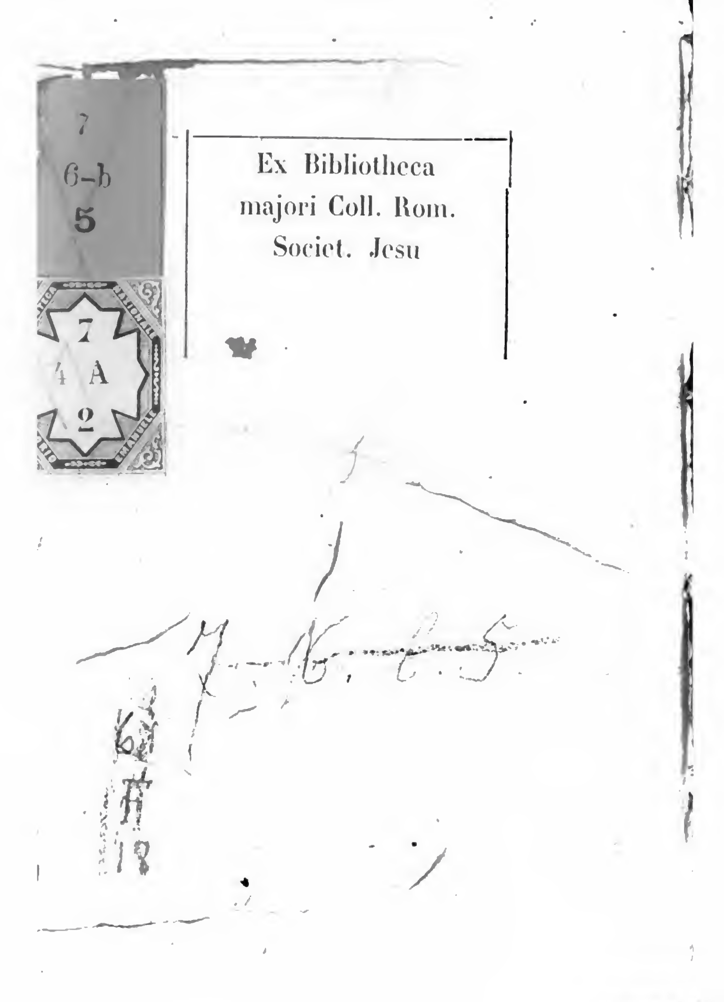
LA VIE ET MIRACLES DE ST. VRSMER, ET DE SEPT AUTRES S.S. AUEC LA CHRONIQUE DE LOBBES, ...

Cornelis Galle, Gilles Waulde




7
6-b
5
7
4 A
2

Au Sr Jean de [illegible]
Soy bon amy [illegible]
[illegible] le 28 Juin 1629

4665

onv

[illegible]

ome




IHS
La vie et miracles
de St. Vrsmer, et de
sept autres S.S.
auec la chronique de
Lobbes, recueillie par
M. GILLES WAVLDE,
natif de Bauay, Lic. en
Theol. Pasteur, Chan. et
Deyen de Chrestienneté
de Binch.
S. VRSMER
S. THEODVLPHE
S. ERMIN
S. ABEL
S. ANOLVIN
G.W.
BINCH
A Mons de l'imprimerie Jean Havart
rue de Havre a l'aulne d'or
M. DC XXVIII
Cor. Galle fec.



A LA SERENISSIME
PRINCESSE
ISABELLE,
CLAIRE, EVGENIE,
PAR LA GRACE DE DIEV,
INFANTE D'ESPAGNE, &c.

MADAME,

La vertu a cét aduantage de bien-heurer aupres de Dieu ses possesseurs, & de rendre plus celebre leur memoire à la posterité. Nous voyons les personnages plus signalez, en la naissance mesme de l'Eglise, auoir esté grandement curieux à la recherche des faits heroïques des Saincts. Cause pourquoy la mesme deuotion, qui m'a fait embrasser la charge de l'Eglise & peuple de Binch, ayant esgard aux venerables

Patrons, qui luy seruent d'ornement & de gloire, m'a du depuis obligé de m'addonner diligemment & curieusement aux Histoires de leurs Vies, que ie trouuois estre totalement ignorées par les Paroissiens de cette Ville, qui tenoient ces tres-sacrées Reliques, comme des thresors cachez. Et combien que les occupations iournalieres d'vne charge si grande, & non assez proportionnée à mes espaules, n'ont permis que difficilement ie me suis occupé à ce juste labeur: neantmoins, puis que la prouidence diuine m'auoit attaché en cette residence depuis quatorze ans; ie me suis souuentefois resioüy d'auoir l'honneur & bon-heur d'estre si proche de ce riche & auguste magazin, & gouuerner le Peuple, que le Glorieux Sainct Vrsmer, & les autres sept Saincts du tres-illustre & ancien Monastere de Lobbes, fauorisent de leur protection, & i'en ay franchy la difficulté, esperant que d'icy leur Memoire & sacrez Deposts en seront conseruez auec plus de reuerence, selon que merite leur saincteté. Ie confesse ingenuëment, & dis sans aucune feintise, que la splendeur & l'esclat de la tres-singuliere deuotiõ de V. A. & de feu le Serenissime, Deuot, & Pacifique Archiduc Albert (duquel la memoire sera en eternelle benediction) à l'endroit de ces Saincts, m'a conduit & guidé la main, pour escrire plus vistement que ie n'eusse fait, considerant que par ce moyen l'affection du peuple, & la pieté vers ces Bien-heureux Patrons, s'estoit excitée plus que iamais. VV. AA. SS. apres Dieu, en meritent la gloire

principale. Car, outre les deuots pelerinages, qu'elles y ont faicts, pour honorer ces glorieux seruiteurs de Iesus-Christ, cette mesme Eglise ne tesmoigne autre chose à ceux que la pieté y conduit, sinon le bon exemple, & la deuotion tres-signalée de nos Princes Souuerains Albert & Isabelle, par tant de si precieux dons & riches ornemens (desquels à la fin de ce Liure est mis le conte general) y joincte la fondation nouuelle d'vne Messe iournaliere & perpetuelle, que V. A. Serenissime y a vouée. Voyla, MADAME, *les raisons, qui m'obligent volontairement de presenter à V. A. S. (apres auoir tant de fois desiré, que Dieu, & la nature me fortunassent du rencontre d'vne offrande digne de sa presence, & seante à mon seruice) le recueil, que i'ay amassé des Vies de ces huict Amis de Dieu, que ie luy dedie vrayement deu pour mille raisons; mais principalement qu'au nombre d'iceux, Sainct Hydulphe, & la Bien-heureuse Amalberge sont de vostre extraction Royale, desquels aussi Vostre Alteze a herité les vertus, & les faict esclater, & comme renaistre deuant les mortels, par le mespris des honneurs & grandeurs du monde, se reuestant de la couleur cendrée du tiers Ordre de ce grand Patriarche des pauures le Pere Seraphique Sainct François. Ie me promets que comme Vostre Alteze tient leur memoire en singuliere veneration, aussi elle aura aggreable cette mienne offrande, qui tire son relief & valeur de l'excellence de sa matiere, d'autant plus en-*

cor, qu'elle verra au fil de l'Histoire que ses tres-illustres Ancestres se sont tousiours demonstrez grandement affectionnez à cette ville, laquelle particulieremēt ils ont choisie pour leur sejour, & exercice de leur Catholique deuotion, qu'ils auoient à l'endroit de ses Bien-heureux Tutelaires, selon qu'en font foy les tres-riches offrandes, qu'ils y ont presentées. Partant ie supplie tres-humblement qu'elle soit seruie de la receuoir pour marque de la tres-singuliere affection, que luy porte celuy, qui est & sera à iamais,

MADAME,

De V. A. S.me

Le tres-obeyssant sujet, &
fidele seruiteur,
GILLES VVAVLDE.

De Binch le dernier de
l'an 1628.



AV LECTEVR, SALVT.

AMy Lecteur, ayant à vous repreſenter les vertus & prerogatiues, dont la main liberale de noſtre Dieu a enrichy ſes Saincts Vrſmer, Ermin, Theodulphe, Vlgiſe, Amoluin, Abel, Hydulphe & la bien heureuſe Amalberge, les Corps deſquels ſont leuez de la tres-illuſtre Egliſe de Lobbes, & repoſent chez nous preſentement : I'ay voulu vous aduiſer (pour vous faciliter la croyance du contenu en ce petit liuret) que ie n'ay rien forgé de la boutique de mon eſprit concernant la ſubſtãce de l'hiſtoire; mais que i'ay fidelement enſuiu les chroniques anciennes (autant qu'elles ſont recouurables maintenant) du Royal Monaſtere de là, ſelon la faueur, que m'a fait feu Mõſieur le Reuerend Prelat Damp Guillaume Gilbart, de bõne memoire, par les addreſſes & diligẽce de Damp Euerard d'Auuaingne, natif de Dinãt, Religieux & Bibliothecaire de la Maiſon, perſonnage (pour le dire en vn mot) treſ digne de ſa vocation, lequel a teſmoigné le deſir, qu'il auoit de faire voir au monde le luſtre de cette Abbaye de Lobbes, vraye pepiniere de ſçience, & ſeminaire de toutes vertus.

Ie me ſuis donc ſeruy de deux manuſcrits de Fulcuin Abbé de ce lieu, contenans les geſtes d'aucuns Abbés, & miracles de Sainct Vrſmer, operez principalement de ſon temps, & d'vn autre liure, où la vie du meſme Sainct eſt eſcrite par Rathere, Religieux de Lobbes, & puis Eueſque de Verone, &c. où la vie de Sainct Ermin ſe trouue auſſi,

auec les miracles de Sainct Vrſmer, & ceux aduenus du tranſport de ſes ſacrées Reliques par la Flandres. La plus recente de ces chroniques, ſelon que i'ay bien remarqué, fut tranſcrite l'an mille ſoixante & deux. On tient qu'vne partie eſtoit de la main du meſme Fulcuin, lequel trepaſſa l'an neuf cens nonante.

I'ay rencontré encor vne autre chronique, qui contient la ſucceſſion des Abbés, depuis le premier iuſques au dernier. Quant à ce qui concerne leurs actes memorables: ie l'ay tiré d'autres cayers.

De plus, i'ay eu quantité de bulles des Papes, patentes d'Empereurs, Rois & grands Princes, deſquels ie me ſuis ſeruy pour compoſer le corps de noſtre hiſtoire, tirées de la threſorie du meſme Monaſtere.

Monſieur le Reuerend Prelat d'Aulne, Dam Etmond Iouuent m'a communiqué vn exemplaire treſ-antique contenant la vie de Sainct Vrſmer, eſcrite par Rathere, où à la fin de tout eſt vn ſermon fait à la feſte de ſon eleuatiō.

Monſieur le Reuerend Prelat de Bonne-Eſperance F. Nicolas Chamart, noſtre bon voiſin, me deliura auſſi vn eſcrit fort vieil declarant en bref la fondation de Lobbes, & aucuns miracles.

Outre, Monſieur le Reuerend Prelat de l'Abbaye de S. Adrien à Grand-Mont Damp Martin le Brun, noſtre Patriot, m'a enuoyé vne copie treſ-antique de la meſme vie auſſi eſcrite par Rathere.

D'abondant, par l'entremiſe de mon bien-aymé Frere P. Gilles de Bauay, Lecteur en Theologie au Conuent des Peres Capucins de Liege, m'eſt arriuée vne copie, conforme à ſon originel, de la vie de S. Vrſmer, faicte par le B. Anſo Abbé de Lobbes & dediée à ſainct Theodulphe venante du celebre Monaſtere de ſainct Iacques en icelle ville de Liege, dōt on recognoit ce que nous a laiſſé Rathere, n'eſtre autre choſe que dit Anſo. Et s'il

fust tombé de rencontrer vn bon extraict, ou copie : il n'auoit besoin de mettre la main à la plume, en tant que son ouurage n'est plus accomply, voire moin, que le precedent.

I'ay receu de là pareillement la vie de sainct Ermin, cõposée par le mesme Anso, & collatiõnée aussi à son principal par le Reuerend Prelat Dam Gilles Lambrecth, & D. Gilles Grite Religieux de cette Abbaye, & le susnommé Pere Capucin.

Quant à la translation du Chapitre faicte l'an 1409. i'ay receu aucuns tiltres de Messieurs mes Confreres les Venerables Doyen & Chanoines d'icy: si me suis-ie seruy des lettres du contract sur ce passé, desquelles i'auois l'extraict propre, en qualité de Pasteur. Dont de toutes les pieces cy dessus specifiées, auec la lecture de plusieurs Autheurs (comme se verra au fil du texte) i'ay compilé, selon mon possible, ce qu'est contenu en l'œuure present.

Ie laisseray, Amy Lecteur, la carriere ouuerte à vos deuotions, laquelle i'ay cerché d'exciter principallemēt dans le peuple, que Dieu a commis à ma charge.

Il est vray que cette mienne intention meritoit bien dauantage de polissure & ageancement ; mais i'ay preferé mon interest au bien publiq, estimant qu'il sera mieux que les Saincts soient ainsi cognus & reuerez, que de m'attendre à ce qu'en feroient plus curieusement mes successeurs, sans en estre toutesfois asseuré, puis que noz deuanciers n'ont pour tout rien fait, ou si peu, que les habitans d'icy quasi n'en sçauoient les noms.

Ie confesse ingenuëment, que ie pouuois bien adiouster aucunes choses d'auantage & qui touchoient l'honneur de nostre principal Patron: mais ne trouuant moyen d'en faire la declaration sans descouurir que i'en auois esté grãdement fauorisé: ie me suis restraint, pour ne donner matiere de trop parler à ceux qui ne regardent qu'à l'œil gauche le bien du prochain.

Chacun cognoiſtra que noſtre hiſtoire prend cours dés l'an ſix cens & trente huict, & ainſi elle eſt tantoſt ancienne de mille ans: auſſi les eſcrits, que i'ay paſſez, eſtoient preſques tout vſez & deſchirez de vieilleſſe, & partant de lecture & d'eſtude difficile, i'eſtois intentioné d'expoſer le tout en langue Latine, ſelon que i'auois fort auãcé; mais i'ay changé de reſolution, & l'ay publié en la vulgaire, croyant qu'elle ſera receuë plus aggreable. Fauoriſez dõc, Amy Lecteur, ma bonne volonté, en excuſant les defauts de l'ouurage, pour cauſe que mõ office ne m'a permis d'eſtre continuellemẽt à l'Imprimerie. Cependant ioüiſſez du preſent & priez Dieu pour moy.

APPROBATIO.

I*Ste liber, cui titulus:* La vie & miracles de Sainct Vrſmer, & de ſept autres Saincts, auec la Chronique de Lobbes, recueillie par Maiſtre GILLES VVAVLDE, natif de Bauay, Lic. en Theol. Paſteur, Chanoine & Doyen de Chreſtienté de Binch. *Digniſſimus iudicatus eſt, qui in lucem prodeat. Tantum abeſt vt quippiam contineat fidei Catholicæ, vel bonis moribus contrarium; immo illam ſuis antiquitatibus confirmat, & hos promouet, dum heroïcas Sancti Vrſmari, aliorúmq; ſeptem ſanctorum virtutes, atque miracula præclare deſcribit, & ad earum imitationem inducit. Quocirca vtiliter excudetur. Datum Duaci die decimâ quintâ Martij, 1628.*

GEORGIVS COLVENERIVS S. Theol. Doctor, & Regius ordinariúſque Profeſſor, Librorum in Acade. Duac. Cenſor, inſignis Collegi. Eccl. S. Petri Præpoſitus, & dictæ Acad. Cancellarius.

A L'AVTHEVR.

STANCES.

PLusieurs siecles desia sont du temps entrainez,
Depuis que de ces Saints, dans le Ciel couronnez,
Binche honore les os, & cherit la memoire:
N'est-ce donc estre ingrat vers ses propres Patrons
N'auoir chanté iusqu'or le lustre de leurs noms,
Et auoir tant caché la grandeur de leur gloire?
Non, car ce Beau subiet requeroit pour Autheur
Vne plume diserte, vn esprit inuenteur
Et deuot & sçauant au dessus du vulgaire:
Et ce fut à ces fins V VAVDE, que ton pinceau
Fut destiné du Ciel pour grauer ce tableau,
Qui de toutes vertus est vn rare exemplaire.
Car ces braues Heros, quoy qu'honorez de vœux,
N'estoient pourtant cognus, & leurs faits vertueux
Restoient enueloppez du voile du silence;
Mais toy, tu nous fais voir, en ouurant ce rideau,
En leur vie & trespas ce qu'il y eut de beau,
Par le deuot trauail de ta sainte science.
I'appreuue tes discours, ie loüe ton labeur,
I'admire ton sçauoir, ie prise ta candeur
Et rare briefueté, quand d'vne milliade
De miracles, & de faits, & gestes glorieux
Tu n'en fais q'vn liuret: n'est ce pas a nos yeux
Serrer dans vne noix d'Homere l'Iliade?

Ce fut toy qui pendant que limpiteuse mort,
Rauageoit ton bercail d'vn pestilent effort
Exposas courageux pour tes oüailles ton ame
Te peinant iour & nuit par prieres & vœux,
Les ayder, consoler, & les conduire es cieux,
Telle estoit en ton cœur de charité la flamme.
Ce fut lors que ces Saints *d'vn miracle nouueau*
Garantirent ta vie en faueur du troupeau
Si tendrement aymé, de son Pasteur & Pere.
Ce fut lors que le Ciel embrasé de couroux
Fut par leurs vœux ardans forcé d'estre plus doux,
Et remettre au carquois les traits de sa cholere.
Ah! c'est donc a bon droit o Pasteur des Pasteurs
Que toy pour n'estre ingrat de ces rares faueurs,
Vas procurant en terre vn surcroist de leur gloire;
C'est a droit que leur los resonne en tes escrits,
Affin que l'vniuers de leur amour espris
Retentisse a iamais leur beate memoire.
Toy cependant poursuy a suiure les sentiers
De ces diuins Patrons; suy de ces deuanciers
Les pistes que ta plume en cet œuure nous liure;
Si, qu'ayant en toy seul vn amas curieux
De touttes leurs vertus, quand tu seras es cieux
De toy seul icy bas nous puissions faire vn liure.

F. C. G. P. D. B E.

RESPONSE A L'AVTHEVR SVR LE REFVS DES VERS PRESENS.

NY de ton amitie, ny de ma Poësie
Les priuileges vains me font estre flatteur:
Mais l'honneur que l'on doit à tes mœurs à ta vie
Me fait de ta vertu tout simple narrateur.
Tu es, ou tu n'es point, ce que ie te dis d'estre
Recitant naifuement ta docte pieté;
Ne l'estant tu voirois ce que tu deurois estre:
Mais l'estant, as tu honte à le voir recité?
Ceux qui liront mes vers, si ce sont gens sans vice,
Ils se plairont à voir en ce siecle esclatter
L'honneur de la vertu: S'ils sont pleins de malice:
Ils verront vn Patron qu'ils doiuent imiter.
La vertu porte en soy au depit de l'enuie
Son flamboyant esclat, qu'on ne peut effaçer:
Pourquoy donc, puis que doit publique estre ta vie,
Veux tu dessous le muy la chandelle cacher?
Laisse laisse, grauer au tableau de memoire
Cét eloge tout simple inseré dans mes vers;
Auoir des enuieux ce doit estre ta gloire,
Enuier la vertu c'est le fait des peruers.
Si ton humilité veut que d'vn ton plus minçe
Ie chante sa valeur; Saches en verité
Que jentens de loüer l'Archiprestre de Binche,
Plus que Gilles *de* V*vauld quoy qu'il l'ayt merité.*

ANAGRAMMES:

MONSIEVR MAISTRE GILLES VVAVLDE,
I
IL EST NOVVEAV MARS, MVR DE L'EGLISE.

QVATRAIN.

P*Army tant de combats & de sieges diuers,*
Qui assaillent les bons dedans cét vniuers,
VVAVLDE *est vn fort soldat, & qui rien ne mesprise,*
Car Il est nouueau Mars, *& vn* mur de l'Eglise.

AVTRE.

MAISTRE GILLES VVAVLDE.
IL M'EST LA GVIDE SVR L'EAV.

QVATRAIN.

D*Es Apostres le Chef marcha dessus les ondes*
Gouuerné de la main qui gouuerne les mondes:
Et moy vogant ça bas, d'vn miracle nouueau,
Voyla qu'vn bon Pasteur Est ma Guide sur l'eau.

AVTRE.

AEGIDIVS VVAVLDE,
VIVE LAVDE DIGNVS.

E*N tibi in hoc versu votorum summa meorum,*
Laude precor viuas dignus & inuidiâ.

F. CAROLVS GALLEMART, Prior Bonæ-Spei.

AVTRE ANAGRAMME.

MAISTRE GILLES VVAVDE.

TV AS GVIDE' LA LVMIERE.

STANCES.

VVAVDE *vrayement tu es pareil*
A la belle aube matiniere;
Car ainsi qu'elle le soleil,
Tu nous AS GVIDE LA LVMIERE.
Ie laisse l'esclat de tes moeurs;
Ta vertu qui brille premiere,
Et qui de ses viues splendeurs,
Nous GVIDE *encore* LA LVMIERE.
Mais ce sont ces aimables Saincts
Dont tu chante l'histoire entiere,
Qui font voir a tous les humains
Que TV AS GVIDE LA LVMIERE.
Certes leurs faicts miraculeux,
Dont tu dis si bien la maniere,
Sont autant d'astres rayonneux,
Dont TV AS GVIDE LA LVMIERE.
LVMIERE *qui aide les bons,*
Et esclaire l'ame faultiere;
LVMIERE *dont les doux brandons*
Font fuir l'offence meurtriere.

Douce LVMIERE! *he que tes rais*
GVIDES *par vne main si sage*
Auront des aimables attrais,
Dedans vn vertueux courage?

FRANÇOIS DV CHASTEAV, Prestre, Chan. à Nim.

STANCES, AV LECTEVR.

QVe celuy qui lira cete admirable vie
Sente son ame enfin destonnement rauie
Pour moy ie le croy bien;
Mais que pour l'admirer, ou seulement la lire
L'on remporte le fruict que l'Aucteur y desire:
Certes ie n'en crois rien.
Que voyant de ce Sainct la gloire triomphante
Quelque desir en soy de le suiure on enfante;
Il peult bien arriuer;
Mais que pour ce desir, sans faire d'auantage,
L'on gaigne comme toy le Celeste heritage,
Il ne se peult prouuer.
Veux tu donc, ô Lecteur, & le fruict de ce liure,
Et de nostre grand Sainct la Couronne acconsuiure?
En voicy tout le nœux;
Retien ce que tu lis, fais ce que tu admire,
Gaigne par la vertu le bien ou tu aspire.
Et tu seras heureux

Par le mesme, F. D. C.

LE CONTENV DV LIVRE PRESENT.

Liure premier de la Vie de sainct Vrsmer distingué en 18. Chapitres.

Liure deuxiesme de ses Miracles, diuisé par 30. Chapitres.

Liure troisiesme d'autres Miracles arriuez au transport du Corps de Sainct Vrsmer par la Flandres, composé de 28. Chapitrés.

Liure quatriesme de la Vie de Sainct Ermin, conteuuë en 14. Chapitres.

Liure cinquiesme de la vie de Sainct Theodulphe, reduicte en huict Chapitres.

Les Vies des Saincts Vlgise & Amoluin, sont reduictes en vn seul Chapitre, pour les raisons alleguées au texte.

Liure sixiesme de la Vie de Sainct Abel, formé de six Chapitres, & quelques adjonctions.

Liure septiesne de la vie de Sainct Hydulphe, Duc de Lorraine & Cõte de Haynau, fournie de dix Chapitres.

Liure huictiesme de la Vie de Saincte Amalberge, distribuée en 14. Chapitres.

Liure neufiesme, en forme de Chronique, depuis la fondation du Monastere de Lobbes, iusques au temps present, où on trouuera grand nombre de choses tresdignes de remarque concernantes l'honneur des Saincts, & plusieurs beaux miracles quy sont la parsemez, auec la declaration de l'histoire de la translatiõ des Corps-Saincts & du Chapitre de Lobbes en cette ville, & de beaucoup d'autres considerations, qui seruent tant d'ornement que d'esclarcisemẽt pour le contenu es liures precedens. & a raison que la varieté apporte delectation: Nous y auons

entre-meslé quelque peu d'histoire foraine, ainsi que le contenoit en partie la chronique de Lobbes, croyant que cecy ne causera point d'ennuy au Lecteur.

Sur la fin se rencontrent aucuns miracles notables nouuellement approuuez par Monseigneur nostre Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray.

Par apres suiuent quelques oraisons, pour ayder à la deuotion du peuple, &c.

LES NOMS DES HVICT SAINCTS COMPRIS EN CE LIVRE, AVEC VN BREF Eloge pour chacun d'iceux.

SAINCT VRSMER.

Grād Sainct en vertus nōpareilles,
Tes œuures sont toutes merueilles,
Qui rendent mon ame rauie.
Mais le plus grand de tes miracles
Sont tes discours & tes oracles
Et la saincteté de ta vie.

SAINCT ERMIN.

Grand fut Ermin ton auantage,
D'estre Chanoine Illustre en sang,
Prophete & Prelat de haut rang,
Mais estre Sainct c'est dauātage.

SAINCT THEODVLPHE.

Ce Prelat reuestu
De gloire & de vertu,
De Lobbes fut Abbé.
Et ses fort-chastes reins
Sous la Mitre de Reims
Iamais n'ont succombé.

SAINCT VLGISE.

Cét auguste Prelat
Plein de lustre & d'esclat
Est le grand S. Vlgise,
Qui est vn beau soleil
En clarté nonpareil
Flamboyant en l'Eglise.

SAINCT AMOLVIN.

Amoluin conuertit
Tant de gens à la foy
Par si sainte faconde:
Qu'il peut bien estre dit
Grand Herant du grand Roy,
Et l'Euesque d'vn Monde.

SAINCT ABEL.

Par des Cains la rage fiere
Abel Abbé du ministere
D'Archeuesque fut dechassé,
Mais dans Lobbes son Monastere
Il se fit par sa vie austere
Plus Sainct qu'en son Archeueschè.

SAINCT HYDVLPHE.

Qu'estoit-ce estre Duc en Lorraine
A S. Hydulphe: & à Saincte Aye
Estre en Haynau cōme vne Reyne?
Cette gloire n'estoit pas vraye,
Ce titre est bien plus glorieux
Qu'ils sōt tout deux Prīces des cieux.

SAINCTE AMALBERGE.

Saincte Amalberge & S. Vvitger
O qui pourroit vous bien priser?
Vous estes du Ciel possesseurs
Et voz enfans remplis d'esclats
Brillent en l'ordre des Prelats,
Vierges, Martyrs & Confesseurs.



LA VIE DV GLORIEVX

S. VRSMER EVESQVE ET CONFESSEVR.

PREFACE.



L n'y a celuy qui ne doit à sa patrie & la vie, & toutes ses fonctiós; & où il y va du profit & aduancement d'icelle: C'est se desaduácer & reculer du sien propre, que de ne s'y porter à perte d'haleine, & ne s'y deuoüer tout entier. Pour moy, non plus que la vefue de l'Euangile, ie n'ay qu'vne pauure mail- Luc. 21.

A

le à y contribuer; & bien que l'offrande en soit disetteuse, & seroit (peut-estre) honteuse à vn plus releué que moy : i'aurois pourtant du regret de l'encoffrer & la serrer sous la clef d'vn trop pusillanime silēce; car en fin mō entreprise, bien que foible en cecy, doit estre estimée de meilleur alloy, que la roüille & le plōb d'vne nonchalante & auare retenuë. Ie prie seulemēt celuy qui eust peu mieux faire & ne l'a voulu, de s'attēdre à ce que la simple verité tirera de ma plume en cette histoire. Que s'il condamne mon insuffisance : qu'il censure d'vn mesme pas la nullité de sa negligence; & aduoüe pour le moins, l'equité de mes desseins. Le chien viuant vaut mieux que le lyon mort. Mais qui sçait, si aupres de Dieu & de nostre Sainct, voire peut-estre aupres des hommes, ma bonne volonté ne se prendra point pour argent contant, & rencherissant mō presēt, ne le fera pas eualuër pour le double plus que ie ne le veux faire passer ? Or, quoy qu'il en soit, i'ay destiné cette œuure à ma patrie, & me semble ne la pouuoir mieux aduantager & seruir, que d'estaller aux yeux du monde, & luy faire reuiure (au moins selon la portée de mon stile.) L'Ange tutelaire des Binchois, ce grand & inimitable Prelat, le glorieux sainct Vrsmer, qui est leur Phare, leur Patron & leur Guide: Et certes ie serois moins fidele que les infideles & barbares,

Melior est canis viuus leone mortuo. Ecclesiast. c. 9. v. 4.

plus Iuif & indeuot, que les meſmes Iuifs : ſi ie ne releuois ce ſainct Palladium de noſtre Hay[illegible] cette Arche d'Alliance de noſtre Binch, qui a [illegible]ſerue toute la douce manne de nos proſperitez temporelles, & l'aiſement de noſtre ſalut & bonheur eternel. Mais pardonnez pourtant au tranſport de mes deſirs, ſi ie la ſouhaitte deſia en chemin auec ſi peu d'appareil; pardonnez moy ſi ie la charge ſur mes debiles & toutes indignes eſpaules pour la pourmener parmy le mõde, & la mettre dans les mains des hõmes ſainctemẽt curieux, qui d'aduanture iugeront ſon equipage peu ſortable à ſes merites. Ma bonne intention m'excuſe en cecy; car ie ne l'aduance à autre fin, que pour faire embaumer & combler de douces benedictions tous les lieux où cette ſaincte Arche noſtre S. Vrſmer ſ'arreſtera & en faire autant de maiſons d'Obed-edom; car c'eſt ſans doute que perſonne ne lira ſa vie, qu'il ne ſente quelque deſir de l'imiter; perſonne ne l'imitera qu'il n'en tire quelque notable faueur; perſonne n'en ſera fauoriſé, qu'il n'y gaigne vn ſurcroit de grace & de bonheur, & finalement ne l'experimente en la vie & à la mort, ſon doux & ſecourable amy, & fidel aduocat au parquet final du ſupréme & exact Iuge de nos ames.

2. Reg. 11.



D'VNE VISION DIVINEMENT faite à la Mere de Sainct Vrsmer.

Chapitre Premier.

Natal. Bel. Ioan. Mol. 18. Aprilis. S. Vrsmer natif de Floyon en Haynau, à deux lieuës d'Auesnes.



L'Adorable prouidence de nostre Dieu, par vne bonté toute portée au salut du mõde, a daigné jadis bene-ficier le territoire dit la Therrasche, en vn lieu nommé Floyon de la Cõté de Haynau, assez voisin de la ville d'Auesnes, par la naissance de l'éleu de Dieu sainct Vrsmer.

S. Vrsmer nasquit en temps de famine.

Or sa vocation & predestination se manifesta clairement par la reuelation que sa Mere en receut deuant sadicte naissance, dont la vision fut telle: Vn venerable vieillard luy apparut en songe, qui tenoit dans ses mains vn petit & gratieux enfant, luy donnant charge de le bien & soigneusement nourrir. Et comme en cette saison, vne grande famine affligeoit la Prouince: cette vertueuse Dame print de là sujet de luy repliquer & respondre ainsi: Monsieur il me sera bien malaisé d'executer vostre ordonnance, & acquiescer au mandement qu'il vous plaist me faire; veu que

la neceſſité desviures eſt en ce téps ſi exorbitante. N'eſtoit ce point icy vne prognoſtication, qu'il deuoit vn iour affranchir le peuple de la famine, nó corporelle en la diſette de pain, mais ſpirituelle au manquement de la parole de Dieu? famine d'autát plus dómageable qu'elle afflige les cœurs terreſtres, extenuë & affoiblit les forces & la vigueur ſpirituelle, que l'ame auoit en eſtat de grace. A la réponſe donc de cette honorable Matrone, ce bó vieillard luy mit en main vn pain extremement blanc, & luy dict: Ne craignez rien ce pain vous ſuffira, nourriſſez-en cét enfant; mais à peine l'eut-elle receu que le voila croiſtre tout en vn inſtant, & deuenir tres-grand. Ces admirables repreſentations & diſcours donnerent matiere à la vertueuſe Féme, de s'eſtóner grandemét; mais ce perſonnage venerable, qui familiariſoit ainſi auec elle la cóſola, diſant: qu'elle ſeroit ditte & diuulguée bié-fortunée de porter vn fruict, duquel la prouidence de Dieu, ſe ſeruiroit vn iour pour la conuerſion d'vne gráde partie du Royaume, en attirát les ames à noſtre S. Ieſus Chriſt, par la ſuauité de ſa ſaincte doctrine. La verité de ce diſcours s'eſt euidément monſtrée par les ſainctes œuures, que ſi parfaictemét la bonté diuine a executé en luy; car il auoit receu vn don de grace ſi eminent à bien dire, que perſonne ne retournoit

Amos 8. n. 11.
S. Chryſ. hom. 54. ſur la Gen.

de l'oüir, qu'il ne fust rassasié entierement de ce pain celeste & spirituel de la parole de Dieu.

D'VNE AVTRE VISION, monstrant la grandeur de sainct Vrsmer.

CHAPITRE II.

Gen. 28. Heb. 11. 16.

LE chaste Patriarche Iacob fuyãt la furie de son frere le prophane Esaü, print la route de Mesopotamie, & tout harassé du chemin, s'endormit apres le Soleil couché, Dieu qui vouloit le fauoriser de sa protection, le beneficia d'vne vision tres-aggreable; ce fut d'vne eschelle qui touchoit du pied la terre, & de son sõmet le ciel, par laquelle les Anges de Dieu montoiẽt & descendoient. C'estoit icy le symbole de la prouidẽce & gouuernemẽt diuin, dõt le Seigneur estoit appuyé sur cette eschelle, comme cause premiere & generale, qui dõne la subsistẽce à tout cét vniuers, duquel les gardiens sont ces esprits bien-heureux, ausquels sa Majesté sacrée dõne la charge, & distribuë les offices de son cõseil, au moyen desquels il manie & gouuerne les choses sublunaires & inferieures d'vne douceur, bonté & suauité nompareille, accompagnée, d'vne puissance, force, & sagesse de semblable relief, les conduisant en diuerses maniere & façon, selon l'exigẽce de leurs especes & perfection à leur fin ordonnee;

...aniere du gouuernement des choses sublunaires. *Attingit à fine vsque ad finem fortiter, & disponit omnia suauiter Sap. 8.*

mais il semble que particulierement, ce grand Dieu ait voulu consoler ce sainct Patriarche, au beau milieu de ses afflictions & pelerinages, luy prognostiquant, par ces Anges descendans & montans, que son voyage seroit bien fortuné, & que son retour vers la Palestine, seroit accópagné de prosperité; autrement c'estoit vne pillule de tres-dure digestió au genereux Iacob, d'auoir esté contrainct d'abandonner sa patrie, par la persecution & hayne de son frere, & s'escarter de la maison paternelle; mais pour la terre delaissée, le chemin du Ciel luy est ouuert par cette eschelle: pour l'absence de son frere & de ses domestiques, Dieu & les Anges luy seruét de compagnies. N'estoit-ce pas vn plaisir mesme indicible de voir ce spectacle admirable? Or la bonne Mere de nostre grand sainct Vrsmer, n'experiméta pas moins de consolation, lors qu'en son sommeil elle eut aussi vne representation non dissemblable à celle-cy. *Cõnsolatiõ diuine.*

Elle vit donc vne autre eschelle, de laquelle encore le sommet auoisinoit le Ciel, & sur les degrés d'icelle, le petit enfant, qui luy sembloit sortir de son ventre, montoit si vistement & legerement, qu'il en gaignoit incontinent le bout, & paruenoit à la gloire de Dieu. Elle cependant se sentant poussée d'vn sainct desir à le suiure, se mit en deuoir de courir apres luy; mais il ne *Vision figurée.*

fut possible de le pouuoir rataindre, ny mesme l'approcher. Apres qu'elle fut entierement éueillée, elle commença d'argumenter & conclure sur la perfection de la vie & des vertus futures de cét Enfant, duquel elle deuoit estre la Mere, croyant pour certain, que ces signes luy en predisoient & presageoiét les effets. Elle ne fut déceuë en ses augures, dautát que cette eschelle designoit le chemin droict, par lequel son Fils deuoit vn iour escheller le Ciel. Les degrez d'icelle, c'estoient les vertus inserées & tenuës fermes entre la foy & les œuures sainctes, ou la parole de Dieu & les saincts Sacremens que figurent les branches de cette eschelle, sur laquelle les vns montent & les autres descendent, aucuns commencent les autres auancent & profitent, & d'autres encore desia sont arriuez au dernier degré de leur perfection. Ce sont ceux-cy ausquels Dieu prend son plaisir, ses delices & esbatemens. C'estoit en fin nostre petit S. Vrsmer, qui montoit si amoureusement en la vie contemplatiue se colant á Dieu par la meditation, & de là descendoit d'vne charité boüillante á l'action & aux œuures concernantes le salut de son prochain, c'estoit icy Marthe á l'exterieur; mais au dedans la Magdelaine. C'estoit encor vn Ange que le grand sainct Vrsmer, puis que Dieu l'auoit choisi pour vn Predicateur excellent de sa verité.

La vision exposée.

Ce

Ce deuoit estre par luy que la science & cognoissance de Dieu & de sa Loy, deuoit estre monstrée aux hommes: *Labia Sacerdotis custodient scientiam, & legem requirent ex ore eius.* Il n'enseigna pas pourtant auant que d'auoir esté aux escolles, non sous tels quels maistres; mais à la source & fontaine inépuisable de toutes sciences. Du Ciel tenoit-il sa doctrine, où tout ieune, voire auant que de naistre, il auoit paru monter. Mais d'vne autre maniere, non imaginaire; ains reelle & en effet, ce fut lors qu'il se mit en deuoir de conuertir les infideles à nostre Seigneur Iesus Christ, s'esleuant en Dieu par ses estudes & meditations. Ce seroit vne entreprise trop arduë & difficile, de mettre en auant & en detail, tout ce que cette heureuse Mere recognut de son Fils, tant deuant, qu'apres sa Natiuité. Aussi en tiroit-elle des excellentes & rares consolations, & se reputoit grandement fauorisée du Ciel, qui l'auoit éleuë Mere d'vn tel Enfant.

Malach. 2. 7.

DE LA NAISSANCE DE SAINCT Vrsmer, & de ses vertus.

CHAPITRE III.

LE iour bien fortuné de la naissance de nostre S. Vrsmer, fut le vingt-septiesme du mois de

Selon le Martyrologe de Lobbes.

Iuillet, en pleine chaleur de l'Esté, és iours caniculaires, peut-estre pour nous insinuer encore dauantage, quel seroit le zele de cét enfant enflambé d'amour & de charité; comme par sa langue medicinale il deuoit lescher la sanie des pecheurs, c'est à dire medicamenter les vices, annoçant au monde le salut acquis par l'effusion du Sang pretieux du Fils de Dieu, & conuertissant les obstinez; il n'estoit du nombre de ces chiens muets, qui ne sçauent & ne veulent abbayer contre le loup, & la beste farouche desia entrée dans la bergerie pour deschirer les aigneaux.

Isa 56. 10.

Or nous auons apris de plusieurs personnes illustres, qu'vne Dame tres-noble & tres-riche, & qui estoit Marine de S. Vrsmer, au S. Sacrement de Baptesme; estonnée de tant de merueilles, que l'on disoit de luy, mesme deuant sa Natiuité: & du depuis encor dauantage; l'adopta, apres qu'il eut esté sevré, & le receut comme sien, le faisant éleuer, & instruire à ses propres despens. Cette vertueuse Dame dóc sçachant, comme par vn esprit de prophetie, qu'il seroit auec le téps, admirable en saincteté: recueillit les dents de lait, qui luy tomboiét en son enfance, & les conserua comme vn thresor, esperant qu'vn iour elles seruiroient grandement à l'vtilité publique. Elle ne fut frustrée de ses attétes, moissonnant elle mesme le fruict de sa deuo-

Au Sermon de son éleuation, selon l'original de l'Abbaye d'Aulne.

tion, quoy que tard; mais assez à temps. Car ne voulát pas que son trauail fut profitable à elle seulement, comme dit la Sapience: *Videte quoniam non soli mihi laboraui, sed omnibus exquirentibus veritatem*; mais à tous ceux qui seroient curieux de la verité: elle fit present à diuers lieux de son voisinage (desquels il n'est besoin de reciter les noms assez cogneus) de ces sainctes Reliques, pour les y garder religieusement & sainctement, desquelles la vertu ne peut estre cachée: tant les tesmoignages de la gloire du Sainct y parurent euidemment. Entre les autres est le lieu de Floyon ou Fontenelle honoré de sa naissance, & autrefois donné au Monastere de Lobbes, l'an sept cens quarante deux, par Caroloman fils de Charles Martel, qui du depuis s'est fait Moine; mais, non sans notable interest, il est pour le present aliené. Or en ce lieu le Sainct a souuent tesmoigné de se plaire par des miracles tres-frequents, lesquels appuyez & confirmez par vne infinité de tesmoignages, nous font cognoistre l'assistance qu'il rend aux siens en leur necessitez, les consolant en leurs afflictions, les assistant en la presence de Dieu, par prieres continuelles, veillant & gardant assiduellement le lieu, auquel il a receu sa premiere nourriture.

Eccle. 24.47

Lieu natal de S. Vrsmer honoré d'vne de ses dents.

Voyez la Chron. en l'an 1094.

Cy-apres li. 2. c. 13. & 14.

De l'instruction de sainct Vrsmer en sa ieunesse, & du progrez qu'il fit en la vertu.

CHAPITRE IIII.

INcontinent qu'il fut grandelet & capable d'apprendre les premiers rudimens de la foy, & ce qui est necessaire de sçauoir, pour arriuer au port du salut eternel: ses parens, & la mesme Dame auec toute diligence possible, prindrent soing de bien & deuëment le façonner selon l'homme interieur, & s'estudierent, suiuant les voyes communes & ordinaires du cours des actions humaines, d'embellir & orner son ame, de toutes sortes de vertus: pour de tant plus le rendre capable de la grace de Dieu & de l'estat où sa Majesté leur auoit monstré l'auoir choisi & appellé.

On ne le dressa point à l'vsage du monde, ainsi que practiquent la plus part de ceux qui y viuent, & tiennent à hõneur de voir leurs petits estre formez aux vanitez & joliuetez mondaines; malheur qui traine apres soy des inconueniens à merueille preiudiciables au bien particulier & public des ames. On le bailla dõc en charge à des bons Pedagogues, & le fit-on apprendre les sciences plus

hautes & sublimes, qui monstrent les addresses du Ciel. Les Maistres de la saincte Theologie luy donnerent la teinture & cognoissance des sainctes lettres, & luy enseignerent parfaictement la Loy de Dieu, en vn degré si eminent: qu'il fut trouué capable de suiure les traces d'vne vie vrayement spirituelle & reformée. On remarquoit en son adolescence vn esprit si meur & si accomply; comme s'il eust esté en aage de vieillesse, & auec fondement, puis qu'au rapport de la Sapience: *Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata: cani autem sunt sensus hominis, & atas senectutis vita immaculata.* La vieillesse est venerable, non pas celle qui est longue de iours; mais l'esprit de l'homme est l'ancienne vieillesse, & la vie sans macule est l'aage de vieillesse. Ses œuures ne tenoient rien de l'infirmité de son aage. Il renonça dés lors à sa propre volonté, pour se conformer entierement à la diuine, & de iour en iour il produisoit des actions de plus en plus releuées, tesmoignant le progrés qu'il faisoit au chemin du ciel. On pouuoit dire de luy ce qui se rapporte du Precurseur de nostre Redépteur, duquel on voyoit tant de merueilles auant sa natiuité. *Quis putas puer iste erit?* Qui pourroit declarer quelle sera la grandeur de cét Enfant? Mais sur tout il conseruoit la pureté & innocence dans

Sap. 4. 8.

Luc. 1.

ſon cœur & la chaſteté en ſon corps, ſe rendant par là vn tres-beau temple, pour le ſejour de la
Sap. 1. 4. Sapience, ſçachant que : *In maleuolam animam non introibit Sapientia, neque habitabit in corpore ſubdito peccatis* : Sa conuerſation eſtoit tres-aggreable à tout le monde, pour la facilité de ſon eſprit, & la candeur & integrité de ſon ame, y jointe la forme parfaite de ſon corps doüé d'vne rare beauté. Il eſt bien vray que cette perfection n'eſt pas l'vne des plus neceſſaires ou profitable, puis que: *Vana*
Prou. 31. *eſt pulchritudo* : neantmoins cette apparence exterieure a encor ie ne ſçay quoy qui charme les yeux & les ſens interieurs de ceux qui la contemplent: *Gratior eſt pulchro veniens è corpore virtus.* Il eſtoit auec tout cecy, ſi ſage, prudent, courageux, temperant, abſtinent, patient, iuſte, & ſi deuot, ſi plein de vraye charité ſans feinte, ſi ferme & conſtant en l'eſperance, qu'il auoit en Dieu : que chacun ſ'eſtonnoit contemplant les graces dont ſon ame eſtoit embellie. Tous ſes propos familiers eſtoient de Dieu, & ſi bien aſſaiſonnez du ſel de
Coloſ. 4. 6. diſcretion, que ceux qui les eſcoutoient conceuoient de là vn grand deſir pour la vertu. Il auoit entierement quitté l'ambition, l'auarice, la volupté, les vanitez du mõde, ſon cœur ne reſpiroit que la diuinité, tẽdant continuellement de ſ'vnir & coler à Dieu, comme à ſon ſouuerain bien, au-

quel gisoit son amour, ses delices, & son tout. Il tenoit pour certain, que tout ce qui n'estoit pas Dieu, estoit incapable d'assouuir son ame. Là addressoit-il ses souspirs, non plus ny moins que le cerf long-temps chassé & mal-mené des chiens, *Psalm. 41. 1.* prest à rendre les derniers abois, souhaite & court tout pantelant & hors d'haleine, plein d'ardeur & de soif extreme à quelque source de fontaine, où il puisse se des-alterer & rafraichir son ardeur. Son ame ainsi harassée des combats, tentations, & miseres du monde; qui la trauailloient en cét exil, ne desiroit rien si ardemment que son Dieu fort & puissant, fontaine & source de toute vie, haletant apres luy, pour gouster la suauité & douceur de ses delices, parmy la cópagnie des Saincts en l'Eglise triomphante, où il communique la pleine & eternelle vision de sa face, objet de toute beatitude. Ce bon Dieu se monstroit si benin en son endroit, qu'il luy communiquoit par fois interieurement, comme vn certain auant-goust & vn petit essay de cette consolation future, lors qu'il se preparoit à receuoir sa lumiere & sa grace plus abondante.

Sainct Vrsmer est choisi pour gouuerner le Monastere de Lobbes, & reçoit la dignité Episcopale.

CHAPITRE V.

APres que sainct Landelin eut abandonné l'Abbaye de Lobbes pour s'en aller à Crespin (où son corps repose maintenant) & y communiquer sa lumiere, selon que l'Esprit de Dieu le conduisoit: Sainct Vrsmer, par l'admirable disposition du Createur, fut choisi pour le vray Apostre de ce lieu, à raison de l'odeur tres-excellente de ses rares vertus, qui s'espandoit par toute la Prouince, & la renómée de sa tres-grãde charité, & du zele qu'il auoit d'amplifier le royaume de nostre Seigneur par la conuersion des ames, qu'il cherchoit tracassant infatigablement les forests de la Faigne & de la Terrasche: ayant auparauant familierement conuersé, & se rendu escollier, sous le bien-heureux sainct Amand, qui luy auoit monstré ces belles leçons & apris le bon mestier d'acquerir des nouueaux enfans en nostre Seigneur, & faire croistre le trouppeau de ses oüailles, au despit de l'ennemy mortel & immortel de nostre bon-heur & felicité, la douce harmonie

Arnould Mermanne en son Theatre de la conuersion des Gentils.

harmonie d'vn accord de tant de vertus, charma ſagement les oreilles du grand & ancien Pepin ſurnómé de Herſtal, Maire du Palais, lequel l'enuoya querir, & par l'entremiſe du treſ-noble Duc S. Hydulphe, qui eſtoit vn des plus ſignalé Seigneur du Royaume, le ſupplia de prendre le gouuernail de ce nouueau Monaſtere de Lobbes, & depuis il l'affectióna grandemét, l'honorant de pluſieurs graces& priuileges, comme il appert par ſes patentes dattées de l'an ſix cens & nonante. Le meſme Pepin, qui deſiroit treſ-ardemment la cóuerſion entiere des Flamens, VVaſiens,& Menapiens, iugea que ce treſ-docte & excellent Predicateur Vrſmer, viendroit heureuſement á bout de cette ſaincte entrepriſe; Pourquoy il luy en procura la miſſion & authorité Pontificale du S. Pere Sergius, par ſes Bulles portantes datte des Calendes de Feurier, la quatrieſme année de ſon Pontificat, Indiction troiſieſme, ſoubſignées par Iean Bibliothecaire du ſiege Romain.

Voyez la chronique ſuiuante.

Le progrés & le fruict que noſtre S. Vrſmer fit en ces ſacrées offices & fonctions Paſtorales, furent de telle conſideration : que N. S. P. le Pape Iean VI. de ce nom, á la requeſte encor de ce zeleu Propagateur du Chriſtianiſme Pepin : luy donna tres-ample & pleniere authorité Apoſtolique, non ſeulement pour la Predication ; mais

Iean VI. ſucceſſeur de Sergius l'an 701. le 19. d'Octobre.

en outre pour faire toutes choses vtiles & necessaires à l'edification de l'Eglise, tant pour consacrer les Prestres & Ministres d'icelle, que pour dedier des Temples & des Autels (combien qu'il n'auoit siege ou diocese fixe, & arresté) où il seroit expedient; mais principalement là où il demolissoit & ruïnoit ceux qui auparauant estoient deputez au culte des idoles, superstitions & enchantemens diaboliques.

Et combien que nostre Apostre ne desirasse rien de plus que la conuersion des pauures pecheurs; & qu'à ces fins il s'y employast de toute l'estenduë de son ame: neantmoins par vne transcendente humilité, laquelle releuoit merueilleusement la splendeur & la clarté de son interieur, la dignité & honneur, qui accompagnent vn estat si sublime (comme est celuy des Euesques, qui sont les vrais & legitimes successeurs des Apostres de nostre Seigneur) luy estoient à contrecœur, & professoit de ne recognoistre en sa personne les belles parties & dons de graces, que l'Apostre sainct Paul demande des Pontifes: dont il en a donné vne ample & specifique declaration, escriuant à ses Disciples, qu'il enchargeoit & admonestoit de tout l'Office Pontificale, qui de soy est admirable, & plein de charité; mais pourtant il conuient que celuy qui l'administre soit du tout

1. à Tim. 3. à Tit. 1.

irreprehensible, & en sa vie, & en sa doctrine : à fin de ne donner sujet aux infideles & aduersaires, de contredire ou mespriser la parolle de Dieu.

La beneuolence de nostre S. P. le Pape ne se contenta point de luy auoir baillé cette prerogatiue Episcopale ; mais pardessus, il luy fit vne offrande d'vn prix, du tout sans prix : à sçauoir des sacrées Despoüilles & Reliques du bien-heureux Corps de S. Pierre, premier Vicaire de N. S. I. à raison que l'Eglise de Lobbes & son Monastere estoit dedié à l'honneur de ce tres-sainct Apostre. Si d'abondant luy donna-il des grands priuileges, immunitez & exemptions pour sondit Monastere, qui ne recognoist autre Superieur que le tribunal du sainct Siege Apostolique immediatement : & que cette dignité Episcopale seroit jointe & vnie à l'Abbatiale, de maniere que celuy qui seroit là estably succederoit à l'estat entier, ainsi qu'és premiers siecles s'est obserué. Ayant cette Abbaye esté fondée & munie par les Roys, & maintenuë en ses libertez par longues années : elle auoit tel lustre & majesté interieure & exterieure, pour l'affluence des biens temporels, que la prouidence diuine y faisoit arriuer : qu'elle surpassoit toutes celles de son temps. Aussi ne la bailloit-on en charge qu'à ceux qui estoiēt capables de biē gouuerner les ames, & administrer vn Euesché.

L'Eglise de Lobbes dediée à S. Pierre.

Priuileges & immunitez de Lobbes.

Des ſacrées Reliques de l'Apoſtre ſainct Pierre données au Monaſtere de Lobbes, en faueur de ſainct Vrſmer.

Chapitre VI.

Ie ne ſeray fort en peine ſi quelqu'vn ſe donne de merueille, entendant que noſtre ſacré Pontife ait receu ce bon-heur d'auoir chez ſoy vn ſi precieux threſor des ſacrées dépoüilles du Prince des Apoſtres, par la liberalité du ſainct Siege. Magazin de grace, à la verité, duquel tout le monde doit faire grandiſſime eſtat, & où chacun de nous deueroit s'acheminer en deuotion & reuerẽce: pour honorer le Portier du Ciel, & luy preſenter ſes vœux: afin d'obtenir pardon & remiſſion de tous pechez par ſes interceſſions. Ainſi que jadis nos Anceſtres ont practiqué auec tres-grãde ferueur, depuis que les ſouuerains Pontifes ont ordonné, que les pelerinages qu'on faiſoit, viſitant le ſepulchre de S. Pierre en la ville de Rome par ceux de ce pays, ſe peuſſent accomplir, en allant ſeulement viſiter l'Egliſe du Monaſtere de Lobbes, dediée au meſme Prince des Apoſtres, & où partie de ſes

Voyez noſtre chronique aux Actes de l'Abbé Fulcuin l'an 966.

Reliques sont conseruées. Encor maintenãt de là vient qu'vn tres-grand nombre de plusieurs villages voisins rend là ces deuoirs d'honneur à S. Pierre annuellement aux grandes Rogations, que l'Eglise celebre à la feste de sainct Marc, & continuent de presenter leurs offrandes & vœux d'obligations, pour obtenir de Dieu, par l'intercessiõ de celuy qui tient les clefs du thresor de ses graces, tout ce qui est necessaire, & que l'Eglise demande generalement pour les biens temporels & eternels.

Celebre pelerinage aux Reliques de S. Pierre à Lobbes.

Au reste personne ne doit reuoquer en doute la verité & l'asseurãce de ces sainctes & admirables Reliques : puis que nous en auons la caution suffissante, & les lettres patentes de plusieurs souuerains Papes de Rome, qui nous en fournissent les preuues, comme sera monstré cy-apres.

Voyez nostre chron. l'an 1151.

Mais pardessus ces documens infaillibles, ie tesmoigneray : que de grace speciale, que m'a fait Monsieur le R. Prelat moderne de Lobbes, le vingt & deuxiesme iour du mois de May de l'an present seize cens vingt-huict, i'ay veu, touché, & reueré les mesmes Reliques, auec tel contentement qu'il pleut à Dieu lors me faire ressentir.

La partie donc (pour en donner vne brefue & succinte description) est telle, que portent les anciens escrits du Monastere : à sçauoir l'os qui est

Particuliere description des Reliques de S. Pierre.



dans le gros & le mol de la jambe, lequel les Anatomiſtes appellent la faucile, qui n'eſt pas entier ; ains rompu par le milieu, & conſiſte en deux pieces, ſans quelque autre diminution, leſquelles on peut fort aiſément rejoindre l'vne contre l'autre, & prouuer qu'elles ne faiſoient qu'vne partie continuelle d'vne meſme jambe : ce que demonſtrent encor treſ-euidemment les deux extremitez differentes en forme & figure:telles qu'on les voit toutes entieres és anatomies humaines,& portent la meſure de ſeize poulces&demy,ſelon le pied d'icy. Ie me rapporte au iugement des Anatomiſtes,pour ſçauoir:ſi on ne diroit bié proportióné-ment par cette meſure de quelle ſtature eſtoit S. Pierre. La couleur de ces parties eſt fort rouſſatre & ſont-elles ſi ſolides : qu'à bon droict elles meritent le nom de Pierre, ayant ſeruy au baſtiment, & compoſé de la pierre fondamentalle,ſur laquelle noſtre Seigneur a edifié ſon Egliſe. Que ſi generalement il eſt veritable, comme il eſt, que Dieu conſerue ſi ſoigneuſement tous les os de ſes Fidelles : qu'il ne permet qu'vn ſeulement ſoit briſé? on le remarque icy euidemment ; car pour tout rien ne ſi voit de pulueriſé.

Latinis dicitur fibula : *Græcis* paronyn.

Meſure de l'os de la jambe de S. Pierre.

Cuſtodit Dominus omnia oſſa eorum vnum ex his non conteretur. Pſalm. 33.

Et bien que Dieu ſouffre que les os & les corps d'aucuns de ſes Saincts ſoyent pulueriſez, briſez, ou alterez par le feu : ſi encor les garde-il dans le

ſein de ſa prouidence, & n'endure point qu'ils periſſent pour tout iamais; ains il les maintient, pour vn iour les faire voir tout lumineux, ſains, & entiers, pleins de gloire à la reſurrection generalle, iuſques aux cheueux & poils meſmes, ſelon la promeſſe de l'Exéplaire & Cauſe meritoire d'icelle. *Capillus de capite veſtro non peribit*; car auſſi dans ce pretieux cabinet, & tout joignant ces ſacrées parties, ſe garde vn petit ploton, où ſont enueloppez quelques poils de la barbe & cheueux de ce meſme Chef & Prince des Apoſtres, dont i'en ay découuert aucuns, & les ay recogneus eſtre gris, entre-meſlez de quelques noirraſtres, comme on les repreſente en ſa viue pourtraicture.

Luca 12. v. 18.

Poils de la barbe S. Pierre.

Ces tres-auguſtes & incomparables threſors ſont enchaſſez dans vn Reliquaire, repreſentãt la forme d'vn bras, orné d'argent, ayant vne mediocre feneſtre de cryſtal de roche, d'où ſe voyent les os ſacrez. Cét ageancement & ornement exterieur n'eſt proportióné à ce qu'il contient. Cette arche à bon droict merite les lames d'or tres-pur en ſon interieur, & les perles, rubis, & diamans y pourroient eſtre employez: ſi eſt-ce toutesfois que cét ouurage ſimple nous teſmoigne bien ſon antiquité, tient-on ſi par tradition, que cét Eſtuy eſt le meſme qui fut enuoyé de la ville de Rome.

Pourquoy personne ne peut prendre sepulture dans l'Eglise & le Monastere de Lobbes.

Chapitre VII.

NOstre S. Pere le Pape octroyant ce tres-noble present à sainct Vrsmer, luy donna vn commandement, voire inhibition tres-expresse, sous peine d'excommunication & malediction, que personne à l'aduenir de quelle qualité, estat & condition que ce fust, ne puisse choisir & prendre lieu de sepulture dedans cette Eglise dediée à S. Pierre, ny dans tout le pourpris du Cloistre, ny l'enclos du Monastere de Lobbes; craignant que ceste Eglise ne changeasse de titre & de nom.

Il me semble icy, bien à presupposer, que l'esprit de Dieu auoit dés lors reuelé au sainct Pere: qu'vn iour viendroit, auquel ce grand personnage seroit recogneu, honoré, & declaré Sainct, & que le monde se reputeroit bien-heureux de l'auoir pour Patron & Aduocat aupres de la diuine Majesté: & partant s'il estoit enseuely dans son Eglise ou place Cloistrale: que sainct Pierre perderoit là son titre, & qu'elle seroit appellée l'Eglise de S.

de S. Vrſmer, ainſi qu'il eſt arriué du depuis au regard de celle qu'il a edifié à l'honneur de la Vierge Marie, laquelle ſ'eſt nommée de S. Vrſmer. Voire meſme ſon ſacré corps, ne fut pluſtoſt tranſporté dans cette Ville & Egliſe de Binch, dreſſée & conſacrée ſous l'inuocation de cette Vierge immaculée : que le bruit des grandes merueilles, que Dieu operoit par les merites de noſtre ſainct Pontife, fut ſi eſclatant par tout le voiſinage : que les habitans d'icy, ont ſouffert que leur Egliſe fut intitulée celle de ſainct Vrſmer. Il eſt vray neantmoins, que les prerogatiues de la Reyne de tous les Saincts ne ſont en aucune façon d'icy racourcies ny diminuées, non plus que la gloire de noſtre principal mediateur & aduocat, n'eſt amoindrie, lors que nous inuoquons & prions les Saincts, regnans en gloire d'interceder pour nous, aupres de la diuine Maieſté. Vrayement cét augure n'eſtoit ſans fondement; car deſia la vie admirable du Sainct, fourniſſoit caution ſuffiſante, pour faire entendre, combien ſeroit ſa fin heureuſe.

Sainct Vrſmer ayant encor baſty & edifié vne autre Egliſe, ſur le ſommet de la montaigne, toute voiſine de ſon Monaſtere vers le Midy, dediée à l'honneur de la bien-heureuſe Vierge Mere de Dieu : il y eſtablit le cymetiere, pour les fideles treſpaſſez, où luy & tous ſes Succeſſeurs, auec les

S. Vrſmer dedie vne ſeconde Egliſe à la Vierge Marie.

Voyez nostre chronique en l'an 1131. sur le milieu.

Freres Religieux seroient ensevelis, & ce conformement aux ordonnances du Pape, icy dessus alleguées, comme il est arrivé, & se practique encor presentement. Et afin que cette Eglise ne demeurasse inutile : il y institua douze Clercs, que nous disons maintenant Chanoines, pour y chanter les offices divins, tant de nuict que de iour, à la plus grãde gloire de Dieu, & de la bien-heureuse Vierge Mere, de laquelle il estoit singulierement le devot, & la caressoit de tout son cœur, cognoissant que toutes les benedictions celestes se decoulent à nous par ses faveurs. De plus afin que ces persõnes deputées au ministere divin, & aux saincts sacrifices, eussent dequoy s'entretenir corporellement: il leur attribua quelques biens & revenus, pour vivre religieusement, sans aucune superfluité ou excés, si que se verra en temps.

12. Chanoines instituez par S. Vrsmer.

Voyez la chron. en l'an 697.

De sa charité à l'endroit des ames, & du soin qu'il prit des Eglises.

CHAPITRE VIII.

SAinct Vrsmer cooperant de iour en iour aux inspirations divines, en cette charge & dignité Apostolique, receut vne grace si eminente du Ciel: qu'il surpassa tous les hom-

mes de ſon ſiecle, en doctrine & pieté: & viuant dans le monde, on ne recognoiſſoit en luy aucune inclination, ou ſoüilleure du monde. Il enſeigna les eſcritures ſainctes, & preſcha la parole de Dieu, auec vne facilité nompareille, & maniere de dire emmiellée, touchant ſi viuement les cœurs de ſes auditeurs, que de là le fruict de leur conuerſion eſtoit ineſtimable. Sa charité tres-ardente le tranſportoit de pourſuiure à perte d'haleine, les errans & déuoyez, pour les reduire au chemin ſalutaire. Il aimoit ſi tendrement le trouppeau commis à ſa charge, qu'il reputoit toutes leurs incommoditez comme ſiennes propres. Il ſe portoit ſi zeleux pour les affranchir de tout encombre: que ſi les loups rauiſſans ſe fuſſent jettez dans la bergerie, pour y exercer leur tyrannie, & faire perdre la vie de l'ame aux aigneaux encor tendrelets en la Foy: Ha qu'il ſe fuſſe courageuſement oppoſé à ces tygres, & comme vn ſecond fils de Ieſſé: auec combien d'ardeur eut-il empoigné les ours & les lyõs 1. Reg. 17. par la gueule, & les ſuffoqué, deſchiré, & mis en pieces, au peril & intereſt de ſa propre vie! Noſtre admirable Eueſque eſtoit vn autre ſainct Martin, qui n'a pas perdu la palme & la couronne de martyr, qu'il embraſſoit d'affection.

Il prit le ſoin de pluſieurs Egliſes: il edifia des Monaſteres (outre celuy de Lobbes, qu'il acheua

& mit en estat parfait & accomply) comme celuy d'Aulne, que sainct Landelin auoit commencé à dresser, & le rendit sujet & dependant de celuy de Lobbes; mais maintenant c'est vne Abbaye tres-opulente & renommée de l'Ordre de Cistiaux, sur le pays de Liege, à vne lieuë de Lobbes.

Il construict aussi celuy de VVasleres, qui est à present celuy de Moustiers en Faigne (que le mesme sainct Landelin auoit permission d'eleuer) & y establit Abbé & Superieur, le tres-illustre personnage Dodo, François de nation, lequel il auoit baptisé, & instruit en toute pieté & deuotion, de maniere qu'il consecra tout son bien au seruice de Dieu, le distribuant aux pauures, & au Monastere de sainct Pierre. Partant le Chroniqueur de Cambray s'est trompé, escriuant au 2. l. c. 33. que sainct Landelin auoit donné la charge de Moustiers à sainct Dodo. Ce fut encor luy qui jetta les premiers fondations de l'Abbaye d'Affleghem, où les Religieux de Lobbes se sont tenus par plusieurs centaines d'années, comme dans vn Prieuré dependant de leur Monastere. Il se constitua Protecteur des vefues, & orphelins. La seruitude & esclauage des pauures Chrestiens, luy estoient si à contre-cœur, qu'il en mouroit de cōpassion, & pourtant se mit-il tout à fait à racheter misericordieusement les prisonniers, selon la puissance que Pepin luy donna.

Voyez nostre chron. en l'an 967.

De l'austerité de sa vie, & de sa patience admirable.

CHAPITRE IX.



Army tous ces offices dignes d'vn vray Pontife, il menoit vne vie si austere, & mortifioit tellement les sentimens de la chair, pour la rendre de plus sujecte aux loix de l'esprit, par ieunes & abstinences : que toute la nourriture, dont il vsoit par force, estoit de si petite consideration, & si legere en qualité & quantité, que selon le cours ordinaire de la nature, il estoit impossible que l'homme en pouuoit subsister. Il y auoit donc icy quelque reconfort miraculeux, que nous croyons auoir esté le pain spirituel, qui est descendu du Ciel pour nostre salut, lequel il receuoit iournellemẽt au tres-auguste sacrifice qu'il offroit tous les iours à la diuine Majesté. Il ne beuuoit que de l'eau, & rarement vn peu de cydre. Et ce que toutes personnes, qui font profession de prescher & enseigner, doiuent admirer : c'est que nostre Sainct estoit si estrangement affligé de douleur tres-sensible & poignante, qu'il souffroit en ses dents, que cette aduersité ne luy fut passagere, ou pour peu de iours ; ains il l'endura

Ioan. 6.

S. Vrsmer ne beuuoit point de vin.

S. Vrsmer endure le mal des dents 9. ans & 10. sepmaines cõtinuels.

neuf années & dix sepmaines continuelles, auec telle incommodité, que tout ce qu'il pouuoit prendre, tant peu fut-il, pour son soulagement: encor conuenoit-il, que cela fut reduit en potage & liquefié, où le seruice des dents ne fust pas necessaire. Tout cecy n'estoit assez pour le retirer, ou refroidir de sa charité & de son zele au salut des ames : voire il ne cessoit de prescher, & ceux qui l'entendoient parler, s'estonnoient grandement de le voir si fort & vigoureux : si faconde & & eloquent en ses discours, qu'il sembloit de sa bouche ruisseler vne fonteine qui versoit à pleins canaux, les eaux d'vne doctrine celeste.

Il ne se retarde de prescher par ses douleurs.

Sa patience estoit si genereuse, qu'elle estoit comparable au miroir des Patiens le sainct Iob, qui parmy ses angoisses extremes, ne permit point à ses levres de mal parler, & ne profera iamais chose quelconque mal à propos contre la volonté de Dieu; mais à l'imitation de celuy-cy, en tout tẽps nostre admirable Patron benissoit le Seigneur, & ses grandeurs resonnoient en sa bouche.

Iob. 1.

Psalm. 33.

Mais quoy, ma plume est par trop chetifue, pour depeindre ce riche tableau, & representer en viue couleur toutes les raretez de son ame; car ceux-là mesmes, qui ont esté fauorisez de ce bonheur, que de le voir en sa vie, ne sont arriuez à cette cognoissance; car il estoit si humble, secret &

S. Vrsmer fort retenu aux secrets de son ame.

discret, que personne n'estoit admis arbitre & tesmoing de son gouuernement spirituel & interieur. Il nous suffira de dire que toutes ses œuures confirmoient sa doctrine, & que ses exemples authorisoient ses predications.

Sainct Vrsmer annonce la parole de Dieu en Flandres, aux enuirons de la ville d'Alost.

CHAPITRE X.

APres que nostre sainct Patron se fut declaré par ses feruétes Predications, Apostre de quelques cantõs du Royaume de France, tirant vers la Faigne & la Terrasche, & qu'il eut là conuerty tres-grand nombre de peuple à la Foy de nostre Seigneur, & y basty plusieurs Eglises, ayant ordonné bien de tout, pour l'entretien & la nourriture de ces plantes nouuelles, qu'il auoit eleué dans le parterre & verger de l'Eglise Catholique: considerant, que bonne partie de la region & chãps de la Flãdre, dés long temps estoit toute preste à la moisson (depuis que le grand S. Amand y auoit trauaillé) mais qu'il y restoit encor des ronces & espines, & que la superstition de la Gentilité n'estoit entierement deracinée.

Il se mit en deuoir, & s'achemina aux enuirons de la ville & territoire d'Alost, où il fut recognu diligent & laborieux vigneró de nostre Seigneur; employant le talent des garces que le grand-pere de famille luy auoit donné, pour negotier : & tracassant parmy ces bocages, où encor se rencontroient quelques autels dediez aux idoles, ils les renuersoit & annonçoit la verité de celuy à la Majesté, duquel les temples & autels doiuent estre sacrez. Et tout harassé qu'il estoit par ces exercies iournaliers, il auoit de coustume se retirer pour le repos de la nuict, non dans vne maison manifique ou richement meublez; mais il se contentoit d'vne vile petite & basse cabane prés des murailles de la ville, qui ne luy seruoit que pour la seule couuerture, à costé de laquelle il y auoit vne petite chappelle & oratoire. C'estoit icy qu'il familiarisoit auec Dieu, l'importunant par ses feruentes prieres, & meditations, de fauoriser ses Predications, d'vn succez heureux, & de donner accroissement aux plaintes qu'il arrousoit par les eaux de sa doctrine; car c'est en vain que nous labourons, si cette benediction celeste ne descend sur la terre, & ne rend les cœurs des auditeurs souples & propres à receuoir les impressions de l'homme nouueau.

S. Vrsmer se contente d'vne petite cabane.

Or ce fauory de Dieu, fut si bien accueilly & aggreable aux habitans de là, que chacun luy desiroit

Neque, qui plantat est aliquid, neq; qui rigat : sed, qui incrementum dat, Deus. 1. Cor. 3. 7.

desiroit rendre tesmoignage de sa filiale affection par offrandes & presens de ses biens temporels; de sorte qu'il fut institué heritier pour son Monastere de Lobbes, de la meilleur partie de ce territoire. Mesmes l'on tient pour certain, que le fond de cette ville d'Alost cy-deuant luy appartenoit par tel droit de donation; Iaçoit que par les incómoditez des troubles & guerres, ces possessiós soient diminuées de la meilleure partie: si neantmoins encor auiourdhuy le Monastere tire des enuirons de là quelques bons fruicts annuellement, par le recueille des decimes.

Comme se voit és anciens escrits de Lobbes.

Apres le decez heureux de nostre sacré Pontife, les bourgeois & paysans de là, ont monstré euidemment, combien ils estimoient la sainctetê de leur Apostre, en tant qu'à son honneur, ils bastirent & fonderent vne Eglise & Monastere, au lieu où il auoit cy-deuant sejourné, quand il trauailloit à leur conuersion; mais le tout a esté ruiné par la persecution & rauage des Normans. Le mesme Monastere fut par apres, transporté dans la ville, & dedié (ie ne sçay pour quelle raison) à sainct Guillaume. Vers la porte des trois Moulins il y auoit en memoire de cecy, vne chappelle de sainct Vrsmer, laquelle par la rage de nos nouueaux huguenots & briseurs d'images, a esté rasée durant l'estat deplorable de ce Pays-bas. I'ay entendu

Voyez Iacq. Meyer és Annales de Flandres l'á 1380. & Arnoldus Merman. d'Alost en son Theatre, recitant les titres du Monastere.

E

que la memoire de noſtre Sainct n'eſt pas pourtāt encor là du tout aneantie. A la Feſte ſeconde des Paſques, tout le peuple arriue en grande deuotion à l'Egliſe de cette Abbaye (que les bourgeois de là diſent en leur lange *ſterren*) voiſinne de la porte de Bruxelles, où on honore ſainct Vrſiner, le priant pour le ſecours contre les fieures & mal des dents.

Il conuertit à la Foy ceux d'Alemburch.

CHAPITRE XI.

NOſtre infatigable ſemeur conſiderant profondement, que le Fils de Dieu, deſcendu en terre, pour y annoncer les nouuelles heureuſes, de miſericorde & liberté, ne ſ'eſtoit voulu arreſter en vn lieu ſeul (combien que le peuple le voulut retenir auec mille importunitez) ains paſſoit de ville en ville & d'vne place à autre : ainſi ne voulut-il s'arreſter en Aloſt, où il deuoit eſperer repos & tranquillité ; mais il paſſa plus auant, & vint aux confins du Dioceſe des Menapiens, que preſentement nous diſons Tourneſiens, és cantons de Flandres aux enuirons de la ville de Bruges, Oſtéde, & l'Ecluſe, où encor tout le peuple viuoit par-

Luc. 4.

Menapiorū vrbs, quæ Tornacum vulgò dicitur. Philipp. Abbas B. Spei in vita S. Amandi c. 10.

my les tenebres de l'infidelité & paganiſme, où les Predications de noſtre Euangeliſte, que noſtre Seigneur confirmoit & auctoriſoit par miracles tres-frequens que le Sainct operoit, furent de ſi grande efficace & energie: que ces nouueaux Chreſtiens ne retenoiét à peine rien de leurs biés & poſſeſſions, ains les abandonnoient & donnoient à ſainct Pierre, pour le Monaſtere de Lobbes. Mais ce qui donna plus de poids & de credit à la Predication de ſainct Vrſmer, ce fut la conuerſion du principal, & plus puiſſant Seigneur de ce quartier, qui ſe nommoit Aldo, lequel apres ſon bapteſme fit offrande à ſon Pere ſpirituel d'vn gros bourg, prenát l'appellation du nom de ſon maiſtre, que pourtant on diſoit Aldemburch, auquel noſtre ſainct Pontife fit edifier vne Egliſe, & la dedia à l'honneur de l'Apoſtre ſainct Pierre, & ſi luy donna d'abondant les fonds & heritages larges & eſtendus d'vne lieuë en circuit à l'entour de cette Egliſe, laquelle fut grandement illuſtrée d'œuures miraculeuſes, dés ſon commencement, & la vertu de Dieu, ſi eſt demonſtrée longues années encor apres, ainſi que nous dirons en temps & lieu. Le Monaſtere de Lobbes maintenant eſt depoſſedé de ces belles parties depuis l'an 1084. Cette Egliſe fut depuis donnée à ſainct Arnould Eueſque de Soiſſon, & conuertie

Ardēbourg donné à S. Vrſmer.

Voyez noſtre chronique en l'an 1081. & 1084 où ſe rapporte vn miracle ſignale.

en vn Monaſtere de ſainct Benoiſt, ainſi qu'il eſt preſentement. On tient qu'il auança encor plus outre, & paſſa iuſques au pays de Gueldres & Iuliers, où il conuertit vne infinité de Gentils.

Anthoine de Yepes en la chro. generale de S. Benoiſt to. 2. en l'ã 651.

C'eſtoit vn plaiſir & contentement indicible, de voir & contempler attentiuement noſtre ſainct Eueſque Euangeliſer, auec vne ſi bonne grace & maniere de faire: il y procedoit d'vn tel zele & charité ſi ardente, comme ſi tout ce ſpirituel exercice, luy euſt eſté entierement naturel: & à vray dire il luy eſtoit ſi bien ſeant, que meſme ſon nom ſemble auoir ſeruy de preſage à cela, & prognoſtiqué diuinement, qu'il deuoit eſtre vn iour tres-excellent & fameux Predicateur; car ainſi le porte Vrſmer, ſi nous prenons égard à ſon etymologie, tirée partie du François, partie du Flamend, à ſçauoir du mot Ours, & d'autre. *Vermaert*, qui ſignifie fameux, ou renommé: ſi bien que ces deux mis enſemble, auec peu de corruption, compoſeront Vrſmer ou Vrſmaire, comme nous voulant exprimer & donner à entendre vn Ours fameux, ou renommé. Cecy ſeruira iuſtement à noſtre propos; car les Naturaliſtes nous racontent que l'Ours jette ſon petit faon ſans poils, & ſans forme d'aucun membre, & com-

Belle alluſion ſur le nom de S. Vrſmer.

Pierius Vale. l 11 tit. de Vrſo.

me vne maſſe de ſang coagulé. Cét animal le retient entre ſes cuiſſes, & le couue quelque temps, & le lechant ſouuent de ſa langue, petit à petit, de difforme qu'il eſtoit, il luy donne la beauté & perfection, telle que la nature a ordonné pour ſon eſtre.

Noſtre ſainct Vrſmer, comme Ours myſtic, auoit reformé ces hommes charnels, qui ne ſçauoient, ny ſauouroient ce qui eſtoit de l'Eſprit de Dieu, & ſi bien formé IESVS-CHRIST en leurs ames, par les vertus qu'il leur auoit enſeigné: qu'il pouuoit dire ſans meſprendre, ce que l'Apoſtre des Gentils diſoit: Mes petits enfans, pour leſquels enfanter, ie trauaille derechef, juſques à ce que IESVS-CHRIST ſoit formé en vous. Ha combien de labeurs & de douleurs a ſouffert auſſi noſtre excellent Predicateur & celebre Pontife, pour ſemblable ſujet! Neantmoins experimentant & gouſtant la douceur des fruicts, que noſtre Seigneur luy rendoit de tant d'ames, qui diſoient l'adieu au monde, & à ſes pompes & vanitez fallacieuſes, qui renonçoient au diable, & quittoient le culte des idoles: lors toutes les eſpines ſe changeoient en roſes, & ne luy reſtoit la ſeule memoire de ce qui s'eſtoit paſſé.

Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vob. Ad Gal. 4.

De la vertu de Sainct Vrsmer contre la puissance du diable, & d'vne demoniacle deliurée.

CHAPITRE XII.

IL sera tres-à propos de faire mention en ce lieu, quelle a esté l'efficace de nostre Sainct, à chasser les demons. Il y auoit donc vn Monastere appellé Maubeuge, distant de Lobbes enuiron de quatre lieuës, auquel habitoit vne grande compagnie de Religieuses, sous la conduite de saincte Aldegonde, l'vne desquelles estât possedée du malin esprit, se deschiroit & tourmétoit, en proferant des tres-sales paroles : spectacle horrible aux habitans du lieu & à tous ceux du voisinage. Ses sœurs Religieuses la tenans, reprochoient au diable pourquoy il auoit eu la hardiesse de prendre possession d'vn corps dedié au seruice de Dieu, & luy disoient: Sale demon, que ne sors-tu de cette seruãte de Dieu? & le demon leur respondit : qu'il ne sortiroit point, si Vrsmer ne le contraignoit, par sa presence, & son commandement. Ce n'est pas, que nous voulions nous faire forts de cette confession du diable, comme si elle seruoit de suffisante authorité, si elle procedoit simplement de luy; car estant

La ville de Maubeuge honorée du noble Chapitre de S. Aldegonde.

menteur dés le commencement, & n'ayant jamais fait profeſſion de verité, ce ne fut pas ſa volonté; mais le commandement de Dieu, qui le contraignit de confeſſer ces choſes veritables, ainſi que nous liſons en l'Euangile: Nous ſçauons qui vous eſtes, fils de Dieu, laquelle confeſſion tres-veritable, outre vne infinité d'autres, eſt confirmée par le teſmoignage de ſainct Pierre, reſpondant à noſtre Seigneur en ſemblables termes. Or le lendemain, Dieu le diſpoſant ainſi, ſainct Vrſmer Eueſque ſ'y trouua, auquel ayant eſté rapporte comme le diable tourmentoit cette fille: il cõmanda quelle fut amenée en ſa preſence, ce qu'eſtant faict, ſe confiant, non en ſa propre vertu, mais en celle de noſtre Seigneur, il print le liure, & commença d'exorciſer cette poſſedée, puis apres auec huile benite il oignit ſes yeux, ſes narines, & ſa bouche, & auec cette ceremonie, il mit en fuite le malin eſprit. La crainte neantmoins demeura aux eſprits des voiſins, nonobſtãt que la fille fuſt deliurée. Le ſainct homme ſe fit apporter de l'eau & du ſel, leſquels eſtans benits, il les fit eſpandre en toutes les places du Monaſtere, ainſi la craincte en fut totalement chaſſée & bannie auec Satan, qui en eſtoit l'autheur.

Ioan. 8. 44.

Luc. 8. 41. *Marc.* 1. 34.

Matth. 16. 16

S. Vrſmer vſe des ceremonies de l'Egliſe.

D'vne

D'vne autre possedée du diable, pareillement deliurée.

CHAPITRE XIII.

VNe autre fois vne fille seculiere pareillement possedée du mauuais esprit, luy ayant esté amenée, il commanda qu'elle fut conduite en la Chappelle, estant deliurée de ses liens. Cela faict, il inuoqua la puissance de Dieu sur elle, & commanda au diable, qu'il eut à quitter l'ouurage de Dieu. En mesme téps la voila reduite aux abois, grinçant les dents, & proferant quantité de voix horribles, & estranges. Sainct Vrsmer la fit sortir hors de laditte chappelle, & la suiuant, la frappa par trois diuerses fois du baston qu'il auoit en ses mains; ce qui fit sortir le demon, aussi promptement, que si luy-mesme eut esté battu. Le sainct Euesque la ramena ainsi saine & sauue dans l'oratoire, l'oignant d'huile benite, & la renuoya libre.

Par

Par son attouchement, & ses prieres, il guarit sa niepce d'vn mal incurable.

CHAPITRE XIIII.

CEpendant le Sainct Pontife auoit vne Niepce audit Monastere de Maubeuge, de son bas aage mise sous la charge de saincte Aldegonde, laquelle estant desia grandelette, vne infirmité luy vint au col, que nous dirions les escroüelles, ou louppe, dangereusement apostumée.

S. Vrsmer estoit grād amy de S. Aldegōde, & assista à son testament, qu'il a signé.

Les Medecins & Chirurgiens asseuroient qu'autrement elle ne pouuoit estre guarie, sinon en faisant incision en la chair, pour par apres auec vn crochet arracher le mal. Cōme donc ils estoiét en cette resolution: voicy arriuer sainct Vrsmer, qui faisant venir le Medecin chez soy, luy demanda, s'il ne pouuoit la guarir; qui respondit, que telle chose luy estoit impossible, sans y appliquer le fer. Le sainct homme ne le voulut permettre à raison de l'amour sensible, qu'il portoit à sadite Niepce, estimant que c'estoit chose fort dangereuse, de l'exposer à vn si grand hazard, consideré le siege de la maladie; mais en ce iour mesme, luy ayant souuentesfois imposé la main sur le lieu de

Ce mal en Latin est dit *gutteria*. Voyez G. Coluener, en ses notes sur le 16. c. du 1. l. de la chron. de Cambray, ou par abus il a mis le nom de S. Aldegōde, pour la Niepce de S. Vrsmer.

ſa playe, luy diſoit amiablement, qu'elle prit garde que le fer ne luy fut appliqué, & qu'il auoit cette confiãce en la miſericorde diuine, qu'elle en ſeroit autrement guarie. Pour cét effet la meſme nuict, il ſe mit en prieres, leſquelles eurent tant d'efficace, que dés auſſi toſt que le poinct du iour commença, laditte fille ſe leua en ſi bonne ſanté, que meſme le veſtige & cicatrice de ſon mal ne parut pour tout.

Par ſon attouchemẽt & ſes prieres il guarit ſa Niepce.

Par le ſigne de la ſaincte Croix, il rend la ſanté à vne fille deſeſperément malade.

CHAPITRE XV.

VNe autre fille en meſme temps, & dans le meſme Monaſtere, eſtoit attainte d'vne ſi forte maladie, que ceux qui la voyoient deſeperoient de ſa ſanté, laquelle ayant apris les nouuelles de l'arriuée du ſainct homme, s'eſcria de toute ſa force; qu'on le priaſſe de prendre la peine de venir vers elle, & qu'elle auoit en Dieu cette eſperance, qu'elle recouureroit ſa ſanté, auſſi toſt qu'elle l'auroit veu. Luy qui n'auoit rien plus en recommandation, que la charité exercée à l'endroit des malades, ne manqua de ſ'y trouuer auſſi toſt, & l'ayant regardée, il éleua ſa main, & fit ſur la

malade le signe de la Croix. Au mesme instant la femme se porta bien. C'estoit pour accomplir la promesse de nostre Seigneur, faicte aux Apostres, & aux hommes de leur professió: *Super ægros manus imponent, & bene habebunt.* Elle mesme a souuent raconté à plusieurs, comme la santé & la vie, luy auoit esté renduë, par les merites & intercessions de sainct Vrsmer.

S. Marc ch. dernier n.18

Sainct Vrsmer se disposant à la mort, prouueut le Monastere de son successeur sainct Ermin.

Chapitre XVI.

APres ces choses le venerable Euesque sentant les forces de son corps peu à peu se diminuer, & cognoissant que le iour approchoit, auquel il deuoit cóparoistre deuát Dieu, attendant la recompense, & la couronne preparée à ses labeurs, il estoit si tendrement affectionné à son trouppeau; qu'il luy voulut prouuoir d'vn vray Pasteur, non dissemblable à soy. Et Dieu le disposant ainsi (seló les vœux & suffrages de tous) Sainct Ermin fut esleu. Personnage plein de toute bonté, comparable à son maistre, pour la pureté de ses mœurs, & preferable à tous hommes de son siecle. Alors ce Pere tres-benin l'exhorta, com-

Le soin paternel de S. Vrsmer.

me son cher enfant, de paistre amiablement, & sainctement son trouppeau, auec soin & diligence, taschant de le transporter auec soy dans le Ciel, par sa Predication, & son exemple. Ce qu'ayant entrepris auec beaucoup de peine, fut par luy neantmoins heureusement executé. Son commencement fut humble, & sa perseuerance glorieuse. Voyla donc le bon Pasteur de la petite bergerie de nostre Seigneur Iesus Christ, sainct Vrsmer, en vne vieillesse parfaite & consommée en vertus, inuité au Royaume celeste, pour y receuoir la gloire immarcessible, qu'il a iustement merité. Ainsi recommandant son ame aux prieres de ses enfans spirituels, & à la misericorde de son Createur, auec vn visage serein, & vn geste graue, modeste, & gratieux, tesmoignans son contentement, fut deliuré en leur presence, de l'esclauage de sa chair, pour viure auec nostre Seigneur Iesus-Christ eternellement. Les Anges le rauirent au Ciel, où sans fin auec les Patriarches, les Prophetes, Apostres, Martyrs, Confesseurs, Vierges, & tous les Saincts de Paradis, il possede, & possedera vn contentement interminable. Il deceda le quatorziesme des Calendes de May, qui est le dixhuictiesme d'Auril, l'an de l'Incarnatió de nostre Seigneur Iesus-Christ sept cens treize, Indiction vnziesme, du regne de Pepin le vingt-cinquies-

Le trespas heureux de S. Vrsmer. *Iac. Meyer Ann Fland. an 713.* Pepin de Herestal.

me. Son corps fut honorablement enſeuely par ſes Diſciples au ſommet de la montaigne (au pied de laquelle eſt ſitué le grand Monaſtere) en l'Egliſe fondée par luy à l'honneur de la Mere de Dieu. La Majeſté diuine y faict paroiſtre encore tous les jours la grandeur de ſa gloire, le rendant tres-illuſtre par l'operation des œuures miraculeuſes, qui ſe font à ſon Tombeau & à ſes Reliques. Le tout à la loüange de ſa meſme ſacrée Majeſté.

On voit encor auiourd'huy ſon Mauſolée en cette Egliſe.

Le ſacré Corps de ſainct Vrſmer eſt éleué de terre.

Chapitre XVII.

L'An de l'Incarnation de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt huict cens vingt-trois, à ſçauoir cent & dix ans apres que de cette vie mortelle, le glorieux Pontife ſainct Vrſmer, eut paſſé à l'eternelle, le tres-Religieux, & tres-pieux Fulrade, perſonnage de tres-Illuſtre & Royale maiſon, & qui eſtoit meſme couſin germain de l'Empereur Charlemaigne (ainſi que l'on peut remarquer par certains vers grauez ſur la muraille de la tour de l'Egliſe de ſainct Quintin, qu'il auoit edifié) gouuernoit lors en qualité d'Abbé, le Monaſtere de Lobbes, & celuy dudit S. Quintin en Ver-

Voyez la chron. ſuiuante au meſme an.

mandois. La bonté diuine ne voulant permettre que cette lampe de son Eglise sainct Vrsmer, allumée de sa grace, beatifiée de sa gloire, & clarifiée par miracles tres-frequents, & continuels, qui se faisoient à son tombeau demeurast dauantage cachée sous l'obscurité de la terre; ains qu'auec plus de reuerence elle fust honorée d'vn chacun: toucha le cœur du susdit Abbé Fulrade, pour éleuer ce sacré depost (comme souuentesfois par reuelation il en auoit esté admonesté) lequel pour mettre en execution vn ouurage de telle importance, vsa de l'aduis, & conseil de son Frere le tres-reuerend Pere Fulcuin, qui lors tenoit le gouuernail de l'Euesché de Terruane, lequel il manda & conuia de venir à cette solemnité, cognoissant qu'il estoit grandement deuot à ce Sainct, & mesme tres-obligé en ce qu'il auoit jadis conuerty à nostre Seigneur Iesus-Christ bon nombre de peuple commis à sa charge Episcopale; & le tout se faisant par l'adueu, consentement, & mandement du Reuerendissime Halitcharius Euesque de Câbray, & de celuy de Liege, ayant obtenu au prealable la permission du Sainct Pere, qui estoit Paschale, assistant en outre à ce sainct & honorable spectacle tres-grande quantité du Clergé de diuers ordres, auec le peuple y arriuant de tous costez: Il fut ordonné que cette journée, qui estoit la fe-

S. Folquin Euesque de Terruane, present à l'eleuation de S. Vrsmer.

ptiesme des Calendes d'Auril, seroit solemnisée annuellement par la posterité. Depuis lors la renommée du bien-heureux Pontife, qui auoit esté fort celebre, commença à s'estendre, & espandre dauantage, pour le concours du peuple, y arriuant auec trouppes de malades, debiles & langoureux, qui par les merites d'iceluy, receuoient liberalement la santé. S. Vrsmer fut éleué le 26. de Mars l'an 823.

Or ce mesme iour de l'éleuation du Corps de nostre bien-heureux Confesseur, on reserua quelques vnes de ses Dents, & de sa Chair reduite en poudre, qui furent par apres distribuez à plusieurs sacrez lieux & venerables personnes, comme vn remede singulier & medicament diuin contre les maladies, & aduersitez.

Sa Feste se celebre le 18. d'Auril. Le Martyrologe Romain en fait aussi mention à ce mesme iour. Celle de son Eleuation le Dimanche precedent la Natiuité de S. Iean Baptiste, & sa Translation, auec Procession tres-solemnelle ordonnée par N. S. Pere le Pape, le 2. Dimanche apres la mesme Feste S. Iean Baptiste. La seconde Translation des vieilles Chasses, quand les sacrées Reliques furent transportées dans les nouuelles, le 14. d'Octobre, lors son Chef fut separé d'arriere des autres Reliques de son sacré Corps.



LIVRE SECOND, CONTENANT LES EXCELLENS MIRACLES DE L'ADMIRALE PONTIFE SAINCT VRSMER.

Ceux de Lobbes furent deliurez des Hongrois, par les merites des Saincts Confesseurs Vrsmer & Ermin.

CHAPITRE PREMIER.



Ertaine nation habite sur le riuage du Danube, Prouince jadis appellée Pannonie par les anciens, de laquelle les Hongrois estans sortis, ont fait plustost cognoistre pardeça leur cruauté naturelle, que non pas leur origine: car ces barbares estoient plus cruels que tygres, mangeoient la chair cruë, & beuuoiét le sang humain, auec

Hér. Spõd. en l'abregé de Baronius l'an 933. & 936.

Voyez la chron. 956. *Ioan. Mol. chronic. SS. Belgij c. 24.*

auec plus de plaiſir, que ſ'ils euſſent auallé le vin le plus delicieux. Sous le regne de Henry, vſerent de telle barbarie : qu'apres auoir paſſé pluſieurs contrées, & vſurpé quantité des Prouinces de ſon Royaume, ils mirent tout à feu & à ſang. Otton fils de Henry, ayant ſuccedé à ſon pere, vne grande diuiſion commença de troubler l'eſtat de ſa couronne (ſans doute que Ieſus dormoit dans les cœurs des Preſtres & des Eueſques, qui eſtoient obligez de faire la ſentinelle deuant les portes de la maiſon de Dieu) & ce malheur s'auança ſi fort, que les complices de Satan attenterent ſur la perſonne du Roy. Ce conſeil abominable inuenté du diable, ayant eſté diſſipé par la grace de Dieu, ils eſpandirent neantmoins leur venin en tous les cantons du Royaume.

Entre les conjurez eſtoit le Dauphin du Roy, nommé Lindulphus, jeune Prince valeureux & recommandable, ſ'il n'eut preſté l'oreille aux ſeducteurs, & preferé la trahiſon à l'heritage de ſon Pere. Il auoit en ſa compagnie vn certain Duc nommé Cono, autrement homme courageux, qui luy ſeruoit comme d'eſguillon en ſes ſanglantes & parricides entrepriſes. Toutes choſes eſtoient entre leurs mains, mais ſ'eſtans outre meſure, trauaillez pour en aquerir dauantage, ils firent en ſorte, qu'ils perdirent le tout.

Ioan. Naucler. 953. Hiſtoire de Tournay l. 3. c. 9.

Ce furent ceux cy qui solliciterent cette meschâte,& perfide nation des Hongrois(dont nous auons parlé) & les firent venir au Royaume, se persuadans,que parmy ces confusions leurs affaires en iroient mieux. Voyla comment cette nation ennemie de toute Pieté, & Religion, attirée par ces traistres & perfides citoyens se fondit dans l'Alemagne, & en beaucoup d'endroits de la Gaule, & paruenant iusques à Lobbes,remplit toutes les Prouinces, & contrées, de feu, de sang,& de cruauté. En cette armée Cono cy-dessus mentionné auec ceux de sa faction portoit les armes contre sa Majesté Imperiale; mais comme il fut arriué à Maestricht, sur la riuiere de Meuse,il se separa d'eux,on ne sçait pour quelle raison. Les Hongrois apres auoir volé la Hasbaye, s'en vindrent en la Carboniere,au pays de Liege. Le bruit de ce desordre s'estant espandu : vn Religieux du Monastere de Lobbes appellé Hubert,patient au labeur,& plein de courage,dispose d'employer sa vie pour le bien de l'Abbaye, & l'honneur de la saincte Religion;fut enuoyé au deuãt d'eux, pour traicter d'appoinctement. Il accorda à deux cens soulds.Cela faict:il s'en retourna menant auec luy leurs ostages. Ceux du Conuent ne se fians pas trop à ces infideles; essayerent de munir Thuin, depuis peu destruict par Regnier Comte de Haynau (de crainte que ceux de Liege, ses ennemis ne

ſ'y voulusſét fortifier) mais ce meſme Regnier les empeſcha à force de ſoldats, de réparer & remettre ſur les fortifications renuerſées. Dieu l'ordonna ainſi, pour faire voir qu'on ne deuoit point eſperer au ſecours humain; mais ſe confier en la vertu diuine, & aux merites des Saincts. Toute eſperance doncque perduë de prendre refuge, & ſauuegarde dedans Thuin, la cruauté & violence des ennemis croiſſant de plus en plus, & les paures Religieux ſe voyans entieremét deſpoureus de ſoldats, qui les peuſſent garētir; & que meſme les plus braues & genereux de la Lorraine, ſ'eſtoiét tous renfermez, & retrāchez dans leurs garniſons, ſaiſis de crainte & eſpouuantez par cette armée tres-puiſſante des Hongrois s'armerent neantmoins de courage, & de reſolution, & ſe perſuadans, que iamais le ſecours de Dieu ne manque au defaut de celuy des hōmes ils allerét tous enſéble à l'Egliſe ſur la mōtagne, en laquelle repoſent les corps des S. Vrſmer, & S. Ermin, & la munirét au mieux qu'il leur fut poſſible de charettes, & pieux, pour y attendre la miſericorde diuine. Ce deſaſtre & calamité arriua au iour de l'octaue des Paſques qui eſtoit lors le deuxieſme d'Auril. Le matin au Soleil leuāt, le gros de l'armée vint paroiſtre cōme vn nuage fort brun & eſpais, formé d'hommes & de cheuaux, & des entrailles de la terre ſembloiét

Les Religieux ſont en grande perplexité.

ſortir & fourmiller des cuiraces, & des heaumes par milliers, ſi horrible eſtoit le nombre des ennemis conſpirans à la ruine des Chreſtiens. Les Religieux en eurent grande frayeur, & ſe preparerent à la mort. Les plus habiles, & legers ſe ſauuerent ſur leur retranchement & fortereſſe, qui proprement ne deuoit eſtre ainſi appellée, humainement parlant; mais (par lá grace de Dieu, & l'interceſſion des Sainćts) c'eſtoit neantmoins vne forte deffenſe, & dongeon tres-aſſeuré. Ceux qui eſtoiẽt plus foibles pour le poids de leur grand aage, auec les langoureux, debiles & maladifs, ne ſortirent le Monaſtere; dont ils furẽt conſtituez priſonniers, & rançõnez: les autres aſſiegez. Ny ayant point de difference entre les captifs, & les aſſiegez, ſinon que, comme dit quelqu'vn: On attend la mort plus difficilement qu'on ne l'endure.

Notable affliction.

En la preſence de tous, Theodulphe & Theumare les plus gentils & apparants Relgieux teſmoignerent leur magnanimité, & ſe monſtrerent ſi fermes & conſtans en la foy & profeſſion de leur eſtat regulier, que pour l'aſſeurance d'iceluy, ils meſpriſerent la vie corporelle, & d'vne gayeté de cœur ſe ſous-mirent à la tyrannie de ces bourreaux enragez. Ainſi ils furent decapitez, & en vn moment ils acheterẽt au prix de leur ſang la guirlande & couronne d'immortalité. Les autres treſ-

Deux excellents Martyrs Religieux de Lobbes.

cruellement,& inhumainement foüettez,auec les menotes aux mains,furent retenus priſonniers,& jettez dedans des infames & infectes concierge-ries. Pendant ce, l'ennemy ſe pouſſe auant & faict ſes efforts extremes, employant toute ſorte de ru-zes & ſtratagemes de guerre, pour ſ'emparer de l'Egliſe. Les Moines ſelon la portée & eſtenduë de leurs forces, aſſiſtez, & ſecondez de quelque bon nombre de peuple du Clergé, reſiſterent comme des lyons, combattans genereuſement pour ſe conſeruer la vie principalement de l'ame, craingnant que les plus infirmes agitez par leurs tourmés ne fiſſent naufrage en la foy;nonobſtant tout cecy les affaires alloient de mal en pis,accom-pagnez de deſeſpoir; on n'entendoit autres choſes que pleurs, cris, & gemiſſemens lamentables. Le dernier reſſort eſtoit en Dieu:chacun chantoit ſes litanies attentiuemét, ſeló l'exigéce de la neceſſité vrgéte: Seigneur ayez pitié de nous, S. Vrſmer ay-dez nous! Deſia ils ſ'embraſſoiét les vns les autres, ſe diſant l'adieu, & ſe repreſentoient qui la mort, qui la captiuité. Sur ces entre-faictes deux colóbes ſortirent du ſanctuaire de l'Egliſe, & par trois fois enuironnerent le camp des enemis. O puiſſance admirable de Dieu! Au meſme temps vne forte pluye tomba du Ciel, qui d'eſtendit, & alentit les cordes de leurs arcs de telle ſorte qu'ils

Les Religieux mis en priſon.

Grand courage des Religieux.

Dieu imploré aux ſecours des extremitez.

Secours diuin.

ne les peurent dauantage offencer, mais la faueur principale fut, que ces deux colombes leur donnerent vne telle crainčte, & espouuante si terrible, qu'ils furent constrainčts de ioüer en escrimant legerement de l'espée à deux pieds. Leurs Princes & Capitaines auec grands coups de foüets en chastiant mesme les retifs.

Leur impieté neantmoins fut si enorme qu'ils embraserent l'Eglise de sainčt Paul, laquelle Eglise estoit lors bastie au lieu de l'infirmerie du Monastere, dont en memoire d'icelle l'Autel de la chapelle est consacré à l'honneur de ce mesme Apostre, & toute l'estenduë du cloistre: le dortoir, qui courroit semblable fortune fut diuinement cóserué. Vn Religieux nommé aussi Theodulphe auoit emporté auec soy vne partie du thresor, & l'auoit mis dans certaine forteresse, cachant sous terre l'autre partie en l'Eglise. On a dičt du depuis, & creu pour veritable que l'vn des prisonniers pusillanime, & qui n'auoit le cœur bien assis le declara. Il fut doncques enleué, & perdu. Or en memoire de ce que Dieu les auoit ainsi miraculeusement deliurez, ils ordonnerent qu'eux, & toute leur posterité solemniseroit ce iour, & en celebreroiét la bonne feste, & pour en rendre la memoire immortelle; ce benefice fut immatriculé & enregistré au Martyrologe, en ces

l'Eglise de Binch en fait encore la memoire le 1. d'Auril.

termes: le quatriesme des Nones d'Auril se fait, *La Commemoration des merites de S. Vrsmer, & S. Ermin, qui ont à ce iour deliuré ceux de Lobbes du camp des Hõgrois.* Il ne seroit raisonnable d'enuelopper sous silence, comme ces pauures prisonniers, peu de tẽps apres s'eschaperent & émãciperent de la captiuité, retournans tous sains, & saufs. Or ce Dieu Zelateur, qui ne sçauroit authoriser l'injustice, & impieté, ne permit pas que cette nation perfide, & sanguinaire demeurasse impunie ; car l'année suiuante, l'Empereur Otton, s'estant conuerty à Dieu auec prieres, jeusnes, & larmes, commandé, & fait publier par tout son armée, de practiquer les mesmes exercices salutaires, pour appaiser le ciel courroucé, n'esperant autrement venir à bout de ces Hongrois, ses ennemis capitaux ; & mettant tout son reconfort & le succés de ses armes à l'abry, & sous les aisles de la protection diuine; il cõbatit si vaillammẽt, qu'il obtint sur eux vne victoire tant signalée, & fit vn carnage si memorable, que d'vn nombre presque infiny des soldats, qui composoient cette armée, six à sept seulement eschaperẽt: mesme les Roys, constituez prisonniers, pour affrõt plus grãd, & ignominie perpetuelle, furẽt pẽdus, & estrãglez aux gibets pour seruir de curée aux corbeaux, & oiseaux du ciel. Cette deffaite arriua au iour dedié S. à Laurent.

Martyrologe de Lobbes & de Binch.

Combien est vtile la prouidence.

Henr. Spond. cy-dessus.

On impetre la pluye du Ciel par leurs merites.

CHAPITRE II.

EN certain temps arriua vne seicheresse telle, que l'on craignoit que l'ardeur du Soleil ne ramenasse vne saison pareille à celle qui fut és iours du Prophete Helie, accompagnée de sterilité & famine. Tout le peuple & la Prouince voisine, saisie de cette crainte, se refugierẽt & arriuerẽt en grand nombre à S. Vrsmer, par les merites duquel souuentesfois, en telles occurences & anxietez ils auoient experimenté les effets de la grace, & misericorde de Dieu; & là ayans des viues instances au Prelat, pour auoir en Procession les sacrez deposts, & Reliques des Saincts; La demande fut rapportée aux Religieux, qui d'vn commun accord loüerent la deuotion du peuple, trouuant tres-équitable, de condescendre à leurs desirs, & fauoriser leur requeste d'apostille conuenable: Ayant donc faict publier le jeusne solemnel, & general, pour obtenir de Dieu misericorde; telle fut la concurrence du monde arriuant de diuers costez, que personne de memoire d'homme, n'en vit de semblable. Le iour dedié à cette Procession generale,

Au 3. des Roys c. 17. 1.

Grande deuotion du peuple.

L'oraison accompagnée du jeusne.

generale, on apporta les Chasses des Saincts, le peuple y assistant auec larmes de joye. La foule estoit si grãde, qu'vne place tres-ample n'eust esté capable de la contenir; car chacun s'auançoit & pressoit d'vne saincte importunité pour voir, & honorer les sainctes Reliques de quelque offrande, selon sa deuotion, où les plus imfirmes & debiles courroient le danger. On trouua expedient de choisir & designer vne place sur la montagne au de là de Sambre, pour y poser les Corps saincts, afin d'estre l'à honorez du peuple. Chacun rendit tesmoignage de sa feruente deuotion, par presens liberaux, riches, & magnifiques; en sorte qu'il seroit grandement difficile d'en faire le recit. En ce mesme lieu, & au mesme temps fut designée vne Eglise, & commencée à edifier desdites offrandes & contributions. Apres ce les sainctes Reliques furent rapportées au deça de la riuiere de Sambre, & le peuple comme auparauant; vint en si grande afluence, qu'il n'y auoit aucun lieu qui ne fut incapable d'vne telle multitude. Nostre Seigneur monstra que telle deuotion luy estoit aggreable; car le mesme iour, l'air s'estant couuert de nuage, la pluye suruint si abondante, qu'elle rendit la terre tres-fertile au grand contentement des affligez.

En ce lieu est auiourd'huy vne chapelle nouuellemẽt dediée à la vierge Marie.

D'vn Aueugle deuot à sainct Vrsmer, illuminé par ses merites au restablissement d'vne petite Eglise dediée à son nom.

CHAPITRE III.

Vellereille dite vulgairement Brayeuse.

IL y a vn village assez prés de Bonne-Esperãce, appellé Vellereille, où vne Eglise est bastie à l'hõneur de sainct Vrsmer; on tient que le bien-heureux Euesque allant ordinairement visiter le Roy qui tenoit sa Cour à Lestinnes (parce que ce lieu est voisin du passage) sa coustume estoit de s'y reposer. Et comme vn iour il y fut grandement trauaillé de la douleur des dents, il y enfoüit là vne qui luy estoit tombée. Vne Eglise autrefois rendoit ce lieu plus Sainct, & venerable; mais la negligence des habitans auoit souffert, que lors elle demeura toute ruinée, si bien que l'Autel seulement y restoit, & encor fort mal en ordre. Vn Aueugle donc faisant sa residence en cette place, pensa que son deuoir estoit d'enuironner cét Autel de quelques clayes d'osiers, pour y deffendre l'entrée aux chiens, & aux autres bestes, & estant conduit iusques au bois par vn enfant qui le precedoit, afin d'effectuer son dessein: voila qu'au

Vne dent de S. Vrsmer enfoüie à la Vellereille.

meſme temps, qu'il prit en ſes mains la premiere branche, pour la couper, les yeux luy furent miraculeuſement ouuerts en telle ſorte, qu'il voyoit claiment.

Extremement ſatisfaict de ce benefice, pour teſmoignage de ſa recognoiſſance, il commença de la releuer par ſes petis moyens, rendant grace à Dieu, qui faiſoit eſclater la ſplendeur de ſa gloire par l'interceſſion & merites de ſainct Vrſmer.

C'eſt à preſent vne Egliſe Paroiſſiale. Voyez noſtre chronique en l'an 1604.

D'vne femme aueugle illuminée au tombeau de Sainct Vrſmer.

Chapitre IIII.

Vne femme aueugle nourrie des aumoſnes de Fredeſende, femme du Comte Eſtienne, vint vn iour à l'Egliſe de ſainct Vrſmer, pour y faire priere. Or cõme elle cheminoit vers la montagne, où repoſoit le ſacré Corps, à vn deſtroit, qui eſt borné d'vn vieil cheſne, elle apperçeut du ſanctuaire de l'Egliſe, vne lumiere venant à elle par des petites fentes.

Ie n'ay ſceu deſcouurir qui eſtoit ce Comte Eſtienne.

Sur-ce, elle ſ'auance vers le tombeau de noſtre ſainct Pere, & voyla qu'incontinent le regard luy eſt entierement rendu. Ce qu'ayant eſté rap-

porté par Frere Gobert : les Religieux en furent grandement consolez, & rendirent graces solemnelles à Dieu.

Vne femme qui auoit la main retirée, fut guarie en touchant la croce de sainct Vrsmer.

CHAPITRE V.



Rere Robert sacristain de l'Eglise de sainct Vrsmer conseruoit vn baston recourbé, que nous appellons ordinairement croce, & par ce qu'il en faisoit estat, comme ayant autrefois appartenu à sainct Vrsmer ; il la fit enchasser en argent, & requit son Prelat d'y vouloir inserer quelque parcelle de son Corps, pour seruir à la deuotion du peuple. On luy accorda ce qu'il demandoit, & trouuant és cendres de son Corps, deux de ses dents ; on les enchassa en ce baston, qui fut transporté solemnellement de l'Eglise de sainct Pierre à celle de dessus le mont. Il arriua donc qu'vne certaine pauure vieille nourrie en partie du reuenu de l'Eglise, en partie de la charité des fidelles & de qui la main dextre estoit si retirée, qu'il sembloit que les ongles l'eussent percé d'outre en outre, se trouua dedans l'Eglise tandis qu'on y ap-

Deux dents de sainct Vrsmer inserez dans sa croce.

portoit cette croce de sainct Vrsmer, en vn Dimanche qui estoit le troisiesme de Caresme; & comme elle estoit assise en sa place accoustumée, elle fut saisie d'vn subit tremblement, & contre tout espoir, elle sentit les nerfs de ses doigts s'estendre, & sa main retourner au deuoir de sa fonction ordinaire. Elle pleine d'estonnement & de merueille, remplit l'Eglise de ses cris. Il y auoit pour lors vn grand peuple: Tous ensemble la suiuent; & d'vn commun accord rendent grace à Dieu. On rapporta ces nouuelles à l'Abbé Fulcuin, qui lors estoit en la grande Eglise; & les Religieux allans vnanimement pour en rendre grace à Dieu, en l'Eglise de S. Vrsmer, y trouuerent cette bonne matrone encore toute estonnée pour le miracle arriué en elle; mais saine neantmoins & pleinement deliurée de son infirmité.

Miracle diuulgué en presence du peuple.

D'vne femme demoniacle deliurée.

Chapitre VI.

Vne femme demoniacle fut entrainée à sainct Vrsmer par ses parens, plustost qu'on ne peust dire qu'elle y fust amenée: elle auoit les pieds, les mains, & le col chargez de liens, sa langue estoit seulement libre, de laquelle elle proferoit mille paroles deshonnestes, contre-

faisant quelquesfois vn chien abbayant, vn serpent siflant, vn toreau mugissant; comme si sa poictrine eust esté vn repaire de monstres & bestes farouches. L'afluence, & le cócours du peuple estoit plus grand que d'ordinaire, à raison qu'à ce iour on celebroit la feste solemnelle de sainct Pierre principal patron du Monastere. Mais cette demoniacle menoit bruit si estrange, qu'à peine en vn iour si deuot pouuoit-on entendre la Messe. La feste estant passée, le lendemain les Religieux, esmeus de compassion, allerent à l'Eglise de sainct Vrsmer, où ils prierent Dieu pour elle, & chanterent les Litanies, prosternez en terre. Ce fut Fulcuin mesme qui les recita. Apres que les noms de tous les Saincts eurét esté proferez; à l'endroit où il deuoit dire: *Per aduentum tuum, libera nos domine*; Tout éstonné du bruit, qu'elle faisoit il dit au lieu de ce: *Per natiuitatem tuam*. Alors elle (où plustost celuy qui la tourmentoit) l'en dementit, disant qu'il auoit chágé l'ordre. A la verité il en fut si effrayé, comme il dit depuis, qu'il n'estoit pas presque present à soy mesme; mais comme il eut repris courage, il poursuiuit les Litanies, estimant que cét esprit menteur auoit esté par le iugement de Dieu, contraint de dire la verité.

Fulcuin present à ce spectacle.

Le diable est contraint de dire la verité.

Pour cause seulement cogneuë à Dieu, autre chose n'en arriua ce iour, c'est pourquoy ses pa-

rens prindrent de la ſubiet de leur retour & ſe mirent en deuoir de la reconduire; mais eſtans arriuez ſur la Sambre au milieu du pont, l'vn d'entre eux tout plein de foy, & d'eſperance regarda l'Egliſe, & dit à ſainct Vrſmer en prianr! ô grand amy, & fauory de Dieu, n'aurez vous donc pas pitié & compaſſion de cette miſerable creature que l'ennemy de nature bourelle, & tourmente ſi inhumainement! Seroit-il poſſible que vous permetteriés que nous retournerions de chez vous, (magaſin de grace, & treſor de benediction) ſans auoir vne ſeule miette de voſtre conſolation, laquelle auec tant de peine, & trauaux nous recherchons arriuez de ſi loing? ces paroles eſtoient à peine prononcées, que la demoniacle tombant comme morte y demeura quelque eſpace de tẽps: peu apres elle reuint à ſoy, & conſidera, ce qui ſe paſſoit en ſon endroict: On luy bailla à boire, & à manger; & en fin toute guarie, elle meſme publioit au monde la grandeur de ce miracle.

Fruict de la perſeuerance en oraiſon.

D'vn homme pareillement demoniacle, qui fut guary par les merites de sainct Vrsmer.

CHAPITRE VII.

Les Chanoines de sainct Vrsmer exorcisent auec fruict.

VN autre demoniacle, ayant esté porté en la mesme Eglise, & les Chanoines du lieu le voulans exorciser, en obseruãs la forme & maniere ordinaire de l'Eglise; se seruirent d'eau benite, & des exorcismes accoustumez. Mais pendant qu'on l'exorcisoit, il fut rauy, & enleué si haut en l'air qu'à grand peine le pouuoit-on tenir par la plante des pieds. On ne cessa pourtant de poursuiure, & talonner l'ennemy, le pressant d'abandonner son siege, & laisser cette image de Dieu en sa pristine liberté, le conjurant par les merites de sainct Vrsmer; si bien que Satan ne pouuant souffrir dauantage la pronontiation de noms diuins, & tres-augustes, fut constraint de chercher autre prison, & conciergerie.

D'vn homme qui auoit tout le corps retiré rendu sain, & droict.

CHAPITRE VIII.

VN Cordonnier nommé Athon, seruiteur de Godescalc, frere de l'Abbé Fulcuin, qui estoit

ſtoit garçon cognu de tous dés ſon enfance ayant touſiours eu les mébres ſi retirez, qu'il ne pouuoit marcher ſans aſſiſtance de petites ſellettes, dont vſent ceux qui ſont affligez de ſemblable maladie. Il vint vn iour à ſainct Vrſmer, pour luy preſenter en offrande deux chandelles de cire, priant le Sacriſtain, qu'il luy permit d'y demeurer la nuict.

Sa priere luy fut accordée, & au poinct du iour, comme il eſtoit en deuotion, attendant le ſecours, & les oraiſons meritoires du bien-heureux Confeſſeur; par la puiſſance de Dieu ſes jambes ſ'eſtédirent, & ſes talons ſe deracherent de ſes cuiſſes non ſans grande douleur du patient, iuſque à ce qu'entierement dreſſé, il ſe tint ſur ſes pieds, en preſencede tout le monde au grand eſtonnemét d'vn chacun: Mais à cauſe de la douleur & faute d'accouſtumance, il ne peut ſi toſt marcher. Or ſon contentement fut ſi exceſſif, qu'il en fut iningrat notablemét, car il ſe retira de l'Egliſe ſans dire mot à perſonne, & meſmes ſans remercier Dieu: & du depuis, eſtant entierement guary, il ſe rendit complice de la reuolte que le Comte Regnier, dit le Lóg-col eut cótre l'Empereur Otho, & ſe fit partiſant de celuy qui depuis peu de iours auoit outragé ſainct Vrſmer, en violát ſon Egliſe, & prophanát ſó Sepulchre, dás laquelle le Cauallier Oduin ſ'eſtoit mis en franchiſe, fuyant l'o-

Guariſon fort admirable.

Ingratitude infame.

Voyez la cronique de Haynau, l'an 959.

rage de sa cholere; si bien que par vne telle ingratitude cét impie se monstra semblable au Paralitique, que nostre Seigneur auoit reguary á la Piscine, auquel il dit. *Ecce iam sanus factus es: Iam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* Qui neantmoins se ligua par apres auec les Scribes & Pharisiens, ennemis iurez de son Sauueur: & ce fut luy (selon le dire d'aucuns) qui donna si cruellement le soufflet á nostre Redempteur en sa Passion, aussi nostre ingrat par sa mescognoissante lacheté alla tousiours de mal en pis, & en fin fut recompensé d'vne mort malheureuse.

Ioan. 5.

Lors qu'on bastissoit son Eglise, vn certain refusant d'y porter des pierres perdit toutes ses forces.

Chapitre VIIII.

AV village de Villers, estoit vn fermier qui se mocquoit, & railloit de ceux qui portoient des pierres pour le bastiment de l'Eglise, dont nous auons parlé, qui est outre la Sambre, & refusoit de s'y employer, comme les autres. En vengeance dequoy tous ses membres furent affligez d'vne tres-grande debilité & foiblesse, mais aprés qu'il eut recognu sa faute, il fit tant de deuotion qu'il fut guary sur le champ, & par son

Herigrius Abbas Lobiensis in Epist. ad Hugonem.

exemple & inſtruction, il incita les autres de tout ſon pouuoir à mieux faire, les encourageant à contribuer de leurs moyens, pour la perfection d'vne œuure tant ſacrée, & Religieuſe.

D'vn pont qui cheut en l'eau, à cauſe de la trop grande preſſe du peuple paſſant deſſus, & du miracle qui enſuiuit.

CHAPITRE X.



E premier iour du mois d'Aouſt, grandement celebre à Lobbes, à cauſe des liens de S. Pierre, la Sambre ſ'eſtant enfflée plus que ſon ordinaire, & le peuple pour la ſolénité, eſtant arriué à grãde foules: Il aduint comme la Meſſe ſe commençoit, que ceux d'outre la Sambre vindrent en ſi grand nombre ſur le pont, qu'il en fondit ſous le faix, & pluſieurs furent iettez en bas, & precipitez dãs la riuiere. Sur cela on ſ'eſcrie: tout le monde eſt en peine: ceux qui ſont en l'Egliſe viennent dehors, & ſe mettent en deuoir de rechercher les corps de ceux qu'ils pẽſoiẽt eſtre deſia noyez (mais choſe admirable,) toute la trouppe de ces pauures gẽs, ſ'en vindrent au deuãt d'eux, auec alaigreſſe & reſiouïſance: & ſans aucune leſion. Vn autre en dira ce qu'il luy plaira, quãt

S. Pierre patron principal de l'Abbaye de Lobbes.

Ce pont fut rebaſty de pierre par les manans de Lobbes, l'an 1529.

à nous nous attribuons cét accident à grand miracle, & nous le rapportons à Dieu qui prend plaisir d'ainsi honorer ses Saincts, & qui soulage par sa misericorde en toutes sortes de dangers, ceux qui esperent en luy.

D'vn Comte qui voulut aller auec son cheual sur la montagne, où reposent les Saincts, & ne peut.

Chapitre XI.

GIlbert l'vn des enfans du Comte Robert, accompagnant la Comtesse Mathilde, vint loger chez le Prelat de Lobbes, lequel bien que recueilly, honestement logé & traicté selon les cómoditez du Monastere, & la necessité du temps & de la saison (car il estoit arriué à l'impourueu) ne laissa pas pourtant de se pleindre & murmurer des Moynes, comme des gens auares, & inciuils: Mais cóme le matin, il voulut aller sur la montagne à cheual, pour faire ses prieres, & montoit les degrez, pour arriuer au Monastere superieur; son cheual tombe sous luy, & ne peut iamais se releuer, quoy qu'on luy donnasse de l'espron. On croyoit que ce fut maladie; mais quelque peine qu'on y apportasse, le cheual demeura immobi-

le. Le voüé de Thuin, nommé Boson, & ses autres compagnons & amys, luy persuaderent que s'il sentoit sa conscience chargée de quelque peché, il fist vœu à Dieu, & à son Eglise, de se confesser, & satisfaire à la premiere occasion: ce qu'il fit; & descendant trouua son cheual dispos; neantmoins il ne s'en peut seruir iusques à ce qu'il fut en bas de la montagne.

D'vne clarté qui apparut dans vne Eglise, consacrée à son nom.

CHAPITRE XII.

LA bonté diuine, faict paroistre choses admirables non seulement au lieu où reposent les sacrées Reliques de nostre Bienheureux Pere; mais en beaucoup d'autres dediez à son honneur. Au Chasteau de Thuin, qui est à nostre voisinage, il y a vne petite Eglise consacrée en sa memoire, dans laquelle par vn iour du Ieudy Sainct, comme on y chantoit les Matines (selon que tesmoigna le voüé de Lobbes, nommé Boson, lors y present) & que suiuant la coustume de l'office, toutes les lampes, & chandelles furent esteinctes, & que chacun faisant prieres, & oraisons s'estoit prosterné en terre, l'on apperceut

Les RR. Peres Capucins, ont edifié leur Conuẽt en ce lieu, l'an 1613. & trouué les fondemens de cette petite Eglise, ou est maintenant bastye la Chapelle de nostre Dame.

trois estincelles ou flamesches distiller du sommet du sanctuaire iusques au paué d'iceluy, & sembloit à quelques-vns de la cópagnie, qu'elles brusloient l'Eglise, & à d'autres, que seulement elle en fust grandement esclairée. Et comme tous ceux qui estoient presens, voyoient ce miracle: si est-il que particulierement on remarqua, que ces trois flammes se darderent proche & comme sur la teste d'vne noble Dame nómée Thyetberghe, qui lors tenoit son esprit bandé en prieres & feruentes oraisons. Nostre entendement est trop foible pour sonder les secrets cachez dans cette mysterieuse representation, il est pourtant bien asseuré que rien ne se faict sans cause en la terre.

... 5. n. 6.

Nihil in terra sine causa fit. Les Catholiques sçauent que le nombre de trois est tenu pour sacré: aussi que Dieu est vn feu, non comme fabuleusement ont phantastiqué les Poëtes, mais veritablement selon que l'Apostre S. Paul, & les sacrés Cayers nous l'ont declaré; *Deus noster ignis consumens est*, Nostre Dieu est vn feu consumant. Les Orthodoxes, cognoissent encore que le Sainct Esprit, vray Dieu est descendu en forme de langue de feu sur le sacré College des Apostres, au iour de la Pétecoste. Nous auons opinion que la tres-saincte & auguste Trinité, a voulu demonstrer par ces trois estincelles la deuotion de cette bonne per-

au 4. Deuter 4. n. 24. aux Heb. 12. n. 29.

Act. 2. n. 3.

ſonne touchée du feu de ſon amour diuin, monſtrant à l'exterieur, comme la charité eſchauffoit, & illuminoit interieurement les puiſſances de ſon ame, ou bié (ce quil ſemblera plus à propos) Dieu diſpoſa ainſi cette lumiere, & clarté, pour manifeſter la ſplendeur & l'eſclat de la gloire de noſtre admirable Patron, ſi prompt pour entendre à nos neceſſitez, & apoſtiller nos requeſtes.

D'vn Preſtre guary, qui eſtoit ſi fort affligé de paraliſie, qu'il ne pouuoit parler.

Chapitre XIII.

VN Preſtre nommé Ogier, eſtoit ſi eſtrangement trauaillé de la paraliſie, que ſa teſte ne tenoit fermemét au col. Tous les mouuemens de ſes mébres ceſſoiét : l'eſprit ſeul luy reſtoit; mais ſi affoibly, qu'il ne ſçauoit parler. Ayát ſouffert cette grande debilité, & maladie, l'eſpace d'vn an, il en fut reduict à telle extremité qu'il fut neceſſaire de trouuer quelque charitable compagnon pour luy chercher à viure par les aumoſnes des gés de bié. Le lieu de ſa reſidéce eſtoit au village de Floyon, d'où S. Vrſmer, print ſa naiſſance. *Ce lieu ſe dit preſentement Fontenelle.* Vne petite Egliſe baſtie de bois rédoit ce lieu plus

auguste, & venerable, à raison que par tradition tirée des anciens, on tient pour certain, & asseuré, qu'elle auoit esté bastie des mains propres du mesme Sainct, & par luy dediée sur son heritage paternel. Vn iour entre-autres, comme quelques marchás auec leur chariots, passoient par là, pour aller à la foire de la ville de S. Quintin, en Vermandoys; le pauure homme demanda bien humblement au mieux qu'il peut, qu'on le mit sur l'vn des chariots, pour estre conduict à la susdite Eglise: & ce deuoir de charité ne luy fut refusé. On le mena donc iusques à ce sainct lieu, où estát arriué, il y passa la nuict en prieres, & deuotes oraisons. A l'aube du iour, se cófiant à la misericorde de Dieu, & à l'intercession de sainct Vrsmer, il voulut essayer, & esprouuer, si par aduenture il pourroit, sans estre aydé, se leuer vn petit, & tenir assis sur sa couche: son desir fut accóply. Et tout estóné d'vn changement si soudain il baigna son cœur en larmes de joye, & peu à peu ses membres à demy morts, reprenans force, & vigueur, il se dressa, & chemina, rendant grace à Dieu, & à son medecin spirituel S. Vrsmer. Du depuis le bon Prestre fut si recognoissant d'vn si grand benefice receu, qu'il ne voulut bouger de là, pour auoir le loisir de remercier son Medecin spirituel. Au demeurant il fut entierement remis en santé; seulement la teste demeura

S Vrsmer a dedié vne chapelle sur son heritage patrimonial.

demeura quelque peu tortuë ; & nous estimons qu'il est ainsi arriué par vn traict de la prouidence diuine, pour luy continuer la memoire d'vn benefice de telle importance, faisant paroistre à tout le monde la grandeur du merite, & credit de nostre sainct Patron en la presence de Dieu.

Du mesme Prestre, qui celebrant la Messe trouua miraculeusement du vin dans son Calice.

Chapitre XIV.

CE mesme Prestre a raconté qu'vn iour, en recognoissance de sa santé recouuerte, s'estant disposé de celebrer & chanter la saincte Messe en la susdite Chappelle, comme il fut paruenu au de là de l'Euangile, venant pour verser du vin dans le Calice, il le trouua si fort engelé, qu'il n'en sceut tirer vne seule goutte. Il donna donc la burette au Clerc qui le seruoit, pour desgeler le vin; & continua cependant l'Office ; mais comme ce ministre tardoit trop , le Prestre regardant en fin sur son Calice, le trouua miraculeusement remply de vin, si abondant, qu'il estoit pour s'espandre facilement. Cette faueur diuine esleua les aisles de sa deuotion, le faisant entonner

humblement la grandeur de la gloire de Dieu, s'esclatant aux merites de sainct Vrsmer.

D'vne femme qui auoit les membres retirez guarye en priant & offrant sa chandelle.

CHAPITRE XV.

Florines distantes de Lobbes enuiron trois lieuës

BErmeries est vn village prés de Florines, appartenant au Monastere de Lobbes, où demeuroit vne pauure mendiante, destituée de tous biens temporels, laquelle par longue maladie auoit tous les nerfs de ses reins, cuisses, & jambes retirez de telle sorte, qu'elle ne pouuoit aucunement regarder le ciel. Si quelquefois elle desiroit cheminer, necessité commandoit de luy joindre vne petite sellette à son ventre, au moyen de laquelle (bien que lentement assistée des voyagers) elle arriua à l'Eglise de sainct Vrsmer, & sainct Ermin, pour y faire ses oraisons, choisissant vne maison toute voisine, afin que iournellemét elle peusse visiter auec deuotion le lieu sainct, pour recouurer la santé. Or Dieu par les merites des SS. ne differa long temps le remede à ses douleurs: car le Dimanche, que l'on dit de la Sexagesime, se sentant affligée par dessus l'ordinaire sou-

dainement elle se leua toute droicte & saine, presentant vne chandelle pour la faire brusler, deuant les Reliques des SS. Tous ceux qui eurent le bon-heur de voir ce spectacle merueilleux, d'vn commun accord, rendirent grace, & benediction à Dieu du bien qu'il leur faisoit par l'entremise de ses SS. On chanta solemnellement ; Le *Te Deum laudamus*. La bonne femme par son comportemét rendoit à vn chacun tesmoignage de sa conualescence. Aprés qu'elle fut par quelques iours nourrie du Monastere, elle retourna pleine de santé en son quartier.

Vne femme auec son enfant tombe dans le puis de derriere l'autel sans estre blessée.

CHAPITRE XVI.

L'Eglise Parroissiale de Lobbes, est celle où reposent les Sacrez Corps de S. Vrsmer, & sainct Ermin. Il arriua en vn iour solemnel de Pasques (lors que tout le peuple y estoit assemblé pour receuoir la tres-auguste Eucharistie) que certaine femme portant en ses bras vne jeune fillette, desireuse de la faire participer à ce sacré festin, par la tres-grande foule du peuple fut poussée dans le puits, profond de vingts pieds,

Ce puits est encore presentement en la basse chapelle où S. Vrsmer fut Ensevely.

creusé entre les deux autels; & ny eut personne qui s'apperceut de sa cheute.

La Messe estant acheuée : chacun se retira chez soy, & ceux de sa famille estonnez de son retardement, en firent vne recerche bien soigneuse, sans en auoir aucune nouuelle. Finallement la curiosité humaine emporta l'vn de ceux qui la cherchoiét à regarder dans ce puits, & à haute voix luy cria; laquelle soudainement respondit. On l'enleua de hors au moyen de quelques cordes : & interogée ce qu'elle auoit enduré, elle asseura n'auoir iamais esté en plus grande tranquillité, ny mesme auoir senty la frescheur de l'eau aux plantes de ses pieds; mais au contraire luy sembloit qu'elle eut esté assise sur vn tres-ferme rocher. La grandeur de ce miracle incontinent fut espanduë de tous costez & la gloire de Dieu, & veneration des SS. en furent augmentées.

Iean de Beaumont, ayant vollé l'Abbaye de Lobbes, mourut miserablement possedé du diable.

Chapitre XVII.

La ville de Beaumont, distante de Lobbes, plus de deux lieuës.

NOus dirons icy ce que les anciens ont rapporté de Iean Chastellain de Beaumont, pour seruir d'exéple à ceux qui voudroient imiter ses pernicieuses actions. Celui-cy exerçant

ſa cruauté par tout, entra en Lobbes par force, auec ſes complices, & y amaſſa vn gros butin. Se haſtant de retourner chez ſoy, & n'eſtãt pas encor eſloigné de demye lieuë de là, il ſe retourna vers ceux qu'il auoit ainſi effrõtemẽt butiné & apperceut ſur la Tour de l'Egliſe d'enhaut vn venerable Vieillard aſſis, qui tenoit vn baſton en main, duquel il le vint frapper vn coup bien ſerré. Esbrãlé de cette viſion, il redouble ſa carriere, preſſé d'vne vengeance diuine. Quelques Religieux de l'Abbaye le ſuiuirent, ſi d'aduenture ils ne ſçauroient recouurer par droict, & raiſon, ou prieres, ce qu'il auoit rauy; mais ils retournerent fruſtrez de leur attente; car il perſiſta opiniaſtre, iurant qu'il ne leur rẽdroit la maille, & d'vn cœur endurcy, & reprouué monſtra bien auoir perdu tout le reſpect à Dieu & à ſes ſeruiteurs. Ainſi n'ayant aucune apparence de recouurer la perte; les Religieux ſe mirent en deuoir de prier, implorans le ſecours de leurs ſaincts Patrons, auec autant de ſubmiſſion que la neceſſité preſente le requeroit: car ils preuoyoient bien ſi Dieu n'euſt puny cette tyrannie & iniuſtice, que leur Monaſtere, & le lieu ſacré fuſſent tõbez en grand meſpris; mais iamais Dieu ne fait la ſourde oreille aux demandes, & requeſtes des ſiens. Le troiſieſme iour ſuiuant cette volerie, le deteſtable larron ſubitement deuint

Cecy arriua l'an 950.

Horrible punition du voleur.

enragé, & celuy qui n'auoit eu compassion des miseres d'autruy, fut tres-cruel contre soy-mesme, deschirant ses membres par ses propres dents, & ainsi seruant de bourreau à la Iustice diuine, borna ses iours d'vne mort tres-horrible. Cette perte ne causa pas tristesse trop excessiue aux Religieux, veu que telle punitió leur deuoit seruir de caution & garant contre semblables attentats & pilleries.

D'vn demoniacle deliuré.

Chapitre XVIII.

Voyez les lettres de Pepin, en nostre chronique l'an 797.

Lestines, distante de Binch, enuiron d'vne lieuë appartient au Roy.

LEstines est vn village au pays de Haynau, où jadis estoit le Palais royal, lors que la paix & la justice regnoient en terre; à present, comme il est partagé & diuisé à plusieurs, le lustre & la splendeur de sa dignité ancienne est toute ternie, & flestrie. De ce lieu donc vn demoniacle fut amené par ses parens, ou (pour le dire proprement) entrainé & lié sur vn chariot, à l'Eglise de sainct Vrsmer. Il estoit si estrangement tourmenté de l'ennemy, que difficilement on le pouuoit tenir lié, il brisoit comme de la paille des grosses cordes, & chaines nouuellement forgées.

Bref sa violence estoit si grande: que s'il luy fut venu en la fantasie, il eut renuersé vn chesne pro-

fondement enraciné. Sa mine furieuse faisoit assés cognoistre à ceux qui le regardoient la malice, & felonnie de celuy qui le possedoit. Enchainé de la sorte, il fut attaché à vne eschelle au milieu du Monastere, & ne cessa pourtant de s'agiter deçà, & delà, se roulãt sans cesse. Personne n'osoit s'approcher de luy, par ce qu'il declaroit les secrets des cõsciences, & publioit les pechez secrets d'vn chacun. Il dit à vn ieune homme : ha, ha! compagnon n'as-tu pas memoire de ce que puis peu de iours tu as perpetré? i'estois assis, ce dit-il, sur vn pau, lors que tu auois franchy la haye, ayant curieusement accommodé tes gens, courant au grand gallop, & comme vn poulain indompté & sans bride vers la maison de la paillarde, & femme desbauchée que tu cognois. Le pauure miserable rougit de honte, pour cette vilaine reproche, & se tenant conuaincu par le tesmoignage, & accusation de sa propre conscience, il chercha le remede, & l'antidote contre cette morsure venimeuse, & s'en va au bain salutaire de la saincte penitence pour lauer toutes ses iniquitez. Apres qu'il eut acheué cette œuure, retournant d'arrier son Curé, du quel il auoit receu l'absolution sacramentelle; il demanda à ce demoniacle, s'il recognoissoit encor en luy aucunes des choses du passé. Celuy-là d'vne face furieuse, auec les yeux flamboyans repliqua : Tu

Le diable reproche son peché au miserable.

D'vn Chanoine guary de la douleur des dents.

CHAPITRE XIX.

VN Chanoine de la Ville de Soignies, nommé Boson, estoit grandement tourmenté de la douleur de ses dents : vn iour entreautres passa par chez luy vn estranger lors que ce mal l'incommodoit plus que d'ordinaire, lequel ayant compassion de son hoste, luy proposa le moyen de recouurer la santé, suiuant son aduis, & conseil. Le pauure homme qui ne cerchoit rien d'auantage, que l'allegement de sa peine, promit incontinent d'accomplir (tant qu'il seroit en sa puissance) tout ce qu'il luy mettroit en auant : lors ce passant luy dit, que sainct Vrsmer estoit vn Medecin Spirituel, qui tres-promptement donnoit le remede à ce mal tres-cruel, & que si en son honneur il faisoit vœu, ou promettoit de chanter la saincte Messe tous les iours : qu'aussitost il se trouueroit affranchy de cette affliction douloureuse : Et pour faciliter la croyance de son dire, il se print à luy raconter que sainct Vrsmer auoit souffert long temps le semblable mal, à raison dequoy il à compassion de ceux qui en sont affligez, quand ils le requierent auec feruentes

La ville de Soignies honorée des Reliques de S. Vincent, & du chapitre de ses Chanoines, distante de quatre lieuës de Binch.

S. Vrsmer a souffert neuf ans & dix sepmaines la douleur des dents.

prieres,& deuotion. Le Prestre serieusement examinant ces discours dit : Qu'il ne luy seroit possible,en tout,& par tout, de se conformer á son aduis,& conseil,non que la deuotion luy manquast; mais que la fragilité humaine ne luy permettoit de s'approcher tous les iours de ces sacrez mysteres. Neantmoins il promit qu'il ne passeroit vn iour sans se resouuenir du Sainct, & en reclamer le suffrage. Aussi tost qu'il eut fait ce vœu, voila que la santé luy est renduë. Pour ne luy laisser eschapper la promesse de sa memoire chasque mois,au lieu, où il sentoit particulierement le mal, s'esleuoit quelque forme de cicatrice, sans que neantmoins il en receut aucune douleur, & du depuis n'en fut il iamais incommodé.

Les Reliques des Saincts ayants esté portées en Procession, les blez preseruez des mulots.

Chapitre XX.

Mousson est vne ville de Lorraine, fameuse pour son Vniuersité.

VN Religieux du Monastere de Lobbes, natif du terroir de Mousson, pour l'affection qu'il portoit á ses citoyés & á sa patrie, supplia Damp Hugues son R. Prelat, afin d'obtenir quelques petites parcelles des despoüilles & Reliques de sainct Vrsmer, & de sainct Ermin : Sa re-

queſte fut interinée & ſecondée d'apoſtille fauorable. Il tranſporta donc ce threſor ſacré au Curé de ſa Parroiſſe, pour en icelle les conſeruer; & porta auec ſoy l'hiſtoire de la vie de ces Saincts. Or en cette ſaiſon par tout le territoire, & aux enuirons tres-grande quantité de mulots rongeoit & mangeoit toutes les racines des blez & grains aux champs, ce qui cauſoit vn dommage & intereſt tres notable & prejudiciable aux habitãs de ce lieu; de ſorte que pour remedier au mal; par aduis & commun conſeil, ils delibererent de porter en deuë reuerence & deuotion proceſſionnellement ces ſacrées Reliques, pour eſſayer ſi Dieu, par les merites des bien-heureux Confeſſeurs, n'auroit compaſſion de leurs intereſts, les regardant d'vn œil de ſa miſericorde. Ce conſeil ſalutaire fut mis en practique: ils porterent donc les ſainctes Reliques en proceſſion. Peu de iours apres, toutes les campagnes furent libres & deſchargées de cette corruption. Ce ſeroit peu ſi nos Saincts Tutelaires ſeulement operoient des miracles en leur voiſinage, ils en font encore aux prouinces plus eſloignées, combien que les nouuelles n'en paruiennent pas iuſques à nous.

Les larrons qui auoient desrobé le thresor de l'Eglise, sont apprehendez.

Chapitre XXI.

QVelque temps aprés, du viuant du susdict Abbé Hugues, l'an mille cent quarante quatre, Dieu affligea de famine tout cette prouince; car la disette des choses necessaires pour viure, fut si grande; que plusieurs prindrent de là suject de s'abandonner aux larcins, & pilleries, & ainsi d'vne malicieuse & insuportable auarice, viuoient pratiquant cét infame mestier, & rauissant le bien d'autruy. Trois garçons débauchez bien practiqués & vnis ensembles arriuerent à Lobbes durant le Caresme, & souz pretexte de pieté, se mirent à frequenter si bien tous les iours l'Eglise de sainct Vrsmer, qu'on les eut iugé des petis SS. voyez où la malice & l'impudéce porte ces garnemés, qui n'ót ny crainte de Dieu ny respect aucun des lieux sacrés. Le iour de Pasque tres-solemnel, pour la Resurrectió de nostre Seigneur Iesus-Christ, aprés la Messe Parroissiale, ils se retirerent à l'hostelerie, & celebrerent la bonne feste: non point en sincerité, & verité (ainsi que l'Apostre sainct Paul la recommáde) mais en gourmandise,

& yurongnerie. Aprés auoir conferé ensemble de leur meschanceté, & damnable entreprise: ils se cacherent dans la forest voisine, attendans l'heure & le temps fauorable pour executer leur sacrilege; la nuict faisoit à leur auantage: partant ils sortirent de leur embusche, & arriuans à l'Eglise, ils y entrerent par vne fenestre assez basse: ô attentat & effronterie abominable! d'vn premier abord ils enleuerent la table du principal Autel, qui estoit toute d'argent, & plusieurs paremens precieux, desquels ils estoit richement orné; & cóme la fortune sembloit les fauoriser: l'auarice les esguillonna, & poussa à si grande audace, & outrecuidance, qu'ils attenterent mesme sur les ornemens, & riches couuertures d'argent des Corps Sacrez. Or comme ils y commençoyent à besongner: voila qu'vn grand bruit se faict en l'Eglise, & toutes les cloches sonnerent, sans que personne y eust touché: ce qu'autresfois est encore miraculeusement arriué. Ces detestables sacrileges donc par cét horrible tintamarre saisis de crainte & de frayeur, penserent tous trois en mourir subitement. Les commis neantmoins à la garde, de la Tresorie, s'estás endormys profondemét n'entendirent rien de tout cela. Dieu le permettant ainsi pour demonstrer par aprés plus euidemment la gloire des SS. cependant ces athees chargez de

l'Eglise de Lobbes, toute voisine des forests.

Les cloches sonnent seules.

La ville des Mons distante cinq lieux de Lobbes.

de butin sortent & prennent la route vers la villẽ de Mons, & la nuict se passant se trouuerent priuez de lumiere; de sorte qu'ils furent constraints de marcher à tastons tout le long du chemin, & n'arriuerent à Mons, qu'auec tres-grande difficulté. Ils logerent donc chez vn changeur nommé Vvaltere; & durant le souper, aprés quelques secrets propos tenus par ensemble, l'vn d'iceux appella l'hoste luy disant: Si tu veux t'appoincter & accommoder auec nous: nous te donnerons vn guain inestimable; car nous auons quantité d'or & d'argent, selon que le trebuchet en fera foy; & te liurerons vne liure en masse, pour demy-liure d'argent monnoyé. O langue tres-malheureuse & digne d'estre jettée aux chiens, pareille à celle du desloyal & traistre Iudas, qui vẽdit Nostre Seigneur Iesus-Christ pour trente deniers, & qui par son auarice fit perte, & neufrage de son ame, & du prix d'icelle! Le changeur voyant la verité de ce qu'ils proposoyent, recogneut fort aisémẽt par l'ouurage & besongne de ces pieces, qu'ils estoient sacrileges. Et comme il estoit homme droict, & craignant Dieu, il leur dit: Mes amis il est trop tard pour traicter de cette affaire & marchãdise: demain d'vn bon matin, nous aduiserons par ensemble, pour en vser ainsi que la raison requerera. Le changeur sur ses discours se retira

Le changeur est homme iuste.

chez soy pour reposer & les bós marchans pareillement. Quant ce vint à la minuict, dans la chambre où dormoient ces impies on entendit des voix brutales & confuses, comme des toreaux mugissans, des cheuaux hennissans, & autres de diuers tons discordans. Ceux de la maison en furent estrangement troublez, & tourmentez; mais à mesure que les tenebres decroissoient, aussi la terreur diminuoit. Le changeur d'vn grand matin, va trouuer le Magistrat de la ville & luy recite au long tout ce qui s'estoit passé la nuict precedente en sa maison. Ce que bien entendu, & consideré: les Sergeans furent commandez de trousser & prendre les mal-faicteurs, & les emprisonner tres-estroitement par le commandemét mesme & ordonnance de Monseigneur Herman Comte de Haynau. Or les nouuelles de cét emprisonnement arriuant aussi tost iusques à ceux de Lobbes, qui n'esperoient de recouurer iamais leur perte, leur causa vne grande ioye & estonnement: & sur ce ils enuoyerent leurs deputez vers le Seigneur Comte, afin de r'auoir par son authorité les pieces emblées, & que ces criminels leurs fussent remis en main, pour en ordonner ce que de raison. La requeste fut trouuée equitable, dót les ambassadeurs retournerent à Lobbes fort satisfaicts: & comme ils arriuerent? les Colleges des

Estrange frayeur.

Herman Comte de Haynau.

Les sacrileges remis és mains de ceux de Lobbes.

Religieux, & des Chanoines vindrent au deuant d'eux, auec applaudiſſement & ſignification de ioye chantans: *Le Te Deum laudamus*: Ainſi l'Egliſe recouura vne bonne partie de ſa perte, & puis ces impies, & abominables ſacrileges receurent la recompenſe condigne à leurs demerites.

Quelques bouuiers auec leurs bœufs & charettes chargées de vin tomberent en la Sambre, & furent conſeruez.

Chapitre XXII.

Herclen iadis à preſent S. Ermin.

ERly, eſt vn village au territoire de Laon en Laonois, appartenant cy-deuant à ſainct Ermin, qui depuis le donna à l'Egliſe de Lobbes, lors qu'il ſucceda à l'Eueſché, & gouuernemẽt du Monaſtere apres ſainct Vrſmer. Il donna pareillement deux autres villages, à ſçauoir Godelencourt & Outre, auec quantité de vignobles bien fertiles, dont le vin ſe menoit à Lobbes, pour l'entretien des Religieux, combien que la deſpence du chemin fut de grands fraix à raiſon de la diſtance, qui eſt d'enuiron 22. lieuës.

Henry V. qui treſpaſſa l'an 1196. le 28 de Septembre.

L'an que l'Empereur Henry treſpaſſa, les vendenges furent fort maigres; dont on ne peut tirer de ce lieu que ſix queuës de vin, mais encore difficilement, à raiſon des pluyes continuelles qui

auoient

auoient rompu & gaſté les chemins. Les chartiers arriuans à Lobbes trouuerent la riuiere de Sambre enflée ſi haute, que iamais on ne l'auoit veuë plus grande: Les premiers paſſerent le pont ſans aucune apprehenſion; car il monſtroit d'eſtre, ſelon l'apparence, encore ſolide; jaçoit que les pilotis en fuſſent pourris: mais la quatrieſme charette arriuant au milieu de ce pont, où l'eau eſtoit haute de plus d'vne pique: il creua ſous le faix, & fõdit en la riuiere autãt que les bœufs, & charettes occupoient de ſa longueur. Ceux qui eſtoient au bord du riuage, voyans cét accident, crierent à haute voix requerans ſainct Vrſmer, de les vouloir aider en ce grand danger, & tout à l'inſtant, la charette & les tonneaux s'arreſterent pendans à vne planche de ce pont, qui ne tenoit preſque à rien. Les bœufs attelez nageoient ſur l'eau, & les bouuiers ſe tenoient à leurs cornes. Choſe admirable! en telle ruine, les hõmes, les bœufs & le vin furẽt conſeruez ſans dõmage. Perſonne pour lors n'a reputé ou remis cette deliurance à la puiſſance de Dieu, ou aux merites du Sainct; ains pluſtoſt à la fortune, ou aduenture. Dieu pourtant n'a voulu permettre qu'vn ſi grand miracle demeuraſt enſeuely; car la nuict ſuiuante, apres le cas ainſi arriué, le venerable VVazo Abbé du Monaſtere de S. VVallery au territoire de Vimeux,

Monaſtere de S. VValle-ry en France de l'ordre de S. Benoiſt.

personage fameux & renómé pour ses rares & excellentes vertus, s'estát arresté à prier Dieu, apres les Matines & recueilly en meditatió, se mit sur la fin à reciter les Litanies des Saincts; & comme il chãtoit les noms des bien-heureux Pótifes & Cófesseurs: se rememora de sainct Vrsmer, pensant à son Eglise de Lobbes, où souuentesfois il auoit celebré la Messe. Cette contemplation le fit resoudre en larmes de joye & deuotion, & luy sembla de se voir en la presence du Sainct. Sur ce poinct vn leger sommeil le surprit; lors S. Vrsmer, qui s'estoit rendu attentif aux prieres de son deuot, s'apparut à luy, disant: *Age quod agis, operare quod operaris.* Fais ce que tu fais, besongnes ce que tu besongnes: le temps employé à l'oraison, n'est pas perdu: car par icelle, on obtient que les SS. se constituent intercesseurs vers la diuine majesté, pour détoutner les perils & dangers de ceux qui les requerent & prient humblement. Quant est de moy i'ay accoustumé d'ainsi deffédre & garder les miens, me rendant prest pour les secourir en leurs angoisses & tribulations, & n'ay pas soin particulier d'eux seulement; mais encore de tout ce qui leur appartient. Pour vous asseurer de cette verité: quand vous viendrez à Lobbes, l'experience vous fera sage du secours, que tout maintenant ie leur ay dóné. Apres que ce discours aggreable fut ache-

S. Vrsmer apparoist au venerable VVaso.

ué: le S. disparut, & le digne Prelat s'esueilla, lequel poursuiuit ses Litanies & passa le reste de la nuict admirant cette vision ; & n'en osa sonner mot á personne, craingnant que cela ne fust reputé imaginaire, & phantastique. En cette saison le Prelat auoit accoustumé d'aller annuellement faire la visite des biens & terres de pardeçà, appartenans à son Monastere de sainct Vallery, & estant en chemin il luy prit enuie de passer par Lobbes tout à dessein pour la deuotion qu'il auoit au Sainct ; où il fut receu officieusement, & condignement à ses merites. Or apres beaucoup de belles conferences & deuises que l'Abbé tint auec luy, il r'apporta & mit sur le tapis sa vision, & n'eut pas si tost entamé la matiere, qu'on reprit la parole, & luy declara-on le miracle cy-dessus mentionné, qu'on estimoit neantmoins estre arriué par fortune & casuellement : on luy monstra aussi le pont nouuellement rebasty, & pour le cófirmer dauantage en sa croyance, on luy donna encor à boire du mesme vin qui auoit esté conserué : de façon qu'il fut tout euident & notoire, que ce miracle estoit aduenu par les merites de sainct Vrsmer.

L'Abbé VVazo vint à Lobbes. S. Vallery à 4 lieuës d'Abbeuille c'est vn port de mer.

Le miracle se descouure.

D'vn volleur appellé Giuard, qui desrobba les bœufs des Religieux de Lobbes, & de ce qui en arriua.

Chapitre XXIII.

Miracle arriué l'an 1074.

LOng temps apres quelques Religieux, par le cōmandemēt de Damp Adelard Abbé estans enuoyez au village d'Erly pour r'amener du vin; Quelques bourgeois de Lobbes se mirēt de la bande, sous espoir qu'à l'ombre des Religieux, ou pour le respect des SS. que le chemin leur seroit plus libre, & asseuré: mais arriuans à vn chasteau nommé Irson, situé sur le passage ils trouuerent qu'vn certain volleur appellé Giuard, hōme tres-pernicieux & cruel, s'estoit saisi de cette place à main forte, accompagné de pillars, & mauuais garnemens, dignes de sa suitte, lesquels il entretenoit & soldoyoit au fraix des butins, & voleries qu'il faisoit par tout, mesme sur les lieux SS. Cōme donc il n'auoit rien moins en recommandation que la iustice: il commanda de piller, & prendre ces passans voyagers & donna premieremēt en proye les bœufs à ses soldats, emprisonna les bouuiers & ceux de leur compagnie. Les Religieux, n'ayans autres armes deffēsiues que leurs humbles prieres, estás conduis pardeuant ce Capitaine, luy promirent d'enuoyer la rançon, & demanderent liberté.

Le Chasteau d'Irson est au Duc de Guise, prés de Montcornet.

Ce mal-heureux, qui auoit vn cœur de fer dedans ſa poictrine de bronze ne ſ'amolliſſoit, ny par prieres, ny par promeſſes d'argent. Vn Religieux de cette compaignie appellé Damp Iean, ſe confiant aux merites de ſainct Vrſmer, en cette extremité, ſe proſterna en terre, & battant ſa poictrine en preſence de tout le monde, ſe mit à prier ainſi: O ſainct Vrſmer noſtre vnique refuge vueillez nous ſecourir, aidez les voſtres en ce beſoin. Choſe admirable! à grand peine auoit-il parlé, que ſoudainement tout le Chaſteau fut agité, & ébranlé d'vn tremblement ſi eſpouuantable qu'il ſembloit ſe deuoir ruiner & fondre en vne abyſme, & les chariots ayans les timons éleuez, d'vne impetuoſité & violence, ſe porterent en la montagne voiſine, de telle ſorte, que par force ou induſtrie humaine, ils n'euſſent peu eſtre agitez auec plus de vehemence, & particulierement les ſept qui appartenoient au Monaſtere de ſainct Pierre, furent en hazard de briſer, & rompre le reſte des autres; car ſi rapide & impetueux eſtoit leur mouuement: qu'il ſembloit proprement vn foudre du ciel. Ce ſpectacle tant extraordinaire eſtonna ſi fort tous les aſſiſtans qu'ils crierent tous à la miſericorde, & bon gré mal gré, ils furent forcez de recognoiſtre & adoüer la vertu & puiſſance diuine, mõſtrée ſi eui-

Grande foy du Religieux

Le Chaſteau tremble.

Les chariots courrent ſans bœufs.

demment par les merites de ſainct Vrſmer : de ſorte que cét inſigne voleur voyant la main de Dieu eſtéduë, & les verges qui le menaçoiét ainſi, commanda que les familiers & ſeruiteurs des Religieux fuſſent remis en liberté auec reſtitution de tout ce qui leur appartenoit, & demanda luy-meſme humblement pardon, requerât qu'ils priaſſent leur S. Patron pour luy, de peur que quelque malheur ne talonnaſſe ſon attentat trop audacieux: Neantmoins il retint les marchans & eſtrangers qui n'eſtoient des ſubiects du Monaſtere. Le ſuſnommé Damp Iean proteſtoit en la preſence de tous, prenant Dieu & les SS. pour teſmoins de ſon dire veritable, que ſi toſt qu'il eut acheué ſa priere, il vit à chacun de ces ſept chariots deux bœufs attelez d'vne grandeur ſi demeſurée & horrible, qu'ils luy ſembloient auoir entre les deux cornes de la teſte, plus d'vne coudée de diſtance. Il fut ſeul ſpectateur de cette viſió, de laquelle par aduéture, les autres eſtoient indignes, voyans ſeulemét la courſe & mouuemens impetueux des chariots ſans aucune aſſiſtance humaine, choſe à la verité merueilleuſe & eſpouuentable à voir ! Celuy-là eut le bon-heur de cognoiſtre le ſecret, pour ſa foy & l'eſperance qu'il auoit en la miſericorde de Dieu & aux merites de ſon ſecourable Patron. Ainſi chacun cogneut aſſez euidemment à ce iour

Le miracle rend le voleur ſouple.

Viſion tres-ſignalée.

que sainct Vrsmer, qui ne manque iamais au besoin de ses fidelles & deuots, les auoit notablemēt fauorisé, comme se verra encor dauantage, par ce qui s'ensuit.

Sainct Vrsmer apparut en songe à certaine Dame, luy predisant, qu'il alloit au secours des Siens.

CHAPITRE XXIV.

CErtaine matrone nommée Lietduide, la veille precedente le danger auantdit, demeura quasi toute la nuict en prieres & oraisōs en l'Eglise de sainct Vrsmer, & cōme elle estoit contemplant & meditant sur la gloire que son bienheureux Patron possedoit au royaume des Cieux, & s'excitoit par là à l'amour & charité en son endroit, desirant tres-ardemment de participer à ses grands merites; le sommeil la surprit: & incontinent le glorieux Confesseur s'apparut à elle reuestu d'aube, de chappe & d'habits Pontificaux, ayant le baston Pastoral en main; & se preparant pour sortir de l'Eglise, ainsi qu'il passoit proche d'elle; comme le cognoissant familierement, & que de tout temps elle l'eust veu, elle le voulut arrester, & luy demanda: Seigneur mon Maistre où voulez vous aller? & le Sainct la regardant d'vn

L'Eglise de dessus la montagne.

visage benin & gracieux, luy repartit : ie m'en vay donner assistance à quelques vns de mes fidelles amis, qui auront ce iourd'huy grand besoin de mon secours. Ayant dit ces paroles, il passa outre vistement. Cette femme deuotieuse a raconté sa vision à plusieurs : & à la verité s'est obserué, que le mesme iour, le bien-heureux Confesseur sainct Vrsmer auoit operé le miracle precedent: ce que les Religieux retournans de France tesmoignerent, en recitant leur mes-aduenture, & tout ce qui s'estoit passé à ce Chasteau d'Irchon.

D'vn certain Anselme qui fut tué auec vingt-quatre de ses complices, pour auoir volé vn village appartenant à l'Abbaye de Lobbes.

CHAPITRE XXV.

Pour le present ce Chasteau est chãgé en vne metairie qui retient le nõ.

IL y auoit vn Chasteau dict Grigniart, situé entre le Midy & l'Occident vers Lobbes, distant de là moins d'vne demy-lieuë, dedans lequel faisoit sa retraicte vn nommé Anselme, accompagné de douze voleurs, homme qui ne ressentoit rien de l'humanité, tres-cruel & ne songeant que sang & meurtres, plus redoutable que toutes bestes farouches. Celuy-cy apres auoir causé de tres-grands, & tres-notables dommages, & interests

à l'Abbaye

à l'Abbaye de Lobbes, pour combler tout à faict ses outrages, s'estant fortifié de vingt-quatre brigands, s'en alla gaster & ruiner le village de Strée, qui appartenoit audit Monastere, & sans aucun esgard au lieu sacré, il print le principal fermier dedans l'Eglise le vingt-septiesme d'Auril. Ce fermier auoit la charge de fournir toutes choses necessaires pour la nourriture des Religieux durát le mois de May suiuant; car il y auoit alors tel ordre en ce Monastere (à l'imitation du Roy Salomon, auquel douze Preuosts, chacun en son mois, fournissoit le train Royal) que douze des principaux fermiers estoient obligez de bailler tous les viures necessaires pour l'entretien du Conuét & du Monastere chacú à son mois. Le Prelat tout fasché, & troublé de ces mauuaises nouuelles, auec quelques vns des ses Religieux monta à cheual, & s'en alla au Chasteau de Grigniart, où son fermier estoit detenu captif, & là il fit vne serieuse remóstrance, & reprimende à cét homme inique; mais ce fut en vain; car tant l'Abbé comme ses Religieux furent cóstrains de se retirer auec cófusion, ne sçachans de quel bois faire flesches. A la fin ils eurent recours à sainct Vrsmer, & se remettans deuant les yeux combien de fois ils auoient cy-deuant experimenté ses faueurs & secours en telles occurrences & necessitez: ils continuerent ainsi de iour &

3. des Roy 4. 11.

Adelard Abbé de Lobbes.

N

de nuict les prieres deuant luy. Finalement d'vn grand matin le dernier iour d'Auril, les Prelat & Religieux accompagnez de quelques Chanoines derechef retournerent au mesme Chasteau, ayant auec eux en pompe solemnelle le tressainct Corps du bien-heureux Patron. Ce pillard s'estant esueillé & entendant la venuë du Prelat & de ses Religieux, se presenta à la porte du Chasteau pour escouter leur requeste, & aussi tost le voila troublé & réply d'vne estrâge horreur, qui luy causa vn battement de cœur & tremblement de tous les membres de son corps : de sorte que se sentant diuinement pressé il fut constrainct de relaxer non seulement le prisonnier; mais encor de restituer tout ce qu'il auoit desrobbé, accordant tout ce qu'on luy demandoit. Neantmoins la vengeance diuine ne tarda pas long temps; car comme il ne cessa de continuer ses concussions auec ses peruers complices: vn iour les païsans d'alentour du Chasteau de Beaumont, ne pouuans dauantage supporter tel outrage, d'vn accord commun prindrent les armes & coururent dessus ces meschans garnemens, & en firent telle depesche : qu'il n'en laisserent vn seul vif pour raconter de la bataille. Voyla le traictement & la recompense condigne à telle impieté.

Le Corps de S. Vrsmer porté au Chasteau de Grigniart.

D'vn boulenger qui se ietta dedans son four.

CHAPITRE XXVI.

IL arriua vn iour quelque notable disgrace entre ceux de la ville de Thuin, & les habitans du susdit Chasteau de Grigniart tout voisin de là. Quelques vns de part & d'autre, se rencontrerent à Lobbes, & (comme il arriue fort facilement) ils vindrent, des iniures & reproches, aux mains. Chacun en la meslée s'armoit de telle piece que la fortune, & l'aduenture luy fournissoit. Ceux de Thuin, ayans du pire, se sauuerent dedans l'Eglise de sainct Vrsmer. La cholere,& la passion predominante commanda si fort à vn certain boulenger de ce Chasteau: qu'il ne cessa de les poursuiure, & lascha son arc pour en tuer vn qui s'estoit garanty dedans le cloistre;mais(Dieu le disposant ainsi)la flesche s'arresta fichée à la porte.Cette querelle,par l'emtremise de gens de bien,s'appaisant, chacun se retira chez soy. Mais le miserable boulenger retournant en sa maison tout despité& creuant de rage pour n'auoir faict plus grand exploit contre ceux de Thuin : apres qu'il eut apresté ses pains, & allumé le feu dedans son four, pardessus la chaleur ordinaire, & necessaire : ayant les yeux

L'irreuerence faicte au lieu Sainct, est punie.

troublez, & la face furieuse, se lia les mains sur le derriere, & poussé du diable, desesperât se precipita au milieu des flammes, & y termina malheureusement ses iours, receuant le salaire de l'iniure faicte au Sainct, & à son Eglise.

De la ruine du Chasteau de Grigniart, & comme certain Isaac y demeurant, espouuanté par Sainct Vrsmer, prit la fuitte.

CHAPITRE XXVII.

Badoüin le Vieil Comte de Haynau.

DV temps de Baudoüin le vieil Comte de Haynau, vn des nobles Barons de son pays nommé Isaac residoit en ce mesme Chasteau de Grigniart auec bō nombre de soldats, par lesquels il gastoit ceux de Thuin, & incōmodoit par leurs excursions, toute la Lorraine, brigandant & pillant vn chacun. Ceux de Lobbes, situez aux frontieres du païs, estoient par ce moyen reduits en tres-estroitte necessité & constraints de prēdre la fuitte à toutes alarmes qu'on leur faisoit pour sauuer la vie. De nuict & de iour l'on n'entendoit autre chose que le son des trompettes, & bruit des tambours, qui troubloient grandement les esprits des hommes, & rendoient les Religieux distraicts du seruice diuin, & par ces destourbiers

Lobbes est du pays de Liege.

la reuerence deuë aux Saincts se diminuoit notablement. En fin les Bien-heureux Patrons sainct Pierre, & sainct Vrsmer, ne pouuans souffrir dauantage ces outrages & iniures, se disposerent à secourir leurs deuots seruiteurs. Au beau milieu donc d'vne nuict, tout estant en silence, & lors que cét insigne larron, qui degenerant de sa noblesse, veilloit sur sa couche, nos saincts Patrons sainct Pierre & sainct Vrsmer se representerent à luy, le regardans d'vne face serieuse & pleine de menace. Le Bien-heureux Confesseur tenoit en sa main vne jaueline tres-affilée, de laquelle il alloit porter vn coup mortel à ce mal-heureux; mais l'Apostre sainct Pierre l'empescha de le toucher, & retenant sa main luy dict ces paroles: Pardonnez, pardonnez luy mon frere; Octroyez luy cette grace, en consideration qu'il a pris la peine d'aller à Rome visiter le lieu de ma sepulture? mais qu'il se garde de demeurer icy à l'aduenir, & de nous faire vlterieures molestes, ou fascheries, & à nos fidelles amis. Que s'il ne se cóporte plus sagement, le supplice qui luy est à present dilayé, ne luy sera pourtant osté. Apres que ces Bien-heureux eurent acheué ce discours par ensemble, ils disparurent aussi tost: dont Isaac en fut saisi d'espouuante & de frayeur horrible, & pourtant il abandonna hastiuement sa couche, & remplissant

S. Pierre & S. Vrsmer protecteurs de Lobbes.

Apparition terrible.

Isaac prend la fuitte. la maison de bruit, trousse bagage, appelle ses complices, & montant le premier à cheual, prend la fuitte. Quand il fut arriué aupres du Comte Baudoüin, il luy raconta tout au long, en la presence de tous ses Courtisans, comme il auoit esté tres-mal accommodé par ceste vision. Vous eussiez veu là vn second Heliodore, recitant l'histoire de sa flagellation, & du mauuais traictement qu'il auoit receu, lors qu'il s'estoit auancé de mettre les mains sur les thresors, & deposts des vefues & orphelins, conseruez dans le Temple de Ierusalem, respondant à tous qu'il deuoit sa vie au grand Prestre Onias, qui auoit prié pour luy. Cestuy-cy pouuoit & deuoit publier au monde: qu'il tenoit sa vie vrayement du souuerain Pontife S. Pierre, qui auoit empesché nostre sainct Vrsmer, d'executer vn acte de la Iustice de Dieu, decreté contre cét insolét, & molesté aux seruiteurs de Dieu, vous asseurant qu'il se fust bien prés donné de garde d'y retourner: il y eust plustost enuoyé ses ennemis pour les y voir punis & chastiez. Tous ceux qui entendirent ces merueilles en demeurerent bien estonnez, & depuis lors personne n'a pris l'asseurance de s'emparer de ce lieu: ainsi il fut abandondonné desert, & s'est ruiné petit à petit. Par ce moyen les brigandages accoustumez de s'y practiquer cesserent.

2. Machab. c. 3.

Ceux de Lobbes sont preseruez d'vn feu diuin, portans les Reliques en Procession.

CHAPITRE XXVIII.

QVelque peu de temps apres la bõté diuine, irritee par les pechez & malice des hõmes enuoya, selon sa misericorde, vne verge pour les frapper & reduire au chemin salutaire, laquelle fut vñ feu diuin, qui s'espandoit par tout, sans que personne cogneut son origine; moins le moyen pour l'estindre: si que plusieurs Prouinces & regiõs, mesmes les quartiers & enuirõs de Lobbes, en furent bruslées. Ceux-cy donc de Lobbes, considerans que cét embrassement s'approchoit de leurs limites en furent grandement espouuantez (aussi dit-on vulgairement: Il n'est pas asseuré qui voit brusler la maison de son voisin) neantmoins ils se confierent & appuyerent sur les merites de sainct Pierre, de sainct Vrsmer, & de sainct Ermin, & les prierent tres-instammẽt, selon l'exigence de la necessité & calamité, qui les menaçoit de ruine. L'aduis commun fut d'instituer vne procession generale tout alentour du terroir de Lobbes, accompagnée des sacrées Reliques du Prince des Apostres, & des Saincts, auec chant,

Litanies, & publiques oraiſons. Cette ſaincte inuention eut tant d'efficace & d'effect fauorable: que ce feu en fut arreſté, & n'entra aucunement dans les limites & pourpris d'icelle Proceſſion, comme ſi certaines bornes & barricades l'en euſſent empeſché: La grande merueille ſuiuante arriua auſſi durant cette Proceſſion.

D'vn hydropique guary.

CHAPITRE XXXI.

VN hydropique de la ville de Soignies eſtoit en cette Proceſſion parmy le peuple, ayant le ventre enflé, gros comme vn tonneau, & ſa peau jaulne & luiſante ainſi que de la cire, à cauſe de la mauuaiſe humeur d'entre cuir & chair; comme donc il paſſa ſous les Chaſſes des Saincts, eſperant y trouuer le remede de ſa maladie, par vertu diuine & l'interceſſion des meſmes Saincts, il fut en meſme temps guary. Ce changement ſi ſoudain le laiſſa comblé de joye & d'admiration, & pour teſmoigner plus euidemment ſa bonne diſpoſition: il monſtroit ſa robbe au monde beaucoup trop large, dans laquelle peu deuant il eſtoit ſi eſtroictemét, & comme dans vne priſon. Ce miracle n'eut pas beſoin de Notaire pour le publier;

publier ; car la grande compagnie des hommes y arriuez de tous coſtez pour leurs neceſſitez, en porta les nouuelles par toute la Prouince.

De la vengeance diuine contre vn villageois, qui refuſoit de pardonner à vn autre.

Chapitre XXX.

AV meſme lieu vn certain villageois, ayant mortellement offencé vn autre homme de ſa qualité, le pria inſtamment de luy pardonner, ſe jettant meſme à ſes pieds ; mais il ne peut pour tout cela obtenir grace, & rentrer en amitié. Or les Reliques des Saincts ayant paſſé deuant luy, ſoudainement il deuint aueugle ; comme indigne de voir ces ſacrez threſors, vrais magaſins de grace & miſericorde, de laquelle il ne vouloit vſer à l'endroit de ſon prochain, qui la requeroit auec tant de ſubmiſſion. Ce coup de fouët donc l'obligea de recercher celuy qu'il meſpriſoit auparauant, & à ſon tour il ſe jetta à ſes pieds, pleurant treſ-amerement : puis ſ'humiliant deuant les Saincts & demandant pardon à Dieu de ce qu'il ſ'eſtoit rendu ainſi obſtiné & endurcy contre ſon frere Chreſtien, il recouura la veuë, accordât libremét le pardon à ſon ennemy. *Punitiō d'vne haync.*

O

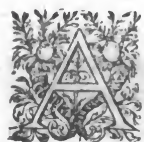


LIVRE TROISIESME CONTENANT LES MIRACLES ADVENVS AV TRANSPORT DE S. VRSMER EN FLANDRES, durant le gouuernement de l'Abbé Adelarde.

Pourquoy Sainct Vrſmer fut porté de Lobbes en Flandres.

CHAPITRE PREMIER.

Voyez la chronique ſuiuante l'an 1053. & 1054.



V temps de l'Empereur Henry deuxieſme de ce nom, & de Baudoüin le Comte de Flandres, ny ayant plus au monde ny forme ny apparence de paix & iuſtice, la tres-noble & illuſtre Abbaye de Lobbes perdit le luſtre de ſa primitiue dignité, & fut ſi affligée: que l'on ny recognoiſſoit preſque

autre chose que les ruines, qui seruoient seulemét pour remettre en memoire, quelle auoit esté sa grandeur, & magnificence. Les biens & possessiós du Monastere furét rongez & mangez par la gendarmerie, & principallement aux quartiers de Flădres, où sainct Vrsmer auoit acquis beaucoup de belles possessions & heritages, qui luy auoient esté donnez, quand il annonça la parole de Dieu aux Flamens & VVasiens, sur les confins & lisieres du diocese de Tournay. Apres la mort de l'Empereur, les miseres passées commencerent à s'esuanouyr, les rapines cesserent, & la paix ramenăt le regne de Saturne, chacun r'entroit en la possessió de ses biens, encore que ce fut tousiours auec incommodité, qui ressentoit la misere passée. Le venerable Adelard Prelat de Lobbes se mit en deuoir pour releuer sa maison du miserable estat où elle estoit reduicte, cherchăt aussi les moyés de secourir aux miseres & calamitez que souffroient plusieurs du païs de Flandres: comme se verra cyapres. On fit assembler les Chapitres, tant des Chanoines que des Religieux, qui deliberét meurement sur cette affaire, & fut arresté qu'il seroit impossible de remedier aux affaires, dommages, & interests de si grande importance, si les merites des Saincts ny entreuenoient. L'aduis commun donc fut de transporter le sacré Corps de sainct

Henry II. Empereur trespassa l'an 1056. le 3. d'Octobre, aagé de 39. ans.

Les biens de la paix.

Assemblée des Chapitres

Vrſmer en ces parties de la Flandre, où giſoient les biens du Monaſtere, afin d'amolir ceux qui les retenoient, & occupoient iniuſtement. Conſeil qui fut trouué tres-vtile, & profitable : de plus le conſentement de l'aduandict Seigneur le Comte de Flandres, & de ſon fils, y entreuint : meſme les Reuerendiſſimes Eueſques ſi accorderent, & y donnerent leurs benedictions. Sainct Vrſmer doncques marche en campagne, & y eſt tranſporté auec honneur, pompe, & appareil ſolemnel accompaigné du Doyen, & aucuns Chanoines, & du Treſorier de l'Egliſe Collegialle, qui eſtoit Religieux de Lobbes, auec quelques vns de ſes cófreres. Celuy-cy auoit la charge principalle du Corps Sainct, & à tenu notes particulieres de tout ce qui ſ'eſt paſſé en chemin. Les fruicts & vtilitez en furent ſi aduantageux, qu'il ne ſe paſſa preſque vn ſeul iour, qui ne fut fauoriſé de quelque inſigne miracle : telle eſtoit la gloire du ſacré Pontife, que Dieu faiſoit reluire par ſes merites, en chaſſant les diables, appayſant les querelles, & guariſſant les malades. Mais ce n'eſt aſſez d'eſtaler en bloc cette pretieuſe marchandiſe : il la faut deſplier, & expoſer en deſtail.

Conſente- des Eueſques & du Comte de Flandre.

Il deliure de contagion certaine contrée de Brabant.

CHAPITRE II.

NOstre Seigneur grandement offencé & prouoqué par l'enormité & abomination des pechez des hommes, eslança des traits de sa cholere sur eux, & enuoya son Ange pour les battre & frapper de maladie pestilentieuse. Cette punition estoit quasi generale par tout; mais principallement certaine contrée de la Duché de Brabant en ressentoit les picqueures. Le mal estoit si espouuâtable: qu'il mettoit les hommes en desespoir, & le nombre des morts si grand, que les vifs estoient à peine suffisans pour les ensevelyr. Ceux qui estoient encore en bonne santé, & disposition, ordónoit de leurs affaires, & n'attendans plus de lendemain, se donnoient l'adieu les vns aux autres. Il n'y auoit autre visage que de mort par toutes les compagnies & assemblées. La iustice diuine, qui se trempe & amollit au bain de nos larmes, & qui ne se complait en la ruyne, & perdition des viuans, fit icy paroistre vn trait de sa naturelle clemence & misericorde, par les merites & intercessions de sainct Vrsmer; car par tous ces lieux infectez où passa son Corps, l'air

Grande mortalité.

Sap. 1. n. 13.

S. Vrsmer purge l'air

en fut tellement nettoyé, & purgé, que cette contagion,& peste cessa entierement.

Le Corps de S. Vrsmer arriue au Chasteau de Lille.

Chapitre III.

La grande ville de Lille en ce temps ne portoit que le nom de Chasteau.

AVançant chemin on arriua à vn Chasteau qui s'appelloit Lille en Flãdres. Il seroit impossible de declarer par le menu, quelle fut la deuotion du peuple,& la gloire du S. en ce lieu. Il n'y eut personne d'entre eux, qui ne fut lors garanty de toute sorte d'infirmitez & maladies, apres auoir pris recours aux merites & intercessiõs de nostre Patron. Comme on sortit de là le lendemain, suiuis d'vne grande multitude de peuple: les Religieux furent requis & suppliez de reposer & arrester le corps Sainct à vn certain carrefour hors du village, pour donner encor vne fois ample carriere à la deuotion de cette suitte, ce qui fut fait : & cette trouppe se monstra tres-liberalle par des notables presens & oblations faictes au Sainct. Depuis les habitans de la ville firent dresser vne Croix en cette place, pour continuer la memoire que le Sainct y auoit reposé. Cette marque & recognoissance fut si aggreable au Sainct: que mesmes plusieurs allans la visiter par deuo-

Vne Croix plantée où S. Vrsmer a reposé.

tion, y ont trouué le remede contre leurs infirmitez & maladies, telles quelles fussent: si euidemment y parurét le merites de nostre sacré Pontife.

D'vne marastre de Lille, qui auoit battu sa belle fille.

CHAPITRE IIII.

VNe fille fort aymée d'vn Gentil-homme alla au deuant de Sainct Vrsmer; elle auoit sa marastre, qui desiroit aussi de faire le mesme deuoir; mais elle n'osa abandonner sa maison, sans y laisser garde. Quand la fille retourna, elle la battit & traicta si inhumainement, que porte la passion & condition de telles femmes iniustes: de sorte que huict iours apres elle ne peut sortir de sa couche: elle luy reprochoit continuellement l'amour de ce gentil-homme, l'appellant fille desbauchée. Cette pauure creature ainsi agacée, *Marastre cruelle.* qui n'auoit à rien moins songé qu'à ce dequoy l'accusoit cette belle non bonne mere, print sainct Vrsmer pour tesmoing & iuge de sa conscience, & intention, le priant que pour iustifier son innocence: la main qui l'auoit battuë ainsi sans raison en fut punie. Son souhait fut accomply; car la marastre, l'espace de quarante iours, ne sceut leuer son bras, pour le porter ius-

que à sa teste. Ceux du lieu mesme, l'ont ainsi raconté pour vn miracle, lors que quelques vns des Religieux de Lobbes passerent par là.

Il accorde le different de deux qui estoient en dissension.

CHAPITRE V.

Neuue-Eglise, autrement dicte neuue Chapelle.

POursuiuans leur chemin ils arriuerent au village de Neuue-Eglise, auprés de Stratecelle, où certains soldats auoient entr'eux vne hayne mortelle, & irrecóciliable. Or cóme le peuple accouroit au deuant du Sainct, ceux-cy, entre les autres, s'y trouuerent tous. Cela ayant esté signifié, on fit si heureusement: que les conducteurs du Sainct en gaignerent la meilleure partie, les cóiurans de viure en paix, pour l'amour de Dieu & du Sainct. Quelques vns demeurerét opiniastres en leur mauuaise volóté, surquoy le Doyen nommé Baudoüin se prit à dire: faisons la Procession auec le Corps Sainct, & que ceux qui acquiescent à nostre conseil, nous suiuent; les autres separez de nous aillent aprés le diable leur capitaine. On leua donc le Corps Sainct, & ainsi on les enuironna tous en la Procession, comme dedans vn cercle. Aussi tost les obstinez sortirent: s'ils fussent demeurez en cette espace, satan n'eust eu aucune

Le Doyen du Chapitre accompagne le Corps Sainct.

ne puiſſance ſur eux. De faict pour le faire ainſi croire, il apparut vn chien fort noir laid & hideux, qui marchoit au deuant d'eux, & ne les quitta point, tant que dedans trois mois aprés ils ne fuſſent tous miſerablement tuez. On les quitta alors, en leur ſouhaittant la paix, & benediction, que la preſence de ſainct Vrſmer, apportoit en tous lieux, où ſe portoient ſes ſainctes Reliques. *Le diable apparoit en forme hideuſe.*

D'vn ſoldat homicide deliuré de mort, par les merites de ſainct Vrſmer.

CHAPITRE VI.

QVelques iours apres ils arriuerent au Chaſteau de Blaregem, non loing de la Ville d'Aire en Artois, ou paſſe le nouueau foſſé, & les Religieux ſe logerent aux enuirons de là. Le Seigneur du Chaſteau ſe nommoit Hugues, jeune Cheualier treſ-noble de vertus & de ſang; il auoit en ſa famille deux Caualiers, leſquels peu auparauant ſ'eſtoient querellez par enſemble, & ſe dit des propos grandement iniurieux: dont le maiſtre en eſtãt aduerty, & pour ne permettre que ce diſcord marchaſſe plus outre: il les manda pardeuant ſoy, prenãt pleniere information & cognoiſſance de la cauſe, laquelle il termina par bon- *Blaregem pres d'Aire en Artois.*

P

nes raisons & authorité qu'il en auoit, & finablement il les appointa (selon l'apparence) si heureusemét, que les parties s'entr'embrasserét & baiserent en tesmoignage de paix ratifiée. Celuy neantmoins qui se tenoit plus fort picqué & interressé par tels propos mordans dissimula, couuant l'iniure en sa poictrine, & attédit le temps & opportunité pour s'en véger, & bien qu'il n'estoit de si bóne maisó que l'autre; il auoit pourtát plus de faict & de commandement en ce qui concernoit le maniement des armes: à la seconde iournée en l'abséce de son maistre, il récontra só ennemy, & le prenant à l'improueu luy transperça le cœur. Cette mort si cruelle arriuée en telle trahison occasionna vn tumulte & bruict horrible des autres gendarmes qui estoient dans le Chasteau, & se mirét à courir aprés l'homicide, qui se sauua dans l'Eglise. Or dautant que le cas estoit trop laid, & enorme ils tenterent à le tirer dehors ce lieu de franchise & asseurance, pour l'executer & le mettre aussi à mort, selon qu'il auoit merité; Neantmoins le Capitaine Principal, & Lieutenant du Seigneur Hugues, y mit ordre & empescha la violence, & de son credit abaissa leur furie, promettant qu'il en seroit vsé en temps & lieu, selon que le droit & la iustice le requereroiét. Cecy estant appaisé: le criminel fut par luy retiré de son

Paix dissimulée.

Eglise prise pour refuge de l'homicide

asile, en donnant caution & asseurance qu'il y seroit reliuré & restably dans quinze iours en tel estat & equipage qu'il estoit pour lors. Or le iour precedent, auquel cecy se deuoit faire, le Corps bien-heureux du sacré Pontife (Dieu le disposant ainsi) arriua en ce lieu: c'estoit la veille de la Feste de l'Ascension de nostre Seigneur. Quand ce vint le matin tres-grandes bandes & cõpagnies d'hommes armez tant à pied qu'à Cheual, se rendirent sur la place. Ceux qui tenoient du party du criminel tachoiẽt de le deliurer par prieres, or & argent, & où cecy ne succederoit, ils estoient intentionez d'y aller par voye de faict & à main forte: d'autre part le Seigneur Hugues & ceux de sa suitte, auec les parens & alliez du defunct, s'estoient fortifiez, craignãs que ce prisonnier n'eschappasse de leurs mains, duquel ils vouloient la punition selon la rigueur de iustice. Le gros de ces deux bãdes estoit horrible & espouuantable à voir; on n'attendoit que l'heure à laquelle ils deuroient chocquer les vns contre les autres, & ny auoit autre apparence que d'vne tres-cruelle & sanglante iournee. Comme ils estoient en tel des-ordre les Religieux passerẽt auec le Corps Sainct parmy la meslee, & entrerent dans l'Eglise, où ils trouuerent ce deplorable homicide prosterné deuãt l'autel n'attendant que la mort, & à son occasion, celle encor de plusieurs

Estrange confusion.

Le Corps Sainct introduict en l'Eglise.

de ses amis resolus de s'exposer au hazard pour sa deliurance.

On celebra la Messe pour le salut des viuans, laquelle finie on chanta les Litanies auec pleurs & larmes, suppliant la diuine Majesté par les merites de sainct Vlmer, d'appointer ces querelles si importantes & dangereuses. Apres cecy les Religieux se preparent & habillent d'aubes & chappes pour celebrer la Messe principalle de la solemnité, puis en cét appareil ils sortent de l'Eglise, & en public s'en vont parler au Seigneur Hugues, qui estoit monté sur vn cheual superbement enharnaché, le suppliant tres-humblemét, pour l'amour de Dieu & du sainct Confesseur, de ne souffrir le combat d'vn si grád nombre d'hommes ramassez pour le regard d'vn seul pauure miserable pecheur, qui tesmoignoit sa grande contrition & repentance, luy alleguant comme Dieu est prompt & facile à nous pardonner les fautes & crimes qui iournellement se commettét contre sa grandeur & bonté infinie; mais toutes ces raisons & prieres ne seruoient de rien; car le Gentil-homme demeuroit en ses termes, & contestoit formellement à la condamnation du criminel, d'autant plus qu'il auoit contreuenu à la paix que luy mesme auoit si soigneusement procuré : ainsi il se rendoit inexorable, combien qu'alleguant ses excuses & iustes ex-

Prieres solennelles.

Serieuse remonstrance.

Le Gentil-homme se rend inexorable.

ceptions, les larmes luy couloient des yeux, comme petits ruiſſeaux, & les gemiſſemens & ſouſpirs luy tranchoient les paroles.

On r'entre donc en l'Egliſe ſans eſpoir de ſortir heureuſement de cette entrepriſe, & là on trouue le miſerable homme, proſterné deuant le ſacré Corps de noſtre Patron. Ce fut lors que les códucteurs du Sainct eurent recours au ſecours diuin, & pourtant auec treſ-grand reſpect & reuerence on leua le ſacré depoſt, & le porta-on au beau milieu de toute cette gendarmerie. Incontinent la bande en general ietta les yeux en terre & chacun par vne treſ-modeſte contenance teſmoigna clairement combien il honoroit Sainct Vrſmer. Perſonne ne pouuoit contenir ſes larmes, tellement les cœurs eſtoient amollis: & là l'on remarquoit vne bataille nouuelle entre l'ire & la miſericorde; mais en fin, par les merites & aydes de S. Vrſmer (qui ſe faiſoit icy mediateur entre les parties differentes) la miſericorde obtint le deſſus, & emporta la victoire, gaignant la volonté du Seigneur, & l'inclinãt à la grace & pardon du criminel, qui par ce moyen eut la vie & la liberté. Cecy fut admiré, & tenu pour vn effect de la diuinité paroiſſante au Sainct Cófeſſeur, cauſe pourquoy plus de cent perſonnes de ces compagnies, qui portoient haines & inimitiez couuertes à leurs

Merveilleux reſpect porté au Corps Sainct.

prochains s'entrerent en accords & confederations par ensemble. Entre les autres se trouua vn certain homme d'armes Boniface de nom, auquel deux autres Gentils-homes freres germains auoient par violence prins son Chasteau, lors qu'il en estoit absent, & auoient cruellement massacré sa femme toute ieune, & son fils qui n'estoit aagé que d'vn an. Ce Boniface en eut la vengeance; car il en tua l'vn; mais l'autre escrimant de l'espée à deux pieds, se sauua hors du pays. Celuy-cy entendant la forme publique qui s'espandoit par tout le pays de Flandres, du glorieux sainct Vrsmer, & comme par ses admirables merites plusieurs paix & accords se traictoient iournellement: se mit en deliberation & espoir d'obtenir le pardon & grace de son mesfaict tres-exorbitant, non par l'intercession ou entremise d'aucuns de ses amys; mais par soy-mesme, & en faueur de S. Vrsmer qu'il entendoit estre si pitoyable & misericordieux vers ceux qui le requeroient en ces cas extrémes. Il le fit donc sous cette confidence & espoir, & ne fut frustré de ses attentes; car il obtint remission, & absolution generale de son crime. Ainsi nulle diuision ny altercation ne peut demeurer en la presence de nostre vraye Arche d'alliance le Bien-heureux Sainct Vrsmer, non plus que Dagon, ne peut subsister sans estre

Chose tres-digne de remarque.

Cas tres-cruel.

tronçonné deuant l'arche de l'ancien testament.

De la guarison d'vne fille qui auoit esté trauaillée d'vn flux de sang, l'espace de quarante iours.

CHAPITRE VII.

SOrtans de là, ils cheminerẽt à la mõtagne de Cassel, & ayãs mis le Sainct sous son pauillon ils se retirerent dans l'hostellerie, où estoit vne fille, qui s'estoit fait ouurir vne veine du frõt pour certain mal; mais ce remede qu'elle auoit souffert, sous espoir de guarison, la mit en grand danger & peril euident de sa vie: car desia depuis quarante iours, la playe auoit tousiours saigné.

Cét accident l'ayant ainsi fort affoiblie: elle demãda pour l'amour de Dieu: si pas vn de la compagnie ne sçauoit quelque moyen pour estancher le sang? On luy respõdit que pas vn d'eux n'estoit medecin, mais que S. Vrsmer auoit bien le pouuoir d'y remedier. Partant qu'elle eusse esperance en ses prieres, & que sa coustume estoit de faire misericorde en telles occasions. Elle adiousta foy à cette relation, & se faisant soustenir par quatre femmes, elle alla faire ses deuotions deuant les sacrées Reliques de nostre sainct Patron. Au mesme instant vne si grande abondance de sang s'écoula

de sa playe : qu'il fut necessaire de tirer hors du pauillon cette pauure fille à demy-morte; mais apres auoir vn peu respiré au retour de cette foiblesse, elle mit (sans assistance de personne) de sa main vne chandelle deuant le Sainct, & du depuis, ne perdit vne seule goutte de sang. Elle vint trouuer les Religieux qui conduisoient le sacré thresor, & prit sa refection chez eux, remerciant & benissant en leur bonne compagnie son Medecin. Medecin certainement liberal, qui pour vne chandelle de si vil prix, a fait vne si belle cure.

La fille presente vne chandelle au Sainct, & est guarie.

D'vn homme guary du mal des dents.

CHAPITRE VIII.

ILs allerent par apres trouuer les Comte & Cõtesse tenãs lors leur Cour à Berghes S. VVinoc, pour leur addresser les plainctes, de ce qu'iniustement on retenoit les possessiõs de S. Vlmer en leur Comté de Flandres. Ils furent accueillis & receus d'eux & de toute la ville fort honnorablement. Le Corps Sainct fut mis en l'Eglise, & les Religieux logerent au Cloistre du Monastere de Sainct VVinoc. Le Seigneur Comte & Madame sa compagne, tesmoignerent vne tres-grande affection, promettans de leur authorité & puissance

ce les seconder selon leurs desirs au redressement des affaires.

Or vn Moine de ce lieu estoit fort affligé d'vne douleur des dents, & l'auoit supportée l'espace de trois ans, auec assez d'impatience. Il demanda si on ne luy sçauoit point de remede : Il fut renuoyé au Sainct, & luy donna-on la legende de sa vie; en laquelle il est escrit, qu'il auoit esté trauaillé du mesme mal neuf ans & dix sepmaines. C'estoit la nuict de la Pentecoste, & par ce que la douleur ne luy permettoit pas le sommeil, il resolut de passer la nuict deuant le Sainct en prieres, sa chandelle en la main : En fin doucement assoupy ; le matin (Dieu mercy) il se trouua sain ; & du depuis il ne s'est iamais trouué trauaillé ny molesté de cette douleur, dont il demeura grandement obligé de remercier Dieu & S. Vrsmer son Confesseur.

D'vn different appaisé par les merites de S. Vrsmer.

Chapitre IX.

Dans cette ville de Berghes, on passa la bonne feste de la Pentecoste, & le lendemain on reprit le voyage. Le Comte & la Comtesse, accompagnez des Reuerendissimes Euesques de Londres en Angleterre, & de celuy de Teroan-

Conduicte tres-solemnelle du Corps Sainct.

ne, auec les plus grands Seigneurs de Flandres, & plusieurs personnages de marque estrangers, qui s'estoient rendus en cette ville pour traicter d'affaires concernantes la chose publique, & le bien du pays, & entre autres on cherchoit les moyens d'appaiser aucuns differents & debats qui troubloient & broüilloient la tranquillité tant generale que de plusieurs en leur particulier, firent tres-honorable conduitte au Sainct; or au sortir de la ville, Dieu le voulut glorifier en la presence de ces grands Princes & Seigneurs, & nobles compagnies; car ainsi que le Corps Sainct fut reposé au milieu de cette assemblée, on commença de faire mention, combien nostre Dieu auoit voulu pacifier de querelles, par la presence de Sainct Vrsmer, & sur cette matiere fut bastye vne exhortation serieuse pour exciter les assistans à la paix. Incontinent ces Seigneurs, qui auoient entr'eux de grandes haynes, se sentirent touchez de telle charité, qu'ils s'embrasserent, & se recócilierent tous. Le Cóte Baudoüin, tesmoigna deuant tout le monde, que cette paix, estoit vne œuure du tout diuine. Ainsi les Religieux ayans pris congé honeste, cette bóne compagnie, se retira auec ioye & allegresse dans la ville.

Sainct Vrsmer cause de grande paix.

D'vn enfant aueugle, qui recouura la veuë.

CHAPITRE X.

LA nuict ensuiuant par le commandement de la Comtesse, la bande fut tres-honorablement receuë en vn de ses villages par le Chastelain de Furnes. Il auoit vn fils aagé de cinq ans, qui depuis trois ans auoit perdu les yeux, en telle sorte, qu'en leur place estoient leuées comme des bosses de chair. Il requist le Doyen & Religieux, de vouloir interceder pour luy enuers nostre Patron: La mesme nuict l'enfant fut amené en la presence du Sainct, & le lendemain on le renuoya à son pere, & deuant le troisiesme iour, il recouura les yeux aussi beaux & clairs qu'ils estoient auparauant, sans aucune apparence de la priuation ou deformité de l'excrescence precedente: ses parens en recogneurent Dieu & sainct Vrsmer.

Le Chastelain de Furnes ordonné conduire le Corps Sainct

D'vne chandelle miraculeusement allumée en la main de certain Ecclesiastique.

CHAPITRE XI.

DE là le chemin se continua vers Bruges, d'où le Magistrat & le peuple venās au deuant du

Le Corps S. arriue à Bruges.

Sainct, le receurent & conduirent dans la ville, en telle deuotion & reuerence qu'il conuenoit; estans arriuez sur la place, on prepara vn Pauillon au Sainct, y establissant des hommes de garde, & les Religieux auec la suitte, se logerent vis à vis de là. Durât qu'on estoit à table : les chandelles, qui brusloient deuant le Corps Sainct, furent esteintes. Apres le repas, le Thresorier qui auoit charge que le luminaire ne deffaillasse, estât retourné, se fascha fort contre le Clerc qu'il auoit laissé en sa place:luy s'excusoit, disant de les auoir allumé diuerses fois; mais que le Pauillon n'estoit pas capable de resister & repousser le vent. L'ayant donc enchargé tres-expressément de prendre soigneuse garde, que telle chose n'arriuast plus, obeyssant promptement, il s'en va pour r'allumer sa chandelle;mais auant que de sortir du Pauillon, il l'a vit en sa main miraculeusement r'allumée. Il s'estonne & s'escrie,disant : mes amis louëz & magnifiez Dieu auec moy; car i'ay de la lumiere enuoyée du Ciel. Il fit voir ce miracle à tous ceux qui estoiét alors dedans le Pauillon, qui en furent tesmoins tres-asseurés. Mesme cette lumiere enuoyée diuinement, fut miraculeusement gardée & conseruée l'espace d'vn mois, jusques à ce que le Corps Sainct fust arriué à Gand.

Lumiere conseruée diuinement vn mois entier.

Querelle sanglante appaisée par les merites de sainct Vrsmer.

CHAPITRE XII.

AInsi le Sainct faisant tous les iours des nouueaux miracles, ils arriuerent à Osbourg, precedez, & suiuis d'vn grãdpeuple,loüant Dieu,& sainct Vrsmer.Ceux d'Osbourg enuoyerent leurs deputez au deuant, pour receuoir auec pompe & magnificence le sainct Confesseur. On tira droit à l'Eglise : & de là au logis qu'ils auoient preparé. On ne peut escrire quelle fut l'affluence du peule, l'espace de trois iours, allant & venant à l'Eglise & au lieu de leur demeure, ny combien la presence du Sainct leur estoit aggreable, & necessaire. Le iour que la prouidence de Dieu les y amena, il y auoit en cette ville quatre cens soldats, si enuenimez les vns contre les autres : que personne ne pouuoit sortir de sa maison, auec asseurance.

On accueille honorablement le Corps Sainct.

Ils conclurent vn iour de se trouuer ensemble, pour appaiser leurs differents; mais leur insolence & leur grande auarice, en differa l'effect, & fit remettre la partie au lendemain, pour

s'accorder, ou bien recommencer à faire pis qu'auparauant. Ce fut le iour qu'arriua sainct Vrsmer tres-à propos, pour estre entr'eux le mediateur de la paix. Car desia ils s'estoient separez les vns des autres, pour se rejoindre furieusement : Mais aussi tost que le Corps de sainct Vrsmer fut apporté au milieu d'eux, soudain ils se quitterent l'vn à l'autre toute sorte de serment & d'obligation, jetterent les armes bas, s'embrasserent & jurerent la paix sur le Corps Sainct, & entrans en l'Eglise prierent Dieu pour les ames des deffuncts, qui estoient le sujet de leur querelle, & commencerent eux-mesmes : le *Te Deum*, en action de grace, pour cette heureuse reconciliation.

Paix iurée sur le Corps de S. Vrsmer.

D'vne femme aueugle illuminée.

CHAPITRE XIII.

IL y auoit en la mesme ville d'Osbourg, vne noble & riche Dame, qui estoit aueugle, depuis cinq ans. Ayant apris les nouuelles de l'arriuée de sainct Vrsmer, elle se fit conduire à l'Eglise, où depuis elle perseuera iour & nuict auec larmes & deuotes prieres, pour impetrer sa misericorde, cõtinuãt ainsi iusques au dernier iour qu'õ y demeura. En fin comme la femme Chananée sainctemẽt

Vne Aueugle de la ville d'Osbourg.

importune, elle voulut estre conduitte plus pres du Corps Sainct, & auec vne viue foy & ferme esperance, elle protesta d'experimenter & sentir vn secours diuin, par l'intercession de sainct Vrsmer. Alors plus de cinq cens personnes, hommes & fémes veilloiét en prieres aupres du Sainct: & elle s'escriant subitemét, ils accoururét tous au bruict de sa voix, & la trouuerent prosternée en terre, ayant les bras estendus, en priant auec beaucoup de ferueur. Ce que voyans, ils se mirent aussi à prier pour elle. Et aprés auoir long-temps souspiré, elle se leua, & de ses yeux sortit (ainsi que jadis arriua à l'ancien Tobie) quelque tare, où peliculle, si bien qu'elle receut la veuë, non pas entierement; mais le lendemain, suiuant le Sainct sans guide: & rendit à tout le móde vn tres-asseuré tesmoignage de sa santé, & illumination. *Tob. 11 n. 15.*

D'vn enfant deliuré des fievres.

CHAPITRE XIIII.

LA renommée du Sainct croissant de plus en plus, couroit par toute la Prouince & Comté de Flandres, racontant les merueilles du Sainct, & de tous costez, on venoit au deuant de luy. En vn certain village, où on deuoit passer la

nuict, il y auoit vne mere de famille, & honneste matrone, laquelle auoit vn fils aagé de cinq ans, qui depuis trois ans auoit esté cótinuellemét trauaillé des fievres. Le mesme iour de l'arriuée du Sainct, il se trouua reduit en telle extremité qu'il estoit en terre sourd, & muet, & commençoit d'agonizer. La mere le prit poussée de cette charité naturelle, & par trois fois le porta sous la Chasse du Sainct, le reconduisant tousiours au mesme lieu, où il estoit auparauant, & puis elle demanda de l'eau benite touchée de la croce de S. Vrsmer, & d'icelle ayant arrousé les levres de son enfant; à l'heure mesme il cómança de respirer, & confessa que cette eau luy auoit semblé tres-delicieuse, & en desira boire derechef, puis soudainement se leua du lict, demáda à máger, & se porta bié. En sorte que depuis tout dispos & gaillard, on le trouua se joüant auec les autres de son aage, & sa mere en rendit grace à Dieu.

Eau benite touchée de la croce de S. Vrsmer, guarit la fievre.

En cette croce il auoit deux dents, & de la cendre du corps de S. Vrsmer.

D'vne famille toute entiere guarie.

CHAPITRE XV.

LE troisiesme iour vn Gentil-homme tres-honorable nommé Baldrade, receut chez soy le Sainct auec sa cópagnie; & bien qu'il fut boiteux,

ne

ne laiſſoit pas pourtant d'auoir l'ame & la cóſcience fort droicte, il eſtoit riche, noble, ſage & Conſeiller du Seigneur le Comte de Flandres, & l'vn des plus apparans. Il fit aſſez paroiſtre par le bon accueil & les preſens qu'il fit, quelle eſtoit ſa deuotion enuers le Sainct. Or comme on y fut arriué ſa famille ſe portoit bien, & eſtoient tous en bonne ſanté; mais deux iours apres ils tomberent tous malades, luy ſeul excepté : cette viſitation le troubla grandement, & craignoit de n'auoir receu le Sainct en tel reſpect & deuotion qu'il eſtoit neceſſaire. Il vint donc le troiſieſme iour, demádant & priant ſainct Vrſmer pour la ſanté de ſa femme & de ſes deux fils, & ſupplia d'eſtre aſſiſté par les oraiſons des Religieux. De là ayant pris honneſte congé: & retourné qu'il fut en ſa maiſon : il trouua que ſainct Vrſmer l'auoit pleinement exaucé.

D'vn criminel deliuré de mort.

CHAPITRE XVI.

ON ſ'arreſta la nuict à vn village appellé Liſſuë, où le ſieur Doyen & les Religieux commencerent d'exhorter vn chacun à la paix. Plus de cinq cens ſoldats ſuiuoient le Sainct, pour ce ſujet, les vns comme mediateurs, & inter-

cesseurs, les autres recerchans, pour eux-mesmes, par l'entremise du Sainct, la bonne grace de leurs ennemis, & telle fut l'efficace des admonitions & exhortations à la mutuelle charité, que tout soudain ils s'accorderent en paix & amitié. On tenoit donc que ce fut fait, & que tous seroient pacifiez; mais vn jeune soldat secrettement se glissa tout nud, à pieds deschaux en la trouppe auec des tenailles, & vn balay à la main en signe de submission à la iustice, & se ietta aux pieds d'vn certain Robert gentil, & vaillant Capitaine, qui commandoit à deux cens hommes, luy requerant tres-instamment pardon du grand tort qu'il luy auoit faict peu auparauant, ayant massacré deux de ses freres en vn mesme iour, qui estoient aussi soldats. Ce miserable criminel les supplia encore de vouloir luy seruir en cette affaire; mais il fut bien difficile de l'enfiler: car le ressentiment de Robert estoit fort poignant, & fondé en raison, & les prieres & supplications ne seruoiét de rien. On aduisa finallement de prendre le Corps Sainct, & le mettre sur vn tapis en terre deuant ses pieds; pour l'esmouuoir à misericorde. Cette action fut de telle energie, que nostre homme, qui se rendoit inexorable, soudain se prosterna en terre deuant le Sainct, & y estant saisi d'vn tremblement de son corps, demanda aussi pardon pour soy-

Le Corps S. mis sur vn tapy en terre.

Belle inuention.

mesme, estant confus & troublé, qu'à son respect, le Sainct sembloit se tant humilier. L'espace de trois heures ce ne furent que larmes parmy la cópagnie, admiration & silence, iusques à ce que par vn miracle nouueau sainct Vrsmer fit esclatter la splendeur de sa gloire; car on vit sortir de sa Chasse vne grande fumée, laquelle eut tant de pouuoir sur tous les assistans: que chacun faisoit des singulieres demonstrations de penitence, auec des tesmoignages de deuotion particuliere, en se battant la poictrine, & jettant la face contre terre; & pour simplement confesser la verité: tous furent estrangement espouuantez de voir ces marques de la diuinité presente aux sacrées Reliques de nostre Sainct, qu'on releua bien soigneusement de terre, pour les remettre à son Autel. Les Religieux craignoient iustement de n'auoir traicté, & gouuerné auec tant de respect qu'ils deuoient nostre vraye Arche d'Alliance, se ressouuenans comment Oza auoit esté frappé de mort subite, ne conduisant point l'Arche ainsi qu'il estoit obligé de faire: ils redoutoient aussi d'auoir temerairement, mettant si bas les sacrées despoüilles du glorieux Patron, comme le voulant constraindre de faire obtenir la paix qu'ils pretendoiét: si n'en furent-ils pourtant frustrez; car le Capitaine Robert, en eut le coura-

Vne grosse fumée sort de la Chasse de S. Vrsmer.

2. Roys. 6. n. 7.

ge tout ramolly; & se fit porter en l'Eglise, estant tousiours agité de son treblement, & horrible espouuãtement deuant le Corps Sainct, & craignãt la verge de Dieu, luy requit pardon, & à Sainct Vrsmer, de ce qu'il s'estoit ainsi rendu retif, & opiniastre, refusant de faire misericorde à celuy qui le requeroit auec tant de submission, & l'entremise des merites du Sainct Pontife. Et afin de n'attirer sur son chef la cholere de Dieu: il pardõna à l'homicide, & le receut en amitié parfaite, qu'il jura publiquement. Cecy donna matiere nouuelle de remercier le Createur, & honorer le Sainct Confesseur.

D'vne pluye obtenuë en temps de seicheresse en Litsenge.

Chapitre XVII

Le sacré Corps de S. Vrsmer conduit de 500. soldats.

AVec cette compagnie le sacré thresor arriua au village qui s'appelle Litsenge. Il sembloit que la terre depuis trois mois n'attendoit autre chose que l'arriuée de Sainct Vrsmer, tant la seicheresse estoit grande, & la sterilité qui l'accompagnoit. Les habitans de ce lieu, & de tout le voisinage vindrent donc au deuant des sacrées Reliques en Procession, auec le Clergé, chantans les Litanies, pour obtenir les faueurs, &

benedictions du Ciel par les merites de Sainct Vrsmer : mais aussi tost qu'ils furent entrez dans l'Eglise, vne forte pluye commença de rafreschir, & arrouser la terre, laquelle continua toute la nuict, iusques à ce que l'air, le lédemain au poinct du iour, reprit sa premiere serenité. On celebra la Saincte Messe ; & comme plusieurs differents & querelles, comme tant de fois auparauant furent appointez. On depart en fin du lieu, mais contre la volonté des villageois, qui eussent bien voulu retenir le Sainct, desirans le carresser & cognoistre plus amplement.

D'vne fille guarie d'vne douleur de bras, & de costé.

CHAPITRE XVIII.

PArmy ces miracles le Dimanche on arriue à Gand. Les bourgeois de la ville vinrent à si grande foule au deuant de nostre Sainct Pontife, comme si ce fussent des esseins d'abeilles, sortans de leur ruche, & accueillirent le Sainct Patron, en deuë reuerēce, & recreurēt charitablemēt les Religieux. On entra en l'Eglise de saincte Pharailde, pour y faire les prieres ; d'où ayant accordé plus de vingt querelles, on passa au Monastere de Sainct Iean Baptiste. Le lendemain suiuant, on enuoya demāder, s'il n'y auroit pas com- *Saincte Pharailde, fille de S. Amalberge.*

ſon Medecin miraculeux, & le ſuiuit iuſques à Lobbes, rendant à tout le monde aſſeurance de ſa bonne ſanté.

D'vne vieille à qui vn œil fut reſtitué par l'attouchement de la croce de Sainct Vrſmer.

CHAPITRE XIX.

ON trouua expedient de faire quelque priere publique en l'Egliſe de ſainct Bauon, & pour ce, on y alla en Proceſſion auec les Religieux, qui accompagnoient noſtre Sainct. De là on retourna à l'Egliſe de S. Iean Baptiſte, pour y chanter la Meſſe ſolemnelle. Entr'autres vne vieille femme priuée d'vn œil, paſſé longues années pria qu'on luy vouluſt appliquer ſur l'œil, la croce de ſainct Vrſmer. Ceçy donna ſujet à pluſieurs de rire; car il ſembloit que ſon grand aage, ſans autre maladie, auoit peu le priuer de ſa veuë depuis vingt ans. Mais ſainct Vrſmer en eut compaſſion; car ſi toſt qu'elle l'eut touchée, elle vit auſſi clair que iamais. Tous les habitans de la ville la cognoiſſoient, & ſçauoiét que dés long-temps elle eſtoit priuée d'vn œil. Le miracle en fut pourtant plus celebre. Apres que la Meſſe fut acheuée, on tira vers ſainct Bauon, où ils furent receus

Bell. ceſſion.

Perſeuerance neceſſ. ne en l'oraiſon.

auec le Corps de noſtre Sainct Confeſſeur, en telle reuerence, & charité, comme ſ'ils euſſent eſté tous des Saincts; car on ne pouuoit leur faire plus d'honneur.

Les portes de l'Egliſe de Fimia furent miraculeuſement ouuertes à Sainct Vrſmer.

Chapitre XX.

PRenant cógé d'eux, huict iours aprés ils arriuerent à vn village appellé Fimia. La chaleur & ardeur du Soleil les incommodoit grãdement. Parquoy ils enuoyerent au deuãt vn meſſager au Paſteur de là, pour ſupplier de leur accorder l'entrée de ſon Egliſe & les receuoir chez ſoy, ou bien les accommoder d'vn logis, ſans le trauailler de frais, ny intereſſer. Il ſ'appelloit Paul, & ne reſſembloit point à ſainct Paul, ſinon lors qu'il eſtoit Saul, & perſecutoit l'Egliſe. Ce Preſtre dõc auſſi toſt qu'il apprit nouuelles de leur venuë ferma les portes de l'Egliſe, emporta les clefs, & ſ'en alla. La neceſſité fut de tẽdre les Pauillõs dans les paruis; mais auſſi toſt les portes furent ouuertes, & la barre d'icelle ſauta auec vn grand bruit, au milieu de l'Egliſe, en la preſence du Sainct. Ainſi on entra, & le Preſtre vint cognoiſſant ſa faute, & la

Aux Actes des Apoſtres c. 9.

& la confessant deuãt tout le peuple, auec larmes, en demandant pardon, qu'on luy accorda. Dieu en fut loüé, & le Sainct qui leur auoit seruy de portier. Au lendemain le Pasteur confessa derechef sa mescognoissance deuant ses paroissiens, leur racontant en Flamen tout au long, ce qu'il luy estoit arriué. *Le Prestre recognoist sa faute.*

Dvne femme boitteuse redressée.

CHAPITRE XXI.

HVict iours apres ils arriuerent à Bruxelles; & entre les autres vint au deuãt du Sainct, vne femme boitteuse soustenuë de deux potences. Comme elle s'auançoit, elle sentit l'assistence de Dieu, & du Sainct, & jetta premierement vne de ses potences; puis ce soustenant de l'autre, sur les bouts des pieds, petit à petit elle entra dans l'Eglise en pleine santé, loüant Dieu, & le benissãt de cette faueur qu'elle auoit reçeue. Tout le monde la cognoissoit. Apres auoir mis la paix, où ils passerent (car s'estoit vne chose asseurée que quiconque de gré, ou de force auoit baisé la croce de Sainct Vrsiner, il ne pouuoit nourrir vne haine en son cœur) quatre iours apres en fin ils se rendirent à Lobbes la veille des

Apostres sainct Pierre & sainct Paul. Et par ce que c'estoit la feste de la principale Eglise, on y porta nostre Patron, qui demeura là durant l'octaue, la coustume ancienne estant telle, qu'aux festes principales & solemnitez, les Chanoines de l'Eglise de sainct Vrsmer portoient les Corps Saincts au Monastere de sainct Pierre aux premieres vespres, & de là les reportoiét apres les secondes. Les mesmes iours ils acheuoient de bonne heure l'Office diuin en leur Eglise Collegiale, & puis ils assistoiét & chantoient les vespres & la Messe conuentuelle auec les Religieux, & pour ce ils auoient la refection commune dans le Conuent.

D'vn enfant de Thuin, à qui la veuë fut restituée.

CHAPITRE XXII.

OR en la veille du iour, qu'on deuoit remettre le Corps Sainct en son Monastere, vn homme de Thuin, vint en l'Eglise auec son petit fils aueugle depuis vn an, par quelque accident; l'ayant mis deuant le Sainct, il y veilla, & continua de prier. Il ne fit rien pour cette fois; mais comme on transportoit le S. il apporta de rechef son enfant, & aprés qu'il l'eut remis en son lieu accoustumé, le pere dit à son petit, en jettant

vn baston qu'il auoit en la main, & inuoquant le Sainct : allés mon fils au nom de Sainct Vrsmer, & apportez mon baston. Le fils en mesme temps recouure la veuë, & rapporta le baston, selon le commandement de son pere.

La veuë est reputée pour richesse.

D'vne vision agreable de Sainct Vrsmer, & de Sainct Ermin, faite à vn Chanoine de Lobbes.

Chapitre XXIII.

VN Chanoine veillāt en l'Eglise superieure veut vne vision tres-aggreable, c'estoient S. Vrsmer, & Sainct Ermin, vestus Pontificalemēt, qui faisoit vne reueuë en tous les lieux plus celebres de l'Eglise. Luy qui consideroit ces choses, a rapporté auoir entendu de leurs bouches cét Hymne, que l'on chante à la loüange de la tres-saincte Trinité, le recitans alternatiuement, & du depuis l'auoit retenu fermement en sa memoire.

Le Chapitre de Binch residoit lors encor à Lobbes.

Le Vendredy aux Vespres selon l'vsage Romain.

Da gaudiarum præmia,
Da gratiarum munera,
Dissolue litis vincula,
Adstringe pacis fœdera;

Donnez les prix d'esiouissance,
Et de vos graces iouyssance,
Rompez des guerres les liens,
Et de la paix donnez tous biens.

Du mesme Chanoine deliuré du peril de mort.

CHAPITRE XXIIII.

La Sambre coule au pied de la montagne où gisoit S. Vrsmer.

LE mesme Chanoine long-temps auparauant s'estoit rencontré en danger de sa vie, estant tombé dans le fleuue de Sambre, & comme, de hazard, il arresta ses yeux sur l'Eglise illustrée du Nom, & de l'honneur de Sainct Vrsmer; autant comme il peut, s'escria de cœur, & de bouche! ô S. Vrsmer astre doré? en mesme temps par vertu diuine, & l'assistence fauorable du Sainct, se trouua deliuré de ce danger, arriuant au bord de la riuiere.

D'vn mal-veüillant iniurieux au Monastere de Sainct Vrsmer, qui se tua soy-mesme.

CHAPITRE XXV.

Siclesen proche d'Auldenarde.

LEs Ancestres ont aussi autrefois raconté comme l'Eglise de Siclesen honnorée des Reliques, & du Nom de ce glorieux Sainct nostre Patron, de temps immemorial possedoit vn pré, gisant au village prochain, qui s'appelle Brachala, & à raison d'iceluy, tout plein de fois elle auoit esté iniurieusement traictée par vn cer-

tain mal-veüillant, qui ne portoit assez de reuerence au Sainct, duquel iusques ors il n'auoit esprouué la puissance. Or ce mal chemina si auant, que par authorité de iustice le duel fut ordonné entre cét enuieux, & vn certain personnage qui seruoit fidelemét & côduisoit les affaires du Monastere. Le iour designé plusieurs de part, & d'autre accourans sur le lieu, estoient en peine de l'euenemét, & ne sçauoiét quel en pourroit estre le succez, quâd voyla que le meschât, au grâd estonnement de tous les assistans, se defait soy-mesme, de sa main propre, & se couppât la gorge se consacre luy-mesme au diable. Ce miracle arriua par le iugement de Dieu, & le zele du Sainct. Ainsi l'Eglise de Lobbes, du depuis jusques à ce iour, est demeurée en paisible possession du mesme heritage, & personne depuis ce temps n'a pris l'asseurance d'ouurir la bouche, n'y d'entreprendre pour ce sujet.

Admirable execution de la Iustice diuine.

Le peuple fut affranchy de la sterilité, & pestilence par les merites de Sainct Vrsmer.

CHAPITRE XXVI.

IL arriua vne saison (la cholere de Dieu se faisant paroistre sur nous) que la seicheresse, & la chaleur furent telles, que presques tous les

fruicts estoient perdus. Vne pestilẽce horrible accompagnoit ce mal, ce qui donna sujet au peuple de venir à grandes trouppes, de tout le voisinage, faire ses deuotions, en l'Eglise de sainct Pierre, où furent portées les sacrées Reliques de Sainct Vrsmer, & de ses compagnons. L'Abbé de Gembloux nommé Arnoulph, personnage releué en pieté, & deuotion y assista, lequel en l'assemblée publique du Conuent des Religieux, & du venerable Chapitre des Chanoines de Sainct Vrsmer, & de tout le peuple, print pour le thesme & fondement de sa harangue, le passage du Roy Prophete; *Qui timetis dominum laudate eum: vniuersum semẽ Iacob, glorificate eum.* Vous qui craignez le Seigneur, proferez sa loüange, & tous les enfans de Iacob glorifiez-le, & par la suitte de son discours il fit voir cõme Dieu doit estre dauãtage glorifié aux aduersitez, que non pas aux prosperitez. Ayãt acheué elegamment sa predication, & donné au peuple la benedicton, le mesme iour, & au mesme temps, ces pauures affligez recognurent comme Dieu, par l'entremise des Saincts, leur auoit faict misericorde: si tost parurent les effets de leurs intercessions à la plus grande gloire de Dieu.

Les Reliques des Saincts portées en l'Eglise du Monastere.

Arnoulphe XVI. Abbé de Gembloux

Psal. 21. 24.

D'vn embrasement appaisé, & d'vn enfant ressuscité par les miracles de Sainct Vrsmer.

CHAPITRE XXVII.

EN l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur mil cent & cinquante, le village de Lestines, (dont le tiers autrefois appartenoit à Lobbes, par la liberalité Royale) de nuict fut surpris d'vn embrasemẽt, mais de bõne fortune le Corps de S. Vrsmer, y reposoit, à son retour de Flandre. Il en fut donc garanty par ses merites. Or vne femme se trouuant en ce hazard, & se sentant estuuer de trop prés sans eau: elle en eut telle espouuante, & frayeur qu'elle y oublia son fils encore à la mamelle, & s'en estant ressouuenuë, preferant le salut de son enfant, à tout accident qui luy en pourroit arriuer: elle se precipita parmy les flammes, & l'en retira, mais desia mort. Cette pauure mere toute accablée de douleur, & engoufrée dãs vne mer d'angoisse, jetta son petit mort aux pieds de Sainct Vrsmer, se lamentant pitoyablement. Le peuple assistoit priant auec elle en telle deuotion, que le Sainct en eut compassion, & rendit l'enfant à sa mere plein de vie, & de santé.

Voyez la chron. és ans 1146. 1150.

Lamentation de la mere.

Ce tres-grand miracle fut à l'instant preschê,

& publié par le Pasteur de la Parroisse, ce qui dōna sujeĉt à beaucoup de peuple de suiure & accompagner le Corps Sainĉt iusques à Lobbes, en annonçant les loüanges de Dieu, & glorifiant nostre Sainĉt Confesseur.

D'vne vision de Sainĉt Vrsmer, faite au Duc de Saxe, priant deuant ses Reliques à Lobbes.

Chapitre XXVIII.

PEu aprés ce voyage du Corps de Sainĉt Vrsmer : vn Duc de Saxe, vint en cette contrée qui retournant chez soy, voulut voir en passant l'Abbaye de Lobbes, & voyant ce noble, & Royal Monastere, si fort recommandé de la sainĉteté de ses premiers fondateurs, & ayant aussi apris de l'Abbé, que l'Eglise n'auoit iamais esté violée de la sepulture d'aucuns Corps humains, curieux de voir le lieu où reposent les Reliques des Sainĉts, y monta pour y faire ses deuotions. De là descēdit en la caue où sont les sepulchres, & mausolées de Sainĉt Vrsmer, & de Sainĉt Ermin. Or comme son esprit estoit rendu attentif à l'oraison, il se trouua assoupy : lors il vit Sainĉt Vrsmer Pontificalement vestu, accompagné de plusieurs autres bien-heureux, ornez & couuerts d'estoles

Ces mausolées se monstrent encor auiourd'huy.

stoles

stoles lumineuses. S. Vrsmer, luy dict tout bas au cœur plusieurs bonnes paroles, luy promettant d'interceder pour luy, enuers la majesté de Dieu, en la mesme sorte qu'il faict pour tous ceux qui le prient deuotement, & de luy procurer l'indulgence, qu'obtiennent ceux qui sont enseuelis auprès de luy. Où depuis le bon Duc esmeu de cette vision esleut & choisit pour son Patron & protecteur S. Vrsmer, tout le cours de sa vie: & quand il arriua à l'heure de sa mort; par son testament il fit beaucoup de laiz à l'Eglise de Sainct Vrsmer, & donna grand quantité d'or & d'argent, obligeant en outre ses heritiers de porter son corps en ladicte Eglise, pour y estre enterré. Ce qui fut punctuellemét executé. Il est vray semblable que les plus precieux thresors sont peris depuis si lóg temps. Il en reste neantmoins encor vne cloche que l'on appelle mortuaire, parce que iamais on ne la sonne, sinon pour aduertir, que l'on va administrer le Sacremét d'Extréme-vnctió aux malades, ou bien pour donner le signal de la personne nouuellement morte. Tradition qui m'a esté cófirmée par le Reuerend Pere Damp Guillaume Gillebart Abbé dudit Monastere, aage de quatre-vingt ans, & par Maistre André Berlengier Curé de la Parroisse, aagé plus de septante ans, qui ont veu à descouuert (quand on creusoit pour

T

Lieu du sepulchre de ce Duc de Saxe.

jetter les fondemens du Iubé, que nous disons Doxal) le ſepulchre de ce Duc de Saxe, vers la partie Septentrionale de l'Egliſe, joignant, & auprés de l'Autel, qui ſeruoit cy-deuant à la Parroiſſe. Depuis peu le Duc de Saxe Rudolphe Maximilien, qui par la grace de Dieu s'eſt conuerty à la foy & religion Catholique, abandonnant la pernicieuſe, & damnable hereſie de Luther, ayant entendu les predications du R. Pere Matthieu, Minime; mais principalement il ſentit ſon ame ſainctement charmée par les bons exemples, qu'il receut en la Cour de la Sereniſſime Infante,

Combien profite l'exemple des Princes.

Eſtant vn iour à Lobbes, on luy raconta les nouuelles cy-deſſus-mentionnées. Le deſir de recognoiſtre la verité qui le pouſſoit, le fit monter ſur le clocher de l'Egliſe, qui eſt toutesfois bien haut, & d'accés difficile: & là ſur cette cloche (dont nous auons parlé) ayant imprimé de la cire, il y recognut les armoiries de ſa Maiſon, encore qu'elles fuſſent vn peu effacées par vieilleſſe, preſens Maiſtre Barthelemy Borret Preſtre Lecteur en Theologie audict Monaſtere, & Martin Meuſnier, Marguillier de l'Egliſe Parroiſſiale, qui me l'ont ainſi teſmoigné.



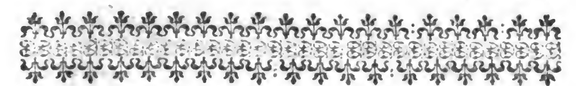
LIVRE QVATRIESME DE LA VIE DV GLORIEVX SAINCT ERMIN EVESQVE, ET ABBE' DE LOBBES.

AVANT-PROPOS.



Vand les preceptes, & les exemples des Saincts Peres, les victoires des Martyrs, & les combats des Cõfesseurs triomphans contre les Princes, & les gouuerneurs des tenebres sont racontez : c'est chose incroyable de dire, comme les cœurs de ceux qui les entendent attentiuement sont touchez de deuotion, & enflambez d'vn extreme desir du Royaume Celeste. C'est ce que disoit vn Ancien: Que les exemples ont plus d'efficace, que les preceptes, pour exorter & inciter les hommes à bien viure. Et quand nous passons sainctement le temps en lisant les belles & Aux Ephes. 6.

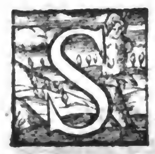
vertueuses actions des Peres, qui nous ont precedé, nous y trouuõs de l'estoffe pour nous tailler, comme eux, des ornemens de vertu. Cela certes nous faict gouster la douceur de l'humilité, dont s'imprime & engendre en nos ames le desir de les ensuiure, & imiter genereusement. Cette maxime m'a donné suject d'entreprendre, moyennant la grace de Dieu, de rediger par escrit briefuement & succinctement aucunes particularitez de la tres-saincte vie, & conuersation de sainct Ermin Euesque, digne d'eternelle memoire, me persuadant que cecy seruira grandement pour nostre instruction, & edification spirituelle.



LA VIE DE SAINCT ERMIN EVESQVE.

DV LIEV DE LA NAISSANCE de Sainct Ermin, & comme il vint à Lobbes, & de son progrez en la Religion.

Chapitre Premier.



Ainct Ermin (que le vulgaire dit par abbreuiation Erme) cóblé de toute sorte de vertus, aprés le Glorieux S. Vrsmer, eut le gouuernement du Monastere, qui prend son nom d'vn petit fleuue qui coule dans la Sambre, & s'appelle Lobbes. Mais auát que d'escrire sa vie : parlons de sa natiuité. Le lieu donc de sa bien-heureuse naissance fut vn village du territoire de Laon, nommé jadis Herly, & presentement dit sainct Ermin. Ses parens estoient nobles, & de bonne maison du Royaume de France, abondans en biens & richesses, comme il se peut aisément conjecturer

Sainct Ermin, nay à Herly.

par les reuenus, que le Monastere tiroit annuellement des terres & seigneuries, qu'il auoit en ce lieu. Tous les iours il croissoit en beauté de corps, & d'esprit, preferant neantmoins tousiours l'integrité de l'ame à la noblesse de son corps caduc,& corruptible. Aprés qu'il se fut formé & enrichy de toute science, qu'il auoit acquise sous les plus fameux Docteurs des sainctes lettres de ce temps, & qu'il fut rendu accomply en la cognoissance de la loy de Dieu; pour se rendre plus assidu au seruice de sa diuine Majesté, la choisissant pour sa legitime part, & son vnique heritage, il se rangea au nombre des Clercs, & receut le charactere des sainctes Ordres. Sa vie fut estimée, & iugée à bon droict si pleine d'innocence,& de suffisance: qu'il fut trouué digne d'estre auancé à la dignité de Prestrise. Aprés ce, il practiqua familierement, & conuersa auec le Reuerendissime Euesque de sa ville nõmé Madelgarius, luy obeyssant en toutes choses,& fidellement executant ses volontez. Son comportement & sa saincte maniere de viure fut tant aggreable au mesme Seigneur le Reuerendissime, qu'il le choisit pour son Chappellain & Confesseur, & depuis le prouieut à vne Chanoinie de son Eglise Cathedrale de nostre Dame de Laon. Comme de iour en iour il profitoit en nouuelles benedictions: la re-

Sainct Erwon en peu de temps par l'ayde du S. Esprit, est accomply en science.

Il reçoit les SS. Ordres

Maidegarius XI. Euesque de Laon selon Robert Lug, en son liure Gallia Christ. & Iean Chenu, en sa chronol. des Euesques de France.

nommée de ses vertus paruint à Sainct Vrsmer, qui l'appelloit fort souuent prés de soy, & l'aymoit cherement d'vne bien-veillance spirituelle. Cognoissant donc la sincerité, & solidité de ses vertus, Sainct Vrsmer l'obligea, le priant de retourner souuétesfois, estimát que ce seroit chose tres-vtile à son Eglise, d'auoir pour cooperateur voire conducteur en ses trauaux & foctions Episcopales, vn personnage de vie si releuée & exemplaire : S. Ermin aussi, de son costé n'auoit pas vn moindre desir de familiariser auec Sainct Vrsmer, voyant la practique excellente de ses rares vertus ; afin de recueillir de sa bouche les fleurs de son discours, comme vne abeille menagere, & la soëfflairance, & douceur d'vn miel de celeste doctrine : car il entendoit la bonne odeur de sa saincte reputation espanduë & declarée par toute la Prouince ; mais principalement par ceux du Palais, qui le practiquoient familierement, pour les excellentes graces & vertus, qui reluisoient en luy, pour ses sainctes & zelantes predications, desquelles il attiroit les ames à l'amour de nostre Seigneur Iesus Christ, & à toute pieté. En ce mesme téps Pepin l'ancien surnómé de Herestal gouuernoit, en qualité de Maire du Palais, le Royaume de France, lequel peu auparauant auoit pris la vengeáce tres-juste de la mort de son Pere Anchi-

S. Vrsmer & S. Ermin familiers amis.

ſiſe, Marquis du ſainct Empire Duc de Brabant, Lothiers, & Auſtrice, par ſa femme la Bien-heureuſe Begge, fille du Bien-heureux Pepin de Landen, & de ſaincte Yduberghe, ſœur de ſaincte Gertrude premiere Abbeſſe de Niuelle, deſquelles le frere nommé Grimoald II. Duc de Brabant, treſpaſſa ſans enfans. Le ſuſnommé Anchiſiſe fut maſſacré en trahiſon mal-heureuſement par vn pauure garçon que luy-meſme auoit leué deſſus les saincts Fonds de Bapteſme, & faict nourrir pour Dieu, liberalement dans ſa maiſon; combien que la Bien-heureuſe Begge ſa femme l'auoit preaduiſé de ſe donner garde de ce coup; car par reuelation diuine, elle auoit apprins les nouuelles de cét éuenement. Aprés encor que le meſme Pepin de Hereſtal, eut ſurmonté & triomphé heureuſement de Theodoric Roy de France Occidentalle, autremét nommée la Belgique, & deliuré les François d'Auſtraſie de ſon oppreſſion & tyránie, & par ce moyen rédu à la Fráce ſa premiere liberté, & aſſujetis à ſon ſceptre les Royaumes voiſins: en ce temps diſ-je, il arriua que l'vn des principaux Seigneurs de ſa Cour nommé Hydulphe, ſingulier amy de S. Vrſmer, paſſa par le pays de Laonnois. L'Eueſque de Laon, ayát entendu de ſa venuë, ſe diſpoſa pour luy donner à diſner, & luy faire tout plein de beaux preſens. Le bon

Sainct Hydulphe, demande Saint Vrmer.

bon Duc le preuint, & luy dit : qu'il le remercioit de tant de biens, mais s'il desiroit de luy faire chose bien plus aggreable, qu'il ne tiendroit qu'à sa bonne volonté. Ainsi il luy declara son dessein: c'est dit-il vn de vos Chanoines, que ie desire, qui s'appelle Ermin, pour l'enuoyer au Monastere de Lobbes, où i'ay mis m'a deuotion, afin qu'il puisse cooperer auec le Prestre de Iesus-Christ Vrsmer, pour le salut des ames, à la conuersion des infideles. L'Euesque y consentit, mais non sans regret, & l'enuoya sur l'heure mesme à S. Vrsmer, satisfaisant ainsi à la deuotion de tous deux, lesquels auoient cette affaire grādemēt à cœur. Il y fut donc tres-bien reçeu selō toutes les formes, & ceremonies de la reigle: premieremēt Conuers, & puis profez Religieux, obeyssant aux superieurs, & vrayement charitable aux inferieurs. En vn mot il suiuit de si prés les mœurs du S. Pere, au commandemēt duquel il s'estoit soubmis, que pas vn de ses freres ne le surpassoit en pieté.

Son progrès en la vertu.

De iour en iour il practiquoit quelque nouuelle austerité, & ainsi il paruint en bref au sommet de la vertu ; & poussa sa poincte iusques au dernier degré de la perfectiō Chrestiēne, & suiuāt de pres le conseil de nostre Seigneur, il abandonna tout ce que si liberalement la fortune & la nature luy auoient donné, quittant ses seigneuries les distri-

buant au Monastere de Lobbes, c'est à sçauoir le village cy-dessus nommé Herly, auec Dodeleuroux, & vn troisiesme dit Oulbres, y joinct encor grand nombre d'autres biens temporels. C'estoit la bonté diuine, qui luy accordoit cette grace, afin que d'autant plus que son ame seroit sur son Autel, comme vn sacrifice de Thymiame d'odeur tres-suaue, d'autant plus on luy portasse de reuerence, & d'affection.

Comme Sainct Ermin succeda à Sainct Vrsmer au gouuernement du Monastere.

CHAPITRE II.

OR Sainct Vrsmer tout chargé d'années, & de merites, sentant son corps s'affoiblir, & preuoyant desia l'heure de sa mort, & le temps de sa recompense eternelle, apres auoir gouuerné le tres-illustre Monastere de Lobbes, jadis fondé par vn sainct homme, appellé Landelin, surnommé Morose, côuerty par les prieres de S. Aubert Euesque de Cambray, & qui estoit en tous biens fleurissant, enrichy par la magnificence, & liberalité des Roys: en fin ayant esté entierement doté pour toutes choses necessaires par le Roy, & le Seigneur Duc Hydulphe son familier,

& singulier amy de Sainct Vrsmer, apres dis-je que ce Pontife eut cultiué ce nouueau parterre, & verger de la Religion, comme vn fidel ouurier de la vigne de nostre Seigneur, craignant que les bestes farouches ne dissipassent vn si bel heritage, il y prouueut, en substituant aprés soy sainct Ermin, successeur de sa dignité Episcopale, & Abbatialle de Lobbes, & de ses dependences d'Aulne, Monstiers en Faigne, & d'Affleghé, desquelles il estoit le Fondateur. Ce qui ce fit d'vn commun consentement de tout le Chapitre, sans que personne y contredit. Ces choses ainsi heureusement paracheuées, l'ame de Sainct Vrsmer, comme l'or esprouué en la fournaise des tribulations, fut employée, comme vn saphir tres-luisant, & diamant tres-poly & brillante, placée & assise dans la muraille de la celeste Ierusalem, pour y seruir d'ornement. Sa vie a esté descrite à Lobbes, en vn tresbeau liure. Et Sainct Ermin, luy-mesme a composé vn poëme de ses vertus, distingué selon les lettres de l'alphabet.

Il enseigne ses sujects par sainctes œuures & predications.

CHAPITRE III.

SAinct Ermin, donc comparable en prudence, pieté & charité à son Maistre, eut tel soin de

ses brebis spirituelles commises à sa charge, que dés le commencement il sembloit auoir esté de long-temps experimenté en l'exercice, & estat de Prelature. Il faisoit profiter en toute diligence le talét que le Seigneur luy auoit cómis, & craignãt qu'il ne demeurast inutile, il l'employoit le donnant à vsure, & le faisant produire, & rendre plus que le cinquiesme denier. Il cherissoit, & aymoit si tendremét ses sujets & inferieurs, qu'il estimoit tout leur honneur & bon-heur estre sien, & son affection, & amour estoit si sensible qu'il s'attribuoit leurs incommoditez, les ressentant comme si elles l'eussent touché au cœur. Par sa doctrine, il arrousoit ces ieunes plantes, & ne permettoit pas qu'aucun peché ou mauuaise habitude, y peut prendre racine. Son exemple authorisoit ses enseignemens. En vn mot il auoit en soy toutes les formes des vertus inserées & mises en son ame par vne naturelle bonté. Mais comme il n'estoit pas possible de les remarquer exactement, aussi ne sçauroit-on parfaitement les expliquer, luy-mesme s'efforçãt en toute façon de les cacher par humilité. Il lisoit, ou parloit de Dieu tres-volontiers: mais entre les raretez de ce personnage, il auoit encor le dó de prophetie, cóme Flabert, tesmoin tres-veritable, & l'vn de ses disciples, auoit accoustumé de le rapporter, par lequel on a sceu ce qui s'ensuit.

Grande charité de sainct Ermin.

Modestie de S. Ermin.

Par esprit de Prophetie, il predit vne victoire signalée, arriuée à Charles Martel.

Chapitre IIII.

EN ce temps mourut Pepin l'ancien, sans laisser de soy aucun hoir legitime, capable de succeder à sa couronne : car Grimoalde fils vnique de sa femme Plectrude, priãt deuant le Corps du Martyr sainct Lambert, fut tué par la meschanceté de Radbode Duc de Frise, sõ beau pere, qui fit executer ce sien mal-heureux & tres-cruel dessein par vn sien seruiteur digne de sa malicieuse impieté. Or est-il à noter que ceste alliance du Fils de Pepin, auec cette maison de Frise, encore infidelle, auoit esté particulieremẽt recherchée par ce Prince zelé, afin de la pouuoir mieux, par cette communication de parentage conuertir à la foy. Les François donc estans ainsi diuisez, faute de Royale succession, Plectrude femme de Pepin, comme a esté dit, ne fut pas honteuse de mettre les mains sur Charles son beau-fils, & le constituer prisonnier en la ville de Coulongne. Cependant les Frãçois de la Gaule Belgique, choisirent & eleuerent au throsne Royal, vn Daniel, clerc tonsuré, & luy donnerẽt le nom de Chilperic. Celuy-cy s'estant

Grimoalde occis par Vangaire, seruiteur de Radbod, l'an 713. Aymon, liu. 4. c 49. Nicol. Gily, en la chronique de France.

Ioa. Nauclær. l 2. Gen. 24. Meyer de l 1. 714. An. Franc. an. 715. 716 Henr. Spond. an. 714. Hist. Cor. l. 2 c. 40.

adjoint le Duc Raginfroy ſon Conneſtable, leuã vne groſſe armée, pour ſe maintenir à la couronne, mais Charles ſ'eſtant eſchappé de priſon, ſe reſolut, & delibera de luy faire la guerre, & arriuant en Auſtraſie, il y parut & fut recueilly par la prouidence de Dieu, comme vn nouuel aſtre, demeuré quelque temps incogneu, & en tenebres; & auſſi toſt fut ſuiuy d'vne petite trouppe d'Auſtraſiens; mais bien genereux, & duits aux armes: ce qui le fit marcher au deuant de ſes ennemis, qui eſtoient en grand nombre, & fit ſi heureuſement, qu'à moins de rien, il mit toute cette groſſe armée en deſroute, taillant la plus part de ſes ennemis en pieces. Or auant que la bataille fut donnée, comme Sainct Ermin apres l'office des Matines, paſſoit le reſte de la nuict en oraiſons, ſelon ſa couſtume. Voila qu'au meſme temps il ſe ſentit oppreſſé d'vn grãd ſommeil, & vne voix venant du ciel ſe fit entendre, luy diſant que Charles deuoit eſtre victorieux le matin. Il raconta cette viſion, à ſes Freres, leſquels notterent curieuſement le iour & la prediction de ſainct Ermin, qu'ils trouuerent par apres veritable, & aſſeurée; car ayant mis en fuitte Raginfroy par deux fois, à ſçauoir en vn lieu appellé Vinciat, & auparauant en Ardenne, il ſubjuga l'armeé des François.

S Ermin cõtinue en oraiſon.

Belfor. an Frã. an. 716 Meyer. 718.

Vinciat eſt voiſin de Cambray.

L'Esprit de Dieu luy reuele la mort mal-heureuse de Radbode, Duc de Frise.

CHAPITRE V.

NOus ne deuons pas aussi passer sous silence, ce qu'il pleut à nostre Seigneur manifester à son seruiteur, de la ruine de Radbode idolatre, Duc de Frise. Car ayant du viuant de Pepin tousiours essayé de ruiner le Christianisme, apres son decez, il print la hardiesse d'entrer en France, s'accageant & ruynant tout le pays, iusques là mesme, que les Chrestiens ayans du pire, luy laisserent le champ, & s'enfuirent.

I. de Guise an Han. 10. 2. l.
Io. Naucl. to. Gener. 24.

Ces victoires, & trophées luy enflerent le courage, dont il ramassa des nouuelles trouppes d'infidels, pour faire pis, & mettre tout à sang : mais nostre Seigneur, qui est le Dieu des armées & batailles y proueut, & y mit ordre, par sa mort subite & desastreuse. Il arriua donc en ce temps, que S. Ermin, allant à cheual au village de Floyon, comme il en approchoit il s'arresta court, & dit à ceux qui estoiét de sa compagnie : ie vous dis en verité, qu'vn des grands du monde est tombé tout à l'instant. Eux remarquant l'heure, & le iour trouuerét qu'au mesme temps estoit arriuée la mort de Rad-

bode, selon ses demerites, n'ayant iamais peu estre conuerty. Car sainct Vulfran Euesque, luy ayant enseigné la parole de verité, comme il auoit ja vn pied dans le Baptistere, il demanda où il y auoit plus de ses amis & predecesseurs, en enfer, ou en Paradis. Comme il eut entendu que l'enfer en tenoit le plus grand nombre : il respondit qu'il aymoit mieux estre en enfer auec ses parens & amis, qu'en Paradis, auec ceux qui n'estoient point de sa cognoissance. Aussi l'estat de sa reprobation fut cognu de S. Vvilebrod Euesque de Mayence, au mesme temps, qui le fit sçauoir à ce sainct Euesque, luy mandant qu'il perdroit sa peine aussi bien qu'il auoit fait, ayant de mesme taché à le cõuertir, mais en vain. Comme donc les choses s'estoient passées ainsi, & que ce Duc obstiné eut refusé le Baptesme: le diable qui en auoit pris possession luy apparut incontinẽt, & luy dit qu'il auoit fait tres-sagement d'ensuiure le train de ses predecesseurs; qu'il en seroit recompensé largement: & pour pleige de son dire, il offrit de faire conduire quelqu'vn de sa Cour en tel lieu où se verroit l'effet de ces magnificques promesses, dont il deuoit jouyr à trois iours delà; ce qui luy fut accordé: & le Duc y enuoya vn de ses courtisans: l'Euesque Vulfran, aussi vn Diacre de sa part. Ils allerent donc ensemble & apres quelque espace de chemin,

Mola. in nat. Bel. 10. May Surius to. 2. 22. Iul. Henr. Spond. an. 700.

Sotte response de Radbod.

chemin, ſe trouuerent en vn lieu deſert, & inhabité, plein de marais, & inacceſſible (qui leur ſembloit neantmoins par la tromperie, & illuſion diabolique, propre pour y cheminer) & là ils virent le prince des demons aſſis en vn throſne doré enrichy de pierres precieuſes, lequel ſe monſtra faché de la preſēce du Diacre, & auec raiſon; car ſi toſt qu'il eut faict le ſigne de la croix, tous ces enchantemens ſ'euanouyrent, & ces deux commis ſ'en retournerent auec mille difficultez; mais en chemin le Diacre ſe prit à remonſtrer à ſon compagnon les ſatanicques tromperies, les fourbes, & les fraudes, dont cét impoſteur ſe ſert à perdre les ames: ſi bien qu'il ſe conuertit à la Foy, & le Baptiſa, & arriuez qu'ils furent à la maiſon: ils trouuerent que Radbode eſtoit mort, ſelon que l'auoit prophetiſé ſainct Ermin.

Sainct Ermin, aduiſé de la venuë de Charles Martel, predit qu'il n'arriueroit à Lobbes.

Chapitre VI.

VNe autre fois il arriua que Charles Martel deuoit paſſer par Lobbes, & deſ-ja auoit-il enuoyé ſes officiers, pour luy appreſter ſon repas, & porter les nouuelles de ſa

prochaine venuë. Le Monastere dõc estoit ja plein de sa suitte, & cependant S. Ermin estoit encor en Oraison, dãs la Chappelle, qu'il auoit luy-mesme dedié a l'hõneur de la Vierge Marie, de S. André, & de S. Iean l'Euangeliste : si que le Preuost du Monastere, sur cette nouuelle, luy manda, par vn Religieux de sortir au plustost, & comme en cét instant il chantoit le verset du Psalmiste: *Deus iudicium tuum regi da, & iustitiam tuam filio Regis*. Seigneur donnés au Roy vostre iugement, & à son fils, vostre iustice. Le Religieux luy exposa sa charge ; mais Sainct Ermin le fit retirer, & poursuiuit ses prieres. Vn autre y fut enuoyé : & il le renuoya de mesme. En fin le Preuost y vint en personne, tout en cholere. C'est chose estrange, luy dit-il, que vous ne daignez pas de vous remuer, pour aller audeuant du Roy Charles nostre Seigneur : ordõnez, dõc ce que nous deuons faire. Le S. homme, ayant acheué sa priere, luy respondit, en esprit de prophetie, qu'il donnasse à ceux qui estoiẽt arriuez de la part du Roy les choses necessaires, en les admonestãt de suiure leur maistre, d'autant que cette année il ne verroit point leur Monastere comme il est arriué ; car ceux de la Maison du Roy sortirent du Monastere, & trouuerent qu'il poursuiuoit son chemin, ayant changé de resolution, selon que sainct Ermin l'auoit preueu.

S. Ermin, auoit son Oratoire particulier.

Ps. 71. n 1.

Il prophetise la stabilité, & felicité du regne de Pepin fils de Charles Martel.

CHAPITRE VII.

NOus ne deuons non plus taire la prediction que sainct Ermin donna de Pepin le jeune, fils de Charles Martel. Charles auoit deux enfans masles d'vn legitime Mariage: Pepin, qui luy succeda, & Caroloman, qui se fit Religieux allant à Rome, a la montagne de Serapte, & du depuis au mont Cassin. Au temps de la naissance de Pepin quelqu'vn de la maison de Charles vint à Lobbes, luy apportant nouuelles de sa natiuité. Cetuy-cy s'estant retiré, sainct Ermin disoit à ses amys: que cét enfant deuoit posseder le Royaume de France plus heureusement, que pas vn de ses predecesseurs; cóme il est arriué. S. Eloy, Euesque de Noyon, auoit predit le mesme. Sainct Vvilebrod aussi, qui baptisa l'enfant, auoit prophetisé le semblable, & presque en mesmes termes; car ses predecesseurs, par humilité; s'estants contentez d'estre appellez Princes: celuy la le prmier, par l'authorité du Pape Zacharie, fut consacré Roy, par l'Euesque Boniface, & du depuis le Pape Estienne, ayant esté secouru de luy

Surius en la vie de S. Boniface l. 1. c. 36. 5 Iuin. An. de Frãce 746. Molan. 17. Aug. Henr. Spond. 747. Histor. Torn. l. 2. c. 42.

[illegible] Alim item An. Han. 750. Meyer An. Flandr 754. Spondan. 758 754.

contre Aistulphe Roy des Lombards, le confirma en son throsne, luy donnant la benediction pour soy, sa femme, ses enfans, & toute sa posterité.

La mort d'vn sien Religieux de Lobbes luy fut reuelée en l'Abbaye de sainct Amand.

CHAPITRE VIII.

NOstre sacré Pontife estant vn iour dans le Monastere dist d'Elnon, presentement de sainct Amand, distant enuiron douze lieuës de Lobbes, pour certaines affaires concernantes l'estat de sa maison, & le salut des ames: il arriua quelque maladie assez subite à vn de ses Religieux nommé Vvillebert, dont le mal croissant plus auant: la fievre continuë, se fit accompagner de la mort, & mit cét homme au tombeau. Nostre Seigneur pere de misericorde, & qui console les siens parmy les afflictions, ne voulut souffrir que le sainct Prelat, qui tenoit en son cœur le soing paternel de tous ses enfans spirituels, encor qu'absent de corps, fust priué de la cognoissance du trespas de son bon Religieux; mais il luy enuoya aussi tost vn Ange, qui luy illumina l'esprit continuellement esleué & bandé à la contemplation des choses celestes & diuines, &

luy reuela l'estat & disposition de l'ame de son defunct. Le sainct Esprit, qui dispose & partage ses dons selon le bon-plaisir de sa Majesté, ayant ainsi fauorisé son contemplatif, eschauffa tellement son ame d'vn amour, & charité surnaturelle : qu'il se voüa & sacrifia soy-mesme, en oblation de cœur contrit, & humilié, pour le soulas, & la deliurance de cette ame deslogée de ce monde en l'estat de grace; non toutesfois si parfaitement purgée & nettoyée, par la fournaise des infirmitez, maladies & autres aduersitez : qu'il ne luy restassent encor quelques poussieres, & roüilles des delicts, & reliques des pechez veniels, ou quelques peines temporelles à payer parmy le feu du Purgatoire. Il y appliqua donc pardessus ses suffrages, le tres-singulier remede du sainct sacrifice de la Messe, auec vne deuotion, & compassion tres-sensible. D'abondant il communiqua ces nouuelles à l'Abbé, & tout le Conuent du Monastere de S. Amand, les requerãt hũblement, par charité, & mutuelle cõfraternité, d'y vouloir aussi contribuer leurs prieres, & sacrifices; pour de tant plus accelerer la liberté de cette pauure captiue, & l'introduire en la parfaite iouyssãce, & possession de sa felicité eternelle. Cette requeste n'estoit que trop fondée en équité: pourtant elle fut secondée d'apostille fauorable, pour le grand

1. Cor. 12.

respect & reuerēce que toute cette saincte Congregatiō portoit à nostre admirable S. Ermin, & ainsi les suffrages cōmuns des Religieux, & le tres-auguste sacrifice expiatoire y furent appliquez. O amour ô vniō? charitable! où est maintenāt cette pieté à l'endroit des fidelles trespassez, desquels souuentesfois nous possedōs les biens temporels qu'ils ont acquis en ce monde, auec trop de peines & retenūs de sollicitudes, & puis abandonnes auec pareilles anxietez? Hé si vne ame Religieuse se trouue retardée, ayant conuersé dans vne accademie de saincteté & de vertus (ainsi qu'estoit en ce temps le tres-illustre Monastere de Lobbes) que deuerons nous attendre viuans icy parmy les voluptez, & libertez du monde! Heureux mille-fois ceux qui s'estudient de remedier aux fautes journalieres, & les effacent par la penitence. Heureux encor ceux qui entretiennent vne vraye vnion, & charité par ensemble, & qui s'entre-aydent par mains communes, suffrages, & sacrifices: ainsi que sainctement practiquent les Religieux de nostre siecle, parmy leurs ordres. Le bon exemple de nostre sainct Ermin a, peut estre, occasiōné, pour l'admirable charité & compassion, qu'il auoit aux ames retenuës au feu de purgatoire, qu'encor, iusques auiourd'huy, est cōtinuée vne confraternité entre les Reuerēds Abbés, & Con-

uent de sainct Pierre à Lobbes, & le venerable Chapitre de Sainct Vrsmer, telle que quand vn Religieux de là trespasse, on celebre icy vn seruice solemnel pour son ame, comme ils font aussi reciproquement pour les Chanoines à leur mort, ou, selon l'ancienne & loüable coustume, deux du corps du Chapitre respectiuement sont deputez pour assister aux offices.

De sa parfaicte & religieuse humilité.

CHAPITRE IX.

ENcor qu'vn tel occean des graces & benedictions celstes comblassent de la sorte les canaux & puissances de l'ame de nostre bienheureux : il ne les permettoit pourtant, deborder aux yeux du monde, n'y de presumer pour soy-mesme; ains il les renuoyoit à leur source & principe, rapportant le tout, par vne excellence & profonde recognoissance, à la bonté diuine, d'ou descendent les dons naturels, & ceux qui sont au delà de la portée de nature, les faisant rejallir & remonter aussi hautement; comme elles estoient descenduës profondement dans le vuide de son ame. Ces benefices & faueurs du ciel luy seruoiét de lumiere, pour luy faire voir sa propre-

indigence & necessité, & le conduire en la plus parfaicte & accomplie cognoissance de soy-mesme, qui luy seruoit comme de cõtrepois, & l'empeschoit de ne s'emporter au vent de la superbe. C'estoit vn autre Moyse, qui combien que Dieu operasse de merueilles en sa personne, par tant de diuerses illustrations & reuelations: neantmoins apres tout cecy, il se retenoit sagement dans les bornes & limites de la condition humaine, si bien serré: qu'il estoit quasi impossible de descouurir le riche magasin de ses vertus, lesquelles ont cela de propre; qu'elles s'estudient à se cacher elles mesmes. Il est necessaire pour conseruer ce vray baume odoriferant, que le vaisseau soit bien entier & solide. Il n'y a que la saincte humilité bastante à le retenir, pourquoy il redoutoit la vanité sur tout, & tendoit peine que sa conuersation fut edificatiue & exemplaire deuant Dieu, & deuant les hõmes, selon que l'Apostre nous le recommande.

Rom. 12. n. 17. *Prouidentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram hominibus*, tenant compte que sa renommée & bonne fame, plus precieuse que toutes richesses

Prouerb. 22. n. 1. & biens temporels, fust cõseruée saine & entiere; mais nullement pour le respect humain, craignant de perdre au seruice de son Seigneur & Rédépteur Iesus Christ, lequel a mis toute sa gloire en l'humilité, tant caressée & recerchée de l'Apo-

stre

postre des Gentils; disant, que volontiers il se glorifieroit parmy ses aduersités, pour loger chez soy la vertu du Crucifix. *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, vt inhabitet in me virtus Christi.* Combien que toutes les vertus en bloc & en detail, d'vne maniere tres-excellente & infinie, eussent esté logées en l'ame bien-heureuse de nostre Seigneur : si est-il, que pardessus toutes les autres, il a faict profession d'éleuer & faire croistre la petite plante de l'humilité, nous conjurant de l'apprendre & manier en son escolle: *Discite à me quia mitis sum & humilis corde.* Bref, il n'y a rien qui soit comparable à sa valeur (car c'est la mere, la racine, la nourrice, l'appuy & le lieu de toutes benedictions) pourtant nostre Sainct Ermin, la gardoit soigneusement, & plus pretieusement que l'Hermine.

De ses abstinences & de sa chasteté.

CHAPITRE X.

Comme nostre sainct Prophete tenoit son ame continuellement collée à son Dieu & son Tout : aussi estoit-il merueilleusement soigneux à conseruer la pureté & integrité en son corps, pour le rendre plus honorable & digne Temple du S. Esprit, & le sejour de la Sapience,

qui ne souffre de se tenir auec ceux qui sont soüil-
lez : pourquoy il l'assujetissoit aux loix & cóman-
demens de l'esprit, le tenãt en bride par abstinen-
ces, junes & mortificatiós tres-frequentes; il estoit
si sobre en boire & mãger, qu'il ne prenoit sa refe-
ction que par forme d'aquit, pour maigremét su-
stenter son corps, affin qu'il ne defaillasse en ce
qui cócernoit le diuin seruice & le salut des ames.
Il se retiroit dans sa petite cellule, n'ayant arbitres
n'y tesmoins de ses comportemens que Dieu &
les Anges : là couchoit-il sur la dure, & n'en bou-
geoit si la necessité & le bien public ne le for-
çoit. Il couuroit sa chair de viles & rudes veste-
mens, & ainsi qu'vn second sainct Hierosme, il
la maceroit estrangement : il conseruoit cette
palme & rose de chasteté parmy les espines & es-
guillons de la penitence; car c'est ainsi que cette
pretieuse vertu veut estre accompagnée, autre-
ment elle courre fortune. Ces infames fumées &
flammes impures n'auoient garde de le brusler,
pour autant que le feu de l'amour diuin auoit em-
brasé son cœur, la saincte parole & les sacrées
escritures qui luy seruoient de pasture spirituelle
S. Amb. Epist. 7. l'en conseruoient non autrement que le chaste
Ps. 104. Ioseph: *Eloquium domini inflamauit eum*; Demeurãt
ce traict veritable, que l'estude des sainctes lettres
est vn remede tres-singulier, & antidote tres-as-

ſeuré contre cette picqueure venimeuſe, & mortifere.

Il ne faut pas douter que les Anges meſmes, qui tant de fois l'ont viſité, luy ſeruans d'Ambaſſadeurs lors qu'il plaiſoit à ſa Majeſté ſacrée, luy reueler beaucoup de ſecrets admirables, ne luy ayent ſeruy de fideles gardes en ces endroits, puis que cette perle pretieuſe rend pur & net celuy qui eſt cõceu d'immondicité & d'ennemy, en faict vn domeſtique, & en fin d'vn homme vn Ange ſur terre, bien que la chaſteté de celuy-cy, ſoit plus heureuſe; mais de cettuy-là, elle eſt plus forte & genereuſe, & qui ſeule nous repreſente en ce champ de bataille, & de mortalité l'eſtat d'vne gloire immortelle, & donne icy vn prejugé, auant-gouſt, & eſſay d'vne conuerſation celeſte.

Ceux auſquels Dieu fera la grace d'entendre & apprehender ce grand bien, ne mãqueront iamais de ſecours: car les Anges accourreront aux combats de ceux qui ſuiuent leur nature, vertu, & pureté; quoy que noſtre Seigneur ſe faſſe protecteur ſpecial de la compagnie de ceux qui viuent en chaſteté. Oüy; car il ſeroit impoſſible que cette vertu ne coulaſſe en terre, ſi ſa puiſſante main ne la conſeruoit ſoigneuſemẽt dans des vaiſſeaux ſi fragiles de terre. Voyla pourquoy il n'eſt pas pluſtoſt deſcendu du Ciel icy bas, qu'il n'a *Hierony. in Epiſt. 22. ad Euſtach. c. 9.*

voulu auoir vne compagnie d'Anges terrestres.

Que diray-je que les saincts Martyrs se rangent aussi du party des Vierges, & Chastes, pour les seconder aux combats : puis que la pudicité ne se conserue sans martyre, & qu'elle est vn martyre mesme, non qui soit bref, mais de longue durée, & perpetuel, trainant auec soy vne mort continuelle à la chair.

Hierony. [illegible] Demetri. t. m 1. Amb l.1. de Virg.

Ce ne sera encore assez d'estre enuironnez des saincts Martyrs : mais en outre les glorieux Confesseurs, du nombre desquels, auec ces esleuz, & tres-forts d'Israël, qui enuironnent la couche de Salomõ, ie dis l'ame chaste, se rẽgera nostre bien-heureux Patron sainct Ermin, qui secondera ses humbles clients par ses merites & intercessions; mais pour obtenir la victoire en ce duel perilleux, le conseil plus salutaire est de prendre le haut, & gaigner l'auantage, en escrimant de l'espée à deux pieds, qui est fuir loing de toutes occasions qui peuuent induire au peché, abandõnant ce qui est de l'interest; ainsi que Ioseph aima mieux de quitter son manteau à la paillarde, qui le vouloit desbaucher, que de perdre l'ornement interieur de son ame.

De ses occupations aux sainctes lettres en zelantes predications.

CHAPITRE XI.

SAinct Vrsmer ayant installé pour successeur à sa dignité son nourisson spirituel, le glorieux Sainct Ermin & le voyant si sainctemét & vertueusement comporter en sa charge, en cóceut vne consolation indicible, & telle qu'eut jadis Aaron, lors que par le commandement de Dieu, il se despoüilla de ses habits pontificaux, pour en reuestir son fils Eleazar, qu'il vit estre son successeur, par vne faueur encor particuliere de Dieu. Cette cósolation ne deuoit pas estre moindre au glorieux Sainct Vrsmer, puis que la prouidence diuine, luy donnoit vn successeur choisi par luy mesme, & éleu coadiuteur, qui seroit semblable à luy, pour regir & gouuerner les ames de pareil amour & dilection, qu'il les auoit poursuiuy, leur administrant la douce manne de la parole de Dieu, laquelle il auoit continuellement deuant ses yeux de iour & de nuict, & desrobant le sómeil necessaire pour le repos corporel, il meditoit dans les sacrez mysteres, pour parfaictemét bien les entendre: sçachant qu'il ne luy suffisoit, en cette qualité, d'estre de vie irreprehensible, si en-

S. Ermin fut eleu l'an 7[illegible]

cor la ſcience ne l'accompagnoit ſuffiſante (en quoy giſt la principale fonction des Eueſques) pour enſeigner les autres à viure pieuſement & Chreſtiennement, reprendre & corriger les contrediſans à la verité, & les conuaincre par les teſmoignages des eſcritures ſainctes, & autres viues raiſons. Et conſiderant l'importãce de ſa vocation, & que c'eſt l'art des arts, & la ſcience des ſciẽces de gouuerner les hommes variables & inconſtans : à l'imitation du grand Salomon qui dict : *Dedi cor meum, vt ſcirem prudentiam atque doctrinam, erroreſque ac ſtulſtitiam* : Il ſaddõna de tout ſon cœur à la cognoiſſance du bien & du mal : du bien pour l'enſeigner, & du mal pour y remedier : car celuy-là n'eſt pas bon medecin qui ne ſçait dõner le contrepoiſon. Il ſe remettoit audeuant que les ſaincts Peres auoient curieuſement obſerué, que le Legiſlateur ançien auoit preſuppoſé, que iamais le Pontife ne pecheroit par ignorãce : puis qu'il n'auoit preſcrit & ordonné de ſacrifice en ce cas : & partant eſtoit-il ſi aſſidu aux eſtudes, à raiſon que la ſcience eſt la nourriture des ames, & ou celle doctrine manque, nous voyons que la pieté perit, la chaſteté meurt, & toutes les vertus ſ'eſuanoüiſſent. O ! qu'eſtoit ſage celuy-là qui diſoit vn iour, refuſant la ſuperiorité : *Nolite me conſtituere ſuper vos, quia in domo mea non eſt panis.* Ne

Vt potens ſit exhortari in doctrina ſana, & eos, qui contradicunt arguere Ad. 1.

Nazian. 3. ora. 1. Apolo.

D. Augu. D. Greg. Greg. Cynet.

D. Hieroni. Amos 8.

Iſa. 3.

me prenés pas pour vostre Prelat; car il n'y a point de pain en ma maison; mais helas on en trouue quelquesfois aucunes, qui meurent de faim, vont tout nuds, & cependant promettent de donner la viande & les vestemés aux hommes, & tout chargés de playes & blessures, font proffió d'estre Medecins! cecy est vn mal-heur incomparable, & merueilleusement prejudiciable au salut des ames & au bien de la chose publique, que Salomon ne sçauoit assez comprendre, ayãt veu que l'insensé, & ignorant s'estoit inthronisé aux charges & dignités. *Est aliud male quod vidi sub sole positum stultum in dignitate:* Qui requierrent & demandent des hommes qualifiés en toutes sortes de graces & vertus. Tel estoit sainct Ermin, mais pourtant il eut aymé d'auantage de se contenir chez soy parmy ses estudes, & meditations en sa petite cellule monachalle, que de s'embarquer sur la haute mer de la charge Episcopalle, si la charité, & la necessité ou vtilité publique ne l'eusse obligé à cecy, & de libre qu'il estoit par le lié de cét amour du prochain, il s'est rendu seruiteur, confessant ingenuëment auec sainct Paul: *Cùm essem liber ex omnibus, omnium seruum me feci.* Et d'autant plus seruiteur qu'il s'est submis à la charge de tous. Que si l'estat Episcopal se presẽtoit sãs masque d'hõneur & dignité; ains en ses purs naturels, qui sont de

Eccl. 10.
S. Aug. 16. de Ciui. c. 19.
1. Cor. 9.

charge & de trauail il ny auroit pas grandes brigues à le poursuiure; car il est veritable, que: *Qui Episcopatū desiderat bonū opus desiderat:* Et puis qu'il le refusoit, & se confessoit indigne de l'administrer, il s'en rendoit vrayement digne. Telle est la gloire qui suit ceux qui la fuyent, & fuit les autres qui la poursuiuent.

Comment il se disposoit pour receuoir la grace de Dieu, & la demandoit pour le peuple.

Chapitre XII.

Aprés que la saincte obedience l'eut esleué à l'estat, il commença aussi-tost serieusement de penser que les honneurs & dignitez que nostre Seigneur a institués dans son Eglise, si nous les considerons de prime face paroissent d'estre ce qu'on les dit estre; mais à la verité estans examinez de plus prés, ne sont que seruices, & ministeres de diuers membres, desquels est composé le Corps Mystique de nostre Seigneur Iesus-Christ, non plus ne moins qu'au corps de l'hôme, il semble que l'honneur, & la gloire appartient à l'œil de ce qu'il illumine tout le corps, combien que toutesfois ce n'est que son office & ministere. On diroit aussi que la bassesse des

des pieds , qui seruent à porter le faix du corps, seroit leur vileté, & humilité, neantmoins cette fonction ne leur serue à blasme, ny vitupere; car l'hôme n'exalte pas l'œil au detriment du pied, & ne foule point le pied, pour ce qu'il chemine, & marche sur la terre. Cette consideration annalogique operoit tant d'actes de submissió, & d'humilité dans l'ame de nostre bien-heureux, qu'il ne prenoit iamais suject de s'emporter à la vanité, & ne se renfloit pour tout de son sçauoir; mais recognoissant les faueurs que le ciel luy auoit faict, il ne iugeoit estre que de son deuoir d'Euangeliser, & trauailler diligemment à la vigne de son Redempteur. Son zele estoit si ardant, & ses affections si sensibles à l'endroit de ses inferieurs, & de tous ceux qu'ils practiquoit pour la gloire de Dieu: que tout leur bon-heur, & honneur estoit le sien propre, & leur desaduantage, son interest.

Voir de plus, il disoit que tout ce qu'ils auoient de bon leur renoit de Dieu; mais s'ils estoient vicieux & imparfaicts: il craignoit merueilleusement que ce manquement, & defectuosité ne luy fusset remis deuāt sa face, au parquet final du Iuge des ames, qui demandera le compte, & la raison de celles qui seront perduës par la nonchalāce des Pasteurs, desquels les paroissiens sont cōme les lettres & characteres; *Epistola nostra estis vos*: Et si 2. Cor. 3.

elles sont broüillées ou mal formées, le defaut s'attribuë à l'autheur & à l'escriuain qui les mal escrites, ou n'a pas bien mené la main de son escolier. Combien que sa doctrine & sa science fusse grandement releuée pardessus le vulgaire; car il estoit tresbien fondé és bonnes lettres; ce fut luy qui tout le premier fit vn abregé admirable, selon les elemens de l'alphabeth, qui comprenoit succinctement la vie excellente de nostre S. Patriarche Vrsmer, mieux qu'vne noix l'Iliade d'Homere: mais helas ô grand malheur, ce sacré thresor, qui auoit tant d'années esté conserué, perit l'an 1546. quand la bibliotecque de Lobbes fut reduicte en cendres: toutesfois iamais nostre sainct Ermin ne montoit en chaire, & ne paroissoit en publiq, preschant deuant le monde, si au preallable il n'estoit muny de l'oraison & meditation nocturne. Il ne descouuroit ses mamelles spirituelles pour alaicter ses enfans, sans auoir succé au sein de Dieu, en priant pour soy & pour ses auditeurs, il se faisoit Orateur auant que se monstrer Docteur. Il sçauoit fort bien, comme vray Religieux, mesnager & la vie actiue & contéplatiue, les mariant par ensemble: car, ardant en soy d'amour diuin, il allumoit son prochain par charité. Que si la belle Esther n'a osé s'approcher du grád Roy Assuerus, pour luy parler du salut, & de la

S. Hermin a escrit la vie de S. Vrsmer.

Greg. Hom. 5. in Ezech.

deliurãce corporelle de sõ peuple, sans auparauãt auoir supplié la diuine Majesté, pour obtenir la grace de bien dire en cette sorte: *Tribue sermonem compositum in ore meo in conspectu Leonis, & transfer cor illius, &c.* Ha! combien deuons nous auec plus ferueur importuner de Dieu, le priãt pour le salut eternel de ceux ausquels nous annõçons sa saincte doctrine? C'est d'icy que la practique Religieuse s'obserue en l'Eglise de prendre la benediction à celuy qui se met à cét exercice sainct. *Esther 13. n. 12.*

Or les oraisons de nostre sacré Prelat ne furét pas inutiles; car nostre Seigneur donna tres-ample & abondante benediction à ses labeurs, & predications, par lesquelles il attiroit les pauures pecheurs, ignorans & idolatres au chemin salutaire, employant auec diligéce extréme les talens & dons, que Dieu luy auoit mis en main. Toute sa vie, & comportemens n'estoit autre chose qu'vne continuelle exhortation à la iustice, & perfection Chrestien.

Il tenoit arresté en sa memoire ce que nostre Seigneur a dit: *Qui fecerit & docuerit magnus vocabitur in regno cœlorum.* Il ne se contentoit, ny cõtenoit dans le pourpris de son Cloistre, & Monastre; il tracassoit par les pays de la Tierarche, de la Flandre, & en Faigne, où Sainct Vrsmer auoit annoncé l'Euangile, & planté la Foy de Iesus- *Mat. 5.*

Christ, là contenoit-il, & maintenoit ces nouueaux Chrestiens en toute pieté, & saincte couersation, en telle maniere qu'il ne seroit possible de l'exprimer: & craignant que quelque beste farouche n'entrasse dans sa vigne: il y auoit prouueu des bons & fidelles vignerons, qui la coseruoient, c'estoient ses Vicaires, ou plustost Coeuesques & Abbez, les Saincts Vlgise & Amoluin, qui preschoient & enseignoient pardeçà, & gouuernoient la saincte famille & trouppeau innocent du Monastere de Lobbes.

De sa constance & grand zele en ses predications.

CHAPITRE XIII.

PErsonne ne sçauroit assez cognoistre, quelle fut la constance de nostre sainct Euesque en ses predications, cóme il estoit libre & seuere à la correction des delinquans; car iamais on ne le vit fleschir de la verité, pour aucú respect humain. Il se fust bien prés donné de garde de permettre que le moindre peché du monde fust commis en sa presence, sans en donner quelque marque de ressentimét & desplaisir. Il se fust bien gardé aussi de manger & deuorer les pechez du peuple, receuant leurs offrandes, & dissimulant leurs iniqui-

tez. Il ne flattoit point les pecheurs (comme vn autre Helie, qui n'osoit assez virilement reprimender ses enfans desbauchez, qui destournoiét & empeschoient la deuotion du peuple, le retirât des sacrifices : dont pour sa nonchalance, il a merité auec eux l'indignation de Dieu) ains il les reprenoit, retenant la douceur, & l'amour interieur, sçachant que celuy qui est droict maintenant peut incontinent estre renuersé. Ce n'estoit pas vn mercenaire, son propre interest ne pouuoit l'empescher qu'il n'anóçasse la mort à l'impie; car il ne vouloit auoir les mains foüillées de son sang. La faueur & amitié des plus grands de ce monde *Ezech. 3.* ne l'empeschoit de crier librement contre les pechez : voir il se fust exposé au hazard & danger de sa propre vie, pour la tuition & maintenuë de l'Eglise & de ses immunitez, ainsi qu'en ce temps il estoit bien necessaire : il n'y auoit peril assez euident qui luy puisse brider la langue, & comme vn second Precurseur de nostre Seigneur, il estoit plus que prophete, & au milieu des liés & prisons (si l'occasion se fust presentée de luy faire souffrir) mais encor parmy la mort, il se fust trouué libre, pour la verité & iustice. Ha combien plusieurs de ce siecle cherchent la mercede, & ne font chose qui vaille, si ce n'est pour leur propre interest! on les voit flatter les Grands & les Roys, & sçauent si

bien espier le temps & cognoistre ce à quoy ils se portent pour les maintenir dans leurs opinions, les chastoüillant par assentations, afin d'auoir les premiers rangs & estats en leurs cours, non dissemblables en cecy au Conseiller du Roy Cambises, qui demandoit auoir sa propre sœur en mariage, dont ils luy dirent, que puis que le Roy le
Herodot. l. 3. desiroit ainsi que personne ne pouuoit l'empescher. Conformément vn autre assentateur soufloit aux oreilles du Roy Demetrius, que toutes ses ordonnances & commandemens estoient autant d'oracles aupres de Dieu, qui les approuuoit, & que partant les hommes les doiuent obseruer, cóme iustes & raisonnables. Tels gens pernicieux aux Republiques par leurs ambitiós insatiables, audacieuses & impudentes, & qui n'ont autre dessein, que de se faire paroistre, sont semblables à
Osee. 3. ceux, desquels dit vn Prophete : *In malitia sua lætificant Regem, & in mendacijs suis Principes.* Malheur à ceux-là : *Væ illis qui dicunt, dulce amarum, & amarum dulce* : qui disent que le doux est amer, & l'amer doux : Non, non, ce n'est pas icy le chemin royal, par lequel doit marcher la franche verité, qu'enseignoit nostre Predicateur ; car il l'establit tout franchemét & à nud, combien qu'il n'agrisse ny agaçasse personne par ses Sermons, & apportasse en aucune maniere la cófusion publique aux

pecheurs si la necessité, & vtilité des assistans ne le requeroit : ainsi craignant de les mettre en desespoir, ainsi qu'il arriua (selon qu'on dit) à vn des disciples de Pitagoras, qui se deffit soy-mesme, à cause que son maistre l'auoit repris trop aygregrement en public.

De la mort bien-heureuse de sainct Ermin, & du lieu de sa Sepulture.

CHAPITRE XIIII.

LE gouuernement de son Euesché, & dignité Abbatiale, fut d'enuiron 25. ans, lesquels il employa toutes entieres pour la gloire de Dieu, le salut de son ame, & de son prochain, auec telle charité que nous auós declaré cy-dessus. Ses desirs n'estoiét autres qu'vne aspiration continuelle de son esprit, haletant aprés son Dieu, qu'il tenoit tousiours deuant soy pour son appuy & asseurance contre toutes aduersitez, & par ce secours il estoit comme vn rocher ferme, & inesbranlable. Toutes ses deuises & propos ordinaires n'estoient que de la Beatitude, & du Paradis, & de la mutuelle dilection fraternelle, qu'il recommandoit si tendrement à ses bons Religieux,

qui l'anguissoient de tristesse & affliction, voyans que le sainct Pere s'approchoit de son dernier iour, qu'il eust encor voulu estre prolongé, auec telle charité, que se presentoit sainct Martin, si son seruice fust esté necessaire, si conforme estoit sa volonté à la diuine.

Il estoit conuenable que son ame se desportasse de cette prison mortelle, pour monter au Ciel, & receuoir la courône de gloire, & l'aureole doctorale, si iustement meritée. Il deceda donc plein d'années & de bonnes œuures, le septiesme des calendes de May, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur sept cens trente-sept, le vingt-troisiesme du regne de Charles Martel, indiction cinquiesme. Son Corps fut porté honorablement par ses bons Religieux, & enseuely sur la montagne dans l'Eglise de nostre Dame, bastie & dediée par sainct Vrsmer, auprés duquel son mausolée, fut erigé en la basse crypte, au costé Septétrional, où on le voit encor aujourd'huy, de la hauteur enuiron de trois pieds, couuert d'vne grosse & longue pierre presentement rompuë par le milieu, ses sacrées Reliques furent esleuées de terre, l'an neuf cens, le vingtiesme d'Octobre, dont la feste annuelle s'en celebre en cette Eglise d'office double. Sa solemnité principale est le vingt-sixiesme du mois d'Auril (à raison que le iour de son decez bien-

bien-heureux, eſt occupé par la feſte de S. Marc) encor de pareille office double, par le Doyen du Chapitre. L'Egliſe Romaine en faict memoire dans ſon Martyrologe, le vingt-cinquieſme du meſme mois. Le vingt-troiſieſme de Septembre, il a encor vne commemoration auec les autres Saincts.

La tranſlation ſolemnelle de Lobbes, en cette ville de Binch, luy eſt auſſi commune auec nos autres Patrons, & on le continuë annuellement le deuxieſme Dimãche aprés la natiuité de Sainct Iean. Le quatorſieſme d'Octobre auſſi on faict la commemoration annuelle de la deuxieſme tranſlation, lors que des vieilles Chaſſes toutes les ſacrées Reliques des huict Saincts, furent tranſportées dans des nouuelles, l'an quatre cens cinquante neuf, comme plus amplement ſera declaré cy-aprés. Celle de ce Sainct furent remiſes dans vne fierte iuſtement & artiſtement appropriées, & couuerte partie d'argent, partie de cuiure doré, auec les images des douzes Apoſtres, jectées en relief qui l'enuironnent, ayant à l'vne des extremitez la repreſentation de la treſ-auguſte Trinité, & à l'autre l'Image du meſme Sainct, au pied duquel ſe preſente la figure d'vn petit Chanoine (pour ſignifier probablement que ce fut l'vn du Chapitre, & eſtoit fort riche & liberal, qui l'a-

uoit donné) qui se tient à genoux, au costé senestre. On tient que son Chef est au Prioré d'Erly, dit maintenant de sainct Ermin, telle est la tradition des anciens de Lobbes. Presentement le susdict Prioré est aliené par permutation, & eschangement que ceux de Lobbes, en ont faict, du téps des guerres, auec ceux du grand Monastere de S. Remy en la ville de Reims, l'an quinze cens septante trois. Cette alienation n'a apporté aucune faueur ny aduantage à ceux de pardeçà.

Il y a vne chappelle dediée & richement dotée en son honneur par les Seigneurs de Barbenson, dont la collation dépend de Monsieur le Prince de-là. L'on dit que le beneficier doit residence dans cette Eglise, & y a quelque apparence de raison, en ce que certain chappellain, & possesseur de ce benefice auoit faict bastir & edifier vne jolie maisonnette sur vn petit jardin, hors de la porte dicte de sainct Paul, toute voisine de la riuiere, pour le proffit, ou plaisir de celuy qui seroit son successeur; mais ou il ne seroit resident sur le lieu: que l'Eglise paroissiale possedoit de peu de deniers, qui se tireroient de cét edifice & demeure.

Ie rapporteray icy en passant ce que i'ay entendu de Monsieur le Pasteur Moderne de la paroisse de Lobbes: sçauoir que feu D. Ermin François, Abbé de Lobbes (celuy qui a passé outre a

l'alienation susnommée du Prioré de sainct Ermin) ayant choisi le lieu de sa sepulture tout joygnant, & à la teste du sepulchre de nostre Sainct, & plusieurs fois ainsi le declare. Quand il fut trespassé: les fossoyeurs iamais ne sceurent ouurir la terre en cét endroit, combien qu'il y trauaillassent en sueur, dont il fut necessaire, par l'aduis du mesme Pasteur, de luy donner sepulture quelque peu arriere, au milieu de la chappelle basse, prés du sepulchre de nos Saincts, où peu deuãt certaine femme auoit esté enseuelie (ce qui ne se deuoit faire, pour le respect deu aux sacrées deposts, gisans en ce lieu) de laquelle on ne trouua aucun reste ou os de son corps. De ce que dessus Monseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray, François Vanderburch, en a oüy respondre le mesme Pasteur, lors que sa S^rie. estoit au Monastere de Lobbes, le dernier iour du mois de Iuillet de cét an 1628.

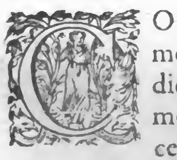
Quant aux miracles que la puissance diuine a voulu operer par les merites & intercessions de nostre bien-heureux Pontife: on ne les a pas cy-deuant recueilly, ny redigé par escrit autrement qu'auec ceux de sainct Vrsmer, auec lequel il marchoit de pas égal en la pieté & vertu. Aussi on les conjoindoit, en les priant, comme se voit au premier Liure des miracles de sainct Vrsmer.



LIVRE CINQVIESME DE LA VIE DV GLORIEVX S. THEODVLPHE ARCHEVESQVE DE REIMS, ET ABBÉ DE LOBBES.

Pourquoy Dieu permet que ses Saincts soient incognus pour quelque temps.

Chapitre Premier.



COmbien que ce grād luminaire du monde le Soleil, qui de soy est si radieux & brillant, & communique mesme aux estoilles fixes & errātes, ce qu'elles ont de clarté, ne soit iamais destitué de sa splendeur: si est-il que par l'entre-deux d'vne espaisse nuée, & par l'interposition de la Lune, il est dit s'esclypser, & selon que

lors iugent nos yeux, ſon flambeau ſemble eſtre eſteint. De meſme en la grace cette fõtaine de lumiere vniuerſelle, le vray Soleil de iuſtice, noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, qui eſclaire & les Anges, & les hommes, ne fut iamais deſaiſi de ſa lumiere de grace, ny de gloire, ayant eſté dés le premier inſtant de ſa conception, voyagier, & comprehenſeur : neantmoins par diſpenſation, il a voulu retenir cette ſplendeur renfermée ſouz le voile de ſon humanité, pour accomplir l'œuure de la redemption du genre humain.

Ie diray auſſi donc que les ſaincts perſonnages, qui ſont faicts par la grace infuſe cõme des petits Dieux, doiuent briller & eſclatter en gloire, comme des Soleils, non ſeulement en leurs corps (aprés auoir paſſé le deſtroit de la mort) par la dote de la clarté ; mais encor en leurs ames paroiſtre tout eſclatans en vertus, & reueſtus glorieuſement auprés de la Majeſté ſupreme, dans le royaume du Ciel, eſtant treſ-certain que comme cette felicité ne peut iamais leur manquer, auſſi ne ceſſeront-ils de rayonner ainſi que des Soleils myſtiques : ſi eſt-il toutesfois que par l'entremiſe de quelque nuage de noſtre groſſiere ignorance, ils ſemblent s'ecclypſer en certaine façon, & comme ſe deſrobber de la cognoiſſance des hommes: Dieu le permettãt ainſi, ou pour la punitiõ de nos

pechez, ou autres iustes raisons seulement cognëuës dans le secret de son conseil, & iugement inscrutable.

C'est ainsi que la prouidence diuine a mesnagé, & disposé de nostre bien-heureux & glorieux Confesseur sainct Theodulphe, l'ame duquel auprés de sa puissance infinie, est comme vn firmament estoillé d'vne varieté admirable & esmaillé de rubis, & tres-pretieux diamans de mille vertus.

Or ce grand Prelat pour la perfection de sa vie merita de succeder aprés le decez bien-heureux de sainct Ermin, à l'estat & dignité Abbatiale & Episcopale de Lobbes, du temps que Pepin, le Bref, fils de Charles Martel, Duc de Brabãt, gouuernoit la coronne de France, en qualité de Maire du Palais, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur sept cens & trente-sept.

Dieu qui sçait le temps de faire honorer les fidelles seruiteurs a bien souffert, que l'histoire de la vie de nostre sacré Pontife fust enleuée par la sanglante persecution des impies, & athées Normans; ou si bien elle auoit échappé de ce naufrage nous l'auons perduë par la conflagration vniuerselle du Monastere de Lobbes, lors que la tres-riche bibliothecque de là fut reduicte en cendres, l'an mil cinq cens quarante-six. De maniere

que nous n'auons rencontré que tres-peu, & en tres-brefs memoriaux, de ce qui nous peut mener en la parfaicte cognoissance de sa saincteté. Nous dirons donc cecy seulement.

Des admirables vertus de Sainct Theodulphe, presignées en l'etymologie de son nom.

CHAPITRE II.

DIeu par sa prouidence tient vn soin si particulier de ceux qu'il appelle, & predestine à la gloire eternelle: que tout ce qui leur arriue leur sert d'ayde & de marche pour les aduancer au comble de cette felicité, & c'est ainsi que nous en respond le vaisseau d'election: *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Rom. 11. Ces mal-heurs & accidens de fortune cy-dessus alleguez n'ont pas tout entierement perdus ce qui deuoit seruir à l'honneur de nostre Confesseur; car, par la prouidence de Dieu, quelque petits memoriaux de ses actes sont restez en diuerses manuscrits, pour ayder à d'escrire sa vie, & puis qu'il auoit esté si deuotieusement soigneux de faire recueillir & escrire les histoires des vies des tres-saincts Pontifes Vrsmer, & Ermin ses predecesseurs: il est encore conuenable, qu'vne main chetiue ta-

che de luy rendre, sinon selon ses tres-dignes merites : pour le moins suiuant la portée de son stile, peu releué : vne vie nouuelle, parmy les mortels, afin de les inuiter à l'imitation de sa saincte vie & conuersation.

Il n'y a personne qui soit ignorant, que tout au commencement de la Genese, aprés que nostre Seigneur Dieu eut crée tous les animaux irraisonables, tant ceux qui cheminent & rampent sur le ferme planché de la terre, comme ceux qui fendent l'element de l'air, qui sont les oyseaux, se promenans parmy ces belles libertés, qu'il les fit tous assembler par les ministere des Anges bien-heureux, ou par le moyé de quelque instinct imprimé en leurs fantasies & propensions, ou appetits naturels. Ces nombreuses trouppes, d'vne obedience nompareille, se rendirent souples aux ordonnances de leur Createur, & comparurent en leurs especes & indiuidus, deuãt le petit mõde, & le Prince de la terre, pour receuoir tels noms que sa science iugeroit expedient de leurs imposer. Ainsi en parle le texte sacré. *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, & vniuersis volatilibus cæli, adduxit ea ad Adam, vt videret quid vocaret ea: omne enim quod vocauit Adam animæ viuentis, ipsum est nomen eius.* Et ce auec telle & si bõne addresse que par la prononciation de leurs

S. August. lib. 9 de Gen. ad lit. c. 14.

Gen. 2.

leurs noms, l'homme prédroit parfaite cognoiſſance des qualitez & proprietez de tous ces animaux, tant ſignificatifs & expreſſifs ſont-ils: combien que noſtre entendement a eſté grandement nauré par le peché, lors que nos ames ſont eſté deueſtuës de la grace, & ne ſçait retourner à cette belle cognoiſſance que noſtre premier parent auoit par don de nature entiere.

Or puis qu'il eſt ainſi que les animaux deſtituez de raiſon, ont euë cette prerogatiue, de porter ainſi leurs noms: il eſtoit autant & plus conuenable que cét hõneur ne fut denié à l'homme, au ſeruice duquel toutes les creatures ſont deputées. Il eſt donc bien certain que les noms des hõmes ſinguliers ſont touſiours impoſez de quelque proprieté particuliere, qui eſt en celuy auquel le nom eſt donné, ou bien cette impoſition & denomination leur arriue par l'occaſiõ du temps de leur naiſſance, ainſi que la couſtume loüable porte de bailler les noms des Sainćts aux enfans, lors qu'ils naiſſent à leurs feſtes, & ſolemnitez. On donne encor les noms aux petits à raiſon de leurs parens ou quelques couſinage, comme pretendoient faire ceux de la maiſon de Zacharie, qui vouloient que le Precurſeur de noſtre Seigneur portaſſe le nom de ſon pere, & fuſſe auppelle auſſi Zacharie. Certaine aduenture ou euenement

S.Thom. 3 p. q 37. ar. 3.

fournit bien encor pour imposer le nom á l'enfant: Ioseph en vsa de la sorte, quand il appella son premier nay Manassés, qui signifie, faisant oublier, lorsqu'il dit: *Obliuisci fecit me Deus omnium*
Gen. 41. *laborum meorum.*

Quelque accident ou qualité permanente de celuy qui n'a suject pour imprimer son nom: ce fut cecy qui fit appeller le premier fils d'Isaac, Esaü, à raison qu'il estoit roux, tout chargé de poils, herissonné comme vn ours.

C'est bien toute autre chose, quand les noms sont imposez aux hommes de la part de Dieu: car alors ils ne signifient point seulement les proprietez de leur nature; mais d'abondant ils nous descouurent les graces & dons surnaturels, dont ils sont ornez. Cecy nous est monstré au changemét
Gen. 17. du nom du Patriarche Abraham, comme aussi lors que nostre Redempteur dit à son Vicaire & Lieutenant, qu'il seroit appellé Pierre.

Matt. 16. De plus nous dirons encor pour nostre consolation que le Verbe du Pere eternel, incarné pour les hommes, fut nommé de ce titre tres-doux & amyable de Iesus, pour signifier que la fin & le but de cette ineffable vnion hypostatique estoit la saluation des hommes; mais il ne prit point possession de ce titre glorieux, auant de donner pour gage & asseurance de la Redemp-

tion surabondante, les premices de son Sang tres-precieux. S. Ber. Ser. 1. de Circ. Psal. 81.

Que dirons nous donc de nostre sainct Theodulphe, duquel aussi le Nom est mysterieux, & nous veut imprimer compendieusement en soy les graces admirables, desquelles son cœur estoit vestu, & son ame ornée: car si la conception ne me trompe, par la moitié de son Nom nous descouurirons qu'il estoit vn petit Dieu, qui signifie, *Theos*: N'est il pas vray que, *Dij estis & filij excelsi omnes.* Que vous estes des dieux par participation de puissance & auctorité de iuger, & commander; vrayement ce sont ceux-là qui sont enuoyez de la part de Dieu à quelque office qui merite ce nom de Dieu. C'est encor l'interpretation bien claire qu'en donne nostre Seigneur Iesus-Christ: *Illos dixit Deos, ad quos sermo Dei factus est.* Ioan. 10.

Nostre Dieu n'auoit-il point parlé à nostre S. Theodulphe, l'enuoyant pour cultiuer la vigne de son Eglise, l'appellant & l'introduisant canoniquement dans son Euesché & Abbaye de Lobbes? N'estoit-il point outre ce vn petit Dieu, puis que continuellement il magnifioit Dieu en son ame, par mille & mille benedictions, chantant assiduellement ses loüanges, & admirant sa gloire, & cerchant de l'amplifier & faire croistre parmy

le monde? Ouy il estoit tout diuin & spirituel, ses affections ne tenant rien de ce qui est de la terre, son sejour & sa cõuersation estoit auprés de Dieu, & toutes ses pensées nicheoient auprés du Tres-haut. *Cogitatio eius apud altissimum.* L'autre partie de ce Nom tres-illustre semblera tirer & venir de Dulia, par lequel mot les Grecs, & ceux qui nous enseignent aux escolles de Theologie, nous donnent à entendre l'honneur & le respect que nous rendons aux plus grands mignons & fauoris de Dieu & aux plus familiers & voisins de sa Majesté & cõioincts à la Diuinité, qui sçauẽt de tant plus & cognoissent ses secrets admirables, & tiẽnent son lieu particulier & special de nostre salut, & lors que nous addressõs nos vœux & prieres, honnorans la Vierge Mere de Dieu Royne des Anges, & de tous les Saincts, nous disons que cét veneration s'appelle: *Hyperdulia*, & celle que nous deuons & rendons aux autres Saincts, se dict en ses escolles *Dulia*, lesquelles ne diminuẽt; ains augmentent, & font croistre la grandeur de gloire de Dieu qui se rẽd admirable en ses saincts. Theodulphe donc nous voudroit autant à dire, qu'vn homme plein de Dieu, ou Diuin, & qui cerchoit tres-instãment l'hõneur de la Vierge immaculée Mere de Dieu, & des Saincts, & pour le monstrer tres-euidemment, ie ne veux qu'vn seul

Sap. 5.

S. Th. 22. q.

Psal.

argument, qui me fournira suffisante caution de cecy, en ce que par sa pieté & diligente occupation, il a commandé à l'vn des plus deuots de ses Religieux nommé Anso, (qui luy a depuis succedé à l'estat & à la croce de Lobbes, personnage aussi de vie du tout admirable, & reputé grandement bien-heureux) d'escrire & mettre en ordre tout ce qui se rencontreroit, cócernant l'histoire de la vie de nostre Patriarche deLobbes (ainsi que nous auons touché cy-dessus) le glorieux sainct Vrsmer, laquelle il dedia à son Prelat. Ce fut encor le mesme escriuain, qui nous a mis au iour la vie de sainct Ermin, par le commandement aussi de nostre S. Theodulphe, en tout cecy, ne nous a-il pas grandement obligé, s'estudiant à nous laisser des viues exemplaires de vertus, nous prouoquant à leurs imitations? Il n'est possible de recognoistre & respecter assez nostre sainct Prelat, pour vn si grand bien.

Il cherche premierement la gloire de Dieu, & puis les biens temporels luy sont enuoyez.

Chapitre III.

IL n'estoit pas content du son seul & bruit de ce Nom excellent, que la prouidence de Dieu luy

auoit partagé; mais il s'estudioit de conduire & mener soigneusement le sainct trouppeau, commis à sa charge dans les pasturages de la parole de de Dieu, les entretenant en saincte & religieuse conuersation, & aux auant-gousts de la felicité eternelle. Il se comportoit si humainement & simplement parmy ses sujects & inferieurs comme si ce fust le moindre de tous, suiuant le conseil du Sage disant: *Rectorẽ te posuerunt? noli extolli: esto in illis quasi vnus ex ipsis.* Il iugeoit que c'estoit vne malice, & peruersité insigne, de s'enfler & bouffir d'orgueil, sous le manteau d'vn seruice & ministere, tel qu'est l'estat & office d'vn Prelat & superieur: puis que celuy auquel appartient la Seigneurie de tout cét vniuers, n'a faict autre profession que de la tres-saincte humilité: *Humiliauit semetipsum Dominus Iesus Christus. Discite à me*
Phil. 2. Matt. 11. *quia mitis sum, & humilis corde.*

Il s'exerçoit donc à la cognoissance de soy-mesme, & par sa cõdition commune auec les autres, il se tenoit tellement bridé en la crainte de Dieu, qu'il ne permettoit la moindre éleuation vaine à son cœur, & ne souffroit que ses yeux regardassent le siege de sa puissance & authorité: & pourtant il pouuoit dire auec le Roy Prophete.
Psal 130. *Domine non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei.* Cette excellente vertu mariée auec le zé-

le de la gloire de Dieu, qu'il cerchoit en tout & par tout, estoit suiuie des benedictiós téporelles.

Il ancroit tout son espoir & confort en la prouidence diuine, qui donne à ses fideles plus liberalement & abondamment qu'ils ne presument de demander, car: *Potens est omnia facere superabundanter quam petimus, aut intelligimus.* Oüy vrayement, que; *Merita suplicum excedit & vota: Adijcit quod oratio non præsumit.* Cecy s'est monstré lors que le sage Salomon demanda à Dieu la science, & les graces necessaires pour bien gouuerner son peuple : ce que sa Majesté luy octroya, & de superabondance les honneurs, la gloire, & les commoditez temporelles luy arriuerent sans nombre ny mesure. Aussi pour ce que nostre grand Euesque tenoit plus de compte de ce qui concernoit le royaume de Dieu & sa iustice : toutes choses necessaires à l'entretenement de son Monastere luy furent données tres-liberalement, selon la promesse infaillible de nostre Seigneur qui dit. *Quærite primum regnũ Dei, & iustitiã eius, & hæc omnia adijcientur vobis.* Et cóbien que les possessiós de l'Abbaye ne fussent de petites considerations (car les predications de Sainct Vrsiner, & sainct Ermin, y auoient des-ja merueilleusement contribué) neantmoins les plus grands & puissans Seigneurs du royaume, pre-

3. Reg. 3.

Mat. 6.

noient plaisir de dóner leurs biens à ce S.homme.

Entr'autres le tres-riche & tres-illustre Karloman, fils de Charles Martel, Duc de Brabant, luy fit present du village dict Les-fontaines voisin de la riuiere de Sambre (mais il est auiourd'huy des appartenances du Monastere d'Aulne, jadis depédát de celuy de Lobbes) & de Merbes le Chasteau. Les patentes de cette donation furent expediées au Palais royal de Lestines, & soubsignées par ce Prince le sixiesme de Feburier, l'an de nostre Seigneur sept cens quarante-deux, & le second du regne du Roy Childeric troisiesme de ce nom. On tient que Fontenelle, lieu natal de sainct Vrsmer, luy fut encor donné par la liberalité royale de ce mesme Prince Karloman, en ce temps. Depuis il fut aliené par l'Abbé Fulcard, comme se dict en autre lieu. Tant de bien-faicts que ce bon Prince Karlomá exerçoit enuers Dieu & son Eglise, qu'il tachoit de bien former en tout, a merité, que Dieu luy a fait la grace de cognoistre la vanité & fallacité du monde qu'il abandonna, & s'en alla à Rome, où il prit l'habit Monachal, par l'Ordonnance du Pape Zacharie, & puis il edifia vn Monastere au mont Soracte en l'honneur de sainct Siluestre; & pour ce qu'il estoit encor visité en ce lieu, plus qu'il ne desiroit, il se retira au mont Cassin, & en fin est decedé plein de pieté & saincteté.

Fulcuin en sa chron.

Childeric le Feneant.

Liure 1. de S. Vrsmer ch. 3. Et en la chro. l'an 1094.

Aux Annal. de France. Voyez Molanus au 17. d'Aoust.

Du

Du temps de son gouuernement Episcopal & Abbatial, & de son trespas bien-heureux.

CHAPITRE IIII.

LE Monastere tres-noble de Lobbes fut tres-heureusement administré sous la conduite de nostre sainct Theodulphe, abondant en biens & richesses temporelles, mais dauantage en spirituelles de toutes sortes de tres-rares vertus, de pieté, religion & charité indicible; partie durant le gouuernement du Prince Pepin Maire du Palais, qui manioit entierement l'estat de la couronne, & disposoit de tous offices & dignitez Royales (ainsi que portoit & appartenoit à ces Seigneurs Connestables, qu'on disoit, *Maiores domus*) menoit les guerres & accordoit les treues, sous le regne de Childeric troisiesme, qui fut deposé & destitué de sa Couronne, pource qu'il ne faisoit rien de bon ny auantageux au Royaume ny à ses sujets qu'il trauailloit de tailles & impositions extraordinaires & exorbitantes, pour se donner liberté & impunement viure selon les passions desreiglées de la sensualité, dont ce tres-noble Prince fut eleu par les François, & ordonné Roy de France, & fut sacré en l'Eglise de Soissons, par les mains de S.

Annales de France.

Boniface, lors Euesque de Mayence, à ce commis & delegué du Pape Zacharie l'an sept cés cinquante, l'autre partie de ce gouuernement de nostre Sainct se passa en neuf ans, sous celuy du Roy Charles, fils de Pepin, lequel pour ses vertus admirables fut surnommé le Grand, dit Charlemagne, celuy-cy donna à sa Majesté l'estat Royal: car (pour le dire icy en passant, au contentement de ceux qui seront curieux de l'antiquité) les Roys sortis du sang de Meroüiage, s'estoient aneantis de telle sorte, que c'est honte d'en ouyr seulement le recit. Il n'estoit rien d'autre laissé pour eux, que le seul titre Royal, & la puissance de porter long cheueux, & la barbe touffuë s'asseans en vn throsne, lequel seruoit de masque de Majesté, oyant les Ambassadeurs de quelque part qu'ils vinssent, ausquels ils respondoient aussi s'en allans, ainsi qu'on les enseignoit, ou que plustost on leur cómandoit de respondre, comme s'ils l'eussent faict de leur authorité, & n'auoient que le nom vain de Roy, & le reuenu pour la vie tel qu'il plaisoit au Maire du Palais leur ordonner, n'ayans autre cas de propre dequoy ils peussent disposer, qu'vn pauure village, & de peu de reuenu, où ils logeoient auec petit nombre de seruiteurs, luy faisans seruices, & fournissás ce qui estoit necessaire pour leur vie: & leur magnificence estoit de mar-

Eghinard en la vie de Charlemagne.

cher en chariot, conduit par deux bœufs attellez, & vn bouuier les guidant à la façon du village, & auec cét équipage auoient accoustumé d'aller au Palais, & aux assemblées generales du peuple qu'on celebroit vne fois l'an, rare magnificence.

Retournons à nostre Chef : seroit-il bien possible de peindre en viues couleurs, & representer le tableau orné parfaictement des admirables splendeur & vertus de nostre sainct Theodulphe ? Non à la verité ; puis que ces lumieres admirables, ie dis ses tres-saincts Predecesseurs, les grands Vrsmer, & Ermin, ausquels immediatement il auoit succedé, luy seruoient de guide & de modelle pour le códuire au sómet de la perfectió Chrestienne & Religieuse. Toutes ses estudes, & intentions ne visoiét qu'à l'imitation des tres-rares graces & vertus qu'il voyoit encor esclater parmy son Monastere de tout costé. Il prenoit vn plaisir, & contentement indicible, à voir & lire l'histoire qu'il s'estoit faict peindre (ainsi qu'auós obserué cy-deuát) de leurs saincts cóportemens; pourquoy il tiroit de-là vn desir merueilleux de les ensuiure, aspirant continuellement d'estre auprés de Dieu en leur compagnie à la felicité, & beatitude eternelle.

Or il pleut en fin à la misericorde diuine d'éxaucer ses vœux, & luy rendre la couronne de

gloire interminable, qu'il auoit meritée par tant de labeurs, & office de charité rendus pour le seruice de sa sacrée Majesté, & le salut des ames. Son ame donc toute ornée de graces, & benedictions deslogea de cette vallée des miseres, & s'enuola au Ciel le iour vingt-quatriesme du mois de Iuin, celebre par la natiuité de sainct Iean Baptiste, lequel il auoit imité en penitence, abstinences, & mortifications de sa chair, l'an sept cens septante-six. Les sacrées despoüilles de son corps qui auoit par tant d'années seruy de temple viuant au S. Esprit, furent portées & enseuelies en grande reuerence, auec doeüil & larmes par ses bons Religieux, & enfans spirituels, dans l'Eglise de la Vierge Mere (qui est encore aujourd'huy la paroissialle de Lobbes) où les bien-heureux saincts Vrsmer & Ermin, reposoient aussi.

Le Corps de sainct Theodulphe, est porté en France, & pour quelle occasion.

CHAPITRE V.

CE bel Astre, & Soleil mysterieux, qui par tant d'années auoit illuminé les tenebres de l'ignorance, & infidelité des hommes, par la splé-

deur de ses sainctes predications sembloit estre entierement obscurcy, & que sa vertu ne d'eusse plus paroistre par la lueur d'aucuns siens miracles, & signes manifestes de sa felicité : mais Dieu par sa puissance, en l'an mille cent & quatre, fit resusciter sa memoire par l'occasion de ce que nous rapporterons icy : l'an donc mille cent & deux, le Prioré d'Erly, dit sainct Ermin, prés de Laon en Laonnois, qui auoit jadis esté le patrimoine de S. Ermin, & l'auoit donné au Monastere de Lobbes, quand il s'y rendit Religieux souz Sainct Vrsmer, auoit souffert des dommages insupportables, tant en ses edifices, qu'en ses reuenus, & autres biens. Ce desastre arriua par la guerre qui s'eschauffa entre l'Empereur Henry, & Robert Comte de Flandres : car comme cettuy-cy, tenoit Cãbray assiegée, & que sa Majesté Imperiale, à grande force l'en eut faict desloger; les passages des deux armées, & encor la guarnison outrageuse d'vn Chasteau voisin, nõmé le Mont-aigu, situé prés de-là, & non loing de nostre Dame de Liesse, rauagerent tout ce qui estoit en ce quartier, & ainsi le Prioré fut ruïné.

Or le Prieur qui se nommoit Damp Liezo, Religieux de Lobbes, qui commandoit, & gouuernoit cette Maison, dependant du Monastere de Lobbes, aprés vn si grand dommage estudioit

ſoigneuſement, & trauailloit en toute diligence, poſſible pour en redreſſer & reparer les ruynes.

Mais comme il manquoit de moyens, & que pluſieurs occupoient violentement les terres de ſon Prioré, ſelon que d'ordinaire il arriue parmy tels deſaſtres & calamitez belliqueuſes: n'ayant eſpoir de paruenir à ſon pretendu par les voyes humaines, & couſtumieres: il eut recours à Dieu, & à ſainct Ermin, qui auoit eſté le Seigneur temporel de ces belles parties. Partant ſous eſpoir que le peuple ſ'amolliroit & rendroit tous ſes dommages & intereſts, il procura ſelon ſon poſſible que le ſacré corps de ce bien-heureux Pontife fuſt tranſporté en ce lieu (tout ainſi que celuy de ſainct Vrſmer auoit eſté ſolemnellement pour vn ſubject ſemblable porté cy-deuant en Flandres, à ſa plus grande gloire, & auec profits & émolumens treſ-notables du Monaſtere) & pour cecy il fit des inſtances fort viues tant enuers ſon Prelat nommé Fulcarde, & ſon Conuẽt de Lobbes, qu'enuers le venerable Chapitre des Chanoines, qui tenoiẽt & cõſeruoient dans leur Egliſe Collegiale ces Sacrées Reliques. Cette affaire fut iugée de grandiſſime importance & pleine de conſiderations; car d'vn coſté la neceſſité vrgente preſſoit à merueille le bon Prieur reduict à l'extreme, & que l'office Diuin manqueroit de

ſe faire à ſon Prioré, ſi on ne luy apportoit remede; Mais d'autre part la crainte n'eſtoit pas vaine de ceux de pardecà, qui redoutoient, qu'au lieu de guain eſperé ou profit pretendu qu'vne perte treſ-certaine, & irrecouurable n'arriuaſſe, de tant qu'il faiſoit à preſumer, que ſi ces François receuoient vne fois le Corps de ce bien-heureux, & qui auoit, ainſi que dit eſt, eſté leur Seigneur dominant: ils ne le vouluſſent retenir pour tout iamais, & ſi eſt-il croyable qu'ils ſe fuſſent monſtré francs en ce chois. Or pour remedier & obuier aux dãgers & incõueniens, l'aduis & la concluſiõ cõmune des deux Chapitres porta, que S. Ermin ne bougeroit de Lobbes; Mais toutesfois pour ſatisfaire au peuple qui deſiroit auſſi ce tranſport auec le Prieur: on delibera de ſuppoſer le Corps & Reliques de ſainct Theodulphe, en la place de celles de ſainct Ermin, comme n'y ayant point d'intereſt en cecy, ny de fraude ou deception prejudiciable, puis que faiſant honneur & reuerẽce à ce qu'ils receueroient: la religion ne ſeroit violée, dautant que vrayement ils deuoient honorer celuy qui eſtoit treſ-heureux & Sainct.

La craincte d'vne retenuë, ne fut point par ce moyen empeſchée; mais, en telle perplexité entre deux perils on s'eſtudia d'eſchapper le plus dangereux: & on jugeoit que la perte ne ſeroit ſi nota-

ble pour l'Eglise & le Monastere si les Reliques de S. Theodulphe estoient retenuës, & sans espoir de les r'auoir hors du païs & royaume estranger. Aussi iusques à ces iours on n'auoit pas tant esprouué de benefices & miracles par les merites de ce Saint, comme on auoit faict par l'intercession de sainct Ermin en diuerses occurrences & necessitez publiques. On transporta donc le Corps de sainct Theodulphe, & sous le nom de sainct Ermin, il fut honorablement receu par les manans & voisins de ce lieu, où il sejourna autát que l'on jugea estre necessaire. Cependant il ne se fit là aucun miracle (pour le moins qui fust venu à la cognoissance des hommes) craignant, ce semble, que par l'occasion d'iceux, il ne donnast sujet de se faire retenir.

Le Corps de Sainct Theodulphe arriuant à Valenciennes, faict beaucoup de miracles.

CHAPITRE VI.

En retournant, lors qu'il eut passé les frontieres de la France, & le pays du Cambresis: arriuant en la ville de Valenciennes Sainct Theodulphe fit voir à vn chacun en son nom propre, & non pas sous le nom d'autruy, quels estoiét ses merites auprés de nostre Seigneur Dieu.

Car

Car entre ces Vallencenois, il commença d'esclater, & se rendre illustre par la splendeur des miracles innóbrables: d'vne maniere si admirable, que si on eust remarqué & tenu note, en bon calcul, des aueugles illuminez, des boitteux redressez, des demoniacles deliurez, & de plusieurs autres guaris de grandes infirmitez, & maladies, dont ils ont esté affranchis de toutes calamitez, on en eust peu emplir vn liure de iuste volume. Il arriua de là que le Preuost Fiscal, & Magistrat de la ville, faisans reuerence & honneur à ce bon Medecin, que le ciel leur auoit enuoyé, se mirent en deliberation de le retenir pour tousiours, pour auoir en si peu de temps esprouué le profit, & vtilité qu'ils en pouuoient attédre. Ils firent donc vœu, & promesse de bastir & edifier vne Eglise à son honneur, ce qui d'autre costé affligea infiniment les nostres, preuoyans bien par là la perte d'vn si cher & precieux depost, combien que de leur part ils tachassent de nous consoler, disans que nous estions suffisamment fauorisez d'autres SS. & de plus grand renom, & merites, & qu'il estoit raisónable de partager par ensèble ces S[tes] Reliques. Les Religieux voyás qu'il n'y auoit apparéce de se despestrer de cette importunité, voulurét, essayer, si en secret, & à la cachette (lors que les bourgeois estoient occupez à autres choses) on

Il est illustré par miracles à Vallencennes.

Les Vallencinois, le veulent retenir.

Le sainct est retenu par les malades.

ne pourroit trouuer le moyen, pour doucement, & sans bruit emporter le Sainct. Mais comme ils furent paruenus au milieu du pont, sur la riuiere de l'Escaut: le peuple y arriua à si grande foule, & le cry & tumulte, partie de ceux qui auoient esté guaris; partie d'autres qui encor attendoient la guarison, fut si grand & excessif: que bon-gré, mal-gré, ils furent constraints de retourner. Ce fut vn plaisir de voir en cè lieu vne nouuelle maniere de violence, parce que ceux qui n'estoient puissans de marcher plus auant, se jetterent si serrez sur la Chasse du Sainct: que les porteurs ne pouuoient aller en auant, & furent contraints & obligez de s'arrester.

On cherche le Corps de Sainct Vrsmer à Lobbes, & on le porte à Vallencienne, pour deliurer celuy de S. Theodulphe, qu'on retenoit par force

CHAPITRE VII.

LEs Religieux se trouuans en telle perplexité & necessité: ils depescherent quelque commis de leur part vers Lobbes: afin que terminant cette affaire, & vuidant le different, on enuoyasse & transportasse auec pompe & solemnité le Corps de sainct Vrsmer, en icelle ville de

Valenciennes. Ce conseil & aduis fut trouué bon, & auantageux. Le respect, & la reuerence que les Vallencenois porterent aux Sacrées Reliques de Sainct Vrsmer, ainsi apportées dans leur ville, fut si remarquable, qu'aussi tost qu'elles y arriuerent ils changerent de resolution, & cesserent de vouloir ainsi opiniastrement retenir sainct Theodulphe. Si on ne se fusse bien aduisé de rencontrer vn tel expedient, ny pour prix, ny pour prieres, ils n'eussent abandonné l'arrest qu'ils auoient faict.

Chose digne de remarque.

On leur rendit donc ce precieux thresor, qui n'auoit esté iusques alors assez cognu, & ce nouueau Soleil, auparauant vn peu eclipsé, fut códuit auec splendeur & honneur nompareil, selon sa dignité, par les mesmes Preuosts, Fiscaux, Magistrat & habitans de la ville de Valenciennes, tant qu'il eut passé les bornes, & limites de leur territoire & iurisdiction. Et d'autant plus qu'on aduançoit chemin, retournant vers Lobbes, dautant se redoubloient & les miracles du Sainct, & le nombre des pelerins, qui de tous costez arriuans à grande foule, s'efforçoient à qui mieux d'honorer le Sainct, & tout ardans de deuotion, imploroient humblement sa faueur auprés de Dieu. On remist donc ce sacré depost dans le Sãctuaire de l'Eglise, pour y perpetuer son honneur, afin qu'il fut d'auantage reueré & ce iu-

Le corps Sainct, honorablement reconduit.

Sainct Theodulphe remis à Lobbes.

ſtement, puis qu'il auoit pleu à Dieu rendre teſmoignage de ſa gloire, en telle ſorte bien-heurant les hommes de tant de miracles, par l'entremiſe de ſes prieres.

De ſa Feſte, & comme il fut Archeueſque de Reims.

CHAPITRE VIII.

L'Eſgliſe de Binch, celebre ſa feſte d'office double le vingt-cinquieſme du mois de Iuin, á raiſon que le precedent, qui eſt vrayement celuy de ſon treſpas heureux, eſt dedié à la feſte de ſainct Iean Baptiſte. L'Egliſe auſſi de Rome en faict la memoire dans ſon Martyrologe.

En la Legende d'icy, il eſt intitulé Confeſſeur & Archeueſque de Reims, comme auſſi quelques autheurs de marque, luy baillent cette prerogatiue, encor que parmy les noms des Archeueſques de cette Egliſe Metropolitaine, le ſié ne ſoit enregiſtré au cathologue: il peut auſſi bien eſtre que ce cathologue ne ſoit entier; car auſſi, pour certain temps ſainct Abel n'y eſtoit deſnommé jaçoit qu'il auoit eſté reſident ſous ce ſiege. I'ay encore obſerué par les lettres expediées ſur la tranſlation des huicts Corps Saincts, faicte en l'an 1459. cy-deſſous rapportées, qu'il eſt abſoluëment appellé

Archeuesque de Reims, & est-il tres-asseuré que ces lettres ont esté escrites conformément à celles qu'on auoit trouuées plus anciennes dans les fiertes de chacun des Saincts, desquelles aussi se faict métion aux mesmes lettres. Il peut aussi bien estre que l'estat & dignité Archiepiscopale luy auroit esté cóferée: mais que pour les grádes troubles que souffroit l'Eglise, en cette saison, il n'y auroit tenu aucune residéce sur le lieu; mais que les fonctions Archiepiscopales auroiét esté administrées par luy demeurant pardecà à son Monastere de Lobbes, situé aux confins & extremitez du Diocese de Cambray, en ce temps sous l'Archeuesché de Reims.

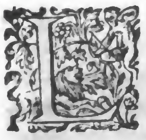
Les autres festes des translations luy sont communes auec les autres Saincts, le deuxiesme Dimanche aprés la feste sainct Iean Baptiste, & le quatorziesme d'Octobre. Son corps est dans vne tres-belle chasse couuerte d'argent pur, jaçoit que par les guerres, & autres accidens plusieurs pieces s'en soient enleuées.

Nous prions que par son amour & charité, il nous veüille secourir aux dangers & perils de la vie presente, nous defendant contre tous nos ennemis visibles & inuisibles, iusques à ce qu'auec luy nous puissions arriuer par la misericorde de Dieu à la beatitude eternelle.



DE SAINCT VLGISE, ET SAINCT AMOLVIN EVESQVES, ET Abbez de Lobbes.

CHAPITRE PARTICVLIER.



L'Eglise vniuerselle a sujeᵭ tref-euident de tefmoigner le dueil qu'elle refent en la perte des hiſtoires, qui cótenoiét les loüáges de ſes ſainᵭs enfans, que la cruauté barbare des Normans, a pour tout iamais rayé de la memoire des hommes.

Il eſt bien aſſeuré, que par les merites & interceſſiós des glorieux Cófeſſeurs Vrſmer & Ermin, cette nation abominable & impie, fut repouſſée & chaſſée d'vn eſpouuantemét que Dieu leur enuoya, & les fit aller tous arriere de la place auec cófuſion & horreur (dót toutes les prouinces depardeçà doiuent grandemét honorer ces ſainᵭs Patrons, comme leurs tutelaires & defenſeurs de la foy) neantmoins la liberté ne fut pas oſtée aux meſchans, tels qu'ils eſtoient tous, d'exercer les paſſiós abominables de leurs rages, à l'endroit des

lieux saincts : car ils auoient toutes sortes de licenses dans tout le Monastere, & faict il à croire que comme là ils taschoient de ruïner toute la religion Catholi : que qu'ils prindrent ainsi plaisir & contentement indicibles, à brusler & aneantir toutes sortes de liures & escritures, concernantes l'estat de la foy & autres, qui seruent de nourriture, & fomentation à la pieté, telles que sont les histoires sacrées, & les vies des SS. reduictes par escrit. Et puis que la diuine bonté a souffert que tels outrages & calamitez fussent arriuées : ie me suis retenu dans les limites de nostre histoire sacrée, sans en escrire autre chose que ie n'aurois récôtré, pour le moins en substâce, & en bloc. Ainsi ie me suis contenté d'ensuiure le peintre excellent, qui fut commandé de representer vn personnage affligé grâdemét par la mort & la perte de son meilleur amy, lequel pour l'acquit de son deuoir, considerât que le dœuil estoit si excessif, que l'art de son pinceau ne le pourroit iamais representer en ses couleurs blemissantes : se contenta de le peindre auec la face toute voilée, & couuerte, laissant par cette inuention la liberté à tous les spectateurs de son tableau, d'imaginer, & & remettre dans la conception & fantasie, combien la douleur estoit poignante, puis que l'art d'vne main si habile & industrieuse n'estoit ba-

ſtante pour le faire paroiſtre au monde. Ie ne ſçaurois par mes foibles inuentions declarer par le menu & en detail, la perfection de ces deux admirables Saincts; & ornez de toutes ſortes de vertus, que noſtre eſprit trop foible ne ſçaura iamais aſſez conceuoir pour les exprimer & les propoſer à la poſterité pour les ſainctement imiter. Fulcuin Abbé, & Chroniqueur de Lobbes, tout au commencement de ſon hiſtoire, parlant de ces deux grands Saincts, confeſſe que l'antiquité ne luy auoit rien laiſſé de certain & aſſeuré par memoire, pour cognoiſtre diſtinctement & parfaictement l'eſtat de leur gouuernement. Il ſe contente de r'apporter qu'ils auroient eſté tres-excellens Predicateurs, & cooperateurs ou coadjuteurs de S. Ermin en ſes fonctions Epiſcopales, & que cõjoinctemẽt auec luy, lors qu'il eſtoit trop occupé en ces ſaincts exercices de la conuerſion des infideles (œuures Apoſtoliques, ou vrayement Angeliques) ils auroiẽt gouuerné l'Abbaye de Lobbes, & que ſelon les occaſions & opportunitez du temps, ils y ont faict de grands biens. Parmy le vieil Martyrologe de ce Royal Monaſtere, on trouue les iours de leur mort bien-heureuſe notez ſous titre d'Eueſques & Confeſſeurs (il cõuient icy noter en paſſant, que perſõne n'eſtoit inſtallé en la prelature de Lobbes, qu'au prealable

Fulcuin deplore la perte de l'hiſtoire.

S. Vrſiſe, & Amoluin, ont gouuerné auec S. Ermin.

lable il ne fut consacré Euesque) le iour du tres-pas bien-heureux de sainct Vlgise est le quatriesme de Feburier, qui se celebre en office double, par vn Chanoine de l'Eglise Collegialle de Binch, & celuy de sainct Amoluin, le septiesme du mesme mois solénel aussi & de pareil office. I'ay obserué és anciens memoriaux de l'Abbaye, que les Reliques sacrées, de ces deux admirables personnages ont esté esleuées de terre deuant l'an 900. Et que S. Vlgise estoit en ce tẽps grandement honoré, & le lieu de sa sepulture visité par les pelerins deuotieux: mais que cette place a esté couuerte lors qu'on amplifia l'Eglise, & que Dieu faisoit paroistre ses faueurs aux mortels, singulierement par les merites & intercessions de S. Amoluin, en ses miracles l'an 968. Quelques vns adioustent entre ses prerogatiues, qu'il estoit issu de maison noble & illustre. Le chois, & la vocation de ces personnages à vne si grande charge & dignité, nous donne vne caution suffisante de leur integrité & perfection. Nostre Seigneur Iesus-Christ dict vn iour à ses Disciples: *Leuate oculos vestros, & videte regiones, quia albæ sunt iam ad messem*: Leuez vos yeux, & regardez les regions; car elles sont ja blanches pour moissonner. Vrayement c'estoit vne quantité de Samaritains, desquels il entendoit parler, qui d'vne bonne & feruente

Ioan. Mol. n.33. Bel. à ce icar.

S Iean c 4. n 35. S. Mat n. 37. S. Luc. n.9.

volonté s'approchoient de luy, qui estoit le Soleil de Iustice, dont la lumiere fecóde, & chaleureuse faict fructifier les ames, & les dispose à la moisson. Sainct Vrsmer comme vn Soleil Mystique, dependant de la source de cette premier lumiere, par la splendeur & chaleur de ses sainctes predications auoit faict des si grands & prodigieux progrés en cette moisson spirituelle, parmy les cantons des Flamens, Tournesiens, Vvasiens, & autres : qu'il fut necessaire de rececher des ouuriers dauantage, pour ne laisser perdre ce qui estoit prest à cueillir. Sainct Ermin, à qui sur le declin de ses iours Sainct Vrsmer, auoit tant serieusement recommandé ce charitable exercice, n'estoit encor bastant, diligent vigilant, & laborieux qu'il fust, pour amasser toute la recolte de ces ames preparées, & catechisées. Les zizanies, & les ronces de l'idolatrie, & superstitions en estant arrachées, ce Sainct Apostre les auoit labouré, & ensemencé, fendant leurs cœurs par la penitence, brisant les endurcis, par le marteau de la parole de Dieu, & les engraissant de l'huyle des consolations & promesses du ciel. Ces Saincts Personnages donc touchez du charbon du feu diuin, cóme le Prophete Isaye, furent enuoyez pour trauailler en toute diligence à cette moisson riche en attente : mais certes tres-feconde en sollicitu-

Admirable fruict des predications de S. Vrsmer. & Ermin.

Ier. 23. n. 29.

Isa. 6. n. 6.

de & affliction. Ils entrerent dans les labeurs de Sainct Vrsmer, qu'ils auoient pour Idée, & exemplaire de leurs actions, & predications, auec cét autre grād Prelat, tout remply de l'esprit de Dieu sainct Ermin, pour enfanter parfaictement ces enfans spirituels des-ja conceus par leur premiere doctrine, & predication. Sans doute que leurs cooperateurs, & Coeuesques n'ont esté dissemblables; mais assortis des belles qualitez, & vertus telles que sainct Paul, recerche aux Euesques, & Prelats, lesquels il veut estre irreprehensibles prudens, modestes chastes, & volontaires à recueillir les estrangers propres à enseigner, nullemēt assujettis au vin, ny aux querelles, ny à la cholere, ny à la batterie, ny enflez d'orgueil, ny honnis d'auarice; ains vrais Patrons & modelles de pieté, & toutes bonnes œuures. Le temps de leur dernier partement estant en fin arriué, & le combat heureusement acheué, il estoit temps de cueillir la recompense de leurs merites, & receuoir la couronne de justice, laquelle le Seigneur, juste Iuge rendra à tous ceux qui aimēt son auancement. Leurs ames bien-heureuses furent appellées par le Prince des Pasteurs, nostre Seigneur Iesus Christ, qui leur dōna la Couronne incorruptible, & eternelle. Ha que grande & sublime est cette gloire, puis que sa mesure est taillée à l'aulne de la grace

1. A Tim. 3. A Tit. 1. 7.

2. A Tim. 4. 8.

1. Pet. 5. 4.

& iustice. Qu'il feroit beau voir ces lauriers & guirlandes, que l'escolle nous appelle aureoles doctorales, desquelles ils sont ornez, puis que: *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti: & qui ad iustitiam erudiunt multos, quasi stellę in perpetuas æternitates.* Que les hommes sçauãs seront luisans, comme la splendeur du firmament, & ceux qui monstrent & enseignent la iustice à plusieurs, seront aussi brillans que les estoilles en toute éternité. Ainsi paroissent nos Saincts Patrons, & Apostres auprés de Dieu, & par leurs sainctes intercessions, nous aduienne aussi la gloire eternelle. Ainsi soit-il.



LIVRE SIXIESME.

DE LA VIE DE SAINCT ABEL, ARCHEVESQVE DE REIMS, ET ABBÉ DE LOBBES.

Sainct Abel sort de son Pays pour venir en France.

CHAPITRE PREMIER.



OMBIEN que la prouidence de Dieu infinie, & vniuerselle reluise en toute chose : elle paroist cependant d'vn esclat particulier aux Saincts Persónages à l'endroit desquels elle n'est pas seulemét naturelle, ou moralle; mais surnaturelle, auec vne volóté, que les Theologiens appellent cósequente, absoluë, & efficace de les conduire infailliblement à la iouyssance du

Voyez Molan le 5. d'Aoust, en son Martyrologe, Bel.

S. Tho. 1. p. q. 22.

Egbert Anglois, qui dans la mesme Hibernie, practiquoit les austeritez d'vne vie solitaire, par le conseil de qui autres douze Apostres nouueaux tous Prestres (excepté vn seul qui estoit fils de Roy) arriuerent aussi en France, l'an six cens quatre vingt-dix, & s'addresserent au renommé Pepin de Herestal Maire du Palais, qui leur donna ses patentes, & sauue-garde pour librement aller prescher la foy de Iesus-Christ en la Frize, & Saxe, d'où il auoit dechassé le Roy Radbod. Spondan. 690.

Comme il fut choisi Archeuesque de Reims.

CHAPITRE II.

SAinct Abel, donc s'adressa à sainct Boniface, Archeuesque de Mayence, qui estoit alors Legat du sainct siege Apostolique par le Royaume de France, auquel il descouurit le secret de son cœur, & le motif de son pelerinage.

Le sainct Prelat qui faisoit grand estat de tels hommes, & auoit soin particulier de choisir gés capables des charges, & Chaires Episcopales: ayant consideré profondement, & experimenté souuent la pieté, prudence, doctrine, sobrieté, chasteté, & autres vertus necessaires pour l'edification de l'Eglise, qui estoiét comme perles tres- Flodoard. histoire de Reims l. 2. c. 12. & 16. Sigebert en sa chron. l'an 723.

precieuses, inserées en l'ame de ce grand & iuste Abel : aprés que sainct Rigebert, Archeuesque de Reims (qui tres-iniquement auoit esté banny de son siege par Charles Martel, pour luy auoir iustement refusé l'entrée de la ville) fut passé de cette vie a la bien-heureuse, il l'inthronisa en cette dignité Archiepiscopale de Reims. Aucuns ont voulu dire qu'il n'auroit esté vrayement Archeuesque; ains seulement Coeuesque : neantmoins est-il certain que le nom & la dignité luy appartiennent, ce qui se prouue par les lettres de sainct Zacharie Pape, escrites au susdict sainct Boniface, esquelles se faict mention des escrits, & requestes de Carloman, & de Pepin, par lesquelles ils prient & demãdent que le Pallium Archiepiscopal, soit enuoyé aux trois Euesques, que le mesme Legat auoit estably és trois villes Metropolitaines; à sçauoir Grimon, en celle de Roüen: Abel, en celle de Reims : & Harlbert, en celle de Sens, lesquelles requestes furent apostillées fauorablement, ainsi qu'il se voit par les patentes du sainct Pape Zacharie, & par autres du Pape Adrian, enuoyées au successeur de sainct Abel, appellé Tilpinus Archeuesque aussi de Reims, lesquelles chantent en ces termes: *Sanctæ Memoriæ, Bonifacius Archiepiscopus & Legatus, Sãctæ Romanæ Ecclesiæ, & prefectus amabilissimus Fulradus Franciæ Archipres-*

Flodoardus cy dessus c. 16

ciæ, Archipresbyter tempore antecessorum nostrorum Zachariæ, & Stephani successoris illius, multum laborauerunt, vt: bonæ memoriæ, predecessor noster Dominus Zacharias Pallium Archiepiscopo Remensi, Abel nomine, per deprecationem supradicti Bonifacij transmitteret, quod ab illo constitutus fuit, sed ibi permanere permissus non fuit, sed magis, contra Deum, ciectus est, & Remensis Ecclesia per multa tempora, & per multos annos sine Episcopo fuit, & res Ecclesiæ de illo Episcopatu ablatæ sunt, & per laicos diuisæ sunt, sicut & de alijs Episcopatibus, maxime autem de Remensi Metropolitana Ciuitate. C'est à dire : Boniface de saincte memoire, Archeuesque & Legat de la saincte Eglise Romaine, & ledict tres-amyable Fulrade, Archiprestre de la France, du temps de nos antecesseurs Zacharie, & Estienne son successeur, ont beaucoup trauaillé, afin que nostre predecesseur, de bonne memoire, Zacharie enuoyasse à la requeste du susdit Boniface, le pallium à l'Archeuesque de Reims nommé Abel, comme estant ja estably par luy, combien que n'y ayant peu demeurer, il en a esté dejecté, & forclos, au grand prejudice de l'honneur de Dieu, si bien que l'Eglise de Reims, par beaucoup de temps, & plusieurs années a esté destituée de son Euesque, & les biens & reuenus d'icelle, ont esté ostez, diuisez & possedez par les gens lays, comme il est arriué

Lettre Papales.

„ au regard encor d'autres Euefchez; mais princi-
„ palement ce defaftre mal-heureux, f'eft mon-
„ ftré en cette Eglife Metropolitaine de la ville de
„ Reims.

Il abandonne Reims, & se refugie à Lobbes, où il est choisi Abbé.

CHAPITRE III.

NOftre tref-Illuftriffime donc, & Reuerendiffime Archeuefque, & grãd facrificateur Abel, parmy tels defordres & corruptions des mœurs, & l'eftat du peuple deprauê, qui ne luy portoit aucun refpect, n'y obeyffance, f'adonnant à toutes fortes de libertez, mengeant & rongeant l'Eglife, par la fubftraction & detention tref-inique & impie, de fes decimes & oblations, ayant fupporté le faix d'vne fi fafcheufe charge, dés l'an fept cés quarãte neuf, iufques à fept cens cinquãte huict: il fe retira fecretemẽt dãs l'Illuftre & Royal Monaftere de Lobbes, fleurifsãt en pieté, doctrine & fainćteté, lequel eftoit au confins de fon Archeuefché. Or il fut receu par le Prelat, & la congregation des Religieux, fort honorablement à raifon de fa preeminence Archiepifcopale, non comme fimple Moine; mais comme Abbé coadiuteur.

S. Abel fe retire à Lobbes.

De l'acquit de ſa charge & de ſa mort.

CHAPITRE IIII.

EN cete dignité & office donc, ſelon le zele qu'il auoit du ſalut des ames : il ſe voüa, & abãdõna entieremẽt à la cõuerſion du reſte des infidelles, leur faiſant quitter leurs ſuperſtitions & paganiſme, & par la lumiere de ſa ſaincte doctrine, en dechaſſant les tenebres de leur ignorance, les deliurant de la ſeruitude du diable, pour les conduire à la cognoiſſance & amour du vray Dieu. Si bien que tout conſumé par tant de labeurs ſi charitablement ſoufferts, pour l'amour de ſon Createur & Redempteur, il abandonna en fin la priſon de ſon corps mortel, & embraſſant la ſaincte Croix que ſi tendrement il auoit careſſée, il offrit à Dieu ſon ame en dernier ſacrifice, & deceda tout comblé & remply de gloire, & de merites l'an ſept cens ſoixante quatre le cinquieſme du mois d'Aouſt. Ainſi cette ame bienheureuſe ſe guinda au Ciel, où elle iouyt eternellement de cette couronne de gloire que le Prince des Paſteurs noſtre Seigneur Ieſus Chriſt luy auoit promiſe. Son Venerable Corps fut enſeuely en l'Egliſe de Sainct Vrſmer, au coſté du midy,

Le treſpas de S. Abel.

ses à l'auantage d'icelle. Mais l'escriuain de ces annales n'auoit faict aucune mention de sa fin, ou parce qu'il ne l'auoit sceu, ou bien tout à dessein, il l'auoit passé sous silence. Le tout cõsideré; ayant faict vn raport du tẽps, & collationé les ans l'vn auec l'autre, nous trouuasmes que le mesme Abel Escossois, & Euesque estoit le nostre; mais que l'historiographe auoit ignoré sa fin, pour la distance des lieux, ou que le sainct persõnage pour l'hõneur de Dieu, & le desir du ciel, n'auoit voulu declarer le temps de son partement, n'y le lieu de sa retraicte. Le susdict Euesque nous raconta la coustume, qui estoit en practique en son Eglise, à sçauoir qu'au sainct Sacrifice de la Messe solemnelle à la commemoration qui se faict en icelle, pour les ames des fidels trespassez, le Sousdiacre secretemẽt recitoit par escrit, à l'oreille du Prestre celebrãt tous les noms des Euesques, qui auoient precedé & presidé en ce siege Archiepiscopal: mais que celuy d'Abel n'y estoit compris, dequoy il disoit s'estonner grandement. Bien que cette obmissiõ pouuoit estre arriuée, parce que le siege Archiepiscopal auroit vacqué plusieurs années auãt son entrée, cõme aussi apres son departemẽt, & de plus que n'estant mort à Reims, ce n'estoit de si grande merueille, si son nom n'estoit registré entre ceux qui estoient decedez Archeuesques.

Tres-belle remarque.

De la translation de son Corps.

Chapitre V.

Les Miracles operez deuant ses Sainctes Reliques donnerét suject d'éleuer son sacré Corps l'an de l'incarnation de nostre Seigneur, mille cent soixante & quatorze, par l'authorité & mádemét de l'Archeuesque de Reims, nommé Henry, Dam Iean Abbé de Lobbes, executa cette saincte besongne.

Feste de S. Abel.

L'Eglise Collegialle de Binch, celebre la feste d'office double par le Doyen, le cinquiesme iour du mois d'Aoust.

La premiere translation luy est commune, auec les autres Saincts, le second Dimanche aprés la feste de sainct Iean Baptiste, quand de Lobbes ils arriuerent en cette ville.

La seconde translation solemnelle se celebre le quatorziesme du mois d'Octobre de pareille office double, lors que, cinquante ans apres qu'ils furent en Binch, les sacrées Reliques de tous les Saincts d'vne magnificence nompareille, ont esté transportées dans les Chasses nouuelles: Mais faute des moyens, ou à raison de la despence excessiue des autres, celle de sainct Abel, ne peut encor estre

couuette d'argent, comme elle a esté du depuis, en l'an mille cinq cens nonante huict, par les aumosnes, & contributions liberales de quelques Chanoines, & bourgeois de cette ville de Binch.

De la translation de son Chef.

CHAPITRE VI.

EN l'an mille six cens dix-sept, de nostre téps, les sacrez Os de son chef ont esté separez d'auec les autres de son Corps, & furent enserez dans vne chasse d'argent, qui represente la teste d'vn Pontife Myttré, & fort curieusement besongnée, & soustenuë par quatre Cherubins doez. Les oblations volontaires tant du Chapitre, que de la ville ont fourny la despence de cet ouurage. Les solemnelles ceremonies obseruées en cette separation sont racontées és lettres que Monseigneur Illustrissime & Reuerendissime, Archeuesque de Cambray, pour memoire pertuelle, en faict escrire, desquelles la teneur est telle.

FRanccifcus Vander-Burch, Dei & Apostolica Sedis gratiâ Arcpiepiscopus, & Dux Cameracensis Sacri Romani Imperi Princeps, Comes Cameracesy, &c. Vniuersis & singulis præsentes litteras visuris, lecturis,

seu legi audituris, salutem in domino sempiternam. Non possumus non abunde in Domino gloriari dum funestissimus hisce temporibus, quibus ab hæreticis Sanctorũ cultus, & inuocatio impie damnatur, eorumdemque sacræ Reliquiæ immaniter despuuntur, conculcantur, & proteruntur. Interea nostris in partibus, diuersis in locis, ea videmus excitari, per quæ commissi nobis populi erga eosdem sanctos, ipsorumque sacras Reliquias deuotio fæliciter confoueri valeat, & augeri. Quo in genere Binchiensiun, nostræ Diocesis ciuium numerandum existimamus pietatem, quę recogitans pręcelsa meritorum insignia, quibus Mirabilis Deus in Sanctis suis gloriosum Confessorem suum sanctum Abelem Rhemensem Archiepiscopum quondam mirificauit in terris & nunc glorificauit in cælis, rememorans quoque diuersa per eiusdem intercessionis Patrocinium à Deo sibi præstita beneficia, & adhuc præstanda confidenter expectans, non satis esse duxit sacrum eius corpus in honesta argentea capsa reconditum esse; sui numeris insuper fortè putauit, vt eiusdem sacrum Caput in peculiari argentea hierotheca, quæ ipsius sancti Abelis Pontificis Mitratum Caput referret, recluderetur. Quæ quidem argentea hierotheca, cùm iam fabrefacta foret, idem Binchienses, pro suo erga præfacti Sancti Venerationem desiderio suppliciter à nobis postularunt, vt eamdem præfato sancto Abeli sacrare, & dicare, ac in eam eiusdem sancti Abelis sacrum Caput ex præmemorata illius sacri Corporis argentea capsa transfere,

Laus ciuium binchien.

ransferre, & includere vellemus ac dignaremur. Quorũ eligiosis votis annuere cupientes, anno Domini, millesimo excentesimo decimo septimo, Dominica secunda post fe-um natiuitatis sancti Ioannis Baptistæ qua Binchium, nniuersarium diem translationis Sanctorum Corporum iuorum suorum tutelarium ex Ecclesia Laubiensi ad ıam anno Domini, millesimo quadringentesimo nono icta celebrat, mensis vero Iulij, die secunda Beatæ Virinis Mariæ visitationi Sacra, cum solemni supplicatione d sacellum Reliquiarum præfatæ Ecclesiæ Collegiatæ ancti Vrsmari nos contulimus, indeq; adhibitis debitis rationibus, incensationibus, & aliis conuenientibus eremonijs, asportatum Reliquiarũ præfati Sancti Abes feretrum maximo cum honore, ac religiosissimo cultu d Chorum eiusdem Collegiatæ Ecclesiæ, præcedente Clero, & comitantibus Serenissimis Principibus Alerto & Isabella Infante Hispaniarum Coniugibus, Archiducibus Austriæ. Ducibus Burgundiæ, Brabantiæ, & Comitibus Flandriæ, Hannoniæ, &c. Et Illurissimo ac Reuerendissimo Domino Ascanio Archieiscopo Barensi, & Canusino Nuntio per Belgium Apoolico, atque Illustrissimo Domino Carolo à Lotharinia Duce Aumaliæ, Galliarumq́ Pari, Binchij Guberatore, &c. aliisque plurimis nobilibus personis, & poıli multitudine copiosa subsequentibus, deduximus, lemque feretrum ibidem super mensa ad id præparata, c. debito ornata reuerenter deposuimus. Deinde coram

seu legi audituris, salutem in domino sempiternam. Non possumus non abunde in Domino gloriari dum funestissimus hisce temporibus, quibus ab hæreticis Sanctorũ cultus, & inuocatio impie damnatur, eorumdemque sacræ Reliquiæ immaniter despuuntur, conculcantur, & proteruntur. Interea nostris in partibus, diuersis in locis, ea videmus excitari, per quæ commissi nobis populi erga eosdem sanctos, ipsorumque sacras Reliquias deuotio feliciter confoueri valeat, & augeri. Quo in genere Binchiensiun, nostræ Diocesis ciuium numerandum existimamus pietatem, quę recogitans pręcelsa meritorum insignia, quibus Mirabilis Deus in Sanctis suis gloriosum Confessorem suum sanctum Abelem Rhemensem Archiepiscopum quondam mirificauit in terris & nunc glorificauit in cælis, rememorans quoque diuersa per eiusdem intercessionis Patrocinium à Deo sibi præstita beneficia, & adhuc præstanda confidenter expectans, non satis esse duxit sacrum eius corpus in honesta argentea capsa reconditum esse; sui numeris insuper fortè putauit, vt eiusdem sacrum Caput in peculiari argentea hierotheca, quæ ipsius sancti Abelis Pontificis Mitratum Caput referret, recluderetur. Quæ quidem argentea hierotheca, cùm iam fabrefacta foret, idem Binchienses, pro suo erga præfacti Sancti Venerationem desiderio suppliciter à nobis postularunt, vt eamdem præfato sancto Abeli sacrare, & dicare, ac in eam eiusdem sancti Abelis sacrum Caput ex præmemorata illius sacri Corporis argentea capsa transfere,

Laus ciuium Binchien.

ansferre, & includere vellemus ac dignaremur. Quorũ ligiosis votis annuere cupientes, anno Domini, millesimo sexcentesimo decimo septimo, Dominica secunda post fe-m natiuitatis sancti Ioannis Baptistæ qua Binchium, niuersarium diem translationis Sanctorum Corporum torum suorum tutelarium ex Ecclesia Laubiensi ad m anno Domini, millesimo quadringentesimo nono stæ celebrat, mensis vero Iulij, die secunda Beatæ Virgis Mariæ visitationi Sacra, cum solemni supplicatione sacellum Reliquiarum præfatæ Ecclesiæ Collegiatæ ncti Vrsmari nos contulimus, indeq; adhibitis debitis tionibus, incensationibus, & aliis conuenientibus remonijs, asportatum Reliquiarũ præfati Sancti Abe-feretrum maximo cum honore, ac religiosissimo cultu Chorum eiusdem Collegiatæ Ecclesiæ, præcedente lero, & comitantibus Serenissimis Principibus Alrto & Isabella Infante Hispaniarum Coniugibus, rchiducibus Austriæ. Ducibus Burgundiæ, Brabantiæ, Comitibus Flandriæ, Hannoniæ, &c. Et Illustrissimo ac Reuerendissimo Domino Ascanio Archiepiscopo Barensi, & Canusino Nuntio per Belgium Apolico, atque Illustrissimo Domino Carolo à Lotharin-Duce Aumaliæ, Galliarum Pari, Binchij Gubertore, &c. aliisque plurimis nobilibus personis, & poli multitudine copiosa subsequentibus, deduximus, mque feretrum ibidem super mensa ad id præparata, debito ornata reuerenter deposuimus. Deinde coram

prefatis Serenissimis Belgy Principibus, Illustrissimo Domino Nuncio Apostolico, necnon Clero, Gubernatore, & senatu, populoque Binchiensi, alijsque ex circumuicinis locis vtriusque sexus, diuersorum statuum, & conditionum permultis, aperta argentea capsa, in qua prænominatæ Corporis Sancti Abelis Reliquiæ à Reuerendissimo Domino Godefrido Episcopo Dagnensi, Reuerendissimi Domini Ioannis à Burgundia. P. M. Episcopi Cameracensis predecessoris nostris in spiritualibus Vicario generali, anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo nono, mensis Octobris diê decima quinta collocatę, hactenusque reuerenter fuerunt asseruatæ, eas sanas, illæsas, integras, & debito ordine, ac modo constitutas & inuolutas repertas, summa cum reuerentia ex suo feretro sustulimus, sacrisque velaminibus, & linteis religiose dissolutis, & explicatis, astante Chirurgo Anatomista, Sacra ossa ipsius Capitis à ceteris Reliquijs reuerenter separauimus, ac mundo linteo imposuimus, eaque separatim, deinde reliqua Corporis præfati Sancti Presulis ossa palam, innumero, qui ad pium spectaculum aderat, populo spectanda, & veneranda, maxima cum omnium deuotione, & lętitia exhibuimus, & exposuimus, ac tandem cum omnia fuissent debitè syndonibus ac velaminibus mundis & conuenientibus inuoluta ac circumligata & Sacra Corporis ossa in suo antiquo argenteo feretro reposita, sanctum prefati Domini Abelis Caput sic vt profertur à suo corpore separatum, eo quo de-

t ritu, honore, & reuerentia in supradictam argen-
m capsam ad formam Mitrati capitis eiusdem Sancti
belis fabrefactum, & à nobis benedictum transtuli-
is, recondidimus, ac reclusimus. Quod quidem Sacrum
iput cum ad sumũ Altare præfata Collegiatæ Ecclesiæ
atum & venerabiliter super illud depositum esset, inibi
ã eo, in memoriam eiusdem Sancti Abelis, ac reliquorũ
nctorum, quorum sacra corpora reuerenter ibidem qui-
unt, in habitu Pontificali; glorioso Deo, in Sanctis
s, Missarum solemnia decantauimus, & celebraui-
is, & exoluimus, ijsque finitis, ac festiua processione
Oppidum Binchiense, cum illo sacro capite, ac reliquis
efactis sanctis corporibus, maxima comitantis multi-
linis deuotione & lætitia honorificè peracta, cum so-
nni benedictione, ac plenariæ peccatorum Indulgentiæ
rgitione nobis à Sanctissimo Domino Nostro Domino
aulo Papa quinto concessa, populum in sancta pace di-
isimus. In præmissorum fidem & testimonium, ad per-
tuam rei memoriam, præsentes litteras exinde fieri, &
r Secretarium nostrum subsignari, sigillique nostri iussi-
us, & fecimus appensione communiri, ac litteris in præ-
cto argenteo Sancti Abelis feretro repertis transfigi.
ctum Binchij in Ecclesia Collegiata Sancti Vrsmari,
nno mense, ac die quibus supra.

DE MANDATO ILLVSTRISSI-
mi, ac Reuerendissimi Domini Ar-
chiepiscopi Cameracensis præfati.

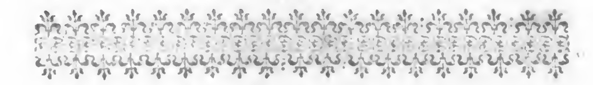
LVDOVICVS FVLLO. SECRET.

prefatis Serenissimis Belgy Principibus, Illustrissimo Domino Nuncio Apostolico, necnon Clero, Gubernatore, & senatu, populoque Binchiensi, alisque ex circumuicinis locis vtriusque sexus, diuersorum statuum, & cōditionum permultis, aperta argentea capsa, in qua prænominatæ Corporis Sancti Abelis Reliquiæ à Reuerendissimo Domino Godefrido Episcopo Dagnensi, Reuerendissimi Domini Ioannis à Burgundia. P. M. Episcopi Cameracensis predecessoris nostris in spiritualibus Vicario generali, anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo nono, mensis Octobris diê decima quinta collocatę, hactenusque reuerentur fuerunt asseruatæ, eas sanas, illæsas, integras, & debito ordine, ac modo constitutas & inuolutas repertas, summa cum reuerentia ex suo feretro sustulimus, sacrisque velaminibus, & linteis religiose dissolutis, & explicatis, astante Chirurgo Anatomista, Sacra ossa ipsius Capitis à cęteris Reliquijs reuerenter separauimus, ac mundo linteo imposuimus, eaque separatim, deinde reliqua Corporis præfati Sancti Presulis ossa palam, innumero, qui ad pium spectaculum aderat, populo spectanda, & veneranda, maxima cum omnium deuotione, & lętitia exhibuimus, & exposuimus, ac tandem cum omnia fuissent debitè syndonibus ac velaminibus mundis & conuenientibus inuoluta ac circumligata & Sacra Corporis ossa in suo antiquo argenteo feretro reposita, sanctum prefati Domini Abelis Caput sic vt profertur à suo corpore separatum, eo quo de-

cuit ritu, honore, & reuerentia in supradictam argenteam capsam ad formam Mitrati capitis eiusdem Sancti Abelis fabrefactum, & à nobis benedictum transtulimus, recondidimus, ac reclusimus. Quod quidem Sacrum Caput cum ad sumũ Altare præfatæ Collegiatæ Ecclesiæ delatum & venerabiliter super illud depositum esset, inibi corã eo, in memoriam eiusdem Sancti Abelis, ac reliquorũ Sanctorum, quorum sacra corpora reuerenter ibidem quiescunt, in habitu Pontificali, glorioso Deo, in Sanctis suis, Missarum solemnia decantauimus, & celebrauimus, & exoluimus, ijsque finitis, ac festiua processione per Oppidum Binchiense, cum illo sacro capite, ac reliquis præfactis sanctis corporibus, maxima comitantis multitudinis deuotione & lætitia honorificè peracta, cum solemni benedictione, ac plenària peccatorum Indulgentiæ largitione nobis à Sanctissimo Domino Nostro Domino Paulo Papa quinto concessa, populum in sanctá pace dimisimus. In præmissorum fidem & testimonium, ad perpetuam rei memoriam, præsentes litteras exinde fieri, & per Secretarium nostrum subsignari, sigillique nostri iussimus, & fecimus appensione communiri, ac litteris in prædicto argenteo Sancti Abelis feretro repertis transfigi. Actum Binchij in Ecclesia Collegiata Sancti Vrsmari, anno mense, ac die quibus supra.

DE MANDATO ILLVSTRISSIMI, ac Reuerendissimi Domini Archiepiscopi Cameracensis præfati.

LVDOVICVS FVLLO. SECRET.



LETTRES DE MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET REVEREN-dissime Archeuesque de Cambray.

FRANÇOIS VANDER-BVRCH, *par la grace de Dieu, & du Sainct Siege Apostolique Archeuesque, & Duc de Cambray, Prince du Sainct Empire Romain, Comte de Cambresis &c. A tous & chacuns qui ce presente liront, ou oyront salut sempiternel en nostre Seigneur.*

Nous auons suject de grandement nous glorifier en Dieu, quand en ces temps tres-calamiteux, ausquels l'honneur, & inuocation des Saincts est reprouuée par les meschans heretiques, & leurs sacrées Reliques inhumainement & irreueremment sont mesprisées, soüillées, & foulées aux pieds. Cependant par ces quartiers en diuers lieux de nostre Diocese nous voyons que l'honneur deu, leur est rendu, parquoy la deuotion du peuple, qui est sous nostre charge se peut heureusement conseruer & augmenter à l'endroit des mesmes Saincts, & de leurs sacrées Reliques.

Nous faisons grand estat de la pieté des bourgeois & habitans de la ville de Binch nostredit Diocese, qui rememorans les hautes marques des merites par lesquels Dieu, admirable en ses Saincts, a voulu en son temps celebrer en terre son Confesseur sainct Abel, Archeuesque de Reims, & maintenant le glorifie au Ciel, se souuenant aussi que par son intercession ils auoient receus de Dieu plusieurs benefices du passé, & en esperoient, auec confiance, d'autres à l'aduenir: ne se sont contentez d'auoir honoré son Corps Sainct d'vne riche Chasse d'argent; Mais en outre ont iugé estre de leur deuoir que le Sacré Chef d'iceluy sainct Confesseur fut separé dans vne autre particuliere Chasse d'argēt pure, qui represente d'vn artifice admirable le Chef du sainct Pontife orné de Mitre. Laquelle Chasse estant fabriquée, les mesmes bourgeois de Binch, selon leur desir & affection qu'ils auoient vers ce Sainct, nous ont requis humblement à ce qu'il nous pleust la consacrer, & dedier au mesme sainct Abel, & en icelle inserer, & transporter son Chef Sacré. Desireux de condescendre à leurs religieux desirs, l'an mil six cens dix-sept, le second Dimanche aprés la feste de la natiuité de sainct Iean Baptiste (auquel la ville de Binch celebre le iour anniuersaire de la trāslation de ses diuins & tutelaires Patrons) faicte de l'Eglise de Lobbes, en la leur de Binch, l'an mil quatre cens & neuf, le deuxiesme iour du mois de Iuillet lors sacré à la Visitation de la Bien-heureuse Vierge Marie, en procession solemnelle, nous auons esté en la

Loüange des bourgeois de Binch.

Deuotion du peuple Binchois.

Chappelle des ſacrées Reliques de la ſuſdite Egliſe Collegialle de Sainct Vrſmer, de là ayant faict les oraiſons, encenſemens, & autres conuenables ceremonies, on porta la fiertre des Reliques de noſtre S. Abel en treſ-grand hõneur & reuerence au Chœur de la meſme Egliſe, tout le Clergé le precedant, & accompagnant les Sereniſsimes Princes Albert, & Iſabelle Infante des Eſpagnes, conjoincts Archiducs d'Auſtrice, Ducs de Bourgongne, Brabant &c. Comte de Flandres, & de Haynau, & l'Illuſtriſſime, & Reuerendiſſime Seigneur Aſcanius Archeueſque de Bars, &c. Nonce Apoſtolique en ce Pays-bas, auſsi l'Illuſtriſſime Seigneur Charles de Lorraine Duc d'Aumalle, Pair de France, Gouuerneur de Binch, & pluſieurs autres nobles perſonnes, & treſ-grande multitude ſuiuante, & là ſur vne table, à ce preparée, & deuëment ornée, en toute reuerence nous auons depoſé cette fiertre. Depuis en la preſence des Sereniſsime Prince de ce pays, & l'Illuſtriſſime Nonce Apoſtolique du Clergé, Gouuerneur du Senat, & peuple de Binch, & beaucoup d'autres des lieux circonuoiſins, differens d'eſtat & condition, ayant faict ouuerture de cette Chaſſe, dans laquelle les ſuſdites Reliques de ſainct Abel auoient eſté miſes, & reueremment depuis lors conſeruées par le Reuerendiſsime Godefroid Eueſque Dagnen, Vicaire general en ſpiritualité du Reuerendiſsime Seigneur Iean de Bourgongne, de bonne memoire, Eueſque de Cambray, noſtre predeceſſeur l'an de grace mil quatre cens cinquan-

Les Sereniſſime Archiducs preſens à la feſte.

Nonce Apoſtolique.

Gouuerneur de Binch.

Chapitre & Senat de Binch.

te neuf, le quinziesme iour du moys d'Octobre, les ayant trouuées saines, entieres, & non endommagées, en bonne ordre, & maniere, constituées, & enueloppées, auec tresgrande reuerence les auons retirées de leur fiertre apres auoir desliez & estendus les sacrez draps & couuertures en la presence d'vn Chirurgien anatomiste, nous auons reueremment separez les sacrez os de son Chef, d'auec le reste des Reliques de son sainct Corps, & mis separement dans vn linge bien blanc. Par aprés tout à descouuert nous auons exposé à tout le peuple qui estoit à ce deuot spectacle, les autres os sacrez du sainct Prelat pour estre honorez, & reuerez auec grande deuotion, & liesse d'vn chacun: En la fin comme ils furent tous decentement & deuëment enueloppez de linges, & suaires conuenables bien liez, & que les sacrez os du Corps furent remis dans la vieille Chasse. La teste dudit sainct Pontife (comme a esté dit cy-deuant) estant separée de son Corps en telle maniere, honneur & reuerence, qu'il a esté possible, nous l'auons transporté en la susdite Chasse d'argent, en figure de teste Mittré par nous benite, & l'auons ainsi enfermé.

Aprés qu'on l'eut mis & reposé sur le grand Autel de ladite Eglise, la en memoire du mesme sainct Abel, & des autres Saincts, desquels les sacrez Corps reueremmēt reposent en cette Eglise, en habits Pontificaux, nous auons chanté la Messe solemnelle à Dieu qui monstre sa gloire en ses Saincts, laquelle estant finie, & la procession ioyeusement acheuée par la ville de Binch, auec le sacré Chef,

L'Archeuesque chante la Messe Pontificallement.

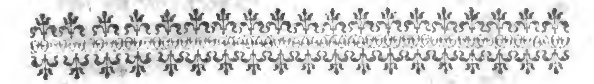
& lesdictes Reliques des Corps Saincts suiuis de tresgrande multiude les accompaignant en deuotion, & liesse, auec benediction solemnelle, & largitiõ de pleniere Indulgence des pechez à nous octroyée de nostre sainct Pere, & Seigneur le Pape Paul cinquiesme, nous laissames le peuple aller en paix. En foy, & tesmoignage des choses cydessus premises, & pour memoire perpetuelle, nous auons commandé que les presentes fussent dressées par nostre Secretaire, les confirmant par l'apposition de nostre seau, & ordonnant quelles fussent attachées auec les autres lettres. Fait à Binch, en l'Eglise Collegialle de Sainct Vrsmer, l'an, mois, & iour que dessus.

Il donne Indulgence pleniere par authorité Papale.

Par commandement de mondict Seigneur Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray.

LOVIS LE FOVLLON, SECRET.

Aucunes



AVCVNES PARTICVLARITES *remaquées en cette action, non contenuës aux lettres precedentes.*

LEs Sereniſſimes Archiducs, nos ſouuerains Princes, auoyent leur dais éleué à coſté de la ſacriſtie, tout voiſin de la table ſur laquelle repoſoiẽt les ſacrées Reliques. La chaſſe eſtant ouuerte vne odeur admirablement delicate ſ'eſpandit par tout le chœur, qui rendoit teſmoignage de l'incorruption. Au dedans d'icelle Chaſſe eſtoyent les lettres de la trãſlation celebrée, & l'an mille cent ſoixante quatorze, leſquelles auec les autres de la deuxieſme tranſlation celebrée le quinzieſme d'Octobre, mille quatre cens cinquante neuf, & celles de mondict Seigneur, ie publiay, par le commandement du Sereniſſime Archiduc, qui pour lors eſtoit incommodé de la goutte aux mains. Il m'ordonna de luy appliquer de ces ſainctes Reliques, tant du chef, que du corps, & y apporta tel reſpect & reuerẽce: qu'il ne les voulut toucher que par le deſſus de ſes mains,

Voyes la chronique ſuiuant en cet an.

Lettres publiées par le mandement de l'Archiduc.

d'où les baisant deuotieusement il prioit : *Sancte Abel, ora pro me.* Il apperceut que les Reliques auoyét esté, iusques à present, enueloppées d'vne piece de damas noir, ce qui luy occasióna de dire: *Non est conueniens gaudijs ille color.* La Serenissime Infante, d'vne saincte curiosité, voulut esprouuer si les linges ou par tant d'années ce sacré depost auoit esté conserué, seroient encor entiers ; mais elle les trouua si forts, comme les nouueaux, & par ce ils demeurerent cójoinctement auec iceux. Monsieur le Reueréd Abbé de Bonne-Esperáce, frere Nicolas Chamart, assistoit aussi à la feste, il fut honoré d'vne petite partie de ces sainctes Reliques, que le Chapitre luy donna, pour enrichir sa Sacristie, dequoy ie luy ay donné lettres par ordonnance dudit Chapitre.

Notable reuerence du serenissime Albert.

Saincte curiosité de nostre Princesse.

Son Excellence d'Aumalle, Gouuerneur de Binch, en obtint aussi vne pareille, pour mettre à son Conuent des RR. Peres Minimes, qu'il a basty, & fondé à Anderlech, proche la ville de Bruxelles.

On luy donna liberallement cette belle piece, tant pour le respect de ce qu'il auoit bien-faict à l'Eglise, que pour contenter sa Catholique deuotion, trop cogneuë a tout le monde.



LIVRE SEPTIESME DE LA VIE DE S. HYDVLPHE DVC DE LORRAINE ET COMTE DE HAYNAV.

CHAPITRE PREMIER, EN LIEV DE PREFACE.



'Homme ſage portant ſes regards ſur les belles & auãtageuſes parties, dont noſtre Dieu a enrichy l'ame raiſonnable, ne ſçauroit conſiderer la beauté naturelle d'icelle, ſans eſtre frappé d'vne grande admiration, pour autant que cette ame eſtant immaterielle, & par conſequent immortelle, elle porte en ſoy grauée l'Image & la reſſemblance de ſon Dieu, tranchant meſme, en certaine façon, de l'infinie, non pas ententiue, comme diſent les Theologiens; mais ter-

Excellences de l'ame raiſonnable.

Gen. 1. n. 27.

minatiue, & objectiue, pource que ses puissances spirituelles, la volonté, & l'entendement ne peuuent se rassassier que d'vn obiect infiny, comme il paroist par le dire du grand & admirable

S. Augustin. sainct Augustin : *Irrequietum est cor nostrum donec requiescat inte : fecisti enim nos ad te.* Nostre cœur Seigneur ne peut reposer si ce n'est en vous; d'autant que vous l'auez moulé, & faict pour vous; Si cette beauté naturelle de l'ame raisonnable à tant de force, pour nous rauir en admirant sa perfection : Combien d'auãtage le fera sa beauté surnaturelle ? laquelle consiste en la grace iustifiante, aux appanages d'icelle, aux vertus moralles infuses, aux dons du Sainct Esprit, en cette vie, & au Ciel cette beauté surnaturelle gist en la consommation de cette grace, en la gloire, en la vision, & fruiction parfaicte de l'essence diuine.

Le Sainct Esprit, parmy les escritures sacrées nous voulant grosierement crayonner cette admirable & esclatante beauté, & la rendre plus sortable à la portée de nostre esprit : la compare aux

Dan. 12. choses qui sont en estime aupres des hommes, comme au Soleil, à la splendeur du firmament, aux estoilles, aux parfums & Thymiames.

Ce sera sous ce Thymiame composé de plusieurs pieces odoriferantes, Symbole des admirables vertus, desquelles l'ame bien-heureuse de no-

ſtre treſ-haut, & treſ-Illuſtre ſainct Hydulphe, paroiſtra releuée rehauſſant le timbre de ſa maiſon Royale.

De l'eſtoc Royal, d'où eſt deſcendu Sainct Hydulphe.

CHAPITRE II.

SAinct Hydulphe, eſt yſſu des premiers Roys de France, & deſcendu de Vvaubert premier, qui fut ſeul heritier de toutes les terres & Seigneuries que tenoient Auberon Roy de France Orientale, & Argotte fille de Theodemer Roy des Oſtrogots, ſœur de Theodoric Roy d'Italie, ſes Pere & Mere, tant en la Gaule Belgique, qu'en Aquitaine, nommé d'aucuns Roy des Ardennes.

Voyes l'arbre genealogique repreſenté en faueur de ſaincte Aldegonde, par le R. Pere Baſilides Capuchin.

Il fut Prince valeureux, & grandement reſpecté des Roys & Potentats de ſon temps, tant pour eſtre parent & allié des plus grãds Princes de l'Europe, que pour ſon bel eſprit, & iugement: de ſorte que l'Empereur Zenon, pour les belles qualitez qui reluiſoient en luy, l'employa en pluſieurs belles, & honorables commiſſions, & en faueur de Theodoric Roy d'Italie, ſon Oncle maternel, il luy bailla ſa ſœur Lucille en Mariage, du viuant de ſon pere Auberon.

Apres que ſon pere fut mort, il mit peine d'af-

Richard Vuasebourg.

fermir & appuyer ses Estats sous l'authorité de ses parens & alliez : en outre il acquit l'amour de ses sujets par vn gouuernement doux, & couforme à l'humeur & naturel du pays, demeurant à cét effect, tantost en son pays de Haynau, & tantost en Aquitaine, ou pour les bons exemples, admonitons, & remonstrances des Saincts Prelats, qui y viuoyent alors, ayant recognuë la verité de nostre saincte Foy, au contraire l'absurdité, & labus de l'idolatrie, en laquelle il estoit encore plongé : il se fit baptiser auec toute sa famille par sainct Remy Archeuesque de Reims en la ville de Toule, y assistant sainct Vaast (qui depuis fut faict Euesque d'Arras, & de Cambray) ce qui se passa au grand contentement de tous les Catholiques. Ce fut le premier Prince de cette Noble race qui se fit Chrestien. Cette sienne conuersion fut tant profitable a l'Eglise Catholique : que de luy, & de sa posterité sont sorties des lumieres qui ont merueilleusement illustré, & esclairé ces Pays-bas, & de plus ont faict esclatter les rayons de leur doctrine, vertus, & bons exemples quasi par toute l'estenduë de la France. Le second fils de ce Vvaubert, porta le nom de son pere, qui de son bas-age fut enuoyé à Rome, ou il fut crée Senateur auec son frere Anselbert. Il eut pour sa part de la succession paternelle, toutes les Segineuries de son

Iacques de Guise.

Vvaubert premier fut aussi le premier Chrestien de sa noble race.

Le filz second de Vvaubert porte le nom de son Pere.

Pere en la Gaule Belgique, esquelles il fut receu par ses sujects auec grād contētement, & allegresse, à cause de la paix faicte auec le Roy Clotaire. La foy Chrestienne sous luy se dilata, & s'espandit de plus en plus par nostre Belge, & la deuotion & pieté commença à se practiquer plus librement. Il epousa la soeur Dathalaric Roy d'Italie, nommée Clothilde, qui fut Dame tres-vertueuse, & si deuote: que pour les abstinences & grands biens quelle auoit faicts, tant aux Eglises, qu'aux pauures, durant sa vie, elle fut apres sa mort reputée Saincte. Ils eurent par ensemble, trois enfans, à sçauoir Vvaubert troisiesme fils aisné. Vraye, qui fut Mariée à Mumolinus, yssu du sang des Ducs de Tongre, Capitaine fort renommé, & Lieutenant general des armées de Sigebert Roy de Mets, ou d'Austrasie. Le troisiesme enfant fut Brunulphe, Comte de Cambresis. lequel engendra vn autre Brunulphe, qui fut le Pere de sainct Hydulphe.

Richard Vvassebourg.

Vaubertz, ayeul des sainctes Vaudru, & Aldegonde.

Le Pere de S Hydulphe.

Des titres & qualités de sainct Hydulphe.

CHAPITRE III.

SAinct Hydulphe donc, aprés le decez de son Pere, succeda à la Comté de Cambresis. Aucuns le qualifient Duc de Lobbes, & non sans

Annales de Hayn. 2 vol. f. 40. Nic. de G. en son Mont.

iuste fondement: à raison que la terre de Lobbes, estoit de sa Seigneurie (comme il se peut voir par les lettres de Pepin le vieil, en datte de l'an six cens quatre vingt-dix, rapportées à la chronique cy-apres) ou il auoit sa maison de plaisir, qu'on disoit Hydulphi Mōs, ou (ainsi que les païsans prononçoient & prononcent presentement) Hydoulmont, ou Hodulmont. Encor aujourdhuy se monstre vne petite metairie toute voisine de ce Monastere du costé de Binch, qui retiēt le mesme nom. Aucuns le nomment Duc de Louuain, d'autres l'appellent vn des principaux Seigneurs de l'Austrasie, ou de la basse Lorraine, laquelle pour lors estoit de plus grande estenduë, quelle n'est presentement, car ils disent quelle comprenoit le Cambresis, Haynau, Namur, Cleues, Gueldres, Hassebaigne, & les Ardennes, jusques à la riuiere du Rhin. Il nous est neantmoins aduis (sauue correction) que sans controuerse, ny restriction le titre de Duc de Lorraine, luy doit appartenir: car le susdict Pepin le vieil, ou de Herestal, l'honore de ce nom, par ses lettres données à Lestinnes, l'an six cens quatre vingt dix-sept, vsant de ces mots: *Consilio fidelis nostri Hydulphi Ducis Lotharingiæ prouocatus, &c.* N'estant la coustume des Roys, & Princes souuerains de bailler titres d'honneur à leurs sujets, & vassaux, qui veritablement

Voyés nostre chronique en son commencement.

Io. Molan. en son Mart. Bel. le 23 de Iuin.

Au commencement de nostre chronique.

ment ne leur fussent propres, & conuenables. Si est-il ordinaire que plusieurs portent les titres d'vne mesme Maison, encore qu'ils ne soient les premiers nez, & ne possedent les principales Seigneuries, ainsi que l'experience iournaliere és plus Illustres Maisons tant d'Alemaigne, que d'ailleurs nous declare & manifeste. D'abondant & par dessus ces viues raisons vn autre argument fort solide se presente, qui me force de croire que sans aucune doute nostre S. Hydulphe, Comte de Haynau, estoit yssu de cette tres-noble, ancienne & Catholique Maison de Lorraine: car (cóme bié les sacrées depoüilles de só corps soiét, à la bonne-heure, conseruées chez nous presentement) encor aujourd'huy se monstre la place de sa sepulture dans l'Eglise de la Vierge Marie, alias Sainct Vrsmer à Lobbes, en la Chapelle de sainct Iacques, au costé septétrional sous vne pierre grise longue de quatre pieds & vn poulce, large d'vn pied & trois quarts, sur laquelle est vne Croix dite de Lorraine, ciselée & enfoncée bien profondement, tout de mesme à celle que porte à ce iour le Seigneur Duc de Lorraine, pour marque principalle de sa Duché: marque à la verité, suffisante pour verifier nostre conclusion. Ie veux qu'il n'y a aucun vestige ou trace de lettres grauées sur ce tombeau: nous croyós pourtant que la sin-

Le croix de Lorraine, sur le tombeau de S. Hydulphe.

plicité Religieuse si sainctemẽt embrassée par nostre grãd Duc n'auroit souffert qu'aucun titre ou Epitaphe plus releué seroit posé en sa memoire.

Humilité des grands Princes. Cette maniere de faire ne semblera estrange encor ce jourd'huy à ceux qui sçauront combien excellẽte & sublime s'est mõstrée la saincte & Chrestienne humilité de feu nostre tres-bon & souuerain Prince, de memoire eternelle, l'Archiduc Albert d'Austrice, &c. duquel le corps attend la resurrection Bien-heureuse reposant sous vn marbre blanc, sans escriteau ny armoiries, deuant l'Autel de la Chappelle Royale du tres-Auguste S. Sacrement Miraculeux en l'Eglise Collegiale de saincte Goulde à Bruxelles.

Ces Princes valeureux ne mendioient de se faire reuiure & eterniser parmy les mortels, au moyen de quelques mausolées ou amas de pierres precieuses (ainsi que trop soigneusemẽt & curieusement cherchent ceux desquels souuentesfois la vie n'est en tout, & par tout, bien Chrestienne) ains leurs estudes principalles estoyẽt dãs l'academie & vniuersité des vertus sçachans bien que. *In memoria* *Psal. 3.* *æterna erit iustus.* Le iuste viura en memoire eternelle, non ainsi que sont maintenant viuans vn traistre Iudas, vn parricide Caïn, vn cauteleux Herode, vn faux Pilate, & tels reprouuez desquels on ne cesse de raconter le vies peruerses ; mais

memoire pleine de gloire, & de bon-heur, non seulement aupres des hommes, mais encor des Anges, puis que leurs loüanges seront châtées par toute l'Eglise des saincts : tant d'œuures sainctes, *Ecclesiastic.* tant de charitables aumosnes, tant d'Eglises & Monasteres qu'ils ont edifié en leurs iours & dedié à la Sacrée & Auguste Majesté du Roy des Roys, leurs seruent de vrays monumens lesquels nous doyuēt seruir & nous enseigner à bastir dans le Ciel des maisons, & Palais qui iamais ne seront subject à la ruïne; ainsi leurs noms sont immatriculez au liure des viuans. *Apoc. 21.* *Scripti sunt in libro vitæ agni.*

Du Mariage de sainct Hydulphe, auec saincte Aye.

Chapitre IIII.

Sainct Hydulphe, estāt paruenu en aage viril, par l'aduis, & conseil de ses prochains parens fit alliance de Mariage auec vne Damoiselle assortie de pareille noblesse, & de vertu, nommée *Aye espousa de S. Hydulphe.* Aye, qui estoit sa Cousine, fille de Brunulphe, & de Vraye, fille du Comte de Boulongne sur Mer, lequel Brunulphe, estoit fils de Vvaubert, troisiesme Comte de Haynau, &c. qui du viuant de son Pere espousa la fille de Carlomā, Duc de Tongre,

Vvaubert 3. ayeul de saincte Aye, & Pere de saincte Amalberge.

nommée Amalberge, autrement Gertrude sœur de Pepin de Landen, premier Duc de Brabát, Pere de saincte Gertrude, & de saincte Begghe, Mariée à Anchigise, Pere de Pepin le Gros, ou de Herestal Bisayeul du B. Charlemagne. Ce Vvaubert troisiesme apres auoir regné vnze ans, & esprouué le peu de contentement qui se rencontre en la possession, & iouyssance des bien de ce monde, se fit Religieux au Monastere de sainct Mathias, à Treues, & Madame sa compaigne Amalberge, se fit Religieuse à nostre Dame de Coulongne. Dieu auoit beny, & fecódé leur Mariage encor de deux autres enfans à sçauoir de Vraye, & de saincte Amalberge, de laquelle nous aurons tantost à parler.

En la vie de S. Amalberge, l. 7. suiuant

Ils succedent à la Comté de Haynau, & des biens qu'ils donnerent au Monastere de Lobbes.

CHAPITRE V.

LE Mariage de ces deux grands personnages receut vne telle benediction du Ciel, que parmy les contentemens spirituels qu'ils ressentoient par ensemble, Dieu les voulut fauoriser aussi d'autres biens temporels : car lors que sainct Vincent, & saincte Vvaudru, abandonnerent le

monde, ils furent instituez heritiers de la Comté de Haynau, & d'autres Seigneuries : mais pourtát toutes ces grandeurs ne possedoient en rien leurs affections releuées au delà de tout plaisir módain. Aussi les vertueux comportemens, & les sages actions de ce grand Hydulphe, le rendoiét aymable d'vn chacun. Le Roy Dagobert, le cherissoit, & caressoit fort tendrement : le grand Maire de só Palais Pepin le vieil, le tenoit pour son special, & intime amy, & cognoissant sa prudence, & maniere de viure parmy les grands, & petits, auec vne douceur nompareille, & despoüillée de toutes passions d'enuie, d'auarice, & ambition : aux affaires les plus importantes du gouuernement de l'estat, & de la chose publique, il suiuoit, & practiquoit ses bons aduis, & salutaires conseils. Sa liberalité, & charité estoit incomparable à l'endroit des pauures, laquelle il faisoit paroistre éminemment au regard, & aduancement du Monastere de Lobbes, duquel (sans preiudicier à personne) il est bien le premier, & principal bien-faicteur, & fondateur : car il y donna (selon mesme que peu de iours ençà, i'ay recueilly de feu Monsieur le Prelat de Lobbes, de bóne memoire, Dam Guillaume Gilbart) de ses biens, & Seigneuries cent villages, & qu'ainsi on l'auoit trouué sommairement escrit és anciens cayers, & chartes de la maison, qui est

Voyés la chronique au commencement.

S. Hydulphe, donne à Lobbes 100 villages.

à la verité vne donation, & fondation plus que Royale. Il ſemblera icy par auanture à quelqu'vn que ce ſeroit choſe peu croyable: neantmoins, qui aura conſideré, ce qui ſ'eſt paſſé par l'hiſtoire de ce Royal & Illuſtre Monaſtere, verra que l'an huict cens ſoixante huict apres vn grand rauage qu'vn certain Hubert, auoit faict des biés de la maiſon, (& particulierement de ceux qu'auoit donné le Duc Hydulphe) a eſté trouué par la deſcription, & le recueil qu'en fit faire le Roy Lothaire, qu'il reſtoyent encor bien cent & ſoixante villages en diuers pays.

Voyez la chronique au meſme an.

Sainct Hydulphe, perſuade à ſainct Dodo, de donner ſon patrimoine à ſainct Pierre.

Chapitre VI.

PArdeſſus des auantages ſi conſiderables noſtre ſainct Hydulphe a ſeruy de Conſeil, & aduis ſalutaire au treſ-illuſtre perſonnage nommé Dodo, que ſainct Vrſmer auoit enſeigné, Baptiſé, & inſtruict à la foy Chreſtienne, & Catholique. Et pour le rendre parfaict & accomply, ſelon que noſtre Seigneur le dit: il luy perſuada de quitter & abandonner tout ce qu'il poſſedoit en biens temporels, qu'il tenoit en grand

nombre, & les distribuer aux pauures, & au Monastere de sainct Pierre, auquel presidoit le bienheureux Vrsmer. Ces admonitions furent de telle énergie: que Dodo se rendit Religieux, & d'vne allegresse indicible & gayeté de cœur, il distribua le tout ne retenant rien de propre, ny mesme sa volonté la sacrifiant à Dieu, portant ainsi la Croix de son Redempteur. Son progrez a esté si heureux en la practique des vertus, qu'apres sa mort il fut reputé, comme il est, vn grand Sainct. Voyez ie vous prie nostre Hydulphe, cõme abeille mesnagere, cerchant les fleurs, pour en faire le miel tres-aggreable au goust de son Dieu, n'est il pas donc vn Pasteur, ou encor vn Euesque, puis que si sagement, & sainctement il sçait amener vne ame tant belle, & si richement ornée à son Createur! ha Dodo, que c'est vn grand don que Dieu, te donne t'enuoyant le sainct Duc Hydulphe, pour te conduire, & mener au chemin, & au haure de la perfection Chrestienne

Grand zele de sainct Hydolphe.

Voyez Molan. en son Natal. ed. le 28. d'Octobre.

Bonne allusion.

Sainct Hydulphe achete vn fond, & faict bastir le Monastere de saincte Vvaudru.

CHAPITRE VII.

SAinct Hydulphe, apres que sa cousine saincte Vvaudru, eut pris vne ferme resolution d'abandonner le monde, fut institué par elle son

heritier : l'obligeant seulement de luy bastir quelque cellule ou Monastere, cóme elle auoit esté admonestée de faire par l'aduis, & conseil de sainct Ghislain. O qu'apporte de profit & vtilité, la société, & practique de gens de bien au faict de la perfection Chrestienne. Ne sont-ce pas par auanture ces animaux mysterieux que le fils de l'homme auoit si attentiuement consideré en ses reuelations ? Animaux qui ressembloyent aux charbons ardans, & lampes flamboyantes? Il n'est possible de toucher les charbons, & le brasier sans en estre bruslé, & celuy qui practique l'homme vertueux tire de ses discours, & de ses œuures vn suject, & matiere d'amour ardente, & charitable, faict germer dans son cœur vn desir allumé de la cognoissance de soy-mesme, & d'alangoury, tiede, nonchalant, & paresseux qu'il estoit auparauant il respire en la vie spirituelle, recerchant les adresses du Ciel. Eut il esté possible que sainct Vincent, ce grand Comte de Haynau, ne luy eut descouuert le secret de son ame, sur vne vie si parfaict, & accomplie qu'il alloit entreprédre, sans le cómuniquer à son cher Cousin ? He qui sçauroit comprendre, & dire combien delà arriuoient des consolations à l'ame de nostre sainct Hydulphe!

Ezech. 1. n. 13. S. Greg. [illegible]

Il acheta doncques des legitimes heritiers vne place dit Chasteau-lieu, où il fit edifier vne haute, & splendide

ſplendide maiſon pour Madame ſa Couſine; mais comme la ſaincte ſeruante de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt l'eut apperceu ainſi ſuperbement baſtie: elle ſ'en contriſta, à raiſó qu'en icelle ſon deſir eſtoit de ſeruir à Dieu, en ſimplicité, renóçant aux pópes, & aux delices du ſiecle. Et noſtre Seigneur Dieu, qui a touſiours agreable la priere des humbles, la nuict ſuiuante fit par ſa puiſſance, boule-uerſer ce ſuperbe logis. Ce qui cauſa tout plein d'ennuy, & d'affliction à noſtre ſainct Duc Hydulphe. Mais apres que le ſainct Preſtre Ghiſlain, luy eut monſtré, & faict cognoiſtre la cauſe de ce renuerſement: il ſe mit ſoudainement en deuoir d'en edifier vn autre de plus bas eſtage, dont la matiere reſſentoit dauantage l'humilité Chreſtienne. A coſté de cette meſme montagne il fit pareillement baſtir vne Egliſe en l'honneur des bien-heureux Apoſtres ſainct Pierre, & S. Paul, auec le Monaſtere, dans lequel la ſaincte Dame Vvaudru, accompagnée d'vne grande quantité de Damoiſelles Religieuſes de meſme profeſſió, a veſcu tres-ſainctement en chaſteté & humilité le reſte de ſes iours. Maintenant le lieu de ſa ſepulture eſt orné d'vne Egliſe edifiée à la Royale, & dediée à ſon nom, laquelle eſt anoblie d'vn treſ-Illuſtre, & venerable Chapitre de Damoiſelles Chanoineſſes ſeculieres en la ville de Mons, Metropo-

Humilité de S. Vvaudru.

Le grand baſtiment renuerſé.

S. Ghiſlain parle à S. Hydulphe.

Eglise de S. Vvaudru à Mons.

litaine de Haynau, où elle est par la faueur diuine honorée de plusieurs miracles. Comme pareillement le glorieux sainct Vincent, son chaste espoux repose dans la ville, & insigne Eglise Collegiale de Soignies, où Dieu par ses merites, & intercessions se monstre admirable par les miracles qui se continuent aussi encor aujourd'huy deuant le sacré depost, & Reliques de son Corps.

S. Vincent faict miracles à Soignies.

Sainct Hydulphe, cerche sainct Ermin, pour le mettre au Monastere de Lobbes, & se dispose de quitter le monde.

CHAPITRE VIII.

Folcuin en sa chron.

NOstre sainct Hydulphe, par son credit & entremise a esté cause que sainct Vrsmer a receu & tenu le gouuernail de la tres-noble Abbaye de Lobbes, au moyen dequoy il s'est faict participant des trauaux, labeurs & merites de ce grand & excellent Prelat, & predicateur. Pareillement il a procuré qu'vn hóme de vie si parfaicte & accomplie, fut suiuy en l'office, & dignité Episcopale d'vn successeur de merites, & vertus semblables, qui fut sainct Ermin, lequel d'vn soin, & affection paternelle, qu'il portoit à ce Monastere de Lobbes, il alla recercher en la ville de Laon, en

Voyez la vie de S. Ermin, cy-dessus.

Laonnois, faisãt de tres-viues instãces à l'Euesque de ce lieu, nommé Madelgarius, pour obtenir le cōgé dimissorial de ce personnage, qui lors estoit Chanoine de l'Eglise Cathedrale. Ce qu'il obtint combien que non sans regret dudit Euesque, qui sçauoit la Saincte vie de son Chanoine, qu'il n'abandonnoit volontiers. Apres que nostre sainct Personnage eut faict tãt de biens à cette Maison Religieuse de Lobbes, & trauaillé ainsi pour le prochain : il iugea n'auoir rien faict pour tout, qui fut passable en compte deuant Dieu, s'il s'oublioit de soy-mesme: & auoit vne crainte nõ differẽte à celle de sainct Paul, qu'apres auoir monstré le chemin, & addresses du Ciel aux autres, il ne demeurast du nombre des ignorãs, qui seront ignorez. Pour faciliter doncques les affaires de son ame, & la rendre plus libre à seruir son Dieu, cognoissant par experience, que l'estat de Mariage, encore que sainctement conserué en ses limites, ne traine pas peu d'empeschement apres soy, qui repugne en partie à l'entier seruice du Seigneur. Il se tourne tout à Dieu, & descendant profondemẽt en la cognoissance de soy-mesme, il considere la dignité de son ame formee sur le moule de son Createur, & s'estudie de la rendre tousiours plus semblable à son exemplaire, si bien que tenant Dieu actuellement en sa memoire, il le portoit

S. Ermin, Chanoine de Laon.

1. Cor. 9. n. 27. & 14. n. 38.

aussi respectueusement en sa conscience, l'ayant tesmoing, arbitre, & iuge de tous ses comportemens, sçachât bien que la fin de sa Creation gisoit en l'imitatiou de son Autheur, & Createur duquel il auoit receu l'estre, & l'origine.

S. Cyprian. de Zelo & liuore. Si les hommes se glorifient, & se plaisent d'auoir des enfans, qui naifuement les representent, combien plus grande doit estre la gloire de Dieu, lors que ses enfans le resemblent par grace? Les Payens tenoient jadis pour maxime, qu'il estoit vtile & profitable aux villes, & Republiques que les hómes valeureux eussent la croyance, que leur extraction, & genealogie fut tirée des Dieux: car par ce moyen, & sur le pied de cette diuine race, ils entreprenoient des choses condignes à leur descente pretenduë, & hardies à merueilles, & d'vn courage magnanime en venoient heureusement à bout. *S. Augustin, l. 3 de la cit. de Dieu. c. 9.*

Plutarque en sa vie. On raconte d'Alexandre le Grand, que toutes les fois qu'il se mettoit en la phantasie d'estre vn enfant des Dieux: il batailloit auec plus de furie, & violence contre ses ennemis. Nostre Glorieux Hydulphe, grandement esloigné de ces folles resueries, ne s'arresta à la chair & au sang Royal, d'où il estoit yssu, mais à sa naissance spirituelle se rememorant d'estre fait enfant adoptif de Dieu, print resolution de mener vne vie celeste, & Angelique

en terre, pour se conformer dauantage à son Createur, & à ces fins il se retira dans le Monastere chez Sainct Vrsmer, pour viure auec luy en Religieux nô qu'il fust du depuis de là Abbé & Euesque, ainsi qu'aucuns ont dit sans fondement, tendant sur le declin de sa vie, par le feu de sa charité tres-ardente, de monter à son centre qui estoit son Dieu & son Tout. *Arnol. Vvion, lig. vitæ c. 46. Ps. 7. 4.*

Il trespassa heureusement dans le Monestare de Lobbes.

CHAPITRE IX.

DAns l'Escolle de nostre Redempteur Iesus-Christ nostre sainct Duc auoit esté enseigné de rendre à Cesar, ce qu'il luy appartient, car il auoit rendu l'hommage au Roy Dagobert, luy seruant de premier Conseiller és affaires de la Cour, & à son grand Gouuerneur Pepin le Vieil, qui estoit le cousin de ce grãd Sainct. *Mat. 22.*

Il estoit temps doncques de rendre aussi le deü à Dieu, & magnifier son nom, recognoistre les benefices, chanter ses loüanges, auec le Prophete Roy, & captiuer par ainsi la bonne grace de la Majesté diuine: *Laudans inuocabo dominum &c.* I'ay grãde occasion de loüer Monseigneur, & n'inuoquer iamais autre que sa grandeur, que toutes les *Ps. 17. n. 4.*

choſes crées ne ſçauroient iamais aſſez loüer & magnifier : ie me veux tout employer en cét exercice de la loüange de ſon ſainct Nom : & ſe voyant comblé de tant de benefices, & incapable de recognoiſtre ſuffiſamment vn bien-faicteur ſi liberaralement prodigue, & prodigieuſement liberal,
Pſal. 115 n 3 il pouſſoit amoureuſement ces paroles : *Quid retribuam domino pro omnibus quæ retribuit mihi* ? Toute cette cognoiſſance que i'ay de la vanité du monde & de l'homme, cette eſleuation d'eſprit, cét exſtaſe, & doux rauiſſement aux choſes celeſtes, ſont des graces, & bien-faicts de mon Dieu, en recompenſe deſquels que pourroy-ie offrir à Monſeigneur ? quel hommage puiſ-je rendre à ſa Majeſté, pour tant de dons que ſa bonté m'a liberalement octroyé ? Mais certes il eſtoit tranſporté lors qu'il conſideroit que le Pere Celeſte par ſa miſericorde infinie nous auoit ç'a bas enuoyé ſon Fils, qui eſt le Verbe ; ſi bien que ce verſet luy eſtoit continuel en la bouche : *Benedicam dominum in omni tempore ſemper laus eius in ore meo.* Quelque choſe
l. 33 n 1. qui me puiſſe iamais arriuer de bon-heur, ou d'affliction, ie beniray mon Dieu, Seigneur de ce grãd vniuers : ie le loüeray, & celebreray ſa grandeur en tout téps, tous les iours, toutes les heures, tous les momens de ma vie. Ie rechercheray toutes occaſions pour faire en ſorte que ſa loüange

ne me parte iamais de la bouche. Tout cecy neantmoins n'estoit suffisant pour rafraischir cette saincte ame alterée, & haletante aprés la Fontaine *Psal 41.* des eaux viues de son Redépteur : car d'vn accord tres-amiable auec Madame sa compaigne saincte Aye, ils arresterent de quitter les honneurs & richesses qu'ils possedoiét par tant de Seigneuries, & fiefs qui releuoient de leur hauteur. Sainct Hydulphe, doncques s'est retiré chez son tres-fidele, & tres-aymé Pere Spirituel, le grand Euesque, & predicateur excellent Sainct Vrsmer, dans son Cloistre de Lobbes, pour totalement se dedier à la practique des œuures sainctes, & occuper son ame, & ses puissances à la contemplation & Meditation des choses Celestes, & ainsi se promenant, en esprit parmy les Anges, & les bien-heureux il souspiroit continuellement aprés la recópense incóprehensible que la iuste misericorde de Dieu a preparé, & disposé pour ses fideles seruiteurs. Le dilay de ce bien luy faisant redoubler vne infinité de desirs & vœux, & combien qu'il se consoloit auec l'esperance des promesses Diuines disant : *Lætatus sum in his quę dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* ; *Psal. 41.n.3.* Si est-il que cette maxime demeuroit veritable en son endroit, *Spes quæ differtur affligit animam.* *Prou. 13 n 13* L'Esperance qui est differée tourmente l'ame : quand le souhait aduient, c'est

vn arbre de vie. En fin Dieu importuné par tant de prieres le voulut fauorablement exaucer. Il luy enuoya doncques vn auant-courrier, qui luy deliura son passe-port : ce fut vne fievre ardante, laquelle en peu de iours luy consomma ce qui luy restoit d'humeur radicale. Ha qui sçauroit icy naïfuemẽt represẽter les belles actiõs charitables, paternelles de ces deux grands Pasteurs Sainct Vrsmer, & sainct Ermin, comme deuotieusemẽt ils rendoient les derniers deuoirs d'amour, & affection filiale, à celuy, auquel aprés Dieu ils deuoiẽt tout leur bon-heur, & felicité presente ! Le duëil, & les larmes de ces Saincts Personnages s'adoucirent neantmoins par la consideration, & l'esperance d'vne felicité eternelle, qui deuoit accompagner cette ame Bien-heureuse, laquelle enfin dessogea de son Corps, l'an sept cens sept : car la Chronique de Lobbes, porte ainsi. *Anno septingentesimo septimo Hydulphus Dux obijt Lobbiæ. Hic sub beato Vrsmaro, sua pariter & seipsum Lobbiensi loco conclusit, sponsa sua, beata Videlicet Aya (quæ nunc apud montem Castrilocum quiescit) Christo sacrata, & beatæ Vvaldetrudi commendata.* C'est à dire, l'an sept cens & sept, le Duc Hydulphe est mort à Lobbes, s'estant soubmis soy-mesme, & tous ses biens, à Sainct Vrsmer, audit lieu de Lobbes: son espouse, à sçauoir la Bien-heureuse Aye, qui maintenant

Le iour du trespas de S. Hydulphe.

repose

reposeau Mont Chasteau-lieu, estant consacrée à Iesus-Christ, sous le gouuernement de la bien-heureuse Vvaudru.

Qui pourroit nous raconter la promptitude & agilité de sainct Pierre, qui vint au deuant de cette ame bien-heureuse de nostre sainct Duc, qui tout le cours de sa vie si tendrement l'auoit chery, & honoré, ornant ses sacrées Reliques, ou despoüilles, edifiant des Eglises & Monasteres en sa memoire? Or le Corps de nostre sainct Hydulphe, qui auoit esté le vray temple du sainct Esprit, fut porté & enseuely sur la montagne en l'Eglise de la Mere de Dieu, auec l'honneur conuenable au parangon & miroir des Princes, & hommes Illustres de son temps. 1. Cor. 3. n. 18 & 6. n. 19.

Les Eglises de Lobbes, & de Binch, celebrent sa feste particuliere le iour vingt-troisiesme de Iuin de double office solemnel.

Son sacré Corps depuis les premieres Vespres jusques à la fin des secondes, est porté de la Chapelle, & placé, au milieu du chœur : de mesme son Chef separé & enserré dans vne tres-riche & magnifique Chasse d'argent, qui represente sur vn piedestal la poictrine, & la teste d'vn personnage graue, est là exposé auec le Corps.

On y voit ledit Chef tout entier de grande posture, au costé droict d'iceluy il y a vn trou ouuert

d'enuiron vn poulce en diametre, comme si durans sa vie il auroit esté blessé en quelque rencontre des ennemis. Les festes des translations sont communes auec celles des autres Saincts.

Sçauoir le deuziesme Dimanche aprés la feste de sainct Iean Baptiste, & le iour quatorziesme d'Octobre. Pour la separation de son Chef, quát au temps, nous n'en auons rencontré la memoire. Mais nous aurons plus ample cognoissance de ce & de la grandeur de sa gloire, quand par ses merites & intercessions nous aduiendra le Royaume eternel. Ainsi soit-il.

De la vie de saincte Aye, sa compagne.

Chapitre X.

SAincte Aye, compagne de sainct Hydulphe, par son bon exemple, se rendit Religieuse au Monastere que sa cousine saincte Vvaudru, auoit basty au Chasteau-lieu, & combien qu'elle fut instituée heritiere de la Comté de Haynau, & d'autres Seigneuries par sa mesme cousine, lors qu'elle abandonna le monde, tout cela ne fut assez bastant pour l'empescher du seruice qu'elle desiroit rendre à Dieu. Elle fit donc son testament, en faueur de sa Sœur Clothilde, qui fut Mariée

Sigilphus al: Brunulphe, Comte de Templacence, & ainsi elle succeda à la Comté de Haynau, & plusieurs autres Seigneuries. Par son mesme testament saincte Aye, ordonna plusieurs Seigneuries à l'Eglise de sa cousine saincte V vaudru, â sçauoir la ville de Braine, les villages de Quesmes, & Nimy, lez la ville de Mons, auec leurs franchises, & liberté.

Testament de saincte Aye.

Belles donations.

Plusieurs années aprés le decez de saincte Aye, qui auoit faict telles donations, quelques malveillans presumerent d'vsurper ces parties & heritages, disans qu'a titre de proximité, & de droict hereditaire ils deuoiét leur appartenir. Cette difficulté dura longuement, & pour ce y eut il procez intenté entre l'Eglise de saincte V vaudru, & les pretendus heritiers. Et comme l'Eglise manquoit de titres, & enseignemens, pour se maintenir en possession de ces biens, & que selon les apparances le procez seroit enfin iugé à cette occasion, á son des-auantage: les personnes d'icelle se tenant heritiers iustes, & de bonne foy, & en cecy se confiant en Dieu, ancrerent & arresterent en luy toute leur esperãce, & par beaucoup de prieres, qu'elles adresserent a leur donatrice saincte Aye (qui passez plusieurs années estoit Enseuelie en ladite Eglise) elles receurent adresse fauorable d'autant que (chose admirable) cette Saincte en la presen-

Miracle, semblable de Stanislaus, au Breuiere Romain, le 7. de May.

En son office: leçon 5. & 6. le 18. d'Auril.

ce des parties ouuertement & clairement respondit de son Sepulchre, & rendit tesmoignage de la verité asseurant, que les Seigneuries en question auoient esté iuridiquement données à l'Eglise de saincte Vvaudru, & que sa donation deuoit auoir lieu; car tel estoit encore sa volonté presente. Ainsi la sentence fut Diuinement prononcée à la confusion des poursuiuans mal fondez, & l'Eglise est demeurée en la possession paisible desdites Seigneuries: iusques à ce que la plus grande partie de Braine, par quelque eschange, est venuë au Comte de Haynau. A propos de Nimy Maisieres, lez Mons: La saincte Aye, faisant sa donation à l'Eglise de saincte Vvaudru, ne s'est oubliée de ses pauures sujets, & manans du lieu (selon que i'ay remarqué & entendu, par l'inspection & lecture des titres & instrumens authantiques, lors que i'estois en l'estat de la Cure dudit Nimy, l'ayāt exercé l'espace de quatre ans, auant que de venir en cette ville) car elle conditionna, & modifia sadite donation en telle sorte: que lesdits manans seroient beneficiez, priuilegiez de iouyr de toutes especes, & plantes de bois croissans és forests dudit Nimy (exceptez les chesne, chesneaux, faux, foyaux) pour d'icelles especes s'en seruir ainsi que bon leur semble, soient ils vifs, ou morts. Elle leur octroya de plus, l'vtilité & profit de la hau-

Les Ann. de Hayn. to. 2. fol. 35.

Saincte Aye, a soin des pauures.

Priuileges des manans de Nimy.

te fleur, ou fruicts desdits arbres, sans aucun interest auec le pasturage pour la nourriture de leurs bestiaux, selon que les chartes & vsance de ce lieu doiuent plus amplement contenir.

Les sacrées Reliques de cette Saincte passez longues années sont esleuées de terre, & honorées par la deuotion & concours du peuple fidele. Et n'y a pas long-temps que feu Monseigneur François de Buisseret, lors Euesque de Namur, & depuis Archeuesque de Cambray, de pieuse memoire, par commission, ou permission a faict vne visite d'icelles.

En l'an mille six cens dix-sept Monseigneur l'Illustrissime, Reuerendissime François Vanderburch Archeuesque, & Duc de Cambray moderne, &c. a transporté les mesmes Reliques de la vieille Chasse, dans vne nouuelle couuerte d'argent pur, où le Miracle raconté cy-dessus est representé en relief sur quatre tableaux. *Reliques de saincte Aye, honorees.*

L'Eglise de saincte Vvaudru, en celebre la feste le dixhuictiesme d'Auril d'office reformé & approuué par Mondit Seigneur l'Archeuesque de Cambray. De plus elle est inuoquée aux Litanies de la mesme Eglise. Nous la supplions aussi qu'elle vueille interceder pour nous auprés de Dieu. Ainsi soit-il. *Feste de saincte Aye. Hebr. 12.*

cun, nous exortans bien serieusement de nous despoüiller du vieil Adam, chargé du peché, & prendre la carriere de sainctes vertus, & nous reuestir de l'homme nouueau crée selon Dieu, par iustice, & verité. Pource l'escriture saincte nous represente les personnages nobles, & Illustres en leur chaste generation : elle nous fait voir qui se sont rangez estroictement sous l'obeyssance de cette sacrée Majesté, en pratiquant les actions vrayement heroyques, ou consiste, & gist tout le bonheur & le poinct d'honneur de l'homme; Mais encore d'vn Prince viuant en la crainte de Dieu, qui contient ses sujets, & inferieurs dans les bornes & limites des loix Diuines, desquels les mieux senscz, ont tousiours faict plus d'estat & d'estime que de leur propre vie, mesme la mesprisant pour les conseruer saines, & inuiolables. Tel estoit le fondement de celuy qui disoit : *Parati sumus magis mori, quam patrias dei leges preuaricari.* Nous sommes plustost prest de mourir, que transgresser les loix de Dieu, & de nos Peres. Nous trouuerons encor dás ce beau vergier & parterre des sacrez cayers non des ieunes Gentil-hómes : non des genereux Caualliers seulement, qui se sont acquis vn renom perpetuel, sous le cliquetis des armes; mais pardessus nous y rencontrerons des vrayes Amazonnes, & des courages plus que viriles dans des

Coloss. 3. n. 9. 10.

S. Thom. 2. 2. q. 81. art. 7. in corp.

2. Mac 9

1. Mac 3.

poictrines feminines. Il semble neantmoins, que la chose ne soit de si facile conqueste; car Salomon, bien que tres-Sage Roy, & penetrant en la cognoissance de toutes choses sublunaires, se met en peine pour nous en representer vne telle sur le theatre, & la faire ioüer gentiment sa partie, disant: *Mulierem fortem quis inueniet? procul & de vltimis finibus pretium eius.* Qui trouuera la vertueuse féme? son prix est de loing, & des derniers parties de la terre. Mais de grace, ô grand Roy, arrestez vous icy, & en passant nous ferons voir à vostre Majesté en nos iours cette femme vrayement genereuse, noble & vertueuse. Ce sera la Bien-heuse Amalberge, le tres-rare ornement de toute nostre Belge, qui paroistra toute chargée de perles precieuses, & de toute sorte de vertus atourée de clinquants d'or, pur de sa charité, reluisante en sa tres-Illustre race, & estoc Royal, & puis vous la verrez toute enuironnée & enrichie de tres-rare despoüilles, & butins, esclatãte parmy les brillantes vertus de ses cinq enfans. Parlons donc succinctement de cette Bien-heureuse, & chaste genealogie

Prou. 31.

De l'Illustre

De l'Illustre & noble race de saincte Amalberge.

CHAPITRE II.

LA cognoissance de Dieu, & la maniere de l'aymer & honorer que les peres enseignent à leurs enfans, doit vrayement leur seruir d'esperon à la vertu, & cette pieté instilée, & comme entée en leurs ames, auec le laict dés leurs bas-aage faict meriter d'vne certaine façon que selon le tẽps & saison opportune les rosées des benedictions celestes tombent sur leurs chefs, principalement lors qu'ils ensuiuent les traces, & vestiges de leurs ancestres: autrement peu ou rien leur profiteroit de se vanter d'vne extraction saincte; si les vertus n'accompagnent le reste: non plus que ceux à n'auoient l'aduantage de s'enorgueillir d'estre les enfans, neueux, & branches de ce grand arbre Abraham, puis qu'on leur faisoit la leçon & reprimende, leur reprochant: *Si filij Abrahæ estis, opera Abrahæ facite.* Si vous estes les enfans d'Abraham: faictes les œuures d'Abraham. Il appartient aux enfans de suiure les beaux enseignemens de leurs parens, s'ils veulent estre honorez, comme vrayemẽt nobles, & non roturiers; car tout ce que nous deuons esti-

Vtilité de la bonne nourriture en ieunesse.

Ioan. 8.

mer de beau, & de bon, en la qualité & relief de ceux qui se disent nobles: semble n'estre autre chose qu'vne certaine necessité, qui les presse, & oblige de ne point degenerer des faicts heroïques de leurs Peres, ayeuls, & bisayeuls.

Boet. l. de conso. Prin. S. Thom. de erud. Prin. c. 3. to. 17.

Saincte Amalberge donc pour pierre fondamentale de sa maison tres-illustre, & noble race eut les premiers Roys de France, sçauoir Pharamond, Clodion le Cheuelu, Auberon, ou Alberic dict Roy de la France Orientale, qui recouura sur le Roy Merouée, Haynau, Alsace, Ardenne, Namur, &c. & qui eut pour fils Vvaubert du nom, lequel fut heritier des Seigneuries paternelles, Roy des Ardennes, premier Chrestien de sa race, qui depuis engendra Vvaubert son fils second, lequel porta le nom de son Pere, & fut Senateur de Rome, heritier des Ardennes, & de Haynau, &c. qui est mort enuiron l'an cinq cens soixante dixhuict. Il espousa Clothilde sœur Dathalaric Roy d'Italie, Dame tres-vertueuse, & reputée saincte aprés sa mort. D'iceux fut fils Vvaubert troisiesme succedant aux Seigneuries & Comtez de Haynau, d'Ardennes, &c. lequel espousa du viuant de son pere Amalberge, Gertrude, fille de Carloman, Duc de Tongre, Sœur du Bien-heureux Pepin de Landen, premier Duc de Brabant, mary de saincte Idubergue.

Voyez la genealogie de saincte Aldegonde.

Belforest. Michael Exinger, in Thes. Prin. 9. an. 431. Franc. des Rosieres.

Richard Vvassebourg

Chron. Brab.

Fran. des Rosieres.

Dieu benit leur Mariage, le rendant fertile de quatre enfans à sçauoir de deux fils, dont le premier fut sainct Vvaubert, quatriesme de ce nom, mary de la Bien-heureuse Bertille, parens de saincte Vvaudru, & de saincte Aldegonde, desquels les Corps reposent à Consolre lez Maubœuge, où ils sont honorez Saincts, & Illustrez, ainsi qu'il se dit presentement, par Miracle.

Les Serenissimes Archiducs, Albert, & Isabelle nos souuerains Princes ont faict vn deuot pelerinage de leurs tombeaux. Le fils secōd fut Brunulphe, Pere de saincte Aye, espouse de sainct Hydulphe. Le troisiesme enfant fut vne fille nōmée Vraye, & le quatriesme fut nostre Bien-heureuse Amalberge. Aprés que Vvaubert, troisiesme leur pere eut regné vnze ans, il se rendit Religieux au Monastere de S. Mathias à Treues, & sa compagne Amalberge, entra au cloistre de nostre Dame à Coulongne, où pareillemēt elle fut Religieuse. *Les parens de saincte Amalberge, se rendent Religieux.*

Du gouuernement de saincte Amalberge, en sa ieunesse.

CHAPITRE III.

LA seruante fidelle de Nostre Seigneur estant en son bas-aage laissée de ses Pere & Mere, qui

s'estoient emancipés des empeschemens du monde, pour se consacrer & dedier vrayes hosties à la Majesté diuine: fut heritiere, & Duchesse de la ville de Sainctes, voisine à celle de Halle (celebre pour les Miracles, qui sont arriués & arriuent lá, par les merites de la Vierge Marie) & de toutes les terres, & Seigneuries en dependantes, lesquelles elle a retenu en possession, iusques à ce que suiuant l'exemple de ses parens, elle abandonna aussi toutes les occupations seculieres, pour plus cômodement vaquer au salut de son ame, & s'adonner entierement au seruice de Dieu. Or sa ieunesse ne l'empescha point de biẽ sagemẽt regir, & gouuerner sa Maison; ains auec vne prudence admirable, elle tenoit soing tres-particulier de sa famile, que ses progeniteurs luy auoiẽt laissée pour son seruice. Ce n'estoit point pourtant qu'elle fit gloire, ou parade vaine de se voir enuirõnée d'vn grãd nombre de seruiteurs & seruantes: ainsi que fait la plus grande partie des nobles mondains; mais elle entretenoit & traitoit ses honestes familiers charitablement, iugeant que c'estoit œuure meritoire de les biens pouruecoir, non seulement en ce qui est necessaire pour la vie humaine; mais bien dauãtage en ce qui concerne l'ame, & le salut eternel. Cette tres-Illustre Maison estoit vne accademie de toutes sortes de vertus, desquelles nostre saincte

Damoiselle faisoit profession publique, par son exemple & practique iournaliere. Elle n'ayma iamais ces petits jeux, & menus plaisirs, ausquels les ieunes Damoiselles cerchēt tout leur passe-temps. Les ornemēs & parures exterieures du corps, auec la perruque frisée, ou les bagues d'or, luy estoient abominables, tout ses habilemēs estoiēt pretieusement chargez de modestie accompagnée d'vne pudeur virginale qui conseruoit sa beauté & integrité, tant en sa personne, comme à ceux qui conuersoient & familiarisoient auec elle. Ha! qu'estoit elle esloignée du fard, & masque des beautés mensongeres, que les saincts Apostres blasment aux femmes: & qui ne conuient qu'á celles qui n'ont assez de parures & de gloire interieure en l'ame. *1. Ad Tim. 2. 1. Pet 3.*

Iamais on n'entendit de la bouche de nostre genereuse Damoiselle aucunes chansons, ny discours resentans les amours folles, & impures du monde, vrayes allumettes de mille corruptions, qui charment & enchantent la ieunesse, & conduisent l'integrité, & chasteté, en vn naufrage tout euident. Au contraire : comme vne autre saincte Marie Magdeleine, elle se tenoit ordinairement en contemplation aux pieds de nostre Seigneur, d'où elle receuoit en son ame des grandes lumieres, & Illustrations Diuines, auec des tou-

ches viues au cœur, qui ne respiroit que l'air du Paradis. L'ennemy de nostre nature humaine, & de tant de si rares & excellentes vertus, qui reluisoient en nostre saincte: ne laissoit pas pourtant de luy liurer vne guerre continuelle; Mais principalement luy dressoit-il ses embusches & assauts contre la chasteté. Et comme il trauailloit en vain: du costé de cette saincte Vierge, il incita ses prochains parens & amys, pour l'induire & obliger au Mariage, croyant par aduenture & se persuadant, que plus aisément il l'a pourroit supplanter & deceuoir en tel estat: auquel les affections de son ame seroient reparties, & diuisées, & que d'autant qu'elle en donneroit à son espoux: d'autant moins en rendroit-elle à Dieu
1. Cor. 7. (ainsi qu'il arriue à plusieurs qui se rangent & obligent dans ces alliances coniugales) mais le diable s'est encor trompé en cela.

Du Mariage de saincte Amalberge, auec le Bien-heureux Comte Vvitgere.

CHAPITRE IIII.

LEs parés donc plus prochains de nostre tres-Illustre Damoiselle, poussez d'vn bon zele, luy firent des tres-viues instances, auec beau-

coup de raisons conformes à la nature, pour l'incliner & la faire condescendre à prendre party, & se Marier : remonstrant, que tant de commodités, Seigneuries & biens temporels demandoient qu'elle prit tel estat honorable. Et bien que toutes telles remonstrances n'estoient suffisantes, pour esbranler la constãce de nostre vertueuse Damoiselle, tres-amoureuse de l'integrité de son corps & de la pureté de son ame. Neantmoins, puis que Nostre Seigneur n'a point donné de bride à ceux qui sont libres & vierges leur defendant l'estat conjugal : en fin final par l'aduis & conseil du Bienheureux Pepin de Landen, Duc de Brabant, son Oncle (qu'aucuns ont pensé estre le frere) maternel, elle iugea estre mieux d'obeyr & luy cõplaire : & se soubmit à passer outre, & faire alliance auec vn tres-noble & tres-Illustre Cauallier, nommé Vvitgere Cõte de Cõdé, Seigneur de Chimay, & de Coutray prés de la ville d'Anuers, où nasquit S. Raynelde, & de Ham, où prit naissance S. Ablebert, & de Versenau, Duché de Brabant, & aussi Vice-duc, du pays de Lotthiers, & qui estoit general de tous les Princes Palatins, grãdemẽt respecté & fauorisé du Roy Dagobert. Sa race & extractiõ, n'estoit pas inferieure, en pieté & vertu, à celle de la tres-noble Amalberge, yssuë des Ducs de Tongre, du costé maternel, & fille du Comte de Hay-

1. Cor. 7.

M. S. [illegible] in vit. [illegible] neldis, c. 1.

Mol. 16 Iu[illegible] Chron. [illegible] l. 1. c. 16.

Carlom. Duc de Tongre, Pere-grand de saincte Amalberge.

nau. Ce jeune Prince n'auoit pas recherché de faire cette alliance suiuant la carriere des passions desreglées (ainsi que practiquent plusieurs, au grandissime interest de leurs ames) où considerant les parties auantageuses en richesses & honneurs temporels ; ains plustost, & vrayement, *Tob. 8.* pour les tres-excellentes & admirables vertus, qui reluisoient en l'ame & au Corps, de sa tres-chaste bien-aymée, qu'il carressoit, non moins d'vn pudicque Tobie, sous esperance que Dieu luy susciteroit d'elle vne saincte & honorable generation.

Or comme les intentions de ces deux parties touchoient au blanc de la plus grande gloire de Dieu : sa Majesté aussi les auoit pour agreables, & les secondoit de ses graces & benedictions : de maniere que nos Bien-heureux conjoncts n'ont pas esté en tout priués du centiesme fruict, que promet & produict la virginité ; mais moissonnerent encor le trentiesme fruict de leur second *S. Hierony. l. 1. cont. Iouinian.* Mariage, qu'ils mesnagerent auec tant de sobrieté & chasteté : que le fruict que donne au soi- *Mat. 13.* xantiesme la viduité leur appartient aussi : puis que parmy tous ces trois estats ils se sont comportez & gouuernez auec tant de circonspection, & crainte de Dieu, que leur conuersation estoit irreprehensible cheminant de vertus en vertus, ainsi que les

que les parens du sainct precurseur de Nostre Redempteur IESVS-CHRIST, deuant Dieu & deuant les hommes.

Des fruicts admirables produicts par ce sainct Mariage, & du soing que saincte Amalberge, prit pour leur instruction.

CHAPITRE V.

LA prouidence diuine a voulu demonstrer au monde que le Mariage tres-heureux de saincte Vvitgere & saincte Amalberge, auoit premierement esté confirmé & arresté dans le Ciel, auparauant qu'il fust contracté & passé en terre; car la rosée de ses graces y contribua si abondamment que l'on peut dire & asseurer: qu'entre toutes les aliances sainctes, & Mariages benits de Dieu; cettuy-cy en est bien l'vn des principaux.

Ils eurent donc lignée, c'est à sçauoir, vn fils qui fut nommé Ablebert, autrement Emebert, puis quatre filles, desquelles la premiere, fut appellée Raynelde, la seconde porta le nom Pharailde, la troisiesme Ermelinde, & la quatriesme Goule. Or maintenant nous auons à considerer, que cette tres saincte & vertueuse Mere, tout ainsi qu'elle auoit esté enseignée en la pieté & deuo-

M S. Lobien. Chron. cam. Bal l.1. c.16.

tion : tous ses desirs estoient de s'aquiter deuëment de l'obligation qu'elle resentoit luy estre imposée par nature, en la doctrine & nourriture spirituelle de ses enfans. Son cœur estoit vrayement simple, noble, & genereux, pourtant elle trauailloit sainctement, afin que cette vraye noblesse demeurasse pour legitime heritage en sa posterité.

Job 39. S. Thom sur ce lieu. Beau document pour les pere. Dire d'Euripides.

On dit que l'oiseau Royal, se niche dans les lieux plus hauts & eminens : *Aquila in arduis ponit nidum suum* : Et que son instinct naturel le porte là, pour aprendre ses petits aiglons, sitost quils sont esclos, à se tenir releuez, & ne point degenerer, rampant sur la terre. Nostre saincte Amalberge, imitant ce qui est de plus parfaict & accomply en la nature, a tenu tel soing maternel de ces tendres fruicts, que Nostre Seigneur luy auoit donnez en son chaste Mariage : que n'estoient-il quasi nez : que plustost elles les rendoit capables de s'approcher du Ciel, & familiariser auec Dieu, par prieres & desirs continuels, qui ne respiroient que l'air du Paradis : leur donnant ainsi vne modelle excellente, pour former toutes leurs sainctes actions durant le cours de cette vie presente. Et vrayement il semble que les parens operent en leurs enfans, ce que l'ame au corps, duquel elle est la forme, le principe & origine de toutes ses operations, & fonctiós,

vitales les actions & exercices aussi des enfans se rapportent aux mouuemés & gouuernemens des peres & meres. Vn Prophete est de cette opinion encor disant : *Sicut mater, ita & filia eius.* La bouche dorée nous presche, que, selon la regle & cours ordinaire de nature, faire ne se peut ; que des bons & vertueux parens, naissent des mauuais enfans, ou des mauuais en sortent des bons; car comme l'arbre se declare par ses fruicts: ainsi les fruicts decouurent la bonté intrinsique du tige, dont ils procedent. Cette maxime fut iadis aduoüée par le Roy Prophete châtant : *Quoniam Deus in generatione iusta est & Generatio rectorũ benedicetur.* La nature engédre l'homme auec deux yeux, il arriue neantmoins quelque fois (pour declarer les œuures admirables de Dieu) qu'aucuns naissent sans yeux, ainsi quil aduint à l'aueugle n'ay, duquel parle l'Euangeliste; mais cecy est contre le cours ordinaire: ainsi rarement de gens de bien naissent des peruers, ny au contraire. Il ne pouuoit donc estre que d'vn estoc si Sainct, poussassent des branches arides, & d'vne si heureuse alliance bourjonnasse vne peruerse engence.

Ezech. 16.

Chrys. ho. 4 in mat. in

Ps. 13. & 111.

Ioan. 9.

Brefue & particuliere declaration des belles qualitez des saincts Enfans de nostre Bien-heureuse Amalberge, & premierement de celle de son fils.

CHAPITRE VI.

LE premier nay receu telle benediction du Ciel : que dés son bas-aage, on vit paroistre en luy des marques tres-euidétes qu'il seroit vn iour tres-fidel seruiteur de la diuine Majesté; car il n'eust pas plustost l'vsage de raison, qu'il ne tesmoigna vn amour particulier, qui le códuisoit à la cognoissance des bonnes lettres, esquelles il profita tellement: qu'il se monstra plein de science morale, & theologique: de maniere que la pieté & toutes sortes de vertus excellentes estans conjointes à ces aduantages & grace naturelles, d'esquelles il estoit orné, le rendirent capable de l'estat sacerdotal, qu'il exerça auec tãt de deuotion & edification spirituelle de l'Eglise: qu'on le iugea, pour sa vie irreprochable & irreprehensible, tres-digne de gouuerner l'Euesché de l'Eglise nostre Dame de Cãbray, d'où il fut le septiesme Põtife. Dieu le fit admirable deuant le monde, lors mesme qu'il estoit encor dans les liens de cette corruption mortelle, quand par ses merites, & ses requestes,

Natal.Bel. 7. Ian.

certain voleur, qui estoit poussé d'vne cupidité malheureuse & impie de violer la sepulture de sa sœur saincte Goulde) dont la vengeance diuine talonna son sacrilege & audacieux attentat) en toute sa posterité, fut frappé de certaine maladie qui se trainoit de pere en fils.

Chro.Cam. l. 1 c. 16.

Breuiar. refor. Eccles. Sancte Aldeg. lec. 5. 7.

Il seroit impossible de mettre par escrit combien ce tres-digne Prelat s'est esleué en Dieu, par l'exercice coutinuel de l'humilité & deuotion, seruant par ce moyen de lumiere tres-esclairante à tout le peuple commis à sa charge, de laquelle il s'aquitoit tres-dignement, & comme vray Pasteur, veillant soigneusement à la garde de son troupeau, cheminant deçà, & delà, pour le visiter, nourrir & alimenter des saincts Sacremens & de la parole de Dieu, cherchant les errans & deuoyez, pour les reduire & amener à la voye salutaire. Or pour se rendre plus capable de ces sacrées fonctions: il trouua expedient vn iour de se retirer en la ville de Ham, d'où il estoit natif, pour faire la recollection de son ame, par la pratique de la contemplation & meditation des choses diuines: Dieu cependant, qui dispose du salut de ses esleus selon son conseil incomprehensible, voulut luy bailler la recompense, & tres-digne mercede de ses lebeurs charitables; dont vne petite fievre saisit son corps tout extenué par

ieunes, veilles, oraisons & penitence tres-austere, & là son ame abandonna sa fidelle compagnie harrassée à porter le fardeau, que telle dignité trainoit aprés soy, & partant de ce monde, elle arriua à la couronne d'immortalité le quinziesme du mois de Ianuier.

Son corps fut enseuely en ce mesme lieu natal à Ham en Brabant, depuis il fut porté en vne place dite Martynas. Ie ne sçay si ce ne seroit point le village, que nous appellons aujourd'huy Marpen, ayant esté facile, par inaduertence que quelque escriuain auroit chãgé la lettre & pour Marpinas, escrit Martinas, mettant vn *T*. pour vn *P*: Et depuis ces sainctes Reliques furent transportées en la ville de Maubeuge, distante vne lieuë de Marpen, où elles reposent dans l'Eglise de la Vierge Mere de Dieu, & de saincte Aldegonde. Le lecteur curieux considerera, que ce lieu de Martinas (ou ainsi que ie le suppose Marpinas) auoit esté donné par sainct Ablebert, à l'Eglise nostre Dame de Cambray, & encor aujourd'huy l'Eglise de Marpen a la mesme Vierge Mere pour patronnesse, dont elle est illustrée de grands Miracles.

Voyés les notes de Colwen. sur le c. 16. du 1. l. de Bal. No.

De saincte Raynelde, vierge & Martyre.

CHAPITRE VII.

LA fille aisnée de saincte Amalberge, fut nõmeé Raynelde, laquelle fut preuenue par tãt de graces & faueurs de Dieu, qu'elle delibera dés la ieunesse conseruer sa virginité: & pour faciliter ses arrests salutaires, elle en receut le voile des mains de sainct Aubert Euesque de Cambray, tout le temps de sa ieunesse fut employé aux œuures de pieté & deuotion, aux jeunes, abstinences & maceration de son corps, le crucifiant assiduellement auec Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, de maniere qu'elle n'vsoit quasi point de viande, pour sustẽtation de sa vie, autre que de pain d'orge, & ne beuuoit que de l'eau, & marchoit à pieds deschaux en obseruant de si prés les conseils de nostre Redempteur, elle voulut se despoüiller entierement de tout ce qu'elle possedoit és biens temporels, que ses bien-heureux pere & mere luy auoient delaissés de tres-grande consideration. Pour cette cause, elle vint au Monastere de Lobbes, accompagnée de sa sœur saincte Goulde, en effect & à intention de les offrir à Dieu, & les donner à sainct Pierre, au nom duquel ce Monastere

Natal. Bel. 16. Iuly.

estoit dedié, & où saincte Amalberge, leur mere estoit enseuelie (c'est à dire sur la montagne voisine delà, en l'Eglise de nostre Dame) mais quant ces sainctes Damoiselles arriuerent, & qu'elles eurent heurté à la porte, l'entrée leur fut refusée, pour cause qu'aucune féme n'auoit accés dãs cette Abbaye, si estoit elle estroittement serrée. Ce refus donna subject à saincte Goulde, qui estoit la plus jeune, de s'en retourner chez soy: Raynelde, supportant cette negation auec vn contentement resigné à la volonté de Dieu, perseuera de heurter, s'asseurant à la promesse veritable de nostre Seigneur disant: *Pulsate & aperietur vobis.* Et au troisiesme iour, continuant, sans boire ny manger, la misericorde diuine l'exauça, & les portes s'ouurirent seules deuant elle, & puis les cloches sonnerent, sans que personne y eut mis les mains. Ainsi miraculeusement elle entra dans l'Eglise, & par ce moyen son offrande fut presentée au portier de Paradis; mais offrande de tres-grand prix: elle donna sa ville de Sainctes, auec cinq villages, & leurs appendices: de maniere que toutes les Seigneuries & reuenus (peu exceptez) que possedoit le Monastere de Lobbes, sur la Duché de Brabãt, & au pays de Vvas, prouiennent de la royale donation de saincte Raynelde. A la verité c'est chose tres-desplorable, que par les guerres &

Luc. 11.

mauuais mesnage d'aucuns, plusieurs parties (entre lesquelles est la Côté de Cante-croix, &c.) sont alienées & venduës. Ce n'est toutesfois icy nostre office de reprendre ceux qui ont abusé d'vn patrimoine si sacré: non plus que d'enseigner les modernes à mieux faire, ou recouurer ce qui est esgaré: Baste pour cecy; le temps fera les hommes sages du succez de semblables contracts. Or nostre saincte Vierge s'estant ainsi reuestuë de ses possessions, se trouua plus libre à porter la Croix de son Redempteur, & se mit en chemin, accompagnée d'vn seul seruiteur & d'vne seruante, pour aller visiter les lieux sacrez, où il s'acheua l'œuure de nostre Redéption. Là prit-elle tous ses contentemens & esbatemens spirituels, l'espace de deux ans, en telle deuotion que ne sçaurions l'exprimer. Elle rapporta de cette terre saincte plusieurs excellentes Reliques, entre lesquelles estoit quelque piece du Sepulchre de Nostre Seigneur, & du bois pretieux de sa saincte Croix, & encor vne partie de la robbe de la Bien-heureuse Vierge Marie.

Estant retournée chez soy à Saincte, elle s'y adonna, plus que iamais, à la contemplation, & meditation de la Mort & Passion de son espoux, & Redempteur IESVS-CHRIST. Cecy fut si efficacieux & meritoire: que par sa misericorde il l'a voulu auoir conforme aussi à sa fin & Passiō tres-amere,

pour la rendre digne de participer à sa gloire. Or donc, les tres-cruels & sanglans Hunes (qui du depuis furent generallement tout defaicts & raclez par le Bien-heureux Charlemagne en l'an 788.) arriuans pardeçà vindrent à Saincte aussi, d'où iamais la tres-constante Martyre ne voulut desloger, combien que mille commodités se presentoient à son aduantage, si elle les eut voulu embrasser pour eschaper de leur barbarie; mais elle aima mieux ne laisser point perdre l'occasió du Martyre qu'elle endura tres-courageusement, en son grand aage de vieillesse, aprés mille & mille insolences & opprobres soufferts, & passa par l'espée. Nous serions trop prolixes, nous arrestans sur ces trophées & victoires, qui releuent toutesfois merueilleusement les fleurons de la couronne de nostre saincte Amalberge.

Baron. & Spond. en ces an.

Le Corps de cette tres-Illustre Vierge & Martyre repose en l'Eglise de la sus-nommée ville de Saincte, où elle est honorée de plusieurs Miracles.

De saincte Pharailde, Vierge en Mariage.

CHAPITRE VIII.

LA fille deuxiesme porta le nom de Pharailde, ou ainsi qu'aucuns ont escrit, (comme il se

monſtre graué ſur le diademe de ſon Image, qui eſt baſtye en relief à la fiertre de ſaincte Amalberge ſa Mere, dans cette Egliſe de Binch) Sarachilde. Ie ſçay que quelques Autheurs diſent, que cette Saincte auroit bien eſté fille de noſtre ſaincte Amalberge; mais d'vn ſecõd Mariage auec Theodoric Duc de Lorraine: ſurquoy ie n'ay beaucoup à diſputer, pour l'obſcurité des hiſtoires: ſi nous ſemble-il ſans preiudicier à ceux qui ſçauront mieux, que cette cognoiſſance & verité deuoit eſtre auſſi aſſeurée chez nous, qu'aupres de ceux qui n'ont point le Corps de ſa Mere. De plus, que noſtre hiſtoire ne faict aucune mention de ce ſecond Mariage, qui ne fut iamais fort recommandé, ny recherché par les ſaincts Perſonnages, qui luy ont touſiours preferé l'eſtat de viduité: d'abondant nous auons bien expres, que noſtre ſaincte Amalberge, ne ſ'eſt ſoumiſe au Mariage, que par l'induction, & aduis de ſes prochains parens, tel qu'eſtoit le B. Pepin de Landen, premier Duc de Brabãt. Il peut auſſi eſtre que quelque eſcriuain ſ'auroit trompé prenant Theodoric, pour Vvitgere, lequel eſtoit gouuerneur du pays de Lotthiers, que ſans auoir fort curieuſe diſtinctiõ, on diſoit auſſi Lorraine, & en Latin *Lotharingia*. Que ſi l'on doit adjouſter foy (comme on doit) aux anciennes peintures, & ſculptures: nous dirõs,

Offic. Ganden. S Bauo. lc. 4.

que sur cette mesme fiertre de saincte Amalberge, on ne voit que l'image du Bien heureux Vvitgere, & fait à presupposer que l'histoire de sa vie y est representée, selon sa verité ancienne, pour seruir d'escriture à ceux qui ne sçauent lire. Que si nous eussiós eu le bó-heur de voir les copies des lettres originalles, qui sont dans la Chasse de cette saincte Mere: nous espererions d'asseurer de plus nostre opinion.

Or cette fille Pharailde s'estoit resoluë de conseruer l'integrité perpetuelle de son corps, & garder sa virginité: si fut-elle neantmoins grandement importunée, par les poursuittes d'vn tres-noble Cauallier, nommé Guido, Duc aussi de Lorraine, pour l'obliger au Mariage auec luy. Les aduis aussi de ceux qui sont tenans du monde, l'a solliciterent à cette resolution; mais auant les trente ans de son aage, elle ny consentit, & ce fut encor auec telle volonté de ne se demarcher de ses premieres, & sainctes intentions, mais d'y conseruer cette perle pretieuse. Son principal espoux en print la garde, & par ses faueurs & assistence specialle (à l'exemple & imitation de saincte Cecile) elle demeura en son estat virginal, durant son Mariage, le terme de trente ans. Chose du tout rare, & vrayement admirable: & qui a esté ensuiuie & imitée par les saincts Empereur & Imperatrice Henry, & Cu-

negonde, qui, par mesme grace diuine, sont demeurez Vierges plusieurs années viuās en tel estat conjugal & decedez Saincts. Le sacré Corps de cette saincte repose à Gand, dans l'Eglise Collegiale dediée à son nom, où il fut transporté de Lorraine, par Agilfride Euesque de Liege, & Abbé de sainct Bauon, l'an sept cens cinquante quatre, le dixseptiesme du mois de Nouembre.

S Henry I. Emper. decede l'an 1024. Henr. Spon. Ann.

Iac. Meyer. Ann. de Fland. en cet an.

On l'honore aussi en l'Eglise & au Monastere dit d'Espin-lieu, lez la ville de Mons, où partie de ses Reliques se conserue.

De saincte Ermelinde Vierge.

CHAPITRE IX.

DE la troisieme fille, que le texte de la Legende, & quelques Autheurs anciens appellent Ermelinde, apres beaucoup de recherches diligentes, nous n'auons sçeu recouurer l'histoire ou la vie, ny le lieu de la sepulture. Aucuns ont voulu certifier, que ce fut elle, de laquelle se faict métion aux Natales des saincts du Pays-bas, le 29. du mois d'Octobre, & est honorée à vn lieu appellé *Meldaria* vulgairement *Meldaert*: pres de Hougarde, sur les lisieres de Brabant: mais il ny a grande apparence de verité en cecy; pour ce

Bal. Nou. l. 3. c. 16. Chr. Cam.

que l'histoire contient : que quarante huict ans apres sa mort, le Bien-heureux Pepin de Landen, Pere de S. Gertrude, fit éleuer le corps, à cause des miracles que Dieu operoit par ses merites. Or est-il que ce B. Duc de Brabant estoit trespassé à la naissance de cét enfant ; car desia sa vefue la saincte Yduberge, surnómée Ilte, auoit receu le voile sacré des mains de sainct Amand, & edifié le Monastere de Niuelle, duquel fut premiere Abbesse saincte Gertrude sa fille, laquelle fut la marine, & nourice spirituelle de saincte Goulde. Voire d'auantage, nous auons encor en la vie de saincte Pharailde : que la mesme saincte Gertrude prit pareil soin, & charge de sa nourriture spirituelle, laquelle passa de cette vie mortelle à la gloire eternelle, l'an six cens soixante quatre, le dixseptiesme de Mars. Nous supposerons que cette fille troisiesme sera decedée en fort bas aage, ou bien que l'histoire de sa vie ne se récontre pour tout. I'ay consulté Monsieur le Chancelier de l'Vniuersité de Doüay M. G. Coluenaire D. en Theol. &c. homme tres-curieux & sçauant aux antiquitez ; mais il ne m'a sceu resoudre cette question.

Natal. Molan. 4. Feb.

La mort de saincte Gertrude. Hen. spond. en ses Ann.

De saincte Goulde Vierge, fille derniere de saincte Amalberge.

Chapitre X.

LA quatriesme & derniere fille des bien-heureux Vvitgere & Amalberge, porta le nô de Goulde. Or ainsi que la mere estoit enceinte d'elle, les douleurs & difficultez, qui accompagnent la grossesse, furent extraordinaires en elle, & causerent mille afflictions, & apprehensions de mort à la vertueuse Dame; mais Dieu, qui selon la mesure des douleurs faict croistre les consolatiõs interieures, luy enuoya vn Ange, pour l'a conforter & encourager à ce destroict, en luy predisant: qu'elle enfanteroit vne fille, merueilleusement cherie & choisie par la prouidence diuine, & qui seroit preuenuë de telles benedictions: que toute sa vie elle se consacreroit en chasteté perpetuelle, comme vraye Hostie tres-aggreable à sa Majesté: & qu'apres cette fille, elle n'en auroit point d'autre; mais que d'ores-en-auant, auec son mary, elle passeroit le reste de ses iours chastement, changeant les habits seculiers, en ceux de la religion. Sur ces nouuelles fauorables, la tres-noble mere rendit mille actions de graces & de gloire à no-

Psal. 93. 19.

Vn Ange cõsole saincte Amalberge.

ſtre Seigneur, qui auoit daigné de la viſiter ainſi, par ſon meſſager celeſte. Tout cecy eſtoit accompagné d'vne profonde reſignation de ſa volonté à celle de Dieu, ſe ſoumetãt à tout ce qu'il luy plairoit ordonner, & de ſa perſonne, & du fruict qu'elle portoit en ſes flãcs. Or ſa miſericorde, qui eſprouue les iuſtes comme l'or parmy la fournaiſes, des douleurs & aduerſités, permit encor qu'aux plus viues & poignantes tranchées de ſa couche, ne trouuant autre moyen, pour amener le fruict à bon port: La neceſſité eſtant vrgente: que le raſoir y fut employé, ſelon que plus amplement ſera monſtré cy-deſſous. Apres que le fruict fut arriué heureuſement; La ſaincte vierge Gertrude, ſa couſine en fut la marine au ſainct font de Bapteſme, & depuis elle l'inſtruict & eſleua en toutes ſortes de vertus & pieté : auſsi (ſelon que l'Ange l'auoit predit) elle conſerua ſoigneuſemēt ſa virginité perpetuelle. Dont, pour faire paroiſtre au monde combien cette vertu auoit aggreé à la diuine majeſté: vn arbre, que nous appellons peuplier, en plein hyuer, creut tout verdoyant ſur ſon tombeau à Ham, d'où elle fut eſleuée, & tranſportée à Morſelle, & de là dans la ville de Bruxelles, par Charles Duc de Lorraine, en l'Egliſe de ſainct Gery, où elle repoſa l'eſpace de quatre vingt ans, apres leſquels elle fut portée dans

Sap 3.6.

Saincte Goulde, tirée du ventre de ſa mere par le raſoir.

En la chron l'an 1459. & 1593.

Saincte Gertrude, Marine de saincte Goulde.

Natal Bel. Io. Mol. 8. Ian.

dans la principalle Eglise de sainct Michel, sur la montagne, durant le regne de Lambert Duc de Louuain, par Gerard premier Euesque de Cambray (car en ce temps la ville de Bruxelles estoit de son Diocese) l'an mille quarãte sept. Où plusieurs miracles sont arriuez par ses merites. Ce tres-sacré depost, & sainctes Reliques de son corps ont esté entieremẽt perduës parmy les cõfusiõs & broüillemens derniers, qu'a souffert la prouince par l'insolence des huguenots. Remercions la bonté diuine, de ce qu'elle nous à conseruées, celles de la mere de tant de Saincts, auec le thresor inestimable des autres sept, dont nous traictons dans ce petit œuure present. *S. Goulde Patrone de la Ville de Bruxelles.*

Que les vertus & sainctete de ces enfans bien-heureux se doiuent rapporter à leur mere.

Chapitre XI.

O Mille & mille fois heureuse & bien-fortunée generation, que le ciel a si liberallement comblée de ses faueurs & benedictions: faisant passer les vertus & sainctete des parens iusques à la perfection des enfans! Cette foy, cette pieté se combloit en eux, & les sui-

uoit dauãtage, que les possessions, & biens temporels. C'estoit icy leur legitime & hereditaire portió. L'Apostre voulãt authoriser les belles parties des vertus dont nostre Seigneur auoit enrichie & anoblie l'ame de son cher & bien-aymé disciple Thimothée: il les appuye & establit sur le base & fondement de celles qui auoient esté reluisantes en ses ancestres; lors qu'il en parle en cette maniere: *Recordationem accipiens eius fidei, quæ*
2. ad Tim. 1. *est in te non ficta, quæ & habitauit primum in auiâ tuâ Loide, & matre tua Eunice, certus sum autem quod & in te.* Reduisant en memoire la foy non feinte, qui est en toy, laquelle a premierement habité en Loide ta mere grãde, & en ta mere Eunice: & suis certain qu'elle habite aussi en toy. La foy est bien plus asseurée, qui chemine ainsi par tradition, de peres en fils: & n'y a chose qui soit si à l'auantage, pour nous induire à bien faire, comme sont les exemples domestiques. Ha! si les peres & meres de ce siecle estudioient soigneusement & sainctement à la nourriture de leurs enfans, pour les mouler à la vertu: combien en auroit-ils qui pour l'enfer, possederoient le Paradis? car *Dociles in*
Iuuen. saty. 14. *imitandis turpibus ac prauis omnes sumus.* Nostre nature naurée & infectée de só origine, se laisse trop facilement porter à toutes choses contraires aux
Abus des hómes. loix diuines. Mais helas! la plus part des hommes s'employe entieremét pour aquerir, non des ver-

tus, mais des richeſſes aux enfans, c'eſt apres ce que l'on courre à perte d'haleine. On s'eſtudie ſeulement de les pouſſer & auancer aux eſtats, honneurs & dignités, ſans prendre eſgard, s'ils en ſont dignes & capables; pour les deſeruir, & adminiſtrer. On trauaille follement pour bien agencer & parer le ſoulier; mais on ne tient comte ſi le pied ſe foule & ſe gaſte. Que diroit-on de ceux qui ne negligent point ſeulement l'inſtruction de leurs enfans; mais encor, par leurs mauuais exemples, & actions ſcandaleuſes, les conduiſent & meinent aux pechez, & à la ruine eternelle? Combien eſtoiét plus aduiſez les Romains, qui allans ſoupper chez quelques vns de leurs amis, auoient de couſtume d'y conduire leurs petits, afin de ſe contenir modeſtement, & ne rien admettre en leur preſence, qui pourroit les ſcandaliſer. Ils tenoient pour certain: que ſi les vieillards perdét la vergogne: que ſans aucun doute, les ieunes deuiennent effrontez & ſans reſpect, & quand nous voyons des enfans ſages & vertueux, ſous la conduite des parens inſenſez & vicieux: nous pouuōs dire, que cecy prouient d'vne ſpeciale prouidence & protection diuine. Voicy pourquoy le ſacré texte parlant de l'abiſme & engloutiſſement de Core, Dathan & Abiron, il dict ainſi: *Grande miraculum factum eſt, vt pereunte Core,*

Plutar opus. de educ. libe.

Beaux documens pour les parens.

filij eius non perirent. Ce fut grand miracle, que les enfans de Core ne moururent point auec luy. Mais la cause de cecy se doit rapporter à ce que ses enfans n'auoient suiuy la malice de leur pere, & que s'ils eussent esté criminels & complices de sa rebellion: la iustice diuine les eut aussi enueloppez auec luy dans le suplice.

Miroir des gens mariez.

Nostre tres-saincte Amalberge, cōjoinctement auec son tres-chaste espoux le bien-heureux Vvitgere, (vrays miroirs de ceux, qui se mettent dans les liens du mariage) s'est estudiée, non aux richesses perissables, aux honneurs fuyarts & autres vanitez, pour orner ses enfans; mais à les conseruer en pureté & iustice, les instruisant en la vraye pieté, pour les rendre plus capables de la grace diuine, & puis vn iour de la gloire eternelle.

Ces pieux offices estoiēt encor des effets procedans de la bonne instruction, que nostre saincte Dame auoit retenuë de l'instruction de ses peres & meres.

Saincte Amalberge se retire dans le Monastere de sa niece à Maubeuge.

CHAPITRE XII.

POur accomplir la prediction, que l'Ange auoit faicte à nostre Saincte, & selon les pro-

meſſes qu'elle en auoit faictes à Dieu: apres que tous ſes enfans ſe furent voüez à la deuotió: d'vn pareil & mutuel conſentement auec ſon fidel mary, elle print ferme reſolution d'abandonner le monde, & de renoncer à tout ce qu'elle y poſſedoit fort largement; pour ſe rendre plus capable d'imiter & ſuiure de pres noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt. Le Comte Vvitgere ſe rengea treſ-volontier de ſon party, & entra dedans le fameux & ſacré Monaſtere de Lobbes, par l'aduis & conſeil de ſainct Aubert Eueſque de Cambray, où il paſſa la fin de ſes iours entierement occupé au ſeruice de Dieu. Sa ſaincte compagne, ſous la códuite du meſme Pontife de Cambray, print le voile dans le Monaſtere de Maubeuge, que ſaincte Aldegonde ſa niepce auoit fondé, ſous la reigle de S. Benoiſt, où tout ſon cœur ſe baignoit aux delices & contentemens diuins. Ce ſeroit choſe incroyable, voire impoſſible, de raconter quelles furent les conſolations ſpirituelles, qu'exprimēta cette ſaincte ame, ſe ſentant libre & deſchargee du faix marital, lequel elle n'auoit porté qu'à contre cœur. Ha comme les aiſles de ſon eſprit s'eſleuoient au ciel: combien eſtendoit-elle ſes ſouſpirs apres le ſouuerain bien; tachant de recuperer ce qu'elle iugeoit auoir perdu parmy les traces, qui accompagnent l'eſtat du mariage. Pour-

Le Comte Vuitgere ſe rend Religieux.

D. Gazet en l'hiſt. des SS.

Arnol. Vuion en ſon Martyr. 30. de Ian.

quoy elle embrasse la penitence, afflige son corps par veilles, ieunes & abstinences admirables, sans auoir esgard n'y consideration à l'estat de sa noblesse, n'y à l'infirmité & delicatesse de sa chair tendrement nourrie: non plus qu'au grand aage, ou desia elle estoit arriuée. On ne peut exprimer combien elle fut sobre au manger, boire & dormir, & merueilleusement retenuë en ses discours & paroles, lesquelles n'estoient que des affaires spirituelles, concernantes le salut de son ame, le bien du prochain, & la plus grande gloire de Dieu. Elle passoit les iours, & les continuoit auec les nuicts, en prieres & oraisons. Sa charité exhorbitante se descouuroit à l'endroit des pauures vefues, orphelins, personnes miserables, desquels elle se constituoit la mere & nourrice, ayant soin particulier de les bien reuestir & entretenir de tout ce dont ils auoient besoin.

Austeritez de S. Amalber.

Du trespas bien-heureux de saincte Amalberge.

CHAPITRE XIII.

NOstre Seigneur, selon les traits de sa misericorde, considerant les alterations insupportables que souffroit l'ame de nostre venerable & saincte Mattrone, haletant incessam-

ment apres les eauës viues du Paradis, voulut en fin mettre fin à ses labeurs, & luy donner la recompense condigne à ses merites. Elle fut donc saisie d'vne fieure mediocre, au moyen de laquelle elle obtint, ce qu'elle auoit tousiours desiré, de s'vnir à son Dieu. Or cōme elle sentit approcher le iour de sa vocatiō, ayant des-ja l'ame sur les bords de ses leures: elle cōmença d'vne gayeté de cœur nompareille, à prononcer ce verset du Psalmiste: *Domine dilexi decorem domus tuæ, & locum habitationis gloriæ tuæ.* Seigneur ie n'ay iamais rien tant aymé, & n'ay point de plus grandes delices, que de voir & procurer l'embellissement, la splendeur, l'honneur, & le seruice de vostre Maison, en laquelle vostre Majesté se plait d'habiter, pour là vous adorer, seruir & loüer. Elle n'eut pas à peine prononcé ces paroles que les Anges bien heureux n'emporterent plustost son ame, & l'esleuerent auec triōphe & liesse dans le Paradis & en la gloire de Dieu, le dixiesme iour du mois de Iuillet. Apres sa mort mesme, elle auoit encor le visage si venerable, & plein de bonne grace: qu'on recognoissoit aisement qu'elle auoit changees les miseres de cette vie à vne felicité surnaturelle.

S. Amalberge chante en mourant.

Psal. 25.

Le iour de sa mort.

Tous les habitās de la ville de Maubeuge, entendans les nouuelles de sa mort, protesterent naturellement combien l'affectiō les portoit à l'hōneur & respect deu à vne si noble & illustre Prin-

cesse: lors qu'ils luy rendirent les derniers deuoirs d'office Chrestien, assistans à ses obseques. Mais pardessus tous, les pauures vefues & orphelins tesmoignerent les vifs ressentimens qu'ils souffroiét à la perte de leur mere: Ha! cóme vous eussiez là veu les vns móstrer leurs máteaux, les autres quelques autres parties de vestemens, desquels ils couuroient la nudité, prouenans de la liberalité de nostre saincte Aumosniere: non autrement, que comme il se rapporte aux acts des Apostres, d'vne autre Tabitha, de laquelle cette-cy auoit imité & ensuiuy les sainctes actions, & exercé les pareilles œuures de misericorde: dont le Prince des Apostres fut requis tres-instámét des pauures premiers & nouueaux Chrestiés, de l'a visiter apres son trespas; & esmeu qu'il fut à compassion par les pleurs & gemissemés de ces affligez & destituez de leurs consolations: il se mit en deuoir & oraison, priát la puissance diuine de faire rentrer l'ame dans ce corps, qui auoit esté l'instrument de tant d'actiós charitables. On vit clairement par là ce que dict l'Ange Raphaël au bon Tobie, *Eleemosyna à morte liberat*. L'aumosne deliure de la mort; car de faict, Tabitha par le bruit des oraisons de sainct Pierre, qui monterent iusques au throsne de la toute-puissance de Dieu, fut esueillée du profond someil de la mort, & restituée aux miserables & necessiteux, qui auoient encor besoin de ses liberalités.

Deuil des pauures à la mort de la Saincte.

Act. 9.

Tob. 12. 9.

Effets de l'aumosne.

Que si le Vicaire & Lieutenant de nostre Seigneur n'estoit present apres le trespas de nostre Bien-heureuse: ainsi qu'il fut à la bonne Dorcas: Nostre Seigneur si est trouué en personne, & a fait sa gloire deuant les Anges & ses bien-heureux, comme il auoit iadis fait par sainct Martin; aussi sa saincte Amalberge l'auoit reuestu en ses pauures membres, desquels il estoit le Chef, puis que la verité nous cõfirme: *Amen dico vobis, quamdiu fecistis vni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* Cela est vrayement deliurer de la mort, non telle que fut celle de Tabitha, qui deuoit derechef vn iour mourir; mais de l'eternelle: puis que ces œuures de misericorde seruent de clef, & ouurent le paradis, & c'est nostre Redempteur qui appelle ainsi les misericordieux. *Venite benedicti Patris mei.* Venez les benis de mon Pere, possedez le Royaume qui vous est preparé dés la constitution du monde. C'est là que la vraye gloire & honneur est donnee à nostre saincte Amalberge.

Mat. 25. 40.

Mat. supra 34.

Du lieu de la sepulture de saincte Amalberge.

CHAPITRE XIIII.

INcontinent apres le trespas de nostre Saincte, il fut question de choisir place, pour y faire la se-

pulture de son corps : & pour autant que iusques là ; aucune personne de qualité n'auoit esté enterrée dans ce Monastere de Maubeuge (non pas mesme saincte Aldegonde, qui en estoit la fondatrice ; car elle fut enseuelie à Consolre, pres de ses bien-heureux parens S. Vvaubert & saincte Bertille) les anciens de l'Eglise furent assemblez sur ce fait, & tindrent conseil, où on pourroit assez condignement conseruer vn depost si sacré qu'estoit le Corps de nostre bien-heureuse. Ce n'est pas que nous voulions dire que la grandeur de sa Maison, d'où elle estoit, eust seruy de motif en cette difficulté ; car il y auoit moyen de le placer aupres du tombeau de son frere, qui estoit le pere de saincte Aldegonde la vertu duquel n'estoit pas lors tant cogneuë, comme elle est presentement en ce lieu de Consolre : mais la principale consideration fut bastie sur la perfection de la vie, qu'elle auoit menée. Apres donc beaucoup de cõsultations, l'aduis porta : que son Corps bien-heureux seroit transporté au Monastere de Lobbes, qui est à quatre lieuës de là, où il y auoit grand nõbre de Religieux viuans sainctement sous la reigle de sainct Benoist, desquels plusieurs estoient desia decedez en tres-grande reputation de saincteté, & qu'il estoit par ainsi conuenable, que le corps d'vne Dame si illustre en toutes façons, fust asso-

Lieu de la sepulture de S. Aldegonde.

L'aduis est de porter le corps à Lobbes.

cié à ceux, desquels les ames, comme aussi la sienne, iouïssoient de la felicité. Peut encore estre, qu'à raison que le B. Vvitgere, son mary auoit prins illec l'habit de religiõ: que ce lieu auroit esté particulierement designé pour y enterrer la Saincte. *Raison digne d'estre considerée.*

Or en fin toutes les Religieuses de ce Monastere de Maubeuge, auec autres personnes Ecclesiastiques conduirent les sacrées despoüilles iusques à Lobbes, où elles furent receuës du Prelat & de ses Religieux auec deuotion tres-singuliere, & tel honneur, qui estoit conuenable à vne Princesse de si haute marque. Son sepulchre fut preparé dans vne pierre blanche, en l'Eglise de la Vierge Marie, sur la montagne, où reposoient les corps des Bien-heureux Saincts Vrsmer & Ermin, au costé meridional. Plusieurs miracles fort signalez sont là aduenus par ses merites. Pour le present on y voit encor ce mesme sepulchre vuide, & fort nettement & blanchement maintenu. Ce sacré thresor fut transporté, auec les autres, dans cette ville de Binch en l'Eglise de nostre Dame, l'ã 1409.

Sa Feste solemnelle se celebre le dixiesme du mois de Iuillet, d'office double, par le Doyen du Chapitre. Son corps est enchassé dans vne fiertre richement ornée d'or & d'argent, auec plusieurs tableaux en relief, qui nous representent l'histoire de sa vie, & son trespas. Son Chef est separé dans *Description de la Chasse du Corps Sainct.*

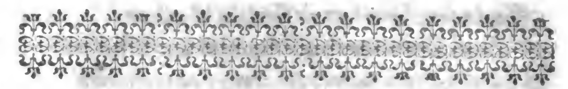
vne autre Chasse d'argent, fort artistemẽt trauaillee sur vn piedestal, representãt la teste d'vne Religieuse voilée. Quand on considere de pres la teste descouuerte (ce qui se permet quelquesfois de grace à aucuns) on voit l'os si entier, comme s'il estoit encor couuert de sa peau, auec la racine des cheueux. I'ay entendu, par tradition de ceux qui l'ont ainsi apris des anciens, que dans la Chasse de son Corps il y a vn gros pacquet couuert de drap d'or, qui contient les cendres de sa chair, ayant vn escriteau tel : *Concinerationes Beatæ Amalbergæ*. Le iour de sa Feste, ses sainctes Reliques se portent en procession. Les festes des translations luy sont communes auec les autres sept Saincts de cette Eglise Collegiale, à sçauoir le deuxiesme Dimãche apres la feste de S. Iean Baptiste, quand de Lobbes ils arriuerent icy, qu'on dit la procession de Binch.

Aussi le quatorziesme d'Octobre, lors que des vieilles Chasses on les transporta dans les nouuelles : & à ce iour fut son Chef separé d'arriere des autres ossemens du Corps, l'an 1459. On la depeint habillée en Religieuse, tenãt vn rasoir en la main, en consideration de ce qui est dit cy-dessus sur son accouchement de saincte Goulde.



A MONSIEVR
MONSIEVR LE TRES-REVEREND
Pere en Diev D. Raphael Baccart
tres-digne Prelat du tres-illustre Monastere de
Lobbes, &c.

Rare ornement du ciel, riche perle d'eslite,
Ange nouueau ç'a bas, Prieur, Abbé, Pasteur,
Phare de tes subiets, leur amour & bon-heur,
Ha qui pourroit assez exalter ton merite?
Aux rais de ta presence vne extase subite
Enleue mes esprits & transporte mon cœur,
Lors que dedans tes mains il voit auec honneur
Briller vn sceptre saint, sur ton chef vne Mitre.
A peine pourroit-on ô Auguste Prelat
Cognoistre si la Mitre, te donne autant d'esclat
Comme elle en prend de toy, de tes meurs, & ta vie.
Au reste applaudissant à tes sainctes grandeurs,
Requerir ie te veux que pour toutes faueurs,
Tu sois mon RAPHAEL *& ie sois ton* TOBIE.



AV MESME SEIGNEVR PRELAT ET A TOVT SON CONVENT DE l'ancien & Royal Monastere de LOBBES.

QVelle illustre maison ! quel fameux Monastere!
Quel auguste Prelat! quels Enfans! & quel Pere!
Lobbe est semblable à l'aube, à la Lune, au Soleil,
A vn camp arangé en ordre d'appareil.
Lobbe est ainsi que l'aube, ou quand les sombres voiles
De la nuit sont ostez, reluisent les estoiles
La Lune, & le Soleil, qui composent la cour
De l'aurore vermeille à l'abord d'vn beau iour.
Le beau Soleil esleu qui dedans Lobbe esclaire,
C'est ce braue Prelat, dont la pieté claire
Et vn phare luisant à ses Religieux
Qui par exemples saints leur descouure les cieux,
Venerable BACCART *ton sacré ministere*
Est, par ton influence agir au Monastere,
Esclairant eschauffer, en fomentant nourrir,
Dissiper les broüillars, ordonner, & punir.
La Lune, est le Prieur: Prieur non qu'il precede
Tant ses Freres en rang, que dautant qu'il excede

A prier, secondant de son soleil l'ardeur
Dont il emprunte aussi l'exemplaire splendeur.
Le Souhs-prieur apres, & ceux d'ont la science
Les moeurs, & la vertu jointe à l'experience
Ont fait officier, sont planettes luisans
Mille effects gracieux dans Lobbe produisans.
Tous les Religieux ce sont aussi des astres,
Sont vn camp bien rangé, sont astres sans desastres:
Des astres matiniers entonnans au Seigneur
Par leurs chants assidus vn immortel honneur.
Lobbe donc est vn ciel orné de ses planettes,
D'vn aymable Prelat, & de Moines honnestes
Qui brillans de vertus sous le noir d'vn habit
Sont des astres luisans dans l'obscur de la nuit.
Habit de saint Benoit quoy que tu sois noirastre,
On ne peut pour cela t'appeller vn noir astre;
Tu es noir; mais tres-beau: vne sainte candeur
Se cachant à l'abry de ta brune couleur.
La Lune est lumineuse, ains noirastre en ses taches:
Vostre habit est obscur, mais claires sont les graces
Et celestes faueurs qui en toute saison
Dans le creux de vos bois distillent à foison
Sus, sus, donc il est temps que vous faciez paroistre
Tant de sacrez thresors qu'enserre vostre cloistre
Il faut desenterrer vos antiques Prelats
Chantant de leur vertu les merueilleux esclats.

Voicy qu'en ce liuret de VVAVDE *vous crayonne*
Et leur vie, & leur mort: en ce liure rayonne
Vostre ancienne grandeur, tant au grand S. Vrsmer
Qu'ès autres que deuez en tout respect aymer.
Vous auez secondé de VVAVDE *en son sainct zele,*
Prestant vos vieux cayers pour seruir de modele;
Voicy que pour des laids, il vous en rend des beaux,
N'est-ce point bien changer, que les vieux aux nouueaux?





LIVRE NEVFIESME

EN FORME DE CHRONIQVE, DEPVIS LA FONDATION DV MONAstere de Lobbes, iusques à nostre temps, où plusieurs excellents miracles de Sainct Vrsmer se rapportent, & comme les Corps-Saincts ont esté transportez en la ville de Binch.

LObbes, qu'aucuns escriuent Laube, est vn ancien & Royal Monastere de l'ordre de S. Benoist, soubs-mis immediatemét à l'authorité du Pape, assis sur les confins du Pays de Liege, vers le Haynau, à l'extremité du Diocese de Cambray, sur la riuiere de Sambre, en vne plaine tres-delicieuse, enuironnée de petites collines, & de forests, qui rendent le lieu de tres-plaisant aspect. Le long de l'Abbaye coule vn petit ruisseau, que les habitans appellent le Lobbe, duquel le Monastere a pris son nom, & se descharge en cét endroit dedans la Sambre. Ce lieu est à deux *Origine du nom de Lobbes.*

lieux de Lestines, où autrefois estoit le palais des Roys de France, & la forest seruoit au plaisir de leur chasse. Or comme cette forest estoit espaisse, elle seruoit aussi de retraicte aux voleurs. Cecy donna subiect à vn insigne brigand d'y faire son repaire, son nom estoit Landelin, lequel nonobstant qu'il fust yssu de noble Maison, & de la race des Roys de France : ne laissa pas pourtant de s'adonner à ce mestier infame, ayant esté debauché par quelques siens compagnós, qui menoient cette meschante vie, & pour n'estre recogneu : il changea de nom, se faisant appeller Morose. S. Aubert Euesque de Cambray, qui l'auoit tenu sur le fons de Baptesme & faict instruire aux bonnes lettres, ayant apprins les nouuelles de sa debauche, fit tant par ses prieres & deuotion : qu'il obtint de Dieu sa conuersion. Landelin doncques retourné à soy, & conuerty à Dieu, voulu faire sa penitence au mesme lieu, où il auoit commis ses meschácetez. Or ayant là basty doncques vne petite Eglise, selon le temps, il y vescut du labeur de ses mains, mortifia les ressentimens de sa chair, par ieunes & veilles, & de tout son cœur s'addonna au seruice de Dieu. Cecy donna sujet à plusieurs de se retirer pres de luy, pour estre instruits de sa parole, & de son exemple. Ainsi il commença les fondemens du Monastere de Lobbes en l'an de no-

Fulcuin en sa Chron.

V. Philippes Abbé de Bonne-Esperance en la vie de Lādel.

Natal. Bel. au 15. de Iuin

La conuersió de Landelin.

Chron. Camer. Bald. l. 1. c. 37.

stre Seigneur six cens trente huict.

Deux ans apres le Roy Dagobert le fauorisant par la recommandation de sainct Aubert, luy dóna vn grand heritage à Vvallers, pour y bastir encor vn autre Monastere. Tels estoient desja les fruicts de sa conuersion. De cette donatió les lettres sont de telle teneur, comme s'ensuit. *L'an premier de la fondation de Lobbes.*

DONATIO DAGOBERTI FRANCORVM REGIS FACTA SANCTO Landelino ex prædone conuerso.

IN nomine Patris, & Filij, & Spiritus sancti, Amen. Regiæ Maiestatis excellentiam latêre non conuenit, quod vnus & solus & sempiternus Rex regum, & Dominus dominãtium, à quo etiam omnis potestas est, & fuit, & erit in æuum, cuius & est totum quod sumus, & esse possumus, viuimus, & mouemur: cui, pro viribus ab eo nobis præstitis, astare debemus, & vnicæ sponsæ suæ sacrosanctæ Ecclesiæ cultum, & decorem speciali deuotione (quò magis efferimur quantum in nobis est) munificentia Regali semper ampliare. Quare ergo Dagobertus Rex Austrasiorum, pro anima Lotharij pijssimi Regis patris mei, qui quadraginta quinque annis regnauit in Franciâ, persuasione & monitis salutaribus viri venerabilis Auberti, Cameracensis Episcopi, inductus, concedo & dono Landelino Mauroso, ex prædone conuerso, *Rom. 13. 1. Act. 17. 28.* *S. Aubertus bene consulit D'agoberto.*

prædium meum in Fania Vvallare dictum, cum villis, terris, syluis, pratis, aquis, aquarumq; decursibus subnotatis & certis limitibus assignatis: vt ibi Monasterium construat in honore Sanctorũ Apostolorum Petri & Pauli, & personas instituat in perpetuum Domino Deo seruituras. Villam Bauiam, cum omni territorio suo: aquam ipsam, & ipsius decursum, sicut defluit per territorium ipsum, incipiens à loco qui vocatur Railhies vsque dum descendit in aquam dictam Æpram: Syluam quæ dicitur Ætimundi totam, cum territorio, omni decimâ, pasnagio, iustitiâ & banno, à syluâ de Baileporis, vsque ad aquam prædictam inter Bauiam & Vvallare. Et ab eadem aquâ, totam syluam quæ dicitur Brolium, & Fania & Mansilium, & Clarus Voionus & Vuiellamanus: syluam prope Vuilhies, à monte Gomundi, & Merdoso Voiono, vsque in villam de Vuilies: syluam Ducionis in dotem Ecclesiæ, in prædicto prædio meo fabricandæ, quidquid infra terminos syluarum prædictarum commodum vel vtilitatem importare poterit, qualicunque modo, prædicto Landelino munificentiâ meâ dono in perpetuum possidendum, approbantibus palatij Principibus & senioribus Arnulpho & Pipino. Vt autem hæc nostra concessio regalis firmitatis perpetuæ robur obtineat: prædictam paginam manu meâ confirmo, & appositione sigilli mei communiri decerno.

S. Arnulphus maior domus qui & Episcop. Metens. Pipinus de Landen. I. Dux Brabã. Maior domus.

Signum Domini Dagoberti Regis Auſtraſiorum.

S. Arnulphi Metenſis } *Seniorum Palatij*
S. Pipini Neuſtrienſis }



S. Anſonis Cancellarij, vice Cuniberti Archicancellarij, recognoui. Data Cameraci decimo ſexto Calendas Maij. Anno Dominicæ Incarnationis ſexcenteſimo quadrageſimo, indict. decimâ tertiâ.

Donation faicte à Sainct Landelin par Dagobert Roy de France.

AV nom du Pere, & du Fils, & du Sainct Eſprit, Ainſi ſoit-il.

Il ne ſeroit pas conuenable que l'Excellence de la Majeſté Royale ignoraſſe, qu'vn ſeul & ſempiternel Roy des Roys, & Seigneur des Seigneurs, duquel toute puiſſance depend, a dependu, & dependra eternellement, auquel appartient tout ce que nous ſommes, & pouuons eſtre, noſtre vie, & noſtre mouuement, en preſence duquel, ſelon les forces qu'il nous a pre-

stées, nous deuons estre tousiours prests pour rendre seruice à sa Majesté, & d'vne speciale deuotion, d'autát plus que nous croissons en gloire, tant qu'il nous est possible, d'vne magnificence Royale, nous sommes obligez d'amplifier la splendeur, & beauté de son espouse vnique, la saincte & sacrée Eglise. Parquoy moy Dagobert Roy des Austrasiens, pour l'ame de mon Pere Lothaire Roy (de pieuse & saincte memoire) qui a regné quarante cinq ans en France, estant induict par la persuasion & salutaires conseils de venerable homme Aubert Euesque de Cambray, ie cede, & donne à Landelin Morose, iadis voleur, & ores conuerty, mon heritage en Faigne dict Vvallers, auec les metairies, terres, bois, prez, eaux, & le courans d'icelles, cy-dessous notez, & designez par certaines bornes & limites, pour en ce lieu bastir vn Monastere en l'honneur des Saincts Apostres Pierre & Paul, & instituer des personnes à iamais dediées au seruice du Seigneur Dieu: C'est à sçauoir: le village de Beures, auec tout son territoire: l'eau mesme & son courant, ainsi qu'elle coule par ledict terroir, commençát au lieu qu'on dit Railhies, & descendant en l'eau nommée Epre: La forest appellée Etmonde toute entiere, & son territoire, dismage, pesnage, iustice & ban, depuis le bois Bailieporis, iusques à l'eau susdicte entre Beures & Vvallers, & de la mesme

Considerãtion digne du Roy.

eau, toute la forest que l'on dict le Broile, & Faigne, & Mansil, & Claire-Voionus, & Vviellamanus : Le bois voisin de Vvillies · depuis Gomond iusques au village de Vvieillies : La forest du Dochon, en fondation, & dost de l'Eglise, qui se doit bastir sur nostredict heritage. Tout ce qui est cópris dans les bornes & limites des bois susdicts, & qui pourra seruir & apporter proufit & vtilité (de quelque maniere que ce soit) de nostre magnificence, ie le donne au susdict Landelin, pour les posseder perpetuellement, par consentement, & approbation d'Arnulphe & Pepin Princes, & anciens de nostre palais, & afin que cette nostre donation Royale demeure ferme à iamais : i'ay confirmé la presente page de ma main, & ordonné que mon seel y soit apposé.

Signe du Seigneur Dagobert Roy des Austrasiens.



S. Arnulphe de Mets }
S. Pepin de Neustrie. } *Anciens du Palais.*

Signoit Anson Chancellier le recogenoissant la place de Cunibert Archichancelier. Donnée à

Cambray le seiziesme des Calendes de May, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur six cens & quarante, indiction troisiesme.

CONFIRMATIO PRÆDICTÆ DONATIONIS PER SANCTVM Aubertum Cameracensem Episcopum.

AVbertus, Dei gratiâ, Cameracensis Episcopus, vniuersis Christi-fidelibus salutem æternam. Ad nostram curam, & sollicitudinem pertinere nō dubitamus: vt quod Ecclesiæ sanctæ fideles Christi, piâ largitione, conferunt & dedicant, Episcopali debeamus authoritate consecrare, & confirmare. Inde est quod prædium dictum Vvallare, pijssimi Regis nostri Dagoberti, cum omnibus appendicijs suis, quod idem Rex seruo Dei Landelino Mauroso donauit in eleemosynam, pro anima patris sui Lotharij incliti Regis, ad construendum Monasterium, in nostrâ suscipimus tutelâ, & defensione, cum omnibus villis, terris, syluis, pratis, agris, aquis, aquarumque decursibus ibidem assignatis, in nostra Diocesi constitutis: decimas omnes earumdem possessionum prædicto Landelino, & suis, Deo donante, successoribus in perpetuum concedentes, & potestatem eidem, & gratiā indulgentes construendi Monasterium, & Ecclesiam fabricandi,

S. Aubert das decimas Monasterio Lobiensi.

fabricandi, & personas instituendi, quæ secundum quod Angelus testamenti sibi donarit: de facultatibus assignatis potuerint sustentari. Qualemcunque fecerit ibidem ordinationem, ipsam ratam habemus & inconuulsam, inhibentes authoritate nostrâ: ne super omnibus illis possessionibus, quas supra dictus Rex loco memorato Vuallari donauit ibidem Deo militantibus molestiam, bella aliquis inferat, aut grauamen. Quod si qua sæcularis Ecclesiasticaue persona contra hoc venire præsumpserit, & easdem possessiones occupauerit: ipsam anathematis æterni gladio ferimus, nisi resipiscat, & occupata curauerit restaurare. Vt autem ista præfati Regis illustris eleemosyna duret in perpetuũ, & Ecclesiasticâ libertate potiatur: paginæ præsenti sigillum nostrum fecimus apponi. Actum Castriloco, anno Dominicæ Incarnationis sexcentesimo quadragesimo secundo, indictione decima quinta, regni Domini Dagoberti incliti Regis tertio decimo, Sigiberti, filij eiusdem Regis, quarto.

CONFIRMATION DE LA SVSDICTE DONATION *par sainct Aubert Euesque de Cambray.*

AVbert, par la grace de Dieu Euesque de Cãbray, à tous fideles de Iesus Christ, salut eter-

nel. Comme ainsi soit que nous sçachions estre de nostre sollicitude de faire en sorte, que les donations, que les fideles Chrestiés par largesse pieuse, offrent & conferent à la saincte Eglise par nostre authorité Episcopale soient consacrées & confirmées : C'est pourquoy le tres-pieux Dagobert nostre Roy, ayant donné au seruiteur de Dieu Landelin Morose en aumosne, pour l'ame de son Pere Lothaire Roy tres-renommé, l'heritage dict Vvallers, auec toutes & chacunes de ses appartenances, & dependances, pour y bastir vn Monastere : nous le receuons en nostre tutelle, & sauue-garde, auec toutes ses metairies, terres, bois, prez, champs, eaux, & ruisseaux, ou courans d'icelles y designez, gisás en nostre Diocese. Toutes les dismes des mesmes possessions nous les donnons au predict Landelin, & Dieu aydant, à ses successeurs pour tousiours, luy accordant & permettant de bastir vn Monastere, & edifier l'Eglise, & instituer des personnes, selon que l'Ange du testament luy aura inspiré, lesquelles se pourront sustéter des moyens & facultez assignées, ratifiant, & approuuant toutes telles ordonnances qu'il aura faict en ce lieu: defendát de nostre authorité : que personne ne les puisse molester, troubler, ou leur faire guerre sur toutes les possessions, que ledict Roy a dóné en ce lieu de Vvallers aux seruiteurs de Dieu.

Que si quelque personne Ecclesiastique, ou seculiere presume de contreuenir aux presentes, & occuper lesdictes possessions: nous la frappons du glaiue d'excommunication eternelle, s'il ne vient à resipiscence, restituant & reparant les choses par luy occupées. Afin que cette illustre aumosne du susdict Roy dure perpetuellement, & ioüisse des libertés Ecclesiastiques: nous auons aux presentes faict apposer nostre seau. Fait à Chasteaulieu l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur six cens quarãte deux, indictiõ quinziesme: du regne de nostre Seigneur Dagobert Roy tres-illustre, le treiziesme: de Sigibert fils d'iceluy l'an quatriesme.

Excommunicatiõ communicatoire.

La contrition & desplaisir, que ressentoit le penitent Morose, estoient si poignans, & luy touchoient si viuement le cœur: qu'il accomplit par trois fois le voyage & pelerinage de la ville de Rome, allant visiter les sepulchres des Princes des Apostres, pour de tant plus facillement, par leurs merites & intercessions, obtenir indulgence pleniere de tous ses delicts & forfaicts. Sa conuersion se fit paroistre si plaine de charité & zele du salut des ames: que le tres-illustre Martyr & souuerain Pontife sainct Martin, (auparauant de son exil & bannissement de la ville, que l'Empereur Constans luy fit souffrir l'an 650.) au troisiesme voyage luy donna charge & commission expresse, pour prescher & annoncer la loy de no-

ſtre Seigneur Ieſus Chriſt aux Infidelles & Gẽtils, (cõbien qu'il n'eſtoit que Preſtre) ſelõ que l'vſage & practique de l'Egliſe, requeroit en ce temps; dont il fut treſ-fidel ouurier & laboureur en la vigne du Seigneur, qui le rendit admirable en ſa vie. Ce fut luy encor qui jetta les premieres fondations de l'Abbaye d'Aulne: Parapres il s'eſt retiré à Creſpin, où il fonda pareillement vne Abbaye, en laquelle il deceda, & ſon corps y repoſe preſentement. Enuiron cinquante ans apres la conuerſion de Landelin, à ſçauoir l'an ſix cens quatre-vingt dix, ſainct Vrſmer print le gouuernement dudict Monaſtere de Lobbes, à l'inſtance du Prince Pepin de Hereſtal, par l'entremiſe de ſainct Hydulphe, qui eſtoit l'vn des plus grands Seigneurs du Pays, leſquels Princes firent des doüaires treſ-ſignalez à ce lieu, comme il en appert par les lettres ſuiuantes, leſquelles ſont grandement à l'honneur de ſainct Vrſmer.

S. Landelin repoſe à Creſpin.

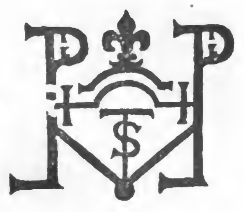
DONATIO PIPINI FACTA SANCTO VRSMARO DE TERRA cum ſylua de Foreſtella, ac alijs datis per ſanctum Hydulphum.

IN nomine ſanctæ & indiuiduæ Trinitatis Amen. Vniuerſalis Mater, & virgo ſingularis, Chriſtique

ſponſa Eccleſia Catholica, fœcunda caſtitatis prærogatiuâ promeruit quod deuotum ſuis vtilitatibus inclinemus aſſenſum, præſertim ſacroſanctæ religionis trãquilitatem & quietem curâ vigili prouidentes: quo liberius diuinæ contemplationi & orationi pro noſtra ſalute, & regni ſtabilitate vacando poſsit ad Deum intereſſe: quatenus inimicis Chriſtianæ fidei eliminatis, tota ſui corporis incolumitate, ſub noſtro ſudore, regnum vigeat & creſcat, & hoſtilis vbique ceruicoſitas ſe ſentiat ſubiugatam. Ego quidem Pipinus ſenior, eo fauore & deſiderio ductus, maximè quia de rege ſuperbo Thæodorico, per gratiam Dei, cum victoriâ ſum liberatus: Monaſterio religioſiſsimi viri, & eximij prædicatoris Vrſmari Pontificis, quod eſt in Laubias ſuper Sambrum fluuium, concedo, & dono in dotem ipſius Eccleſiæ perpetuo poſsidendam terram & ſiluam, quæ eſt inter riuum de Grunghart & riuum de Hergnaut, qui defluunt in Sambrum quæ ſylua dicta eſt Foreſtella ab antiquo. Situm ipſius Monaſterij Laubacenſis, villas, terras, ſyluas, prata, aquas aquarumque decurſus, & poſſeſsiones omnimodas, quas fidelis meus Hydulphus Dux, cooperator in eodẽ Monaſterio prædicti Pontificis, eidem loco donauit, in mea tuitione & defẽſione ſuſcipio, & perpetuæ libertati, & quieti reddo, nihil in eiſdẽ locis iuris, aut poteſtatis mihi, ſiue poſteris meis reſeruans. Quidquid etiam homo Dei Landelinus, qui primus in eodem loco laborauit, ipſi loco acquiſiuit, & ſubiecit; eidem Monaſterio totum attribuo: videlicet

Ecclesiam de Alna, cum omnibus appendicijs & possessionibus suis. Similiter Monasterium Vuallare, cum vniuersis appenditijs & possessionibus suis, sicut eas pijssimus Rex Dagobertus *ad preces, bonæ memoriæ, Auberti Cameracensis* Episcopi *supradicto* Landelino, *sub certis terminis expressas, & Monasterio Vuallari, pro sua fundatione deputatas donauit; vt sint ipsius* Ecclesiæ *Laubacensis vera, & firma possessio, sine aduocatia vel oppressione, alicuius* Comitis, *vel* Centenarij, *aut vice* Domini. *Nec aliquis supra territorium Ecclesiarum prædictarum domum erigere, & fabricare præter voluntatem, aut licentiam earumdem præsumant, aut violentiam aliquam inferre. Vniuersa loca prædicta, tam in nostro, quàm in supradicti Regis Dagoberti volumine fideliter expreßa, & conclusa sub meâ protectione suscipio, & ab omni principatus angariâ, & potestate penitus absoluo. Nulliusque infractionis, aut inuasionis molestiam, siue præiudicium occupationis sustinere decerno. Si quis autem contra hoc venire, & nostrũ edictum violare præsumpserit: omni libertate & honore nudatus; capitali pœnâ puniatur. Vt autem hæc mea donatio per succedentia tempora maneat intemerata: eam manu meâ confirmaui, & sigilli mei appositione insigniri iußi.*

Signum Domini Pipini Senioris.



S. Hydulphi Ducis Lotharingiæ.
S. Philippici. Ducis Metensis.

Ego Asdolgus Cancellarius, ad vicem Ruothperti Archicapellani, recognoui, & subscripsi. Data Lephstinis decimo septimo Calendas Decembris. Anno Dominicæ Incarnationis, sexcentesimo nonagesimo primo, indictione quarta. Principatus nostri anno quinto, Contrito Theodorico rege superbo fœliciter, concessionis huius eodem anno.

DONATION DE TERRE DE LOBBES AVEC LE BOIS DE *Forestaille faicte à sainct Vrsmer, par Pepin le vieil, & S. Hydulphe.*

AV nom de la Saincte & indiuisible Trinité, Ainsi soit-il

Nostre Mere vniuerselle, & Vierge singuliere espouse de Iesus-Christ, l'Eglise Catholique merite, à raison de la seconde prerogatiue de sa cha-

ſteté: que deuotement nous ſoyons portez aux choſes qui concernent ſon vtilité, & nous oblige principalement de poruoir à la tranquillité de la ſaincte Religion d'vn ſoin & vigilance particuliere: à ce que plus librement elle puiſſe vaquer & interceder enuers Dieu, s'employant en contemplation diuine, & oraiſon pour le ſalut de noſtre perſonne, & la proſperité de noſtre eſtat, en ſorte que le corps de ladicte Egliſe demeurant ſain, & entier, & les ennemis de la foy Chreſtienne exterminez: noſtre Royaume puiſſe fleurir & s'augmenter par noſtre trauail & induſtrie, & que par tout l'opiniaſtreté de nos ẽnemis ſoit ſubiuguée. Voyla pourquoy moy Pepin le vieil, principalement en recognoiſſance de la victoire, que Dieu m'a donné, me deliurant du ſuperbe Roy Theodoric, ie donne & accorde au Monaſtere de tres-religieux perſonnage & predicateur excellẽt Vrſmer Eueſque, (lequel Monaſtere eſt ſitué à Lobbes ſur la riuiere de Sâbre,) pour ſon doüaire à poſſeder pour touſiours la terre, & bois qui eſt entre le ruiſſeau de Grunghart, & le ruiſſeau de Herghenaut qui coulent en la Sambre, (lequel bois s'appelle en tout temps Foreſtaille.) La ſituation du ſuſdict Monaſtere de Lobbes, les metairies, terres, bois, prez, eaux, & le cours d'icelles, & de plus ie reçois en ma garde & protection, & rend

Voyez l'hiſtoire en bref dans Nicole Gilles.

Vulgairemẽt on dit Foſſetaille ou Fauſtaille.

rend perpetuelle liberté à toutes les possessions de quelque qualité qu'elles soient; Lesquelles mon feal Hydulphe Duc, fondateur auec nous du susdict Monastere luy a donné, sans que ie reserue pour moy, ny pour mes successeurs, aucun droict ou puissance en tous ces lieux. En outre i'attribuë audict Monastere, tout ce que Landelin homme de Dieu, qui premier a trauaillé à fonder le susdict Monastere luy a donné & acquis, c'est à sçauoir, l'Eglise d'Aulne, auec ses appartenances & possessions, semblablemẽt le Monastere de Vvallers auec tous ses biens & possessions, en la mesme sorte que le Roy, de pieuse memoire, Dagobert à la priere d'Aubert Euesque de Cambray, de telle memoire, les auoit premierement donnez au susdict Landelin, en designant les bornes, & les attribuãt au Monastere de Vvallers pour sa fondatiõ: à ce que le susdict Monastere & ses appartenances soient à l'Eglise de Lobbes, en vraye & asseurée possessiõ sans haut-voirie, n'y oppression d'aucun Comte ou centenier, ou Lieutenant, & afin que sur le territoire desdictes Eglises, aucun ne presume éleuer & bastir maisons contre la volonté, ou sans la permission des susdicts, ou leur apporter quelque violence: Ie prens en ma protection, & deliure de tous troublemens de puissance & principauté, les susdits lieux fidelement exprimez &

S. Hydulphe fondateur de Lobbes.

Sauue-garde du Roy.

Haut-voüez sont ceux ausquels on a donné le droit de iustice en releuant la propriété des Seigneuries.

compris, tant en noſtre liure comme en celuy dudict Roy Dagobert, & defend à toutes perſonnes de rompre leurs portes, les enuahir ou occuper leurs biens en quelque maniere que ce ſoit: Que ſi quelqu'vn vient à contreuenir à ce preſent edict: I'ordonne qu'il ſoit priué de toute liberté & honneur, & puny de peine capitale. Et afin que cette mienne donation demeure inuiolable par tous les ſiecles à venir, ie l'ay confirmé de ma main, & ordonné que mon ſeel ſoit appoſé.

Le S. du Seigneur Pepin le vieil.
Le S. Hydulphe Duc de Lorraine.
Le S. de Philippique Duc de Mets.



Le Palais du Roy eſtoit à L'eſtines.

IE l'ay recognu moy Aſdelgus Chancelier à la place de Ruothpertus Archi-chapellain, & ay ſoubſcrit: Donné à l'Eſtinnes le dixſeptieſme des Calendes de Decembre, l'an de l'Incarnation de noſtre Seigneur, ſix cens nonante & vn; indiction quatrieſme, de noſtre regne le cinquieſme, ayant eſté par nous heureuſement defaict le ſuperbe Roy Theodoric, la meſme année de cette conceſſion. L'an auſſi nonante & vn, le Prince Pepin pour d'auantage honorer ſainct Vrſmer

Voyez l'hiſtoire en bref chez Nicole Gilles.

& son Monastere l'enuoya à Rome au Pape Sergius, pour luy faire conferer l'authorité Episcopale. Lequel Sergius entendât la donatiô Royale qu'auoit faict ce tres-grand Prince Pepin, & le Duc Hydulphe, il le receut d'vn accueil fort charitable, & luy octroya son pretendu, le faisât Euesque, pour trauailler à la conuersion des infideles, ainsi que nous lisons auoir esté faict de S. Amand. Et d'autant que sainct Vrsmer edifioit son Eglise & Monastere, en l'honneur & inuocation du Bien-heureux Apostre sainct Pierre. Le S. Pere S. Iean successeur de Sergius le gratifia d'vne partie de ses sacrées despoüilles & Reliques, à sçauoir de quelques poils de sa barbe & de son chef, & d'vn des os de la jambe. L'an six cens nonante-sept, le sixiesme des Calendes de Septembre, sainct Vrsmer dedia & consacra son Eglise, edifiée en memoire & veneration de sainct Pierre.

Au Chap. 5. de sa vie.

Au Chap. 6. l. 1.

Il erigea vne autre Eglise en l'honneur de la glorieuse Vierge Mere de Dieu, sur le sommet de la Montagne (au pied de laquelle est l'autre Eglise, & le Monastere) pour y conuoquer le peuple, là il establit le cimetiere des fideles où il fut, & tous ses successeurs iusques à maintenant enseuely. En icelle Eglise, il institua douze Clercs que nous disons à present Chanoines, pour y faire l'office diuin de iour & de nuict. Desquels le nombre est

accreu iusques à dixhuict, par telles occasions qui se pourrót remarquer en temps & lieu. Il donna aux Chanoines là instituez les dismes entiers du village de Lernes lez la ville de Fontaine, & celles de Trahegnies (qui est vn petit hameau à present sous la Paroisse du village dict le Valle, voisin de Binch) que le Chapitre possede encore. Sainct Vrsmer auoit obtenu la proprieté & Seigneuries de ces villages, par liberalité Royale. Il leur dóna d'abondant quelques Seigneuries, gisantes presentement en Brabant & Namur, à sçauoir à Monchiel, Gocelies, Iumez, Fleru, Martin-Roux, Thimeon, Melin, & Melignoux, où le Chapitre establit Mayeur & Escheuins, pour la conseruation des droits Seigneuriaux, & à ce Melignoux il y a plusieurs bonniers de terre labourable, qui se nomment le doüaire de sainct Vrsmer. Au terroire de Merbes le Chasteau, dict Poterie, & à Haucin, distants de Binch enuiron deux lieuës, quantité de terres & heritages, appartiennent au mesme Chapitre, qui retiennent pareillement cette denomination de doüaire de S. Vrsmer, comme venantes de sa fondation, ou dotation. Aucuns veulent opiner que ces parties auroient esté de son Patrimoine, comme si on disoit de sa dote. Il est aussi tres-certain, que les decimes de Ressay, & les heritages gisants à Vvau-

12. Chanoines instituez par sainct Vrsmer.

Les Seigneuries dictes le doüaire de sainct Vrsmer.

dré lez Binch, auec ce qui estoit à Thuin, sont de la primitiue, & originelle fondation du Chapitre: car il appert par les Patentes de l'Empereur Otton, en date de l'an neuf cens septante trois que ces parties estoient affectées à l'entretien des seruiteurs de Dieu & de sainct Vrsmer, pour lesquelles lesdictes lettres Patentes seruent de maintenuë, De cette ancienne donation semble venir, que le Chapitre constituë vn Vicaire amouible à la Paroisse de Lernes, pour administrer la Cure, comme pareillement à Solre sur Sambre, où les decimes appartiennent au mesme Chapitre. Il edifia aussi le Monastere d'Aulne à present tres-fameux & solemnel, que sainct Landelin auoit commencé de bastir, & ordonna qu'il seroit submis à celuy de Lobbes. Ainsi en parle le fidele Fulcuin en sa Chronique : *Monasterium quoq; in Alna ipse construxit & Lobijs subiecit*: D'auantage il construict le troisiesme Monastere dict Vvasleres, que sainct Landelin auoit permissiõ de bastir, la place luy estant accordée par donation Royale & auctorité Episcopale, comme il se voit cy-dessus. Le texte du mesme Fulcuin le chante ainsi. *Monasterium quoque Vaslare dictum versus Theoraciæ saltum in finibus Faniæ ædificauit, cui & Dodonẽ præfecit, virum admodum sanctum, vt pote à se instructum, &c.* Il edifia encor le Monastere de Vvasle-

Anciennes parties affectées aux fondations du Chapitre.

res vers la forest de la Tirasche, aux Frontieres de la Faigne, auquel il establit Dodo pour superieur homme grandement sainct, d'autant qu'il auoit esté instruict de luy. Le Monastere de Vvasleres ne subsiste point pour le present, mais la fondation est transportée à celuy de Moustiers aussi en Faigne, tout voisin de là où sainct Dodo s'estoit retiré; voila pourquoy nous luy auons donné le nom de Moustiers en lieu de Vvasleres, au Chapitre viij de la vie de sainct Vrsmer. S. Vrsmer aussi a donné le commencement au Monastere d'Affleghem, selon que nous en touchons cy-apres l'an 1380.

C'est donc à iuste titre, que le B. Anso escriuant sa vie, entre autres de ses loüanges, l'honore & qualifie fondateur & constructeur des Monasteres, ce qu'il n'eust deu dire, si seulement celuy de Lobbes fust edifié par luy.

Iacobus Meyerus Annal. Fland. an. 668. Arnol. Vviõ l. 2. Ligni vitæ. c. 53. Gallia Christiana Roberti Lingou. de Episcop. Suesson.

Quelques Autheurs escriuent que nostre sainct Vrsmer auroit esté Euesque de l'Eglise Cathedrale de Soisson, & luy baillent son rang au seiziesme siege parmy le Catalogue des Euesques, & qu'il l'auroit gouuerné plusieurs années, d'où il seroit venu à Lobbes, & y auroit exercé tel office qu'est rapporté cy-dessus en sa vie. Aucuns escriuains accusent ces Autheurs & disent qu'ils errẽt. Il est vray que si nous regardons dans l'histoire

de ſa vie, nous ne trouuerons cecy; neantmoins tout ce qui eſt paſſé n'eſt pas pourtant eſcrit; mais ſi nous examinons de plus pres & à la lanterne, comment il print le gouuernail de cette Abbaye: nous iugerons que la cenſure miſe contre cette allegation ne deura eſtre iugée trop iuſte: car il eſt dict: que ce fut à l'inſtance & requeſte de Pepin l'ancien, ſurnommé de Hereſtal, & par l'entremiſe du ſainct Duc Hydulphe, qui eſtoit l'vn des plus ſignalez Prince du Royaume. Or puis que le grand Maire du Palais du Roy, & qui gouuernoit l'eſtat de la couronne de France, auec ce grãd Duc, qui d'vne main commune ſe declaroient Bien-faicteurs & Fondateurs de ce Monaſtere, ſe ſont employez à l'eſtablir là Superieur, il y a grande apparence, que pour lors ſainct Vrſmer eſtoit en dignité & office principal de l'Egliſe: voire-meſmes tout au commencement de ſon inſtallation dans cette charge Abbatialle, le ſuſnommé Prince Pepin le qualifie & honore par ſes lettres, cy-deſſus eſcrites, de rares titres & prerogatiues, l'appellant *Homme tres-religieux, excellent Predicateur & Prelat*: Toutesfois il n'y auoit encor vn an entier eſcoulé, entre la date de ſes Patentes, & de la commiſſion & charge que le Souuerain Pontif Sergius luy auoit dõnée. S. Vrſmer donc eſtoit auparauant Eueſque, & cogneu pour

Raiſons probables qui induiſent à croire que S. Vrſmer fut Eueſque de Soiſſon.

tel & excellent Predicateur : dont sa capacité & suffisance estoit tenuë grandemét releuée par tout le Royaume: & de plus il semble que le terme d'vn an (encor faut-il le racourcir, à raison du voyage de Rome iusques icy) ne suffiroit pour meriter tels titres d'excellence: puis que tout au principe il cóuenoit que nostre S. hóme s'occupasse entieremét à ce qui estoit necessaire pour former, ou plustost desia reformer son Monastere. Que si on nous demande: Si donc S. Vrsmer estoit Euesque auparauant que de venir à Lobbes: pourquoy auroit il fait le voyage de Rome, ou de là receuë la commission & charge Episcopale? Nous dirons qu'encor que vrayement il auroit esté tel: que neantmoins sa iurisdiction estoit limitée, & ne s'estendoit au delà des bornes de son diocese; par ainsi, afin que son Apostolat fust legitime, vne seconde commission luy estoit necessaire. Nous auons iugé estre de nostre deuoir de notuler ces considerations, pour conforter les allegations de ceux qui le font Euesque, non seulement titulaires; mais en effet, resident en certain siege. Et à vray dire tout cecy fait grandemét pour la gloire de nostre Apostre, lequel ayant desia operé des merueilles dans son Euesché, l'auroit abandonné pour s'en aller, où l'esprit de Dieu le conduisoit, annoncer le royaume du ciel, & l'Euágile aux Infidels & Gétils.

Obiection. *Solution.* *Argument pour la gloire de S. Vrsmer.*

D'abondant,

D'abondant, on monstre le testament de saincte Aldegóde, auquel sainct Vrsmer a soubsigné en qualité d'Euesque, auec plusieurs autres tesmoins fort remarquables, & toutesfois cette saincte Vierge passa de ce monde à la gloire eternelle, l'an six cens soixante trois, à sçauoir enuirō vingt sept ans auparauant la venuë de sainct Vrsmer à Lobbes. De plus nous auōs aussi obserué que nostre sainct Vrsmer auoit tres-estroite familiarité auec sainct Ermin, qui a esté depuis son successeur: car il nous est aduis que cette correspondance auroit pris fondement à l'occasion du voisinage de la ville de Soisson & de Laon, où demeuroit sainct Ermin; car pour nous induire à la croyance de cette amitié, entretenuë par conuersation familiere: la distance de Lobbes à Laon ne nous profite de rien: car il y a plus de vingt lieuës de chemin. En outre nous voyons que pareillement S. Ermin a esté present au mesme testament de saincte Aldegonde, auquel il a soubscrit, & fait à presupposer que ce deux Saincts voisins seroiét arriuez à Maubeuge par compagnie.

Testament de saincte Aldegonde, au liu. 8. c. 5.

Le R. P. Basil de l. 3. c. 8. en la vie de S. Aldegonde.

Cette mesme année l'inuincible Pepin a confirmé la donation faicte par Dodo, &c. en la forme suiuante.

Litteræ Domini Pipini de Hereſtallo.

IN nomine Sanctæ indiuiduæ Trinitatis. Amen. Vniuerſalis mater, & virgo ſingularis Chriſtique ſponſa Eccleſia Catholica fæcunda caſtitatis prærogatiuâ promeruit quod deuotum ſuis vtilitatibus inclinemus aſſenſum; præſertim ſacroſanctæ Religionis tranquillitatem, & quietem curâ vigili prouidentes, quò liberius diuinæ contemplationi & orationi pro noſtrâ noſtriq; regni ſtabilitate vacãdo poſſit ad Deum intereſſe, quatenus inimicis Chriſtianæ fidei eliminatis, totâ ſui corporis incolumitate ſub noſtro ſudore regnum vigeat & creſcat, & hoſtilis vbiq; ceruicoſitas ſe ſentiat ſubiugatam. Ego ſiquidem Pipinus ſenior eo fauore, & deſiderio ductus & vxor mea Brunihelda Monaſterio Religioſiſſimi viri, & eximij prædicatoris Pontificis Vrſmari, quod eſt in Laubijs ſuper Sambrum fluuium donamus in dotem ipſius Eccleſiæ perpetuo poſſidendam terram, & ſyluam, quæ eſt inter riuum de Grunghart & riuum de Hergnaut qui defluunt in Sambrum quæ ſylua Foreſtella dicta eſt ab antiquo. Verum quia præueniẽte gratiâ clariſſimus vir Dodo memorati viri prædicatione tractus ad ortodoxam fidem, & baptiſatus eſt, & Monaſterialibus diſciplinis, & conuerſioni mancipatus, conſilio fidelis noſtri Hydulphi Ducis Lotharingiæ prouocatus Monaſterio Laubienſi, quod

Vxor Pipini videtur fuiſſe binominis, aliàs enim vocatur Plectrudis vel cognominabatur Brunihelda.

Egregia laus S. Vrſmari.

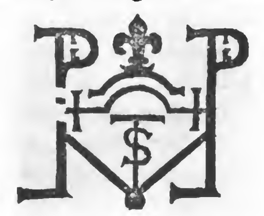
S. Hydulphus perfectionem ſuadet S. Dodoni.

est in honorem sancti Petri Principis Apostolorum donauit in eleemosynam perpetuam, vniuersum fundum, & patrimonium suum Monachus effectus videlicet villas de Moustiers & de Bauis cum omni integritate Dominij, & vniuersis terris, villis, pratis, aquis, aquarumque decursibus, banno & iustitia, seruis, & ancillis sicut iuste possedit, possidenda, in manu nostra resignando & dictæ Ecclesiæ subsignando, certis terminis coucludens, authoritate nostrâ communita. Hæc autem sunt loca de præcincturâ illius prædij. Terminus aquæ incipiens à loco qui dicitur Ralhiers vsque de sub Moustiers, ad nemus sanctæ Monegundis diffiniens. Terminus syluarum: nemus totum quod dicitur Eumont, vsque ad aquam venientem de Vualhiers cum omni territorio & pasnagio, & iustitiâ in omnibus & ab aquâ de Vualliers, totum nemus quod dicitur Bruelh, & sangias vsque ad Leuoion vsque ad Vuillenier, & alia syluа iuxta Vuilhies à monte qui dicitur Gomont & Merdosum vadum vsque ad villam de Vuilhies & nemus situm in confinio de Duchon. Infra quæ loca nostræ immunitatis tuitionem ponimus, & in vsus fratrum ibidem Deo deseruientium prædicto Monasterio concedimus vt ipsa libere & quiete possideant sine aduocatiâ vel oppressione alicuius Comitis, vel Centenarij aut vice-Domini. Nec aliquis supra territorium Ecclesiæ domum erigere, præter voluntatem, & licentiam presumat. Vniuersa loca supradicta & quanta possideant vel postmodum iustè & rationabiliter possessuri sunt, sub Re-

già tuitione suscipimus & decernimus, alicuius attentationis molestiam non sustinere. Si quis huius immunitatis & priuilegij nostri peruersor extiterit: omni libertate & honore nudatus, capitali pœnâ feriatur. Vt autem hæc nostra concessio per succedentia tempora inconuulsa permaneat manu nostra eam confirmamus, atque sigilli nostri impressione iussimus insigniri.

Vocatur Rex eo quod tanquam maior Domus regnauit.

Signum Pipini Regis inuictissimi.



Ego Adelgus Cancellarius *ad vicem Ruothperti Archicapellani recognoui, & subscripsi, data decimo septimo* Calendas Decembris *Lestinis. Anno Dominicæ incarnationis sexcentesimo nonagesimo septimo.*

DONATION FAICTE PAR *Dodo, confirmée de Pepin l'ancien.*

AV nom de la Saincte & indiuisible Trinité. Ainsi soit-il.

Nostre Mere vniuerselle & Vierge singuliere épouse de Iesus-Christ l'Eglise Catholique,

merite à raiſon de la ſeconde prerogatiue de ſa chaſteté, que deuotement nous ſoyons portez aux choſes qui concernent ſon vtilité, & nous oblige principalement de prouuoir à la tranquilité de la Saincte Religion d'vn ſoin & vigilance particuliere, à ce que plus librement elle puiſſe vaquer & interceder enuers Dieu, s'employant en contemplation diuine, & oraiſon pour le ſalut de noſtre perſonne, & la proſperité de noſtre eſtat, en ſorte que le corps de ladicte Egliſe demeurant ſain & entier, & les ennemis de la foy Chreſtienne exterminez noſtre Royaume puiſſe fleurir, & s'augmenter par noſtre trauail & induſtrie, & que par tout l'opiniaſtreté de nos ennemis ſoit ſubiuguée.

Ces choſes cõſiderées, moy Pepin porté de cette fauorable deuotion & bon deſir, & ma femme Brunehilde, donnons au Monaſtere de treſ-Religieux perſonnage & Predicateur excellent l'Eueſque Vrſmer, qui eſt à Lobbes ſur la riuiere de Sãbre pour la dotation de ladicte Egliſe en perpetuelle poſſeſſion, la terre & bois, qui eſt entre le ruiſſeau de Grunghart, & le ruiſſeau de Hergenault qui coulent en la Sambre, lequel bois a eſté de tout temps appellé Foreſtaille, mais par ce que Dodo, illuſtre perſonnage preuenu de la grace de Dieu, ayant eſté conuerty à la Foy orthodoxe par

Autrement Brunehilde eſtoit nõmée Pleſtrude.

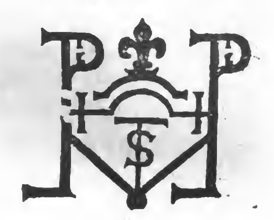
Loüange notable pour S. Vrſmer.

S. Hydulphe a exorté S. Dodo à l'eſtat de perfection.

la predication dudict Vrſmer, Baptiſé, & conſacré à la diſcipline & profeſſion Monaſtique a donné en aumoſne perpetuelle, par le conſeil de noſtre feal Hydulphe, Duc de Lorraine au Monaſtere de Lobbes dedié à l'honneur de ſainct Pierre, Prince des Apoſtres, toutes ſes terres & patrimoine, ſ'eſtát fait Religieux, c'eſt à ſçauoir, les metairies de Mouſtiers & Beures, auec le domaine tout entier, & toutes les terres, prez, eaux, & le cours d'icelles, ban & iuſtice, ſeruiteurs & ſeruantes, nous ayant remis entre nos mains pour eſtre par eux poſſedées, comme iuſtement ils les poſſedoient, & les attribuans à ladite Egliſe auec declaration de leurs tenances & aboutiſſans. Le tout confirmé par noſtre authorité, & ſ'enſuiuent les lieux, qui ſont dedans l'enclos de cette terre: Le cours de l'eau à cómencer au lieu de Raheliers, iuſques au deſſous de Mouſtiers, & finiſſant au bois de ſaincte Monegonde. L'eſtenduë des bois: tout le bois, qui ſ'appelle Eumond, iuſques à l'eau qui vient de Vvalliers, auec tout le territoire, & paiſnage, & iuſtice par tout; & depuis l'eau de Vvalliers tout le bois qui ſ'appelle Bruhel, & Fangias, iuſques à Leuoyó, & iuſques à Villemaire, & vn autre bois ioignant Vvilliers, depuis la montagne qui ſ'appelle Gomont, & le Duc Meidoſe, iuſques à la metairie de Vvillers, & le bois ſitué aux confins de Duchon.

Entre lesquels lieux nous establissons nostre sauuegarde & protection, & accordons aux vsages des Freres, y seruans Dieu & audit Monastere, qu'ils possedent librement & paisiblement toutes choses sans haut-voirie, ou oppression d'aucun Comte, Centenier, ou Lieutenant; & sans qu'aucun puisse sur le territoire de ladite Eglise éleuer maison contre leur volonté, ou sans leur permission. Nous ordonnons en outre, & receuons en nostre protection royale tous ces lieux dessusdits, & autres qu'ils possedent, & pourront cy-apres iustement & raisonnablemét posseder, sans qu'on puisse leur faire souffrir ou attenter contre eux aucune entreprise qui leur apporte empeschement, ou incommodité, & quiconque aura violé ce present, nostre priuilege & immunité, nous ordonnons qu'il soit dépoüillé de toute liberté, & honneur, & punis de peine capitale. Et afin que cette nostre concession demeure inuiolable au temps à venir: nous l'auons signé de nostre main, & commandé que nostre seel y soit apposé.

Le Signe de Pepin Roy tres-inuincible



Ie l'ay recogneu moy Asdelgus, Chancelier, en l'absence de Ruothpert, Archi-chappellain, & l'ay soubscrit. Donné le dix-septiesme des Calendes de Decembre à Lestines, l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur six cens nonante & sept.

S. Lambert martyr. L'an cent nonante & huict sainct Lambert Euesque & Patron de Liege, fut martyrisé par l'impie Dodo.

La mort de S. Hydulphe. L'an sept cés sept S. Hydulphe est mort à Lobbes.

Trespas de S. Vrsmer. L'an sept cens treize le glorieux Euesque S. Vrsmer est decedé: Sainct Ermin succeda à la Croce.

L'an sept cens quatorze Pepin de Herestal, Maire du Palais de France, trespassa apres auoir gouuerné l'estat vingt-sept ans, laissant la charge à son fils bastard Charles Martel.

Le decez de S. Ermin. L'an sept cens trente sept, le vingt-cinquiesme d'Auril sainct Ermin mourut: Sainct Theodulphe luy succeda.

L'an sept cens quarante-trois, indiction vnziesme, le premier de Mars, Sainct Boniface, Legat du sainct Siege Apostolique, fit assembler vn Concile à Lestinnes, auquel fut present Carolomã Prince de France, auec plusieurs Euesques: & y furent condamnez deux imposteurs, & faux Euesques, l'vn Adelbert François, & l'autre Clement Escossois, lesquels par leur vie scandaleuse, & doctrine pernicieuse deceuoient le peuple; voyez leurs erreurs en Spondamus.

Les

Les decrets de cette Synode seruirent de beaucoup à l'edification de l'Eglise : nostre sainct Abel Archeuesque de Reims y estoit present. Il assista aussi à la Synode celebrée en la ville de Mayence, par le mesme Archeuesque S. Boniface l'an 743.

L'an sept cens quarante-sept le susdit Caroloman par admonition de sainct Boniface Archeuesque de Mayence, s'en alla à Rome, & se rendit Religieux : il bastit vn Monastere au mont Soracte à l'honneur de sainct Siluestre. Puis pour s'escarter dauantage de la conuersation des hommes, il se retira au mont Cassin. *Baron. & Sponda.*

L'an sept cens cinquante & vn Pepin le Bref, fils de Charles Martel fut consacré Roy de France par le Pape Zacharie, Childeric comme faineant estant deposé. *Voyez le cha. 7. de la vie de S. Ermin.*

L'an sept cens cinquante huict, sainct Abel Archeuesque de Reims chassé de son siege, s'est retiré dans le Monastere de Lobbes, où pour sa dignité il fut receu cõmme Abbé. *Voyez sa vie folio 222.*

L'an sept cens soixante deux Anso se rendit Religieux audit Lobbes.

L'an sept cens soixante quatre le 5 d'Aoust, S. Abel Archeuesque de Reims trespassa à Lobbes. *La mort de S. Abel.*

L'an sept cens soixante-six le 25. de Iuin, sainct Theodulphe trespassa, & Anso luy succeda, homme de tres-saincte vie & sçauant. Il composa la vie

de sainct Vrsmer, laquelle il dedia à son predecesseur, & fit encor vn autre liure de la vie de sainct Ermin. Son gouuernement en toute prudence a duré vingt-quatre ans, ainsi il termina heureusement ses iours le 4. du mois de Nouembre l'an sept cens & nonante. Apres la mort d'Anso le Monastere fut vsurpé par vn certain Chanoine nommé Hilderic du temps de l'Empereur Charlemagne, l'espace d'enuiron quatorze ans. Apres iceluy vn autre, nommé Reinericus, print l'Abbaye, du temps de l'Empereur Loüis le Debonnaire. A ce Reinericus, sous le mesme Empereur, succeda Fulrade, oncle du susdict Reinericus, lequel fut homme de vie exemplaire, & plein de pieté. Il estoit cousin à l'Empereur Charles. Son Pere s'appelloit Ierosme, François de nation, & sa Mere se nommoit Erquinsinde, issuë de sang Royal des Goths. Auant que de venir au gouuernement de Lobbes, il auoit esté Prelat du Monastere de S. Quintin en Vermandois, cóme il estoit à voir par certains versets grauez sur la muraille de la Tour de l'Eglise, que Fulcuin Abbé, & Historiographe de Lobbes par extraict a mis en ses escrits: & sont tels.

Iac. Meyer, An. Fl. l. 2. an. 851. Arnol. Vviō l. 3. ligni vitæ 14. Decemb.

Cum denis lustris ternos minus inclitus annos
Rex ageret Karolus sceptra tenendo pia,

Rebus & humanis exemptus culmina regni
Linqueret ingentis Rex Ludouice tibi:
Condere cæpit opus huius venerabilis aulæ
Abbas Fulradus nobilitate nitens,
Namque huic Hieronymus, Karolus pater extitit illi
Qui propriæ ſpecimen gentis ad alta tulit,
Bella gerens, pacemque tuens, qui culmina regni
Ad prolem miſit, auxiliante Deo.

DIZAIN.

Charlemagne ſortant des humaines miſeres,
Trente ans de ſon Empire eſtant preſque eſcoulez
Laiſſoit au Roy Louys le throne de ſes Peres,
Et les puiſſans eſtats ſous ſon ſceptre enrollez,
Quand fut encommencé ce temple venerable
Par Fulrade Prelat de Nobleſſe notable,
Celuy-cy eut Hierom, l'autre eut pour geniteur
Ce grand Charles qui fit haut eſclater ſa race,
En la guerre, & la paix, & laiſſa la grandeur
Du Royaume à ſon fils par la diuine grace.

L'an huict cens vingt trois, ce tres-illuſtre & venerable Abbé Fulrad, eſmeu par des miracles tres-euidens, éleua le Corps de ſainct Vrſmer.

STANCES.

Fulrade à Charlemagne eſtant parent treſ-proche
Ayant de ſainct Quentin fondé le riche temple
Fut de Lobbes Prelat, changeant le ſceptre en croche,
Ou de maintes vertus il fut vn vif exemple,

Par luy les Vermandois ont receu maint honneur,
Par luy l'honneur des Saincts fut en terre esleué
Par luy Lobbes florit surchargé de bon-heur
Par luy de sainct Vrsmer le corps fut releué.

Chro. Cam. l. 1. c. 41.
Voyez les notes de Colvenere en ce lieu

L'an huict cens vingt six, le dernier iour de Ianuier mourut le venerable Fulrade, auquel succeda vn nómé Egardus, sous lequel sainct Theodoric dix-huictiesme Euesque de Cambray fut le premier qui donna les Ordres dans le Monastere de Lobbes.

Chro. Cam. cy dessus.

L'an huict cens trente-cinq Harbert de Corbie pour sa vie saincte, fut promeu au gouuernement de Lobbes, par l'Empereur Louys le Debonnaire. Il fit des grands biens à la Maison. Sainct Theodoric à sa requeste dedia le Monastere de Vvaslere, l'an huict cens quarante-quatre.

Pontus Heuterus. de Hasb. & Austriac. orig. c. 7.

L'an huict cens soixante-quatre, vn certain Hucbert desplaisant à Dieu & aux Saincts, qui ne ressentoit rien de la Religion, & du Clericat, que par sa tonsure, homme de vie debauchée, chassa du Monastere le susdit Harbert, & le contraignit de retourner à Corbie. Ce Hucbert fils de Hugues Comte de Hasbourg, auoit esté auparauant Abbé de Vvillervalliæ, laquelle Abbaye auoit esté edifiée par son pere, & ditte pour ce respect Hugenshouen. Ledit Hucbert auoit sa sœur nommée Thielberge, mariée à Lothaire Roy d'Austrasie,

lequel luy auoit donné le Duché de Transſ-iuranion jadis le Royaume de ſes anceſtres.

Le mōt de Iura, eſt vne iournée de Baſle pres du Rhin, & porte diuers noms, &c.

L'affluence de ces dignitez, & richeſſes rendirent le miſerable treſ-cruel. Il deſpoüilla tout le Monaſtere de Lobbes, & diſtribua à ſes gendarmes les biens que les Princes, & principalement le Duc ſainct Hydulphe, y auoient donnez.

La iuſtice diuine ne ſouffrant vlterieurement telles inſolences, & rapines, au preiudice inſupportable de ſes ſeruiteurs, bailla la recompenſe condigne à ſes forfaits ; car comme l'ambition l'eſleuoit par trop, il ſe reuolta contre le meſme Roy Lothaire, & le Duc Conrad le traſperça de ſa jaueline, & luy emporta la langue, par laquelle il auoit tant proferé de blaſphemes, & luy fit quitter la vie.

L'an huict cens ſoixante ſix, le ſacré corps de ſaincte Rainelde Vierge, & martyre, fille de ſaincte Amalberge, à cauſe des miracles que Dieu operoit à ſon ſepulchre, fut éleué de terre par ſainct Iean Eueſque de Cambray. *Eleuatiō du Corps de S. Raineldæ.*

L'an huict cens ſoixante huict le Roy Lothaire, ayant compaſſion de l'Abbaye de Lobbes ainſi pillée par le rauiſſeur Hucbert, d'vn ſoin paternel la prit en ſa protection, & ſauue-garde (pour ce-

la on luy a donné rang au cathologue des Abbez) il ordonna de faire vn registre tres-exact des biés, & reuenus, qui restoient apres l'auandicte pillerie.

Chro Cam. l.1.c.53.

La description estant faicte par le susdict sainct Euesque de Cambray, & confirmée de l'authorité Papale. Il excommunia tous ceux qui tenoient & vsurpoient iniquement les biens du susdict Monastere. Il fut trouué, qu'en diuers Pays, & territoires le nombre des villages, auec leurs appendás, estoit de cent & soixante appartenans à ce Monastere. Le mesme Lothaire de sa munificence Royale à la requeste de Vvaldrade, qui n'estoit pas sa femme legitime, donna à Lobbes vn village qui est proche de la ville de Bauay, nommé Hum, ou Hon, où elle fut enseuelie auec deux de ses enfans dans l'Eglise paroissiale; encor auiourd'huy le Monastere y a de grands biens, le Roy neantmoins tient la haute iustice.

Nous remarquons icy en passant, qu'il faict à presupposer que ce Roy Lothaire, tenant tel soin du Monastere de Lobbes, y auroit estably le tres-docte & prudent Ansegise, qui estoit Moine de là, pour tenir le rang d'Abbé, incontinent apres la mort de ce miserable Hucbert, vray est que ie n'ay trouué son nom enregistré au catalogue des Prelats; mais parce que plusieurs graues autheurs le disent, & le qualifient Moine & Abbé de Lobbes,

Ansegise Abbé de Lobbes. Mol. Natal. Bel. 18. Ap.

& que le téps, auquel il pourroit auoir gouuerné, deuoit tóber en cette saison: i'ay iugé estre de mon office d'en tenir icy note (pour ne faire tort à ce Royal Monastere, si ie le priuois d'vne si grande lumiere, bien qu'il soit suffisamment esclaircy de plusieurs autres) de tant que ce grand personnage n'a pas esté seulement Abbé de Lobbes: mais pour ses belles qualitez, & tres-rare sçauoir, il fut creé Archeuesque de Sens, & Primat de France & d'Alben. Il a rendu tesmoignage de sa doctrine, par la composition de plusieurs liures, qui sont imprimez à Paris l'an mille cinq cés quatre vingt-huict. Il trespassa l'an huict cens septante-sept. Henricus Spondanus en ses Annales, opine & fait deux Ansegises, & les met en diuers temps, si comme 775. & 876. & en recognoist vn pour Abbé de Lobbes.

Trithem. l. 4 c. 86. Dem. Eclfor. Ar. Vuio an. 871. & 872. lig. vitæ l. 2. c. 31.

In Capit. Reg. Franc.

L'an huict cens septante Charles le Chauue Roy qui du depuis fut Empereur, se declara bien faicteur du Monastere de Lobbes. Il institua son fils Caroloman Abbé, lequel estant Diacre ietta le froc aux orties, & comme vn autre Iulian Apostat deuint persecuteur des Prestres & Eglises grádement mescognoissant, & desobeissant à son pere, duquel il fut prisonnier, & par son commandement les yeux luy furent arrachez.

Sigib. in chr. an. 872. Henr. Spond. an. 8[illegible] cecaus Flod. Himon. &c.

Enuiron l'an huict cens septante trois l'Empereur Charles le Chauue, retient le gouuernail de

Lobbes le terme de cinq ans. Depuis son fils Louïs surnommé le Begue, l'a tenu deux ans (qui fut le tẽps de sõ regne) puis deux ans encor ensuiuãs vn autre Louïs Roy de Germanie a tenu aussi cette Abbaye; mais l'an huict cens octãte & vn, il l'a dõna à Hugues fils du Roy Lothaire, & de Vvaldrade qui de son bas-âge auoit este Moine à Lobbes.

Ayant gouuerné le Monastere sept ans, il abãdonna aussi son froc, sous l'espoir qu'il auoit de regaigner le Royaume de son Pere, & soudainement il occupa la Lorraine; mais ses pretensions ne luy profiterent de rien : car à la faueur & auantage de l'Empereur; le Roy des Normans, qui estoit de son party, fut pris par les embusches de Henry Duc de Brabant, & puis le miserable Abbé, destitué de secours, fut constitué prisonnier, puis les yeux luy estans pochez, il fut relegué dans le Monastere de Pruny, où il mourut l'an huict cens octante sept.

Henr. Spond. an. 877. Paul. Æmil. 3 de gestis Franc. Ar. Vvion l. 4. Chap. 27.

Incontinent apres Franco, issu de la tres-noble & illustre famille des Comtes de Haynnau, hõme expert, versé aux affaires de l'estat, du temps de Loüis, fils de l'Empereur Charles, fut institué Abbé de Lobbes: De son temps le Monastere dict Anthoin, lez Tournay (qui cy-deuant estoit vn Cloistre de filles, à present vn College de Chanoines) a esté atrribué, ou plustost ratraict à l'Abbaye de

L'Abbé de Lobbes collateur des Chanoines d'Anthoin.

de Lobbes, à laquelle appartient le droict de patronage, & la collation des prebendes. Franco estant fait Euesque de Tongres, & de Liege, impetra la moictié des biens & possessions du Monastere de Lobbes, pour les appliquer à son plat Episcopal. Les Religieux se trouuás reduits en estat si deplorable (cóme ils auoient esté tres-mal traictez depuis quelques années) & que le diuin office s'estoit bien peu religieusement chanté, ils códescendirent au pretendu de Franco, & par ainsi des deux maux, ils choisirent le moins, sinon le moindre sensible. Le Roy Arnulphe interina sa requeste l'an huict cens octante-huict, indiction septiesme, de son regne l'an dix-neufiesme. Les lettres d'octroy sont de telle forme.

La moitié des biens de Lobbes appliquée à l'Euesque de Liege en l'an 888.

DIPLOMA ARNVLPHI.

IN nomine sanctæ, & indiuiduæ Trinitatis. Arnulphus, diuinâ fauente clementiâ Rex. Si circa loca diuinis cultibus mancipata curam exhibere studuerimus, & de temporali commodo, supernâ largitate nobis collato, ea Hegali more subleuare satagimus: perpetuæ retributionis compendiâ nobis conferri manifestissime credimus. Idcirco omnibus sanctæ Dei Ecclesiæ fidelibus, nostrisque præsentibus scilicet & futuris, notum sit, quoniã Franco Venerandus Tungrensis, atque Leodiensis Ecclesiæ Præsul, per quorumdam Procerum nostrorum Engis-

caldi videlicet & Irringi interuentum, nostræ celsitudinis clementiam precatus est, postulans vt quandam Abbatiã Laubias nominatam, quam ipse iam multo tẽpore à Prædecessoribus nostris in beneficium habere visus est, vbi sanctus Vrsmarus corporaliter quiescit, vbi etiam in sancti Petri honore dicata constat Ecclesia, tam ad præfatam Tungrensem beatissimæ Dei genitricis, semperque Virginis Mariæ, quamque ad Leodiensem sancti Lamberti Martyris Christi Ecclesiam perpetuo consistendam traderemus. Statimque nos congruam reuerentiæ illius petitionem, pro Dei amore, libenter adimplere studentes, dedimus ipsam Abbatiam cum omni integritate sua ad supra nominata sanctissima loca, pro gloria cunctorum quorum nomina prælibata sunt Sanctorum, ac stabilitate eorumdem locorum mansura, cum Ecclesijs, cellulis, vicis, ac villis, familijs, ac mancipijs, curtibus, possessionibus, ædificijs, vineis, agris, pratis, campis, pascuis, siluis, terris cultis, & incultis, aquis, aquarum decursibus, molendinis, piscationibus, vijs & inuijs, itibus, & reditibus, tributis decimis, quæsitis, vel etiam inquirendis, mobilibus & immobilibus, cum omni integritate, velut Harbertus eiusdem Ecclesiæ Abbas, tempore Prædecessorum nostrorum, noscitur tenuisse, ita tamen vt medietatem eiusdem Abbatiæ quam Hucbertus Abbas, vt nunc scimus, plus cupiens praeesse, quàm prodesse, Monachis solam reliquerat, reliquá vtilitati genitoris nostri Regis seruiturus, ipsâ prædictâ medietate Monachi nunquam priuentur. Insuper si

eam vitam, quam dicunt regularem, quamque se impedimento Hucberti dolent reliquisse, de cætero voluerint restaurare, certum habemus prædictum venerabilem Episcopum medietati Abbatiæ, quam tenent velle superaugere. Et quia ipsi Monachi in præsentia nostra, cum hac nostra visi sunt concordare intentione, decimas omnes indominicatas & aliam medietatem eis permittimus habere ad portam vel hospitale, prædicti Episcopi pia rogati petitione. Et pro his omnibus iussimus hoc muniminis nostri præceptum inde conscribi, Regia authoritate præcipientes, vt hæc donationis nostræ constitutio perpetualiter inuiolabilis & mansura perseueret. Atque in decimo Calend. Octob. die quo Carolomannus, venerandæ memoriæ, piissimus Rex, & Genitor noster præsentem finiuit vitam, sui cõmemoratio tam in eleemosynis, quã in orationibus, similiterque nostri, eo die quo diuinâ præordinante misericordia ad dignitatem Regiam promoti sumus, annuatim tam in Laubacensi quam in Leodiensi Ecclesia habeatur, obitusque vitæ nostræ in æuo memorum celebretur. Et vt hoc nullo vnquam tempore præceptum violetur, manu propria illud roborantes, annuloque nostro aßignari iussimus.

Signum Arnulphi Serenissimi Regis.



Asdelgus Cancellarius ad vicem Theotmari Capellani recognoui. Data decimo septimo Calend. Decemb. Anno Incarnationis Dominicæ octingentesimo octauo: indictione septima, anno secundo regni Domini Arnulphi Regis. Actum Francounort Curte Regia fæliciter.

Du temps de ce mesme Franco arriuerent les calamiteuses persecutions des Normans: leur barbarie estoit si enorme, qu'il conuenoit transporter les Corps-saincts, & thresors des Eglises en places bien fortes, & asseurées, pour les conseruer contre leur auarice enragée. Ceux de nos saincts Patrons Vrsmer, & de ses compagnons furent garantis dans le Chasteau de Thuin voisin, & lors appartenant à Lobbes. Mais les biens & possessions que tenoit l'Abbaye en plusieurs endroits furent pillez, & totalement gastez, notamment le village appellé Singulfi villa, ou Seclesen, pres de la ville d'Audenarde, où il y auoit vne Eglise dediée à sainct Pierre & sainct Vrsmer fournie de douze Chanoines, là instituez & fondez: de maniere qu'il ne demeura rien que les ruines. La memoire de ce malheur estoit fresche du temps de Fulcuin; car il raconte qu'vn certain personnage viuoit encore, duquel on n'a point autrement remarqué le nom, seulement qu'on l'appelloit vulgairement *Brouderkin*, que nous ditions *Frero*,

Voyez le 2. ch. des miracles l. 2.

lequel disoit auoir veu & cogneu ces Chanoines, & que leur Preuost se nommoit Sparnanus, ou Sparnartus. En ces extremes malheurs Franco fut reduit, & contraint à leuer gens pour sa deffence, & prendre à son secours Renier, dit au Long col, Comte de Mons: & pour autant qu'il s'estoit soüillé les mains de sang humain, parmy ces guerres, il se deporta des fonctions Episcopales, & enuoya à Rome vn Bericon, Clerc de Liege, & Eleuthere Moine de Lobbes, pour les faire consacrer Euesques, ausquels il repartit sa charge, & ainsi il finit ses iours en repos.

L'an neuf cens deux, Estienne homme grandement sçauãt & deuotieux fut successeur à Franco. Il mit en ordre l'histoire de la passion de sainct Lambert: Il fit aussi vn petit liuret comme vn bouquet, composé de plusieurs fleurs & sentences sacrées, & le dedia à Robert Euesque de Mets, aupres duquel il auoit esté instruict en sa ieunesse. De son temps l'Eglise que sainct Vrsmer auoit edifiée (pource qu'elle n'estoit assez capable) fut demolie, & puis rebatie plus auguste. Il appella Dodilo Euesque de Cambray, pour l'a consacrer conioinctement auec luy. Il gouuerna l'Eueschē de Liege, & le Monastere de Lobbes dix-huict ans. & mourut l'an neuf cens vingt, il est enseuely en l'Eglise de sainct Lambert. *La chron. de Cãb. l. 1. c. 64.*

Hen spond. an. 921.

L'an neuf cens vingt deux, apres grands debats, & contestations passées en deux ans, sur l'election d'vn nouuel Euesque & Abbé, le Pape Iean appella, & cita personnellement à son tribunal souuerain Hilduin esleu, & aduancé par la faueur de Gislebert, Duc de Lorraine, & puis consacré par Herman Archeuesque de Coulogne, contre la practique, & coustume de l'Eglise. Richaire, ou Richard Abbé de Prunie, nommé & presenté par le Roy Charles, fut pareillement cité; mais le Pape, entendãt que son election estoit Canonique, le consacra luy mesme Euesque. De son temps les bonnes lettres fleurissoient à Lobbes, trois Religieux principalement estoient lors en ce lieu reputez sçauans, *Squamius*, *Theoduinus*, *&* *Ratherius* fils du Comte de Vienne, depuis Euesque de Verone, & de Liege, personnage de grande authorité aupres de l'Empereur Otton premier, duquel il estoit Cõseiller. Ledict Euesque Richard mourut l'an neuf cens quarante cinq, & fut enseuely en l'Eglise de sainct Pierre en Liege, qu'il auoit edifiée. Le susdict Helduin estãt encor Religieux à Lobbes, escriuit les actes memorables des Abbez du lieu, & paruint à l'Euesché de Verone l'an neuf cens vingt huict. Apres six ans là expirez, il fut intronisé au siege Archiepiscopal de Milan, où il deceda l'an neuf cens quarante & vn.

L'an neuf cens quarante cinq, Hugues Abbé de S. Maximin à Treues, fut subrogé en la place de Richard : mais il ne gouuerna qu'enuirõ deux ans & six mois. Hugues Abbé de Lobbes.

L'an neuf cens quarante sept, Farabert Abbé de Prunie succeda à l'estat. Il fut reputé d'exceder la liberalité, en sorte que le Monastere de Lobbes de son temps se nommoit vallée d'or & d'argent, & estoit fort hanté par ceux qui font profession de cercher les francs repas; comme si le tesmoignage de sainćteté fust celuy de prodigalité. Il mourut l'an neuf cens cinquante trois. Farabert Abbé de Lobbes.

Rathere auoit tenu du party de Hilduin cy-dessus mentionné, & l'auoit suiuy en Italie, puis il luy succeda en l'Euesché de Verone, l'an neuf cens trente cinq; mais il y souffrit beaucoup d'aduersitez, & en fin il en fut chassé, selon que par sa complainćte il manifeste au sainćt Pere le Pape Iean, laquelle commence ainsi. *Summo primæ, &c.* I. Chapeau-ville l'a recite tout au long au liu. 2. des Euesques de Liege Chapitre 44.

Durãt son exil il composa vn liure intitulé *Meditationes Ratherij Veronensis Episcopi, sed Lobiensis Monachi*, il le soubmit à la censure des plus illustres & sages Prelats, & Archeuesques de son temps, & le fit voir à Flodoard historiographe de Reims. Il a trauaillé pareillement pour illustrer &

esclarcit la vie de sainct Vrsmer, qu'il dict auoir trouué toute broüillée, par l'ignorance de quelque escriuain, lors qu'il estoit en Italie à la Ville de Cosme, sur la Seigneurie de Venise. Estant en Prouẽce il fut choisi Pedagogue, pour le fils d'vn des plus Nobles de ce quartier, & en cõsideration de ses belles instructions, il fut honoré d'vn Eueſché, lequel il delaissa & reuint à Lobbes. Le mesme Rathere pour sa rare doctrine fut donné Maistre d'escolle au frere du Roy Otton nommé Bruno, qu'il rendit accomply en toute science, & capable de gouuerner le siege Archiepiscopal de Coulogne l'an 953.

Les œuures de Rathere.

Enlcuin en sa Chro.

L'an neuf cens cinquante trois, Bruno pour donner recompense & mercede à son maistre, par son credit, luy fit auoir l'Eueſché de Liege, vacant par le trespas de Pharabert. Le fruict attendu de son élection ne fut pas grand; car vne cõspiration se leua contre luy, qui dura enuiron deux ans, par aucuns des plus puissans du Pays, portans le party d'vn certain Balderic, Nepueu de Renier dict au Long-col Comte de Haynau. Rathere manquant de secours, fut constrainct d'abandonner la place, & retourner derechef en Italie.

Sigib. en l'an 954.

L'an neuf cens cinquante quatre. Les Hongrois pillerent & rauagerent la Lorraine.

Voyez le 2. Chap. des Miracles l. 2 de S. Vrsmer.

L'Archeuesque Bruno continuant sa grace, fit

en sorte

en ſorte auec ſon frere l'Empereur Otton, que l'Eueſché de Veronne, pour la ſeconde fois fut rendu au meſme Rathere. En ce temps il mit aucuns liures en lumiere diuerſement intitulez l'vn *Freneſis*, le ſecond *Perpendiculum*, & le troiſieſme *Syrina*, ou oraiſon tragique, & inuectiue contre ce Balderic. Il eſcriuit auſſi vn liure d'importance contre l'hereſie des Antropomorphites, qui souſtenoient que la diuinité eſtoit corporelle, & la peignoiét auec des membres humains. Cette pernicieuſe doctrine auoit lors gaſté vne bonne partie de l'Italie, & par Rathere, elle fut aneantie. Il compoſa ſemblablement des decrets ſinodaux, pour les Preſtres de ſon Dioceſe, auec pluſieurs ſermons, &c. En fin il fut encor là perſecuté de quelques enuieux, & cõme il ne ſçauoit ſupporter les manieres de faire des Italiens, il eſcriuit à Fulcuin Abbé de Lobbes, pour auoir des cheuaux & du conuoy, pour ſ'en retourner, ce qu'on luy accorda. Et ainſi il arriua heureuſement au lieu de ſes premiers vœux portant auec ſoy treſ-grande quantité d'or & d'argent en maſſe, & fut par apres Abbé de Haut-mont, où il donna bon nombre d'ornemens treſ-precieux pour l'Egliſe. Il obtint auſſi l'Abbaye de ſainct Denis en Broqueroye, & encor le Monaſtere de ſainct Amand du Roy Lothaire; mais il ne gouuerna que bien peu de temps

Baron. tom. 10. an. 954.

toutes ces grandes maisons. Finalement au declin de ses iours, par le consentement des Religieux, l'Abbé de Lobbes Fulcuin, qui estoit son filleul, le receut, & luy bailla pour son plat le Monastere d'Aulne (qui estoit membre, ou prieuré dependât de celuy de Lobbes) auec celuy de Vvasleres, qui est presentement le prieuré de Moustieres en Faigne, & encor la petite Abbaye de sainct Vrsmer, qui est auiourd'huy vn autre prieuré dit de Heing. Outre ce on luy octroya les reuenus des villages de Strée & Gosée, voisins de Lobbes. Apres vne si longe & variable fortune : il trespassa en la ville de Namur, estant chez Monsieur le Comte, qui luy estoit amy tres-singulier, l'an 974. le 25. du mois d'Auril. Son corps rapporté dans le Monastere de Lobbes, fut Pontificalement enseuely en l'Eglise sur la montagne, à la chappelle de la Vierge Marie. Il auoit commandé, que pour Epitaphe ces vers fussent grauez en son tombeau.

Epitaphe de Ratherius.

Veronæ Præsul, sed ter Ratherius exul
Ante cucullatus Lobbia postque tuus.
Nobilis, Vrbanus, pro tempore, morigeratus,
Qui inscribi proprio hoc petijt tumulo :
CONCVLCATE PEDES HOMINVM SAL INFATVATVM
Lector propitius subueniat precibus.

SIZAIN.

Euesque de Veronne, ains trois fois exilé,
Rathere Moine à Lobbes, & deuant, & apres,
Noble, courtois en mœurs & ſçience ſtilé
A fait grauer ces mots ſur ſa tombe icy pres,
PIEDS DES HOMMES FOVLEZ CE SEL PVTREFIE
Le lecteur, en priant, de ſon ame ayt pitié.

EXPOSITION.

Rathere illuſtre enfant d'vn Comte Viennois,
Fut, de Moine de Lobbes, Eueſque Veronnois;
D'où deux fois exilé, il eut auſſi le titre
De l'Egliſe Liegeoiſe & ſa brillante Mitre;
Il fut docte & feruent, mais deboutté d'honneurs
Il vint en vn tombeau meſurer ſes grandeurs,
Acheuant à Namur ſa mortelle carriere;
D'où, au Cloiſtre de Lobbe on tranſporta ſa biere
Comme au lieu de ſes vœux. Il a laiſſé ces mots
Pour eſtre burinez ſur le lieu de ſes os,
Hommes foulez aux pieds ce ſel reduit en friche
Que le Lecteur luy ſoit par prieres propice.

L'an neuf cens cinquante & ſix, par les merites de ſainct Vrſmer & S. Ermin, ceux de Lobbes & tout le pays de pardeça furét miraculeuſement deliurez de la furie des Hongrois. Le meſme an le Roy Otton obtint vne ſignalée victoire de toute leur armée.

Audit an le Comte Renier ſans aucun reſpect de la ſainćteté du lieu, trouuant vn ſien ennemy mortel, nommé Oduin, qui ſ'eſtoit ſauué en l'Egliſe de ſainct Vrſmer, le tira dehors durant les Veſpres, la veille de tout les Saincts, & luy trancha la teſte dans le paruis. Auſſi pour ce forfait, & ſemblables, l'Archeueſque Bruno luy fit ſon procez, & le mit au ban de l'Empire, dans la ville de Valenciennes. Le ſuſdit Comte Renier ayant contracté amitié ſinguliere auec Erluin premier Abbé du Monaſtere de Gimbloux, que Vvitbert homme noble auoit nouuellement fondé, le fit eſtablir Preuoſt de Lobbes (eſtat tenu le plus releué) depoſant Blitard, Moine de ce lieu. Erluin pour dauantage obliger ledit Comte & ſa femme, les requit de paſſer les bonnes feſtes de Noël dans le Monaſtere, ce qui cauſa du grand deſordre; car pardeſſus autres incommoditez, les lieux ſacrez, & les autels en furent prophanez.

Sigeb. en la chron. 959. Molanus 11. Octob.

Les Religieux ne pouuans ſupporter telles impertinences, traicterent tres-mal ce Preuoſt, qui n'auoit pas grand ſoin d'eux, & le battirent en ſorte: qu'ils l'abandonnerent pour mort, dequoy toutesfois il eſchappa. Vn iour entre autres, trois de ceux qu'il auoit chaſſez du Monaſtere, ſ'entrerent de nuict, & le tirerent hors du Cloiſtre, puis luy pocherent les yeux, & couperent la moi-

tié de sa langue. Et ainsi miserablement accommodé il retourna à Gimbloux, où il est mort sainctement l'an 988. *Sigeb. en la chron.*

L'an neuf cens cinquante neuf, Balderic Euesque de Liege & Abbé de Lobbes estant mort, Euracre, Doyen de Bonne, homme lettré, par la grace de l'Archeuesque Bruno succeda à l'estat.

L'an neuf cens soixante & vn, Euracre Euesque de Liege, pour se décharger du gouuernement du Monastere de Lobbes y establit Alterannus Abbé par suffrage commun des Religieux, lequel pour la pureté de sa vie, merita d'estre surnommé le Deuotieux. Il s'est estudié à la reformation de la regle de sainct Benoist. Euracre luy presta la main pour recouurer quelques terres, & villages alienez & indeuëment engagez. De son temps le Monastere ressentoit sa noblesse ancienne; mais quelques larrons & sacrileges de nuict dépoüillerent les riches, & precieuses chasses ornées d'or & d'argent, dans lesquelles estoient conseruées les sainctes Reliques de sainct Vrsmer & d'autres Bien-heureux. *Les Chasses dépoüillées.*

Le susdict Euracre n'abandonna point l'administration de ce Royal Monastere sans en retenir le bon & gras lopin; car apres le repartissement des terres & Seigneuries qu'auoit faict l'Euesque Franco, l'an huict cens octante huict: il fit encor vne autre subdiuision. De maniere que la seule

quatriesme partie est demeurée pour le Monastere. Du depuis plusieurs alienations sont encor suruenuës, desquelles nous n'auons icy á parler. En cósideration de si grands biens, que l'Euesché de Liege tenoit de Lobbes: Euracre obtint du sainct Siege Apostolique pour l'Abbé Alteranus, & ses successeurs, des graces & priuileges Pontificaux, & luy assigna la premiere voix & seance, apres l'Euesque de Liege, pour en son absence chanter la Messe solemnelle, le declarant son Vicaire perpetuel, & quand la dignité Abbatiale seroit vacante: l'élection d'vn nouuel Abbé seroit libre aux Religieux, ainsi qu'elle est presentemét. Dequoy il appert plus amplement par les titres, que gardent les archiues du Prelat, & Conuent de Lobbes.

L'an neuf cens soixante quatre, apres le trespas d'Arnold le vieil troisiesme Comte de Flandres, Lothaire Roy de France gasta sa Comté.

Sigeb. en cét an.

L'an neuf cens soixante cinq, le bien-heureux Bruno Archeuesque de Coulogne mourut l'vnziesme d'Octobre, & Alteranus deceda paralitique le troisiesme de Nouembre.

L'an neuf cens soixante six, Fulcuin enfant de noble maison, premierement Moine de sainct Bertin en Sithiu, fut auancé ieune à la dignité Abbatiale de Lobbes, par l'auctorité d'Euracre Eues-

Fulcuin Abbé.

que de Liege. Il estoit homme plein de science, qui a practiqué beaucoup de belles choses à l'auãtage de son Monastere. Il orna l'Eglise de rares, & riches paremens. A l'Autel principal, & à celuy de la Chappelle de S. Croix, & de tous les Saincts, il fit bastir des tableaux d'argent, il institua charitablement que par chacuns iours trois pauures fussent entretenus de viande & de boisson. Il a tenu compte des liures de la bibliotheque, & a escrit & mis en ordre les principaux & signalez miracles faits de son tẽps, par les merites de sainct Vrsiner. Il a redigé aussi par escrit les chroniques de Lobbes, & de l'Abbaye de sainct Bertin, & la vie de S. Omer, & celle de sainct Fulcuin Euesque de Teroüane, lesquelles il a dediées à Dam Vvaltere premier Abbé de Sithiu. Il fit aussi vne viue remonstrance au Seigneur Notgere Euesque de Liege, en forme de complaincte, contre plusieurs Eglises & Paroisses de son Diocese, sur ce que les Pasteurs & paroissiens d'icelles defraudoiẽt l'hõneur deu à sainct Pierre, en l'Eglise de son Monastere de Lobbes, portans leurs oblations & aumosnes, qu'ils nommoient consortias, (cõme voulans signifier, que ceux qui les presentoient au moyen d'icelles, se rendoient participans & associez aux merites des prieres, offices & sacrifices de tous les Religieux de là) aux Eglises de Niuel-

les & de Fosses contre la practique obseruée, depuis enuiron deux cens ans. Faut noter en passant, que les souuerains Pontifs, apres que S. Gregoire eut institué les premieres Rogations á l'Eglise de sainct Pierre en la ville de Rome, sur la fin du mois d'Aoust l'an 590. pour appaiser Dieu, & deliurer la ville affligée de peste. Cette maladie s'estát aussi emparée des Espagnes, de la France, d'Allemaigne, d'Italie, & de la Bretaigne: Les habitans de ces Prouinces firét des promesses & vœux solemnels d'aller à Rome, & visiter le Sepulchre de sainct Pierre, pour remedier & obuier à ces maux. Or comme cette longue peregrination estoit fort difficile à practiquer, pour les perils des chemins, & autres iustes considerations. Les saincts Peres auoient gratieusement permis, que ces obligatiós de voyage & offrádes, se payeroiét à certains lieux plus voisins de la Prouince. Pour ceux donc de ce quartier, l'Eglise de sainct Pierre à Lobbes fut l'vne des designées. Par le contenu de la plainte dessus dicte, 28. Paroisses sont denommées, contre lesquelles l'Euesque Fulmina excommunication (en cas que la satisfaction ne s'ensuiuroit incontinent.) Le iour de sainct Marc Euangeliste & Martyr l'an 980. Indiction huictiesme, en la presence de Bernard aduoüé de Lobbes & de Gommare, & Godeschal, freres du
mesme

mesme Abbé Fulcuin. Cette censure fut si redoutée pour lors, que tous ces redeuanciers s'acquiterent de ce à quoy ils estoient subiects, lesquels depuis aucunes années par indulte, ou tolerance du Prelat de Lobbes, vont au Prioré de Heingues, dependant de son Monastere; où la Vierge Mere de Dieu illustre la place par ses miracles.

Grand nombre de Villages, & qui sont assez eloignez de là, continuent annuellement cette deüe recognoissance. Pleut à Dieu que nostre deuotion ensuiue celle de nos Ancestres: mais quoy? nous degenerons de leur pieté & religion, les surpassans de iour en iour en nos iniquitez; nous cótentans souuentesfois du nom de Chrestien & Catholique, sans en auoir les effects & les fruicts. Ce n'est donc de merueille, si les infirmités & maladies pestilentieuses nous talonnent de si pres: puis que nous mettons en arriere & negligeons les remedes, qui sont à nos portes. Pour euiter la prolixité, ie renuoyeray les deuotement curieux à l'extraict plus ample, qui pour seruir de memoire, est ordinairemét pendant pres de la porte du chœur de ce Monastere illustre, par où se voit qu'elle est la charge & obligation des Paroisses y denómées à la requeste de Notgere, & de Fulcuin. L'Empereur Otton deuxiesme, confirma les priuileges de Lobbes, comme s'ensuit.

Aaa

CONFIRMATIO PRIVILEGIORVM MONASTERII LOBBIENSIS per Ottonem 2. Imperatorem.

Otto II. Imp.

IN nomine Sanctæ & Indiuiduæ Trinitatis. Otto, diuinâ propitiante clementiâ, Imperator Augustus. Notum volumus omnibus Dei, & nostris fidelibus, tam futuris quam præsentibus, nos exordium Monachiæ nostræ, paternâ successione à Deo nobis collatæ, huiusmodi auspicijs dedicare voluisse: vt Christi gloria sub nostro principatu florescens, honorem obtineat debitum, & vigor religionis corroboretur pace Ecclesiarum. Huius nostræ voluntatis fautor simul & adiutor vir venerādus & illustris Notgerus, sanctæ Leodicensis Ecclesiæ Episcopus, suggeßit Serenitati nostræ, pro quadam Abbatia Laubias dictâ suæ Ecclesiæ à nostris antecessoribus collatâ, iam dudum in honore Sanctorum Apostolorum Petri & Pauli constructa, vbi pretiosißima Christi Confessorum Vrsmari, & Ermini requiescunt corpora, cui etiam ipse Episcopus præsenti tempore Fulcuinum Abbatem conceßit præesse petijtque; vt eiusdē Abbatiæ priuilegia renouare, atque, secundum morme maiorum, nostrâ authoritate sub prisca emunitate corroborare iuberemus. Cuius petitioni annuentes pro eiusdem Episco-

Cesaris pietas.

pi amore, & paterna animæ nostræ remuneratione, simulque pro eleemosyna genitoris nostri Ottonis diuæ memoriæ, ac pro amore charæ genitricis nostræ Adelheidis, atque Theophanij nostræ coniugis concedimus eidem Abbatiæ per hoc præceptum auctoritatis Imperatoriæ, vt, sicut Christo propitio, reliqua cœnobia sub nostrâ constituta tuitione, ipsa quoque nostrâ gaudeat defensione sub perpetuâ emunitate. Ambitum quoq; Monasterij, quem præcinctum vocant, sicut ab antecessoribus nostris coadunatus est, nos quoque concedimus, vn sint vndique termini: riuulus. Videlicet Hlodosa dictus, & confines villæ quæ dicitur Anderlobia & mons-Martini, fluuius quoque vr, & vltra terminos villæ Alsoniæ inde ad locum, qui dicitur vuiscenelata, & finiatur in villa Hantas dicta. Infra quæ loca nostræ munitatis tuitionem ponimus, & prædicto Monasterio concedimus, sed & in cunctis villis eidem Abbatiæ concessis, Regiâ munificentiâ; victui fratrum inibi commanentium deseruientibus. Facultatem quoque habeant super hæc omnia sibi Aduocatum eligendi, qui cum eis sine vllâ inquietudine Comitis aut centenarij vel Vice Domini loca supra-memorata tueatur, atque gubernet, vbi inuitatur, quatenus cum tranquillitate delectet eosdem Domino deseruire, ac pro vita ac stabilitate nostra infatigabiliter exorare. Munificentiâ quoque Imperiali confirmamus eisdem fratribus decimas omnes indominicatas totius Abbatiæ, tam de Ecclesijs beneficiatis, quam & eorum victui deputatis. Monasterium autem in montis

eiusdem vertice positum, vbi requiescunt prædictorum corpora Sanctorum, vbi est etiam cimiterium fidelium, duodecim semper Canonicis deputetur, & res, quæ eorum victui collate sunt in locis videlicet Resatio & Vualdraico dictis, cum Ecclesijs in Tudinio, & Lederna positis, vt eas perpetualiter inconcusse possideant, & Abbatis, seu Monachorum ordinationi subiaceant. Ipse autem Abbas, vt secundum constitutionem Leodiensis Episcopi ordinetur inuiolabiliter stabilimus & vt hæc nostra imperialis concessio per succedentia tempora maneat inconuulsa: manu nostra eam firmauimus, atque sigilli nostri impressione insigniri iussimus.

Signum Domini Ottonis magni & inuictissimi Augusti.



Vvllegis Cancellarius ad vicem Ruotperti Archicapellani recognoui, & subscripsi. Data anno Incarnationis Dominicæ 973. indictione prima, regni vero Domini Ottonis tertio decimo, Imperij autem sexto. Actum Aquisgrani Palatio Regio. In Dei nomine fæliciter. Amen.

Lettres d'Otton Empereur.

AV nom de la ſaincte & indiuiſible Trinité Otton par la faueur, & clemence diuine Empereur Auguſte. Sçauoir faiſons à tous preſens & à venir fidelles ſeruiteurs de Dieu, & les noſtres, que nous auons voulu dedier le commencement de la Monarchie, qu'auons receuë de Dieu, par ſucceſſion paternelle, par tels auſpices, que la gloire de Ieſus-Chriſt fleuriſſante ſous noſtre Empire, obtienne l'honneur qui luy eſt deu, & que par la paix que nous deſirons conſeruer aux Egliſes, la vigueur & force de la Religion ſoit affermie, de laquelle noſtre volonté ſ'eſt rendu fauteur & cooperateur le venerable & illuſtre perſonnage Notgere Eueſque de la ſaincte Egliſe de Liege, repreſentant à noſtre ſerenité, & intercedant pour certaine Abbaye appellée Lobbes, que nos predeceſſeurs ont donnée autresfois à ſadite Egliſe, laquelle Abbaye de Lobbes a eſté depuis fort lõg temps conſtruicte en l'honneur des SS. Apoſtres Pierre & Paul, & y repoſent les tres-precieux Corps des Confeſſeurs de Ieſus Chriſt Vrſmer & Ermin, y ayant meſme ledit Eueſque à preſent eſtably Fulcuin en qualité d'Abbé, & ſupplié qu'il nous pleut

renouueler les priuileges de ladite Abbaye, & les confirmer ſelon la forme de leur ancienne immunité par noſtre authorité, comme eſtoit la couſtume de nos predeceſſeurs. Nous inclinans fauorablement à cette requeſte, pour l'affection & recognoiſſance filiale, que nous deuons audit Eueſque & auſſi pour le ſoulagement de l'ame de noſtre Pere Otton, d'heureuſe memoire, & pour l'amour de noſtre chere mere Adelais, & de Theophanie noſtre femme, accordons à ladite Abbaye, par cét Edit d'authorité Imperiale, que de la meſme ſorte, qu'auec la grace de Ieſus Chriſt, les autres Monaſteres ſont ſous noſtre protection : celuy-cy pareillement ioüiſſe de noſtre ſauuegarde & immunité perpetuelle. Nous accordons auſſi que l'enceint du Monaſtere, qu'ils appellent l'enclos d'iceluy, demeure tel que nos predeceſſeurs l'õt eſtably, & qu'il ſoit compris en ſes bornes, à ſçauoir du ruiſſeau appellé Hlodoſa, & les confins du village d'Andeluës, & le mont-Martin, auſſi le fleuue de Heur, & outre les limites d'Oſegnies, de là au lieu qui ſ'appelle Viſceuelata finiſſant au village de Hantes, entre tous leſquels lieux nous eſtabliſſons noſtre ſauue-garde, & accordons audict Monaſtere, & en tous les villages de ladicte Abbaye que la munificence Royale a accordé pour le viure des freres y demeurans. Leur permettant, en

La pieté de l'Empereur.

outre, de pouuoir eslire vn Aduocat pour la defẽce de ces choses, qui aura puissãce de les maintenir auec eux, & les gouuerner, en estant requis, sans qu'aucun Comte, Centenier, ou Lieutenant les puisse inquieter, afin qu'ils seruent Dieu tranquillement & auec plaisir, & le prient incessamment pour nostre vie, & la stabilité de nostre Empire. Nous confirmons en outre par munificence Imperiale ausdits Freres toutes les dismes qui ne sont Seigneuriales, ou tenuës en fief, de toute l'Abaye tant des Eglises beneficiées, que de celles qui sont deputées à leur nourriture. Quant au Monastere situé sur le sommet de la montagne, auquel reposent les Corps desdits Saincts, & auquel est aussi le cimetiere des fidels, qu'il soit affecté à tousiours à douze Chanoines, & auec les biens attribuez à leurs prebendes aux lieux de Ressay, & de Vvauldré, ensemble les Eglises de Thuin & de Lernes, pour estre par eux à tousiours possedées fermement, sous l'ordonnance de l'Abbé ou des Religieux. Et en ce qui regarde l'Abbé, nous ordonnons inuiolablement qu'il soit estably par l'Euesque de Liege. Et afin que cette nostre Imperiale concession demeure inuiolable au temps à venir, nous l'auons confirmée, & commandé que nostre seel y soit apposé.

Le Chapitre estoit iadis appellé le Monastere Superieur.

Le signe du Seigneur Otton le grand tres-inuincible Auguste.

La place du seel, comme il est cy-dessus Folio 372.

Vvllegis Chancelier en la place de Rutpert Archichancelier l'ay veu, & soubscript. Donné l'an de l'Incarnation de nostre Seigneur neuf cens soixante & treize. Indictió premiere, du regne du Seigneur Otton le treiziesme, & de son Empire le sixiesme. Faict á Aix au Palais Royal heureusement au nom de Dieu. Ainsi soit il.

L'an neuf cens octante & neuf le Pape Iean XV. l'an quatriesme de son Pontificat, indiction troisiesme le premier de Feurier a confirmé & ratifié les immunités de Lobbes, & particulierement, que la terre de l'Eglise & Monastere, ne soit ouuerte pour la sepulture.

L'an neuf cens nonante, le xvj. de Septembre, le docte Fulcuin trespassa, & pour Epitaphe ces vers furent grauez à son tombeau.

Celebs Fulquinus requiescit hic tumulatus
Nobilitate cluens Abbatis nomine glicens,
Diuinis satagens, humana sophismata callens,
Cuius peccatis veniam Lector petat omnis.

Le

Le tres-riche Fulcuin repose en ce tombeau,
Il fut Noble & d'Abbé porta le nom tres-beau,
Docte és escrits diuins, & sciences humaines,
Lecteur, requiers pardon pour ses fautes mondaines.

L'an neuf cens nonante, Herigere fut substitué Abbé de Lobbes apres la mort de Fulcuin. Son élection fut en tout canonique; car le Conuent en general supplia Notgere Euesque de Liege, pour l'approuuer. Rotharde Euesque de Cābray fut requis d'y apporter son suffrage. Il estoit homme de bel esprit, rompu aux matieres spirituelles & temporelles. A cette occasion il fut grandemét amy & familier à Notgere Euesque de Liege, & gouuernoit ses affaires, tant pardeça, comme en Italie. Estant fait Abbé, il edifia vne chappelle vers l'occident à l'honneur de sainct Benoist. Il a redigé par escrit les gestes Pontificaux des Euesques de Liege. Il a escrit aussi vn poëme composé de mille & huict vers heroïques sur la vie de sainct Vrsmer, qui se treuuent en la bibliotheque de Lobbes & de Gimbloux, dont la coppie est chez nous, duquel le principe est tel: *Primo supremum prima vertigine cælum, &c.* *La vie de S. Vrsmer escrite en vers.*

Item il a escrit quelque Epistre d'importance à son Confrere Hugues sur le iour de la Pasque, qui commence: *Frater Hugo si interrogaveris, &c.* auec autres bonnes pieces. Il a fait aussi vn recueil de

plusieurs sentences des saincts Peres sur la realité du Corps & Sang de nostre Seigneur Iesus Christ en l'Eucharistie. Item il a forgé vn dialogue sous son nom, & la personne d'Adelbod, Religieux de Lobbes, & puis Euesque d'Vtrect. Il est mort tout decrepit le dernier d'Octobre l'an mille & sept. Sa sepulture est deuant l'autel de la chappelle de S. Thomas (qui est à present de saincte Barbe) en l'Eglise de sainct Vrsmer, laquelle il auoit erigée en l'honneur de cét Apostre, dautant que le iour de sa feste il auoit esté consacré Abbé. On tient qu'il composa les deux Anthiennes, qui se chantent à sa loüange & inuocation. *O Thoma Dydime*, & *O Thoma Apostole*, & vn Hymne ou prose en l'honneur de la Vierge Mere de Dieu, qu'on chante en l'Eglise de Lobbes aux festes de la Vierge, & commence ainsi: *Aue per quam*, & mit encor au iour beaucoup d'autres bons ouurages. Plusieurs fievreux, & tremblans ont esté guaris à son tõbeau. Personne n'a mis en doute la perfection & saincteté de sa vie: ainsi on tient certainement que son ame est arriuée à la gloire eternelle.

Herigere entre les Hommes illustres Sigeb. 994.

L'an mille sept Iugrobandus, apres Herigere, succeda à la Croce de Lobbes, de laquelle il a esté priué la treiziesme année de son gouuernement par Vvalbodon Euesque de Liege, de bonne memoire, & dix ans apres son election, il mourut en

l'Abbaye de Stauelo, & fut ensceuli vers l'occidét dans l'Eglise principale.

L'an mille huict Notgere Euesque de Liege, est decedé & luy succeda Balderic. De son temps Olbert Moine de Lobbes, homme tres-sçauant, tenoit escolle & academie publique pour les Religieux audict Lobbes, de laquelle est sorty auec plusieurs autres, ce signalé & sainct personnage Burchard, qui depuis à esté Euesque de Vvorme & autheur de l'insigne volume des sacrez canons distingué en vingt liures.

Olbert pour ses belles & singulieres parties, desquelles Dieu & la nature l'auoient enrichy, par l'authorité de Balderic Euesque fut choisi le quatriesme Abbé de Gimbloux. Puis apres Vvalbodon successeur de Balderic, luy donna la charge du Monastere de sainct Iacques en Liege, qu'il auoit nouuellement edifié sur les fondemens, que Balderic auoit iettez, auquel lieu il assembla plusieurs Religieux bien disceplinez. Il gouuerna ce Monastere de sainct Iacques l'espace de vingt huict ans, retenant conioinctemét la charge de celuy de Gimbloux, il est decedé en saincte reputation, l'an mille quarante huict.

Olbert Moine de Lobbes esleu Abbé de Gembloux.

Le mesme an 1008. n'asquit à Lernes, lez Fontaine l'Euesque, à deux lieuës de Binch, le Bienheureux Theodoric, lequel en l'an mille dixsept,

fut presenté par ses parens & dedié à sainct Pierre pour estre Religieux à Lobbes. L'an mille & quarante, il fut mandé pour estre maistre des Nouices au Monastere de Stauelo, d'où il fut esleu Abbé de sainct Hubert en Ardenne, où il deceda l'an octantiesme de son age. Gerard Euesque de Cambray l'auoit ordonné Diacre, & puis Prestre. Adelbod Religieux de Lobbes, pour sa rare prudence & doctrine, apres le trespas de sainct Autfrid, fut choisi & consacré Euesque d'Vtrect, homme de grande reputation en la Cour Imperiale de sainct Henry, duquel il redigea la vie par escrit: & fit encore beaucoup d'autres belles œuures. Il deceda l'an vnziesme de son gouuernement qui estoit mille vingt & vn.

Natal. Bel. Io. Mol. 24 d'Aoust.

L'an mille & vingt Richard Abbé de Verdun, par la solitude pastorale de Vvolbodon Euesque de Liege, fut substitué à Iagobrandus deposé Abbé de Lobbes. Il fut de renommée si saincte, que tous les Monasteres de la Lorraine, suiuoient & obseruoient ses status & reglemens.

¶Il seruit de miroir & exemple à sainct Popo Abbé de Stauelo, & Estienne Euesque de Liege, lesquels de pareille ferueur ont illustré la S. Eglise.

Apres que ce tres-prudent Richard eut regenté l'espace de douze ans, il se deporta de la charge Abbatialle de Lobbes, & la remit entre les mains

Richard se deporte de la crosse.

de Raginardus Euesque de Liege.

L'an mille vingt quatre, sainct Henry Empereur trespassa, & fut enseueli à Bamberge. Il garda perpetuelle virginité auec sa tres-chaste compagne saincte Chunegonde. Peu deuant sa mort il appella les prochains parés d'elle, & en la presence des Euesque, & Abbez, il leur dict: receuez la Vierge que vous m'auez baillée. *Henr. Spond. an. 1024.*

L'an mille trente trois, le iour de la Pentecoste Hugues fut substitué Abbé de Lobbes en la place de Richard, qui s'estoit deporté de tenir dauantage la croce. Il estoit homme tres-digne de telle charge, & a de bien pres ensuiui & imité les vertus & saincte vie de son predecesseur le Bien-heureux Herigere, lequel luy auoit escrit familieremét sur la difficulté de trouuer vrayemét le iour de la Pasque. L'an quatriesme de son ordination, le treiziesme de Feurier, l'Eglise de Lobbes fut dediée, pour la troisiesme fois, par Raginardus Euesque de Liege, & Gerard Euesque de Cambray. De son temps l'Eglise de Lobbes fit eschange du village de Peissant auec l'Eglise de Nostre Dame de Cambray contre le village de Mareges, à sept lieuës de Cambray. *Dedication de l'Eglise de Lobbes.*

En cette saison les escolles, toutes pleines d'hómes sçauãs fleurissoiét dans le Monastere de Lobbes. Son gouuernement a duré vingt & vn an. Il

deceda l'an mille cinquante trois, le cinquiesme iour de Decembre, sa sepulture luy fut designée, pres de celle de Fulcuin, & Rathere ses predecesseurs, pres de l'Autel de Nostre Dame, où les vers suiuans son grauez sur le marbre de son tombeau, & se lisent encor entiers auiourd'huy.

Hic versus seni loculusque in mense Decembri
Traditus & nouis ipsius occubuit
Abbas Hugo pius ex magna parte beatus
Eius rupe sub hac membra ruunt fluida
Denique de plano virtutis deficit æuo
Poscite suppleri qui pie nos legitis.

Ces vers & ce tombeau furent au mois dixiesme
Donnez à ce vieillart mort du mois le cinquiesme;
Hugue Prelat pieux, grandement Bien-heureux,
Duquel gisent les os dessous ce marbre creux,
Qui defaillit enfin plein de vertus & d'aage,
Lecteurs priez qu'il viue au celeste heritage.

Hic versus &c. Audict an mourut Raginardus Euesque de Liege, & Nitho luy succeda, lequel trespassa l'an mille quarante trois, puis Vvatho le suiuit qui dura seulement cincq ans. Didimus fut installé en sa place.

Sexit. L'an mille quarante cinq, Godefroy Duc de Lorraine fut cõstitué prisonnier par l'Empereur,

L'an mille quarante sept, Godefroy est relaxé

de prison, & le Comte Baudoüin se rebella apres accord faict.

L'an mille quarãte huict, l'Empereur Henry cõfirme l'amitié auec Henry premier, Roy de Frãce.

L'an mille quarante neuf, Henry auec son armée descendit en Lorraine pour venger les iniures que luy auoient faict le Duc Godefroy, & le Comte Baudoüin; mais le Pape Leon qui estoit de sa cõpagnie, & sainct Eduard Roy d'Angleterre, & autres Princes appoincterent le different. *Iac. Mey. An. Flan. l.3. an. 1049 iusques à 1054.*

L'an mille cinquãte, l'Empereur Henry tourna auec son armée vers la ville de Cambray contre le Comte Baudoüin.

L'an mille cinquante & vn, le Comte Baudoüin auec son fils se reuolta contre l'Empereur, & s'empara de la Comté de Haynau.

L'an mille cinquante trois, Baudoüin le ieune pilla & brusla la ville de Thuin, son Pere Baudoüin le vieil celle de Huy.

L'an mille cinquante quatre, l'Empereur descendit en Flandres, & affligea grandement le Pays, & les habitans furent menez en captiuité. *Sigibert & Meyer. cy dessus.*

Ce mesme an Adelard a succedé apres la mort de Hugues à la croce de Lobbes, lequel à raison de si cruelles guerres arriuées entre l'Empereur Henry second, & Baudoüin l'ançien Comte de Flandres, trouuant son Abbaye totallement ruinée, & *Adelard Abbé de Lobbes.*

grandement affligée par les dommages occasiõnez de ces dissentions, apres la mort dudict Empereur Henry (qui arriua l'an 1056. le 5. d'Oct. de son age, le 39. de son Empire le 10.) La paix accordée & renduë, il ne trouua pas meilleur cõseil, pour obtenir quelque secours, & redressement des affaires, principalement de celles de Flandres, que d'y procurer le transport du sacré Corps de S. Vrsmer. Son aduis fut trouué bon & mis en practique. Les miracles arriuez en ce voyage, sont régistrez dans le liure troisiesme cy-dessus exibé.

Ce voyage acheué, Adelard en toute diligẽce reprit les ouurages delaissez pour les guerres, & restaura entierement l'Eglise. D'abondant il edifia vn oratoire vers l'Occident sous l'inuocation de sainct Iean Baptiste. Les ancestres ont donné la raison de ce bastiment telle: Que de cette partie du temple, il auoit souuentesfois en son sommeil entendu les Anges chanter ce verset. *Inter natos mulierum non surrexit maior Ioanne Baptista.* Entre les enfans des femmes ne s'est leué plus grand que Iean Baptiste. Et aussi qu'estant vn iour malade, sainct Iean Baptiste s'apparut à luy disant, comme en forme de complainte, ou reproche: que tant de Saincts auoient leurs memoires & autels en ce lieu; mais que luy n'en auoit point. Il edifia

Adelard entend le chant des Anges. Mat. 11 v. 11.

edifia vne partie du Cloistre, & creusa le puis qui est au milieu d'iceluy: & ce qu'autres de ses predecesseurs auoient accoustumez de prendre pour leurs menus seruices ou plaisirs, il s'en priua, & le remit au profit & vtilité des ouurages cōmuns. *Grande charité d'Adelard.*

Entre les miracles que sainct Vrsmer operoit, arriua en son temps celuy qui s'est monstré au Chasteau de Grigniart, au regard d'vn Baron de Haynau nommé Isaac. *Voyez le c. 17. du l. 2. cy-dessus.*

Ce venerable Adelarde est decedé chargé d'annees & de merites, l'an mille septante sept, le tresiesme de Ianuier, sa sepulture est deuant les degrez de l'ancienne Eglise. Il a semblé à aucuns que son mausolée fust celuy qui estoit basty d'vn grād marbre richement entaillé, & entrelassé de lames de cuiure quelque peu éleué, & pource qu'il incommodoit l'Eglise: depuis enuiron dixsept ans, on l'a enfoncé à fleur du paué. En leuant la pierre, on y trouua dans vne petite caue les os d'vn corps entier, auec les habits Pontificaux parsemez d'estoilles & de lis dorez, auec partie de la Mitre; Mais le reste des vestemens se reduit en cendre, si tost que l'air les eut touchez. Autres ont voulu dire que ce mausolée estoit celuy de Dodilo Euesque de Cambray (duquel nous auons parlé en l'an neuf cens deux) là trespassé, lors qu'il consacra l'Eglise de Lobbes auec Estienne Eues-

que de Liege. Car l'historiographe de Cambray dict au Chap. 64. du premier liure de sa Chronique : *Monasterium etiam Laubiense, adhibito secum Stephano Leodecensi Episcopo consecrauit. Qui inter haec diem clausit in ipsosq; B. Mariae Monasterio, ad septentrionalem plagam sepultus est.* Vray est qu'au mesme Chapitre, l'historiographe faict mention du Monastere de Nostre Dame de Cambray consacré par luy ; mais aussi à Lobbes l'Eglise de dessus la montagne, où estoit le lieu sepulchral des Prelats & Religieux, se nommoit le Monastere Superieur de Nostre Dame, pour autãt qu'elle estoit dediée par sainct Vrsmer à l'honneur de la Vierge Marie. Et combien que sur la pierre on n'y remarque plus d'escripture, qui est enleuée auec les lames de cuyure : si faict il encor à croire, que Dodilo seroit là sepulturé : car il n'y auoit grande apparence, que les Chanoines de sainct Vrsmer en ce temps là auroient souffert d'esleuer vn sepulchre eminent tout au beau milieu de leur Chœur, (veu que la place est fort estroite) pour vn Abbé, puis qu'il n'y en auoit point de semblable pour ses predecesseurs, exceptez ceux de sainct Vrsmer & sainct Ermin ; mais ceux cy n'incommodent rien l'Eglise: car ils sont en la Chapelle basse, ou caue dessous le Chœur. Ie me rangeray de cette opinion derniere, ayant apprins que iamais on a

de couſtume d'enſeuelir les Abbez de ce lieu en habits Pontificaux, ains ſimplement comme les bons Religieux.

L'an mille cinquante quatre, l'Empereur Henry deſcẽdit derechef en Flandres auec grande armée, il aſſiegea, print & ruina la ville de Tournay. *Henry II. l'an 8 de ſon Empire. Iac. Mey. & Sigeb.*

Lors les Flamans furent grandement affligez & menez captifs en Allemagne.

La meſme année, le Bien-heureux Anſo Abbé de Lobbes a eſté illuſtré par miracles du commandement de l'Abbé Adelard l'hiſtoire & les arts memorables de ſa vie, fut enuoyée à Cambray, pour eſtre approuuée & luy donner rang au cathologue des Bien-heureux.

L'an mille cinquante ſix, l'Empereur Henry eſt mort âgé de trente neuf ans. Le Pape Victor aſſiſta à ſon treſpas, auant lequel par l'election du meſme Pape & des Princes, il auoit eſtabli Roy ſon fils auſſi Henry de nom. *La mort de l'Empereur Henry le 5. d'Octobre.*

L'an mille ſoixante deux, Anno Archeueſque de Coulõgne homme inſigne en ſaincteté & prudence, retira ſecretemẽt le Roy Henry âgé de dix ans hors du gouuernement de ſa mere l'Imperatrice Agnes, & le retint chez ſoy, pour par ce moyẽ pouruoir heureuſemẽt aux affaires de l'Empire. Sur la fin dudict an, l'Imperatrice Agnes vefue de Henry deuxieſme, ayant experimenté les *Sigebert en cet an.*

fumées des honneurs & vanitez du monde, se rendit Religieuse, embrassant la chasteté, s'addónant aux exercices de la saincte penitence en la ville de Rome.

L'añ mille soixante sept, les riuieres & les eaux furent extraordinairement enflées. Il s'ensuiuit vne grãde sterilité aux vignes & arbres fruictiers.

Le mesme an Baudoüin cinquiesme Comte de Flandres dict le Debonnaire, où de l'Isle, deceda & fut enseuely en l'Eglise de sainct Pierre à l'Isle, laquelle il auoit fondée.

Iac. Meyer. en ses Annal. de Fland. l. 3.

L'an mille septante, le Comte Baudoüin dict de Mons, surnommé le Paisible, trespassa hastiuement, & fut enseuely au Monastere de Hanon, qu'il auoit edifié auec sa compaigne la Dame Richilde.

Reliques de S. Remacle portées à Liege. Ioan. Mol. Nat. Bel. 3. Septem.

L'an mille septante & vn, le sacré corps de S. Remacle fut porté de son Abbaye de Stauelo en la ville de Liege, & presenté en vn conuiue solemnel au Roy Henry, pour l'exciter à compassion, parce qu'il auoit osté de cette Abbaye le Monastere de Malmedie, donné au mesme Sainct par Grimoald Maire du palais, & lors le Roy venoit de le bailler à l'Euesque de Coulongne. Ce spectacle troubla premierement le Roy; mais nonobstant il changea de resolution, & non cõtent d'auoir faict la restitution, pour le nõbre des mi-

racles que le Sainct operoit, il l'honora de grands & riches presens.

L'an mille septante & trois, toute la Saxe se reuolta contre le susdict Roy, & se trouuant en tel destroit, il se conuertit à Dieu par penitence, ainsi l'estat de son Royaume fut asseuré, & demeura victorieux de ses ennemys. *Sigebert en sa chron.*

L'an mille septante six, Lietbert Euesque de Cambray trespassa le vingt-deuxiesme de Iuin, & luy succeda Gerard. *Voyez les notes du D. Colueuere sur le dernier chap. de la chron. de Cambray.*

L'an mille septante sept, la gelée fut si aspre qu'elle dura depuis le premier de Nouembre iusques au mois de Mars.

Audict an Arnulphe succeda au gouuernement du Monastere de Lobbes apres le trespas d'Adelarde, par le credit d'Olibalde Chanoine de Lobbes, & Archidiacre de Cambray. Pour cette consideration, il l'honora reciproquement de la Preuosté du Monastere. Dieu sçait si tous deux ont bien faict. L'escriuain de Lobbes ne leur donne beaucoup de loüange: car cét Abbé aliena la maison & la terre d'Anthoin, &c. Olibade neantmoins s'estudia d'orner & amplifier l'Eglise de S. Vrsmer, aupres de laquelle il auoit sa maison de residence. Il estendit le bastiment d'icelle du costé de l'Orient, & y edifia la tour à l'Occident, il se seruoit d'vne Ourse appriuoisée au lieu de cheual,

pour le transport des materiaux. Il edifia le Cloistre des Chanoines & la Chapelle de sainct Nicolas, où est auiourd'huy le font baptismal. Lors qu'on preparoit le fondement pour ce nouuel edifice du Chœur, il rencontra entre autres corps Saincts, celuy du Bien-heureux Anso duquel le sepulchre estoit en tresgrande veneration; mais il n'y toucha point, ains le renserra dans la muraille (selon qu'il fut reuelé depuis par ceux, ausquels il auoit descouuert le secret, en bas à l'embouchеure de la caue par le costé du midy. La grandeur & structure de cette Eglise de Lobbes, qui ne sert qu'à la Paroisse, est fort remarquable: car elle contient en longueur assez bien proportionnée 245. pieds, si est elle rehausée en diuers endroits par degrez; car depuis le portail il y en a cinq, & puis trois entrant en la nef, de là au premier Chœur six, & d'icy au second Chœur neuf, & par apres trois qui seruent d'escalier à l'Autel principal, pardessus lequel il y en a encor autres douze Autels, tous assez bien ornez.

Le lieu de la sepulture du B. Anso.

La dimensiõ de l'Eglise de Lobbes.

La Sacristie est garnie d'ornemens riches, de diuerses couleurs, selon les saisons, auec les vaisseaux & vstensiles d'argent. Le reuenu annuel de la fabrique n'est pas moindre de quatorze cens liures. Les Marguilliers de l'Eglise sont obligez d'aduertir le Chapitre de sainct Vrsmer, auant de rendre

le compte de la maniance de ce bien, & selon l'ancienne coustume, deux y sont deputez pour y entendre. Cette recognoissance leur est deuë, à raison qu'ils sont Patrons d'icelle Eglise, & que se retirans en cette ville, ils ont laissé des bons reuenus & rentes à la fabrique.

Le mesme Odibald augmenta le nombre des prebendes Canonialles, qui lors estoit de quinze iusques à dixhuict. On ne sçait le fondateur des trois, qui estoient pardessus les douze du temps de Fulcuin, comme se voit par les lettres de l'Empereur Otton second. Pour faire telle fondation, il n'espargna d'y employer le thresor de l'Eglise, & la table d'argent de l'Autel principal, & les couuertures des chasses des corps de sainct Ermin, & de saincte Amalberge, aussi d'argét. Gerard Euesque de Cambray luy donna l'Autel de la Paroisse de Sainthes, & Radbode Euesque de Tournay & Noyon celuy d'Arselle.

Augmentation de trois prebendes.

L'an mille octante & vn, le vingtiesme de Mars la terre trembla tres-fort.

Le mesme an est arriué vn signalé miracle à l'Eglise de sainct Pierre en la ville d'Aldembourg, edifiée en l'honneur du Prince des Apostres par sainct Vrsmer, lors qu'il conuertit les Flamens, & habitans de cette ville à la foy de nostre Seigneur

En la vie de de sainct Vrsmer c. 5.

Iesus Christ. Laquelle Eglise estoit de bois, selon sa premiere structure, & par les bourgeois du lieu, en l'an mille cinquante six, elle fut rebastie des ruines de la ville cy-deuant demantelée. Dont pour memoire de ce ils ciselerent sur la muraille:

Anno milleno quinquageno quoque sexto
Huius opus templi cæptum cognoscitur esse
Lignea Basilica fuerat quo condita primo.

L'an mil cinquante six on cognoit clairement
Que l'œuure de ce temple eut son commencement
Où iadis de bois seul estoit le bastiment.

Sigibert en cet an. Iac. Meyer es An. de Flandres. Iac. Gautier en la table chron. du Christ.

L'an doncques octante & vn, le clocher de cette Eglise ayant esté la nuict du Noël par l'impetuosité des vents arraché de son lieu, & le beffroy des cloches mis hors des gonds tourné contre terre, & pendant en l'air: les habitans s'en effrayerent fort, d'autant que l'espace de six iours & six nuicts, il sembloit à tout moment deuoir fondre sur le voisinage, & l'accabler sous sa ruine. Le peuple donc se trauaillant pour trouuer des moyens necessaires au redressement de la flesche: le dernier iour de l'an enuiron la minuict, par la vertu diuine, l'Eglise fut remplie au dedans, & dehors d'vn grand feu lumineux, par la force duquel tout le clocher soudainement fut redressé, &

tres-

tref-asseurement rafermi en son siege, dont les cloches sonnerét. Ce miracle fut ensuiuy de beaucoup d'autres par la soudaine guarison des sourds, boiteux, aueugles, & paralityques, & mesme long temps encor apres, les malades & debiles y ont recouuré la santé.

L'an mille octante quatre, Conon Chambellan du Comte Robert surnommé de Ierusalem, tenoit le bien de cette Eglise; mais sa femme qui se nommoit Haseche, mieux munie des vertus & de la craincte de Dieu, luy persuada de ne le tenir d'auantage, pour tant de miracles qui l'a rendoient venerable. Conon le remit entre les mains de son Seigneur le Comte Robert, & luy le dóna à Radbode Euesque de Tournay, & cestuy-cy à sainct Arnould Euesque de Soissons, pour la conuertir en vn Monastere de l'ordre de sainct Benoist, comme il est arriué. *Iac. Meyer és Ann. de Fland. l. 3.*

L'an mille nonante, vne peste arriua qu'on appelloit arsure, de laquelle plusieurs perirent.

L'an mille nonante & vn, Henry Euesque de Liege est mort, son successeur fut Otbert.

L'an mille nonante deux, Gerard Euesque de Cambray trespassa.

L'an mille nonante quatre, vne pestilête mortalité moissóna & terrassa grâde partie des humains. Le premier iour du mois d'Aoust on vit vn dra-

gon de feu voler en l'air.

Le mesme an Arnulphe Abbé de Lobbes deceda le 22. de Iuillet, & Fulcard luy fut substitué.

Fulcard homme simple, selon Dieu, fit consacrer la partie de l'Eglise de sainct Vrsmer, qu'auoit edifié Olibaldus par Otbert Euesque de Liege l'an 1096. Il dedia lors l'Autel de la caue des Saincts à l'honneur de S. Lambert Martyr, & pour distribution, il ordonna vingt sols de rente annuelle aux Chanoines : On commença lors à faire les preparations pour aller en la terre saincte.

Sigebert.

Pour l'assistance dudit Otbert, Fulcard addressa vne cóplainte serieuse, & pleine de science à l'Empereur Henry troisiesme sur les iniures & dommages que souffroit le Monastere de Lobbes, par les Aduoüez qui le rongeoient, & par l'insolence de la gendarmerie de la Comtesse de Haynau, qui auoit gasté & ruiné toutes les terres voisines, & brusle les censses du Monastere de Lobbes, &c. Pour plus viuement persuader auec ses Religieux, il transporta le sacré Corps de S. Vrsmer iusques à la ville de Lembourg, que sa Majesté Imperiale tenoit serrée par son camp. Le poinct & motif principal de la requeste estoit basty, sur ce que certain ieune Gentil-homme nommé Elibert, blessé à la mort en fait de guerre auoit donné par testament & derniere volonté à S. Pierre & à S. Vrs-

mer generalement tous ses biens, & possessions. Trois iours apres son trespas le Monastere s'estoit mis en heritage de ces parties, & pour rendre la saisine plus solemnelle: ils y transporterent le sacré Corps de sainct Vrsmer, comme si luy mesme eut apprehendé la donation. Vn Henry de Marbaix cousin germain à ce Gentil-homme trespassé, s'opposa au testament, & voulut clamer à soy la partie principale, qui estoit vn franc-aleu nommé Asgurp, combien qu'il n'y auoit aucun droit. Dont pour reprimer l'outrecuidance d'iceluy, ils se mirent à l'abry de la puissance Imperiale. Pour contenter les plus curieux, nous coucherons icy le contenu de cette cóplainte, y joignant l'apostille.

Ie n'ay sceu sçauoir où est ce lieu d'Asgurp.

SVPPLEX LIBELLVS FVLCARDI ABBATIS, &c.

HEnrico gratiâ Dei præcellentißimo Romanorum Imperatori Augusto Fulcardus Abbas nomine non merito, & pusillus grex Cœnobij Laubiensis augmentum cælitus victoriæ & pácis ad salutem vtriusque hominis. Salomon Rex quondam pacificus primordia regni sui iustitiæ inditio sub contentione mulierum dedicans, super eo sententiam posteris memoria dignam commendat dicens. Facere misericordiam & iudicium magis placet domino quam victimæ. Huius præscripti fiducia & spe, miseri-

3. Regum 3.

Prouerb. 21.

cordia & iudicio potiundi: ego Fulcardus cum delato corpore patroni nostr, Sancti videlicet Vrsmari Pontificis, & familia præsenti vsque ad thronum Regium temerario ausu prorumpens(etenim in subsellijs Imperialibus nusquam locum obtinet iustitia, omnes quippe retributiones sequuntur & munera) super multimoda afflictione &
Isa. 1. *egestate nostra & miserabili, direptione prædiorum nostrorum & facultatum ac pristinæ libertatis dominæ nostræ sanctæ Laubiensis Ecclesiæ, oramus patienter nos audias pro tua clementia, & exaudias in tua iustitia. Ecclesia nostra in angulo regni tui penultimo fundata sub titulo Apostolorum Petri & Pauli dedicata iam quingentis annis optima libertate potita, & priorum Regũ banno & authoritate firmiter concessa, necnon amplissima prædiorum & possessionum munificentia, pro quibus omnibus pene sibi substractis clamat ad te, vt pote vidua, quoniam non alias si non coram te ò Cæsar, obuiant sibi veri-*
Psal. 84. *tas & misericordia, neque vllatenus iustitia & pax ruunt in oscula. Tales igitur in Abbatia Lobiensi fuerunt leges maiorum quæ integræ perdurarunt vsque ad Theoduinum Leodiensem Episcopum: Castellanus Thudiniensis, quod adiacet nobis Castri, totam præfecturam Abbatiæ debet tenere in manu sua, nec aliquos debet sustinere defensores, vel aduocatos, nisi qui hæreditarij sunt hæreditate antecessoria. Modò habentur in villis sancti Petri mille Aduocati, imò raptores, in aliquibus quinque, in aliquibus quatuor (hic multæ sequuntur eiusdem argu-*

menti quærelæ.) crebreſcentibus apud nos malis, iam triginta annis. Infra hoc biennium peruenit gladius vſque ad animam, & dum ab æſtu tribulationis quærimus nondum inuentam requiem, vmbramque incurrimus ſucciſionis falcem, & lanceam quam intuliſſe nobis plangimus Montenſis Comitiſſæ militiam, quæ in ſuccenſionem ignis, deprædationem, & captiuitatem ac mortem redegit totam noſtri iuris viciniam. In his omnibus non eſt auerſus furor eius, ſed adhuc manus eius extenta, quoniam quæ prohibebat gladium à ſanguine exceſſit terris iuſtitia. Sub his diebus Eibertus nobilis adoleſcens bellico ictu vita decedens in agonia poſitus ſanctum Petrum, ſanctumque Vrſmarum deuouit ſibi hæredem, quibus omnia ſui iuris poſſeſſiua reliquit, .. ſui requiem. Poſt triduum obitus eius prælato corpore huius Beati Patroni noſtri Vrſmari omnia legitime peruadimus, ſed præcipuum illud allodium Aſgurp nominatum non veritus eſt ſancto, nobiſq; contradicere conſobrinus illius, licet iniuſte, Henricus Marbaſiæ. Pro quo veſtræ dignitatis excellentiam imploramus, quatenus eius excellentiam, quæ nobis adhuc reſiſtit, ex hoc coerceri impetremus. De cætero, ne noſtra execremini multiloquia, fiat querimoniæ noſtræ clauſula. Fiat pax in virtute tua, & ſic erit in turribus noſtris abundantia, quibus ſingulis annis deficiunt etiam ipſa victualia. Innouentur à te nobis, optime Cæſar, priſtinæ libertatis priuilegia, prohibeantur leges prauæ cum prædonum ſuperbiâ, augeantur chartis noſtris, ſiqua deſunt, pro

temporis malitia quæ præsto sunt si iubeat dignatio tua, quatenus in æuum recollatur cum laudibus apud sanctos Petrum & Paulum, Vrsmarum & Erminum apud nos quoque supplices pia tui memoria. Amen.

Sa Majesté Imperiale veuës ces iustes remonstrances, & principalement par la presence des sacrées Reliques de sainct Vrsmer apportées deuant soy: fut esmeu à compassion, & pour ce, elle fut seruie d'octroyer, que les anciens priuileges concedez au Monastere de Lobbes par ses predecesseurs & ancestres, fussent confirmez aussi & ratifiez par son authorité. Les lettres en furent dépeschées en datte du dix-septiesme des Calendes de Iuin, l'an mille cent & vn, le quarãte sixiesme de son regne, & de son Empire le dix-huictiesme. La teneur des patentes est telle que s'ensuit.

PRIVILEGIVM HENRICI TERTII ROMANORVM IMPERATORIS.

IN nomine Sanctæ, & indiuiduæ Trinitatis. Henricus, diuinâ fauente clementiâ, tertius Romanorum Imperator Augustus. Notum esse volumus omnibus Dei, & nostris fidelibus, tam futuris quàm præsentibus nos Monachiam Imperij nostri paternâ successione à Deo nobis collati huiusmodi auspicijs proficere voluisse, vt Chisti gloria sub nostro principatu florascens honorẽ obtineat debitũ, & vigor religionis corroboretur pace Eccle-

siarum. Huius nostræ voluntatis fautor simul, & adiutor venerandus & illustris Otbertus sanctæ Leodiensis Ecclesiæ Præsul suggeßit serenitati nostræ pro quadam Abbatiâ Laubias dictâ, suæ Ecclesiæ à nostris antecessoribus iamdudum collatâ in honorem Apostolorum Petri & Pauli constructâ vbi pretiosißima Christi Confessorum Vrsmari & Ermini requiescunt corpora, cui etiam ipse Episcopus præsenti tempore Fulcardum Abbatem concessit præesse, petijtq; vt eiusdem Abbatiæ priuilegia à secundo Ottone Imperatore concessa nostra authoritate, sub prisca emunitate confirmare iuberemus. Cuius petitioni annuentes pro æterna animæ nostræ seu progenitorum nostrorum remuneratione Conrardi videlicet Imperatoris aui nostri, Gisilæ Imperatricis auiæ nostræ Henrici Imperatoris Patris nostri, Agnetis Imperatricis matris nostræ, Beatæ Imperatricis coniugis nostræ; tum pro stabilitate regni & Imperij nostri, ac Henrici Regis dilectißimi filij nostri. Interuentione etiam fidelium curiæ nostræ scilicet Archiepiscopi Collonienßis Frederici, Burchardi Monasteriensis, Cononis Vvormatiensis, Adalberonis Metensis, Vvalcheri Cameracensis Episcoporum, Ducis Frederici, Marchionum Burchardi & Herimanni, Comitum Seifridi Palatini, Alberti Namurcensis, & filij eius Godefridi Louaniensis, Arnulphi Losensis, Gerardi Guasimbergensis, concessimus eidem Abbatiæ per hoc præceptum authoritatis Imperatoriæ, vt sicut Christo propitio, reliqua cœnobia sub nostra constituta tuitione, ipsa quoque nostra gaudeat defensione, sub perpetua emunitate con-

Cæsaris pietas.

scripto nostro priuilegio ad exemplum eiusdem Domini Ottonis diuæ memoriæ. Ambitum quoque Monasterij, quem præcinctum vocant, sicut ab eodem Imperatore Ottone determinatus est, nos quoque concedimus, vt sint vndique termini, riuulus videlicet Loihosa dictus, & confines villæ, quæ dicitur Andeilobia, & mons Martini, fluuius quoque vr, & vltra terminos villæ Alsoniæ, indeque ad locum qui dicitur Vviscelenata, & finiatur in villa Hantas dicta. Infra quæ loca nostræ munitatis tuitionem ponimus, & prædicto Monasterium autem in montis eiusdem cœnobij vertice positum, vbi requiescunt prædictorum corpora Sanctorum, vbi est etiam cimiterium fidelium duodecim semper Canonicis deputetur, & res quæ eorum victui collatæ sunt in locis videlicet Rosatio & Vvaldriaco dictis cum Ecclesijs in Tudinio, & Lederna positis, vt eas perpetualiter inconcusse posideant & Abbatis seu Monachorum ordinationi subiaceant ipso autem Abbas, vt secundum constitutionem Leodiensis Episcopi regulariter ordinetur, inuiolabiliter stabilimus. Et vt hæc nostra concessio Imperialis per succedentia tempora maneat inconuulsa manu nostra eam firmauimus, atque sigilli nostri impressione insigniri iussimus.

Signum

Signum Domini Henrici Romanorum Imperatoris.



Humbertus Cancellarius vice Rothardi Archicancellarij recognoui. Data decimo ſeptimo Calendas Iunii, Anno Dominicæ Incarnationis milleſimo centeſimo primo. Indictione octaua Anno ordinationis Domini Henrici quadrageſimo octauo, regni vero quadrageſimo ſexto. Imperii autem octauo. Actum in obſidione Caſtri vocabulo Lemburg in Dei nomine fæliciter. Amen.

Le meſme Fulcard donna à l'Abbaye de Lieſſies (qui lors prenoit ſa naiſſance) le village de Fontenelle, lieu natal de ſainct Vrſmer ſous la recognoiſſance annuelle de ſix ſols monnoye de Laon, qui furent augmentez du temps de l'Abbé Vveric à huict ſols monnoye de Valenciennes. Il ſera facile de iuger que ce bon Abbé Fulrade n'eſtoit des mieux aduiſez, alienant le lieu où ce tres-

ſainct Perſonnage, & leur fondateur auoit pris naiſſance. Le texte de l'Hiſtoire de la vie porte qu'il naſquit à Fleon, qui doit dire Floyon; mais il eſt tres-probable, que lors que Floyon & Fontenelle n'eſtoit qu'vne terre & Seigneurie, ce qui ſe peut aiſément monſtrer: car és anciennetez & deſcriptions des villages appartenãs à Lobbes, Floyõ y eſt denommé ſeul, ſans y adioindre Fontenelle: D'abondant en ce lieu de Fõtenelle tout contigu audit Floyon, diſtant d'enuiron deux lieuës de la ville d'Aueſnes: Sainct Vrſmer auoit baſty & dedié vne petite Chappelle (de laquelle ſe fait mention au chap. 13. & 14. des miracles, l. 2.) ſur le fond de ſon heritage patrimoniel. On monſtre encore la place où eſtoit ſa maiſon. Il n'y a que ſept ans, que cette Chappelle ſubſiſtoit encore, bien que toute ruineuſe, Monſieur le Prelat moderne de Lieſſies Damp Anthoine de Vvinge, perſonnage tres-digne de ſa charge, l'a fait rebaſtir depuis les fondemens, & edifier en forme de pauillon quarré. Elle eſt frequentée de pelerins, qui vont ſeruir le ſainct Patron, pour eſtre guaris des fievres, & y trouuent le remede ſouuerain. Tout proche de cette Chappelle il y a vne fontaine produite par les prieres de ſainct Vrſmer, ou bien ſanctifiée par ſon ſeruice & attouchement (ainſi que par tradition on le croiſt) laquelle eſt tenuë en veneration

& bien conseruée. On a accoustumé d'y baigner & plonger les petits enfans detenus en chartre, qu'on voit par apres ordinairement deuenir vigoureux. Les miracles arriuez en ce lieu n'ont pas esté registrez. Par viue voix ont rapporté que depuis enuiron cinquante ans vn certain soldat qui estoit trop cogneu nômé Nicolas Hanon faisoit le braue, entrant dans cette Chappelle, pour rauir quelques menuës offrâdes, que les pelerins auoiêt presenté au Sainct, & disoit impudemment; mais non impuniment: C'a, ç'a compagnon tu n'a que faire de cét argent, & ainsi il leua les deniers. Il ne fut pas éloigné vne lieuë de là (lors qu'il ne pensoit à rien moins qu'à restituer ce qu'il auoit emblé) qu'vne tres-grosse fievre le saisit, & contraignit bon-gré, mal-gré, de recognoistre sa faute. Il retourna donc auec penitence, remettant son sacrilege, & demandant pardon à Dieu & au Sainct, il fut deschargé de sa fievre.

Vn autre qui vit encore, duquel ie supprime le nom, par vn iour de sainct Vrsmer, fut tenté de leuer ce qu'il rencontreroit aussi d'oblations, & comme il n'y trouua que six liards, neantmoins il les prit, & pour la recompense de sa damnable cupidité, il fut chargé semblablement d'vne fievre boüillante! Ce coup de foüet luy fit sentir la morsure de sa conscience, & soudain il retourna à la

Chappelle,& fit reſtitution,& le Sainct eut de luy compaſſion ; car il fut deliuré de ſon chaſtiment. Ce perſonnage a publiquement confeſſé ſa faute, & declaré le cas ainſi qu'il l'auoit experimenté. M. Noel Lauren lors Paſteur audict Fontenelle m'a reſpondu de cecy par ſes lettres dattées du 22. de Mars 1627.

Fulcard eſt fort zelé au diuin office.

Retournons encor vn peu à noſtre Abbé Fulcard, duquel l'odeur de ſa renommée s'eſpãdit par tout. Il auoit ſoin particulier que les loüanges de Dieu fuſſent parfaictement accomplies aux offices diuins, & prenoit égard au traictemẽt de ceux qui ſe monſtroient diligens,& zelez à ce deuoir: & pour aiſement recognoiſtre les deuotieux, il auoit dans l'Egliſe vne petite couche, où il prenoit ſon repos. Il a procuré beaucoup de biens à ſon Monaſtere, où il eſt mort en vieilleſſe venerable, l'an

Le treſpas de Fulcard.

mille cẽt & ſept, le ſeizieſme de Ianuier, ſon corps eſt enſeuely deuant les degrez du chœur de l'Egliſe ſainct Vrſmer. Il ne manqua d'exercice de patience, car il fut ſouuent accuſé fauſſement auprés d'Otbert Eueſque de Liege, par l'ambition d'vn ſien Religieux nommé Hugobrand (lors Abbé de ſainct Hubert) ſous eſpoir qu'il auoit de paruenir à la Croce de Lobbes, par le moyen de ſon frere Vvalterus, ſurquoy il remit purement & ſimplement ſa commiſſion de ſainct Hubert entre les

mains du susdit Euesque Otbert ; mais sa prudence fut si grande, qu'il l'a retint (cognoissant la candeur & innocence de l'Abbé Fulcard) & ne luy bailla pas la seconde. Ainsi les brigues d'honneur & de profit n'apporterent aucune vtilité à cét homme, qui fut contraint de s'en retourner à main vuide, bien mortifié dans le Monastere de Lobbes, où il borna ses iours.

L'an mille nonante cinq, le quatorziesme de Ianuier l'Eglise de nostre Dame & de sainct Vrsmer a esté dediée par Otbert Euesque de Liege.

Le mesme an fut trauersé d'vne grande famine. On fit aussi des apprests pour aller en Ierusalem. *Baron. & Spond. 1096.*

L'an mille nonante huict, la ville d'Antioche fut prinse par les Chrestiens.

L'an mille nonante neuf, l'ordre de Cisteaux reprit son lustre premier, sainct Bernard s'estant rangé dans iceluy depuis quinze ans sous l'Abbé Estienne. *Sigebert en sa chron. de l'an 1098.*

Le mesme sainct Bernard fut par apres estably premier Abbé de Cleruaux : Godefroy Duc de Lorraine print la ville de Ierusalem.

L'an mille cent & deux, Robert Comte de Flandres, surnommé de Ierusalem, assiegea la ville de Cambray : l'Empereur Henry auec son armée *Iac. Meyer ès Ann. de Flandr. l. 4.*

y vint, pour luy en faire leuer le siege.

En cette saison Otbert Euesque de Liege aquit pour son Eglise le Marquisat de Boüillon, situé aux confins de la France, & pour trouuer les deniers necessaires, il n'espargna point les thresors de son Eglise, ny de celle de Lobbes; car il y employa la grande table d'autel d'argent, qui estoit demeurée entiere, parmy tant d'aduersitez que le Monastere auoit souffert au dedans & au dehors.

Sigebert Meyer l. 4.

L'an mille cent & trois, la paix se traicta en vne assemblée de Liege, auec l'Empereur Henry, & Robert le Comte de Flandres.

L'an mille cent & quatre, le cinquiesme iour d'apres Pasques, arriua vne tempeste & orage de gresle tres-dommageable.

Sainct Theodulphe troisiesme Euesque & Abbé de Lobbes apres sainct Vrsmer, ayant esté trāsporté à Erly, retournant par Valenciennes, fut illustré de grands miracles.

L'an mille cent & six, vne comete apparut au mois de Feurier, & le septiesme de Iuillet sur le soir s'éleua vn tourbillon de vent si vehement, que de memoire n'estoit veu le pareil.

Le sixiesme d'Aoust l'Empereur Henry troisiesme deceda, âgé de cinquante cinq ans. Et son fils Henry succeda à la couronne Royale.

L'an mille cent & sept, apres le trespas de Ful-

card Vvaltere fut éleu Abbé de Lobbes. Odon Euesque de Cambray luy donna l'autel de Hom lez Bauay auec ses appendances.

Durant son gouuernement Lambert, marguillier de l'Eglise de sainct Vrsmer, fit former les deux cloches principales de l'Eglise sainct Pierre. Il estoit si soigneux à son office que par son industrie, la chasse du sacré Corps de sainct Vrsmer couuerte d'argent (duquel par les sacrileges elle auoit esté dépouïllée) fut derechef ornée comme deuant. La pieté des Religieux se fit voir en cette reparation; car ils y contribuerent liberalement, se retranchans du vin ordinaire qu'ils auoiét pour leurs pitances, appliquant le prix d'iceluy à l'ornement du Sainct.

L'an mille cent & neuf, l'Eglise de sainct Vrsmer fut dediée le vingt-neufiesme de Septembre, & voüée à S. Michel pour vn de ses patrons, par Lietardus Euesque de Cambray, qui ne tenoit pour vaillable ny iuridique la dedication faite par Otbert Euesque de Liege, comme n'estant la parroisse de son Euesché. Aucuns ont voulu dire, que cette dedication auoit esté occasionnée par le trásport & remuement de l'Autel principal.

L'an mille cent & douze, l'Esté fut fort aride. Le douziesme de May vne tempeste horrible gasta les blez, & beaucoup d'arbres. L'Euesque de

Laon fut massacré de ses citoyens. L'Eglise de nostre Dame, & tous les Monasteres, auec vne bône partie de la ville fut bruslée, & en beaucoup d'autres lieux sont arriuez des embrasemens. En la ville de Mons, la noble Eglise de saincte Vvaudru fut par le feu reduite en cendres.

L'an mille cent & dix-sept, arriua vn tremblement de terre. L'Eglise de sainct Lambert à Liege fut foudroyée deux fois. En la mesme ville aduint vn deluge tres-impetueux, qui noya beaucoup de gens. Sigebert le racôte au long en sa chronique.

L'an mille cent & dix-huict, Otbert Euesque de Liege mourut, & luy succeda Frideric, qui fut consacré à Reims par le Pape Calixte, lors qu'il y celebroit vne Synode l'an mille cent & dix-neuf, au mois d'Octobre. Le mesme an deceda ledit Frideric. Plusieurs choses miraculeuses sont aduenuës à son sepulchre.

L'an mille cent & vingt-trois Albero fut éleu & consacré Euesque de Liege.

L'an mille cent & vingt-cinq, l'Hyuer fut tres-aspre, suiuy d'vne estrange famine.

Voyez Henr. Spond. en cét an. Le dixiesme des Calendes de Iuin deceda l'Empereur Henry sans hoirs, & luy succeda Lothaire de la maison de Saxe.

L'an mille cent & vingt sept, par le consentement de Burchard Euesque de Cambray, & des

Archidiacres

Archidiacres les Chanoines qui estoient au Monastere de Monstiers (qui fut cy-deuant celuy de Vvasleres) furent mis dehors, & en leur place on y establit des Religieux, pour faire l'office diuin plus deuotement.

Le mesme an Charles le Bon treiziesme Comte de Flandres fut occis cruellemẽt par ses sujets, faisant ses prieres deuant la Vierge Mere de Dieu, en l'Eglise de sainct Donat à Bruges. Iacques Meyer rapporte cecy en l'an suiuant.

L'an mille cent vingt-neuf vne peste ardente affligea les hommes, & la mortalité ruina les bestiaux. Nostre Dame de Soisson fut grandement renommée par miracles. *Voyez Meyer en sa chron. 1128.*

Vvaltere Abbé de Lobbes, estant à Reims, se deporta de sa Croce Abbatiale.

L'an mil cent & trente, Burchard Euesque de Cambray est decedé, auquel succeda Lietard.

L'an mil cent trente & vn, apres vne grande cõtestation, & debat entreuenu pour substituer vn successeur à Vvaltere, l'assemblée des commis, & deputez à cette affaire fut tenuë à Bonne-Esperãce du temps d'Odo premier Abbé de ce Monastere de l'ordre de Premõstré, en laquelle Leonius Moine d'Auchin, & Prieur de trente Religieux à Hesdin, fut choisi Abbé. Il receut sa benediction de Lietard Euesque de Cambray. Cinq mois apres

ſon inſtitution Vvaltere deceda le 24. de Iuillet. Le Corps de ſainct Gerard premier Abbé de Brone a eſté eleué par Alexandre Eueſque de Liege.

Ledit an le Pape Innocét confirma les priuileges de Lobbes, ainſi qu'il appert par ſa bulle icy iointe que i'ay inſerée, pour verifier que l'Egliſe de Lobbes eſt honorée des ſacrées depoüilles de l'Apoſtre ſainct Pierre, & donner à cognoiſtre que pour la reuerence d'icelles, perſonne ne peut eſtre enſeuely en l'Egliſe ny au Cloiſtre du Monaſtere. Vray eſt qu'il n'eſtoit loiſible de mettre en auant autres bulles des Papes anterieurs & plus vieilles; mais ie me ſuis ſeruy de la preſente, qui eſt, comme on dit: *Ad inſtar*, pource que l'eſcriture d'icelle eſtoit plus entiere.

BVLLÆ INNOCENTII II. PAPÆ.

INnocentius Epiſcopus ſeruus ſeruorum Dei, dilecto filio Leonio Abbati Monaſterij beati Petri Lobienſis, eiuſque ſucceſſoribus regulariter ſubſtituendis in perpetuum. Quoties illud à nobis petitur quod rationi conuenire cognoſcitur animo nos decet libenti condeſcendere, & petentium deſiderijs congruum impertiri ſuffragium, vt fidelis deuotio celerem ſortiatur effectum. Nec enim Deo gratus aliquando famulatus impenditur, ſi non ex caritatis radice

procedens à puritate religionis fuerit conseruatus. Proinde dilecte in Domino fili Leoni Abbas tuis rationabilibus petitionibus clementer annuimus, & beati Petri Lobiense Monasterium, cui, Deo auctore, præesse dignosceris ad exemplum prædecessoris nostri fælicis memoriæ Ioannis Romani Pontificis sub Apostolicæ sedis protectione suscipimus, & scripti nostri auctoritate communiuimus, Statuentes vt quascunq; possessiones, quecunque bona idem, Monasterium impresentiarum iustè, & legitime possidet, aut in futurum concessione Pontificum, largitione Regũ, vel Principum, oblatione fidelium, seu alijs iustis modis præstante Domino poterit adipisci firma tibi, tuisq; successoribus, & illibata permaneant. Obeunte vero te nunc eiusdem Abbate, nullus ibi per sureptionem, vel violentiã substituatur, nisi quem fratres communi assensu, aut pars sanioris consilij secundum regulam beati Benedicti prouiderint eligendum, & Episcopus Leodiensis eis præfecerit. Qui Episcopus, & donum Abbatiæ antiquorum Regum & Imperatorum munificentia sibi concessum nunquam amittat, vnde & Monachis ea quæ nunc tenent vel tenere debent, vel de cætero acquisituri sunt sine inquietudine conseruet. Libertatis quoque prærogatiuam à venerabilibus fratribus nostris Leodiensibus Episcopis in Leodiensi Ecclesia prædecessoribus tuis concessam, tibi, tuisque successoribus confirmauimus. Stationes etiam publicas à Leodiensi Episcopo in eodem fieri cænobio, eundemque Episcopum ibidem aliquando venire, vel aliquod

aduentu suo grauamen inferre, nisi ab Abbate, & fratribus vocatus fuerit, omnino prohibemus. Iuri quoque Lobiensis Ecclesiæ prouidentes decernimus, ne cœnobium aliquod ob conuersionis, vel sepulturæ causam absq; iam dictæ Ecclesiæ licentia aliquem de familia suscipere præsumat. Sane prauam illam consuetudinem, quæ sub nomine personatus vsque ad tempus prædecessoris nostri bonæ memoriæ Papæ Vrbani extraordinariè inoleuerat, submouemus. Defuncto autẽ Presbitero, qui alicui alteri seruiebat alium idoneum per te, vel per successores tuos, Episcopo præsentari præcipimus, qui videlicet & curam parochiæ, cum assensu vestro, suscipiat, atque de curâ plebis Episcopo rationem reddat, tibique ac tuis successoribus pro temporalibus ad Monasterium pertinentibus debitam subiectionem exhibeat. Porro quia idem locus in honore beati Petri, cuius vices agimus, consecratus, & ipsius pignoribus specialiter habetur insignis: dignum duximus eiusdem atrium sicut à sanctis patribus nostris statutum est, & hactenus seruatum, nullius humani cadaueris sepulturâ deinceps aperiri. Aduocatiam quoque deinceps ipsius Monasterij liberam omnino esse decernimus: vt videlicet nullus ibi Aduocatus constituatur, nisi quem Abbas & fratres ad ipsius loci vtilitatem constituerint. Qui Aduocatus, vbi & quando inuitatur à confratribus, sine inquietudine locum supra memoratum tueatur. Decernimus ergo vt nulli omnino hominum liceat præfatum Monasterium temerè perturbare, aut eius possessiones auferre, vel ablatas re-

tinere, minuere, seu quibuslibet vexationibus fatigare; sed illibata omnia & integra conseruentur eorum, pro quorũ gubernatione, & sustẽtatione concessa sunt, vsibus omnimodis profutura, salua sedis Apostolicæ auctoritate, & Diocesanorum Episcoporum canonica iustitia. Si qua igitur in futurum Ecclesiastica sæcularisue persona hanc nostræ constitutionis paginam sciens contra eam venire tentauerit: secundò tertiòue monita, si non satisfactione congruâ emendauerit, potestatis, honorisque sui dignitate careat eamque se diuino iudicio existere cognoscat & à sacratissimo corpore & sanguine Dei, & Redemptoris nostri Iesu Christi aliena fiat, atque in extremo examine districtæ vltionis subiaceat. Cunctis autem eidem cænobio sua iura signantibus sit pax Domini nostri Iesu Christi, quatenus & hîc fructum bonæ actionis percipiant, & apud districtũ iudicẽ præmia æternæ pacis inueniãt. Amẽ.

Ego Innocẽtius Catholicæ Ecclesiæ Episcopus subscripsi.



Data Parisiis per manum Americi sanctæ Romanæ Ecclesiæ Diaconi Cardinalis, & Cancellarij sexto Calen-

das Maij. Indictione nona, Incarnationis Dominicæ, anno millesimo centesimo trigesimo primo, Pontificatus vero Domini Innocentij secundi Papæ anno secundo.

BVLLES DES PRIVILEGES DE *Lobbes, confirmez par le Pape Innocent deuxiesme.*

INnocent Euesque, seruiteur des seruiteurs de Dieu, à nostre bien-amé Leonius Abbé du Monastere de sainct Pierre à Lobbes, & à ses successeurs reguliers à tousiours. Toutes & quantesfois qu'on nous demande chose cogneuë raisonnable il est bien seant que d'vne gayeté de cœur nous accordions facilement aux requestes des supplians, afin que la deuotió des fideles soit mise promptement en effet; car iamais on ne rend seruice à Dieu, qui luy soit aggreable, sinon en tant qu'il procede de la charité, & que la pureté de la Religion le cóserue. Partant mon bien-amé fils en nostre Seigneur Leonius Abbé, apostillant fauorablement vos requestes, Nous vous accordons, que le Monastere de Lobbes, sur lequel par authorité de Dieu, vous commandez à l'imitation & exemple de nostre predecesseur, d'heureuse memoire, Iean Pontif Romain, soit receu en nostre sauuegarde, & par l'authorité de nostre present escrit, nous le

receuons, ordonnans que toutes & quelconques possessions, biens & reuenus que ledit Monastere possede iustement, & legitimement à present, ou pourra cy-apres posseder par la grace de Dieu, soit par cession des Pontifs, donation des Roys, ou Princes, oblations des fideles, ou autres iustes manieres, vous soient & à vos successeurs fermes, inuiolables & asseurées. Arriuant vostre decez, que personne par subreption, surprise, ou violence, ny soit substitué, sinon celuy que les Freres d'vn accord commun, ou la plus saine partie du Chapitre aura iugé, selon la reigle de sainct Benoist, deuoir estre éleu, & que l'Euesque de Liege leurs aura estably, lequel Euesque ne perdra pourtant iamais l'Abbaye, que les anciens Roys & Empereurs, selon leur munificence luy ont dóné: tellemét qu'il soit obligé de conseruer sans trouble tous les biés que les Religieux possedent presentemét, ou possederont cy-apres. Nous confirmons aussi la prerogatiue des libertez & exemptions, que nos venerables Freres les Euesques de Liege vous ont, & à vos predecesseurs octroyé en leurdite Eglise de Liege. Defendans bien expressément, que ledit Euesque de Liege ne puisse tenir stations publiques audit Monastere ou l'importuner de ses visites, sinon en tant que l'Abbé & les Freres l'auront appellé, & pour conseruer le droict de l'Eglise de

Grands priuileges à Lobbes.

Lobbes: Nous ordonnons que nul Monastere ne presume de receuoir sous couleur ou pretexte de conuersion ou sepulture aucune personne de ladite Abbaye, sans licence, ou permission expresse, & meurement, & serieusement nous abolissons encore cette pernicieuse coustume, qui s'estoit glissée, sous nom de personnat iusques aux iours de nostre predecesseur, de bonne memoire, le Pape Vrbain. Mais quand le Prestre qui deseruoit à quelque autel sera mort: Nous commandons, que par vous, ou par vos successeurs, vn autre idoine soit presenté à l'Euesque, lequel prendra la charge de la paroisse, auec vostre consentement, & respõdra du soin du peuple à l'Euesque, & à vous, & vos successeurs deura rendre compte pour le temporel appartenant à vostre Monastere. Mais par ce que cedit lieu estãt consacré à l'honneur de sainct Pierre, duquel nous sommes Lieutenans, est rendu venerable à raison de ses dépoüilles, & Reliques sacrées, nous auons iugé qu'il estoit à propos (cõme nos anciens Peres l'on ordonné, & iusques à present a esté obserué) que tout l'enclos de ladite Eglise & Abbaye ne puisse d'ores-en-auant estre ouuert pour la sepulture d'aucun corps humain. Nous ordonnons en outre que la haut-voirie de ladite Abbaye soit libre entierement cy-apres, en telle façon, qu'aucun aduocat ny puisse estre estably,

bly, ſinon celuy que l'Abbé, & ſes Freres choiſirót pour l'vtilité dudit lieu, & tel aduocat ſans inquietude ſera tenu de conſeruer ledit lieu, toutes & quantesfois les Confreres l'en auront requis. Dóques nous defendons que nul homme n'entrepréne temerairement de troubler le ſuſdit Monaſtere, luy rauir ſes poſſeſſions, retenir celles qu'ils auoiét rauies, les diminuer, ou les incommoder en quelque maniere que ce ſoit; mais au contraire qu'elles ſoient conſeruées entieres & inuiolables à ceux pour la nourriture, & entretenement, deſquelles elles ont eſté dediées, ſauue touſiours l'authorité Apoſtolique, & la juſtice des Eueſques Diocesains, ſelon les ſacrez Canons. Que ſi à l'aduenir aucune perſonne Eccleſiaſtique, ou ſeculiere oſe contreuenir à cette noſtre conſtitution de certaine ſçience ayant eſté deux & trois fois admoneſtée, & ne faiſant ſatiſfaction, qu'elle ſoit priuée de ſes honneurs & dignitez, & ſçache d'eſtre coupable au iugement de Dieu, & indigne de participer au Corps & Sang de noſtre Redempteur Ieſus Chriſt, & par le iugement dernier, ſuject à vne treſ-ſeuere vengeance. La paix de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt ſoit donnée à tous ceux qui ſont dans ledit Monaſtere, en ſorte qu'ils puiſſent icy bas receuoir le fruict que meritent leurs bónes œuures, & trouuer en fin la recompenſe d'vne paix eter-

nelle enuers Dieu Iuge seuere. Ainsi soit il. Moy Innocét Euesque de l'Eglise Catholique ay soubscrit.

Donnée à Paris par Americ Cardinal, Diacre de la saincte Eglise Romaine & Châcelier, le septiesme de Calendes de May. Indiction neufiesme, de l'Incarnation de nostre Seigneur mille cent trente & vn, l'an secód du Pontificat du Seigneur Innocent deuxiesme Pape.

Voyez Henry Spod. en l'an 1131 n. 11.

Le Pape arriue à Lobbes & de ce qu'il y fit.

Ledict an le mesme Pape Innocent chassé de Rome par la violence de Pierre Leon Antipape passa par l'Abbaye de Lobbes (quand il alloit trouuer le Roy Conrad en la ville de Liege) où il fut reçeu honorablement de beaucoup d'Abbez, & Euesques voisins. Il chanta la Messe à l'Autel de S. Pierre, & fit vn Sermon aux Freres dedans le Chapitre. Les Religieux requirent sa Saincteté de benir & dedier vn cimetiere dans le clos du Monastere, non assez contens de la coustume ancienne, selon laquelle tous Freres estoient enseuelis sur la mótagne. Le Pape de premier abord s'inclina à la requeste; mais le conseil des Cardinaux fut contraire, qui firent entendre au sainct Pere que cette practique inueterée & bien fondée ne se deuoit alterer. Ainsi la chose est demeurée en son entier, comme elle est auiourd'huy, ratifiée du mesme Pape Innocent, le 6. de son Pontificat, le 4. des

Ides de May, Indiction douziesme, l'an mille cét & trente cinq. Item par Eugene troiziesme, l'an sixiesme de son Pontificat le quatriesme, des Nones de Decébre, Indiction quatorziesme, l'an mil cent cinquãte. Item par Adriã quatriesme l'an deuxiesme de son Pontificat mille cent & cinquãte six.

Du temps de ce Leonius les estudes fleurissoient dans le Monastere, de sorte que plusieurs de ses Religieux furent choisis pour Prelats, & Superieurs d'autres Monasteres. Druon fut éleu Abbé de Florines, & depuis il paruint à la Croce de S. Iacques en Liege. Ledit Leonius (on ne sçait par quel conseil) bannit les escoles du Monastere, & les donna en charge à vn Chanoine, qui pour ce porte le titre d'escolatre. Il laissa neantmoins le Marguillier de l'Eglise de sainct Vrsmer, comme il estoit auparauant, vn Moine de son Monastere. D'icy est, qu'encore auiourd'huy vn Religieux du mesme Monastere tient place & residence dans l'Eglise & Chapitre de sainct Vrsmer. Ledit Leonius estoit homme grandement noble & plein de courtoisie. Ce fut le premier Abbé qui receut chez soy l'Euesque de Cambray, venant faire ses visites ordinaires du Chapitre de l'Eglise Collegiale. Ainsi il deschargea les Chanoines des fraix & despens, ce que du depuis s'est mis en practique, iusques à ce que le changement de la residence est ar-

riué l'an mille quatre cens neuf. Lors les Chanoines du Chapitre firent la remõstrance de cette coustume ancienne au Reuerendissime de Cambray, pour estre maintenus selon icelle. Les lettres sur ce apostillées sont en garde dudit Chapitre.

Apres que Leonius eut gouuerné sept ans, il fut éleu, par le consentemẽt de Renaud Archeuesque de Reims, Abbé de sainct Bertin, à la requeste des habitans du lieu, car il estoit de ce quartier.

L'an mille cent trente-trois, le quatriesme des Nones d'Aoust, le vingt septiesme iour de la Lune à midy, le Soleil eclypsa enuiron demie-heure, les Estoilles lors parurent au Ciel.

L'an mille cent & trente quatre, le huictiesme des Ides de Iuin, sainct Norbert Archeuesque de Magdebourghe fondateur de l'ordre de Premonstré trespassa.

Sigeb. en l'an 1135. L'an mille cent & trente-cinq, la mer inunda beaucoup d'isles en Flandres, parquoy plusieurs personnes & bestes perirent.

Prodige aduenu à Mons En la ville de Mons en Haynnau, vn enfant nasquit, apportant sa perruque liée.

L'an mille cent & trente sept, apres le deportement de Leonius, Lambert Religieux de Lobbes succede à la Croce, estant pour lors Prieur de Crespin, que l'Abbé Algotus auoit demandé. Il estoit tres-eloquẽt, tant en la langue vulgaire Alemãde,

que Latine, à raisó dequoy il fut requis & employé Predicateur pour exhorter ceux qui deuoient prédre le voyage pour la guerre saincte. Sainct Bernard, par l'ordonnance du Pape Eugene troisiesme, profita notablement pour cette expeditió, en sorte que sous les estandars du Roy d'Alemagne Conrad, & de sainct Loüis Roy de France, vne tres-grande armée partit vers Ierusalem. Leonius, cy-dessus nommé iadis Abbé de Lobbes, & Aloysius Euesque d'Arras, par ordonnance Papale & Royale, furent deputez Conseillers à la conduite des trouppes. L'Euesque mourut en chemin, & le bruit fut pareillement du trespas de l'Abbé, sur lequel ceux de sainct Bertin auoient desia deliberé de requerir Lambert pour leur Superieur, ayant auparauant esté gouuerné fort heureusement, par vn autre Lambert, qui estoit Oncle de celuycy.

L'authorité & credit de ce venerable personnage se fit paroistre au Concile general tenu à Reims sous le mesme Pape Eugene, en ce qu'il auoit entrepris la defense de quelque cause, touchant le Comte de Haynau.

Il transporta le corps de sainct Dodo en vne Chasse nouuelle & precieuse, ayant conuié quelques Abbez voisins pour assister à la solemnité. Pour esteindre vn procez qui s'estoit leué entre les

Chanoines de sainct Vrsmer, & le Conuent de Lobbes, à cause de certaine pitáce iournaliere, qui leur estoit soustraite, & pourquoy ils se sentoient interessez, ledit Lambert supprima les fruicts de la dix-huictiesme prebende Chanonialle, pour estre remis en commune distribution à ceux qui seroient presens aux offices du temps des Aduents, & du Karesme. L'Euesque de Cambray Nicolas luy donna l'Autel de Serodengis, & l'Eglise de Cuntherke auec leurs appendices.

Apres auoir gouuerné le Monastere enuiron treize ans, il arriua à l'extreme, auec allegresse spirituelle, & embrassant la saincte-Croix, il disoit d'vn cœur parfaictemét contrit ce verset du Psal-
Psal. 31. n. 13. miste: *Multa flagella peccatoris, sperãtem autem in Domino misericordia circundabit.* Apres auoir reçeu le Sacrement dernier, en la presence du Chapitre de sainct Vrsmer, & des Religieux, demandant, & donnant pardon á vn chacun, il rendit son esprit és mains de son Createur, l'an mille cent & quarãte neuf. Le sixiesme du mois de Septembre, sa sepulture fut designée au milieu de l'Eglise de S. Vrsmer.

L'an mille cent & trente huict, Pierre Leon Antipape fut emporté de mort subite le iour de la Conuersion sainct Paul.

L'an mille cent quarante & vn, vne pestilence

horrible, & feu ardant ruina, & consuma tresgrand nombre d'hómes. La bien-heureuse Vierge Marie par tout fut celebrée en miracles.

Au mesme an le sacré Corps de sainct Lambert fut transporté de Liege en Ardenne, pour reuendiquer le Chasteau de Boüillon, cy-deuant aquis à l'Eglise de Liege, & il retourna auec triomphe, & gloire.

Sigebert en sa chron. Natal. SS. Eccl. Io. Mol. 17. Sept.

L'an mille cent & quarante-deux l'Hyuer fut tres-aspre, qui causa vne langueur & debilité aux hommes.

L'an mille cent & quarante-trois, la gelée dura long-temps, & la neige demeura sur la terre, depuis le premier de Decembre, iusques au premier de Feurier. S'ensuiuit apres vne famine de sept ans.

L'an mille cent & quarante-sept, Loüis Roy de France, & Conrard Empereur des Romains accópagnez d'vn tres-grand nombre de Chrestiens allerent en Perse, pour venger la querelle de Dieu contre les Payens; mais la victoire ne les accompagna point.

L'an mille cent & quarante neuf apres le decez de Lambert France, qui de son bas-âge auoit esté religieusement instruit à Lobbes, s'addonna aux estudes des sainctes lettres, sous des Maistres & Docteurs en Theologie en la ville de Laon. Non content d'estre sçauant, il se retira dans le lieu nó-

mé sainct Nicolas au bois (qui estoit vn Prieuré dependant du Monastere de Bonne-Esperance, distant de là enuiron deux lieuës, sur le Diocese de Namur) pour orner son ame de pieté & vertus; car les exercices de la Religion s'obseruoient là fort exactement. Comme il fut ainsi cultiué, on le máda pour estre Prieur de sainct Iean à Teroane. De là il vint aussi Prieur de Florines, & puis de Lobbes. Incontinent apres par suffrages communs, il fut choisi Abbé; à raison de sa doctrine signalée, & grace de bien dire, les plus disers & eloquens de son temps luy cedoient la place aux Synodes, & Assemblées publiques, pour y faire les harangues, & exhortations. Sa conuersation en tout & par tout estoit exemplaire. Chacun iugeoit aisement que son esprit se portoit dauantage aux choses eternelles que temporelles. Il arriua de là que les Chanoines d'Anthoin (desquels il estoit Patron) luy tramerent vn procez, & l'appellerent à Rome, pretendans droit de collation pour la troisiesme prebende de leur College. Le Commissaire du Chapitre estoit Vvaltier de Moriter Docteur en Theologie, Chanoine dudit Anthoin, qui depuis fut Euesque de Laon. Le Pape Eugene troisiesme renuoya la cause à Samson Archeuesque de Reims, laquelle par appointement amiable, se termina à l'auátage des Chanoines. Par sa simplicité il arriua quelque

quelque desordre au reglement de la maison. Les Religieux s'addresserent à Gerard, Cardinal & Legat du Pape, qui auoit celebré vne Synode à Liege. Ce Seigneur Cardinal auoit esté premierement Chanoine, & Escolastre de l'Eglise de sainct Vrsmer, de là il paruint à vne Chanoinie de Liege, d'où il fut éleué à cette dignité sublime. Ledict Abbé Franco obtint de Nicolas Euesque de Cābray, l'Autel de Mortesele, & de Virgineau. Il recouura les disines d'Arcelle, que certain Vvillame occupoit iniquement. Pourquoy il eut recours à l'authorité du Pape, & de Thiery d'Alsace treiziesme Comte de Flandres. Pour paruenir à son pretendu, il y transporta le sacré Corps de sainct Vrsmer, où il sejourna vn an, qui fut le terme de la contestation. Il fit encore des biens notables à son Abbaye.

Vn Chanoine de S. Vrsmer deuint Cardinal.

L'an mille cent & cinquante, le village de Lestinnes par vn embrasemēt de nuict, fut affranchi du danger par les merites de sainct Vrsmer. Son sacré corps, de bonne fortune, estant en ce lieu, au retour d'Arcelle en Flandres. Vn enfant mort retiré du feu, fut rendu vif à sa mere.

L'an mille cent & cinquante & vn, la famine occasionna la mort de beaucoup de gens. La guerre fut publiée entre Henry Euesque de Liege, & Henry Comte de Namur, à raison dequoy plusieurs

villages, & chasteaux furent reduits en cendres. La victoire tourna du party de Liege aupres d'Andenne le premier iour de Feurier.

L'an mille cent & cinquante six, le temps d'Hyuer fut sec, le Printemps temperé. Aux premiers iours du mois de Iuin aduint vn debordement des riuieres tel que memoire d'homme n'auoit veu le semblable.

Meyer in An. de Fland. l. 4. L'an mille cent & cinquante-sept Thiery quinziesme Comte de Flandres, auec bon nombre des nobles de sa Cóté, s'achemina en la Terre saincte.

L'an mille cent soixante, le Monastere de Lobbes trop chargé de debtes fut contraint d'enuoyer ses Religieux dispersez dans les autres Monasteres, pour y auoir leur nourriture.

L'an mille cent soixante deux, les Aleus de Peronne, qui est vn village à demy-lieuë de Binch, ont esté adiugez au seruice perpetuel de la maison de Lobbes.

L'Empereur Frederic apres auoir assiegé la ville de Milan l'espace de cinq ans, l'a prend, & l'a destruit, conseruant les Eglises.

L'an mille cent soixante trois, Franco Abbé de Lobbes trespassa sainctement le 29. d'Octobre, & fut enseuely pres de son predecesseur Lambert. Ieá, neueu d'Aloisius Euesque d'Arras luy succeda.

L'an mille cent soixante quatre Thiery Comte

de Flandres pour la troisiesme fois fait le voyage de Ierusalem, accompagné de la Noblesse de Lorraine & de Flandres.

L'an mille cent soixante-cinq, Raynaldus Euesque de Colongne, transporta en sa ville les saincts Corps des trois Roys, tirez de la ville de Milan. Tres-grande quantité de peuple, tant d'Alemagne que d'autres pays, y arriua pour les honorer. *La trãslatiõ de trois Rois.*

L'an mille cent soixante-six, les Ossemens du bien-heureux Charlemagne Empereur, soigneusement & solemnellement recherchez, ont estez exposez publiquement à veneration, le vingt-neufiesme de Decembre. *Molan. Nat. Bel. 28. Ian.*

L'an mille cent septante, le sacré Corps de saincte Reynelde, Vierge & Martyre, a esté transporté dans vne Chasse nouuelle, par Damp Iean Abbé de Lobbes, lequel obtint difficilement vne des costes de la Bien-heureuse, car les habitans se mõstroient grandement zelez à la conseruation de ces sacrées Reliques. Cette coste est enchassée & conseruée richement au Monastere de Lobbes.

L'an mille cent septante-quatre, le iour de la natiuité sainct Iean Baptiste, le susdit Iean Abbé de Lobbes, par authorité de Henry le V. Archeuesque de Reims, fils de Philippe Roy de France, fit la translation du sacré Corps de sainct Abel Archeuesque de Reims, lequel s'estoit retiré à Lob- *Translation de S. Abel.*

bes, abandonnant ſon Archeueſché.

L'an mille cent ſeptante cinq Baudoüin Cõte de Haynau vint à Lobbes pouſſé par crainte de Dieu, & demonſtra ſa contrition, & repentance deuant les Corps des ſaincts Patrons, & reſtitua les intereſts qu'il auoit cauſé au Monaſtere, promettant en preſence de toute ſa Cour, à l'Abbé & ſes Religieux, que iamais il ne leur feroit dommage ny facherie.

L'an mille cent ſeptante ſix, l'aſpreté de l'hyuer & ſeichereſſe de l'eſté cauſerent vne ſterilité à la terre, au regard des vins, & pommes.

L'an mille cent ſeptante huict Vvillame Archeueſque de Reims, Legat du ſainct Siege vint à Lobbes, accompagné de l'Eueſque de Cambray, & du Comte de Haynau.

L'an mille cent ſeptante neuf, Lambert Abbé de ſainct Ghiſlain print l'Abbaye de Lobbes, par la ceſſion de Damp Iean; mais il fut conſtraint de l'abandonner apres l'auoir tenu ſept mois par le commandement de Vvillame Archeueſque de Reims.

L'an mille cent octante & vn Philippe ſecond, Roy de France, ſurnommé le Conquerant, eſpouſa Iſabelle fille de Baudoüin quatrieſme de ce nom, Comte de Haynau.

Le meſme an, Vverric a eſté ſuſtitué à la Croce

de Lobbes, apres le deport de Lambert Abbé de sainct Ghislain.

L'an suiuant il alla à Rome, & fut receu benignement par le Pape Lucius troisiesme, qui luy confirma les priuileges & immunités anciennes, octroyées par ses predecesseurs au Monastere de Lobbes.

L'an mille cent octante six, le quatorziesme de Iuillet, vne tempeste & orage de gresle horrible gasta le Pays de Haynau.

L'an mille cent octante huict Philippe second Roy de France, & Henry Roy d'Angleterre, à la persuasion du Pape, se disposerent pour la guerre en la terre saincte. Deux ans apres, par vn naufrage ils furent constraincts de passer l'hyuer à Messines.

L'an mille cent nonante & vn, apres le trespas de Radulphe Euesque de Liege, Albert de Louuain, frere de Henry le Grand Duc de Lorraine & Brabant, par le Clergé fut éleu Euesque de ladite Eglise de Liege. L'Empereur Henry cinquiesme iniquement s'opposa à cette élection canonique, voulant introduire vn certain Lothaire, lequel il auoit (en consideration des deniers notables receus de luy) faict son Archichancelier. *Voyez Henr. Spond. en ces années.*

D'autre part aussi ledit Empereur redoutoit la puissance & les forces des Liegeois, lesquels

par le moyen de ce nouuel Euesque, yssu d'vne maison si illustre, facilement eussent peu se roidir contre son Empire. Le sainct Euesque requis dudit Clergé, print la route de Rome: le Pape Celestin le receut dignement, & le crea Cardinal, luy donnant l'anneau Pontifical, & deux Mitres precieuses, l'vne pour sa personne, & l'autre pour le susdit Abbé de Lobbes Vverric, son amy special, lequel il auoit recommandé au sainct Pere.

Apres qu'il eut receu la Benediction Papale, il s'en retourna auec lettres addressantes aux Archeuesques de Reims & de Colongne, pour estre consacré de l'vn ou de l'autre. Il arriua à Lobbes le iour dernier de Iuillet durāt la nuict (car tout son voyage estoit accompagné de craincte, & redoutoit les embusches de son aduersaire, mesmes celles de Baudoüin Comte de Haynau) ayant faict ses prieres deuant l'Autel de sainct Pierre, il dōna la Mitre au Prelat, qui tout incontinent luy fit cōpagnie, iusques à la ville de Niuelles, où il fut accueilli en tout honneur. Quand le sainct Cardinal vint à Reims, pour receuoir la consecratiō de l'Archeuesque nommé Vvillame (Dieu le disposant ainsi) Vverric, pour entendre aux affaires de son Monastere, sejournoit en la mesme ville, où arriuerent trois braues Allemans, qui se disoient bannis, & chassez par l'Empereur, & soubs tel pretex-

re ils conuersoient en la maison & hostellerie de l'Euesque. Vn iour apres le disner le Cardinal voulut prendre air (en mesme temps Vverric son familier s'estoit faict ouurir la veine, & pource tenoit la chambre) sortant de la ville. Ce que cognoissant ces trois detestables deputez par l'Empereur, ainsi qu'on croit, le poursuiuirent, & ne fut point fort esloigné des portes, qu'ils ne l'ataquerent furieusement, & le massacrerent cruellement. Ces nouuelles se rapporterent incontinent à l'Abbé, lequel en receut vn ressentiment, & affliction tres-poignante. Il eut tenu à bon-heur, & honneur d'auoir esté de sa compagnie, & pour la iustice endurer la mort glorieuse auec luy. Pour sa consolation il impetra de l'Archeuesque, & du Chapitre de Reims vn anneau du sainct Martyr (lequel n'est que d'argent doré auec vne petite jacinte, selon que i'ay sceu iuger l'ayant en main, encore presentemét est porté par l'Abbé de Lobbes, celebrant en Pontificat) & quelque partie de ses vestemens pourprez, & vermeillonnez de son Sang; lesquels, comme vn thresor precieux, le remit dans la Sacristie de son Monastere, & si conseruent auiourd'huy dans vne chasse renouuellée l'an 1574. dót l'escriteau est tel: *De sanguine Domini Alberti Episcopi Leodiensis.* Le sacré Corps de ce tres-illustre Martyr a esté donné par les susdicts Ar-

Trahison des Alemans

S. Albert martyrisé.

Vn des anneaux de S. Albert à Lobbes.

cheuesque & Chapitre de Reims aux Serenissimes Princes Albert, & Isabelle Archiducs d'Austrice, Ducs de Brabant Comtes de Haynau, &c. Nos souuerains Seigneurs, lequel tres-solemnellemét a esté transporté dans l'Eglise Auguste du Monastere des Religieuses Carmelites basty & fondé par leurs Altezes en la ville Royale de Bruxelles, l'an mille six cens douze, au mois de Decembre. En recognoissance de ce thresor sacré les Archiducs ont donné des tres-riches ornemés, & paremét d'Autel à la susdicte Eglise Metropolitaine.

Le Corps de S. Albert transporté à Bruxelles.

Liberalité des Archiducs.

L'an mille cent nonante quatre Baudoüin Cóte de Haynau en faict de guerre prit Henry Duc de Lembourg, & l'an suiuát ledict Baudoüin trespassa, il est enseuely en l'Eglise de sainct Vvaudru á Mons.

L'an mille deux cens Guido Cardinal, Legat du Pape Innocent troiziesme vint à Lobbes, pour secourir aux necessités plus vrgentes de la maison oppressée par debtes & vsures.

L'an mille deux cens quatre Baudoüin dix-huictiesme Comte de Fládres, & de Haynau fut éleu Empereur de Constantinople, & couronné le seiziesme de May. L'an suiuant il fut pris par les Barbares, & tres-cruellement massacré, son frere Héry par élection succeda à la couronne Imperiale l'an mille deux cens six.

L'an

L'an mille deux cés neuf Vverric Abbé de Lobbes, trespassa le dix-septiesme de Decembre. Son successeur fut Robert Abbé de Brone, hóme sçauant, & entendu aux affaires de l'estat. Il entreuint auec vn sien Religieux nommé Henry, au Concile que le Pape Innocét troisiesme assembla en la ville de Rome. Il s'est obserué que de son temps entre autres pieces de la Sacristie engagées, estoit aussi l'anneau de sainct Vrsmer. Son gouuernemét fut si sage: qu'il remedia aux affaires, & reedifia beaucoup de parties du Monastere, &c. Estát tout cassé de vieillésse il volut retourner à son primitif Monastere, & resigna sa charge Abbatiale entre les mains de Hugues Euesque de Liege. Il mourut le quatorziesme de May l'an mille deux cés vingt deux. Son successeur fut denommé Hubert Preuost de l'Abbaye de sainct Ghislain, mais ne luy fut permis de tenir d'auantage l'estat Abbatial que quinze mois. Apres qu'il l'eut resigné en la presence de Godefroy Euesque de Cambray: les Religieux éleurent Radulphe leur confrere; mais il n'a tenu la croce plus de quatre ans. On luy bailla pour son plat la terre de Sainthes. Il trespassa le dix-neufiesme d'Aoust.

L'anneau de S. Vrsmer mis engagé.

L'an mille deux cens vingt sept, fut son successeur Vvautier Abbé de Maroilles, mais comme il se presumoit de retenir ces deux dignités Abba-

riales dãs vn mesme Diocese, il fut rejetté de Lobbes, où il ne demeura que cinq mois, puis Thomas Preuost de ce lieu, fut choisi Prelat.

L'an mille deux cens quarante-huict, Nicolas Seigneur temporel de la ville de Fontaine, lez Lernes, fut éleu Euesque de Cambray. Pour cette raison ladite ville se nomme encor aujourd'huy Fontaine l'Euesque.

L'an mille deux cens cinquante cinq. Charles Comte d'Anjou, se saisit de la Comté de Haynau, par la volonté de la Comtesse Marguerite, pour la haine qu'elle portoit à Iean d'Auesnes son fils.

Depuis l'an mille deux cens octante & vn, iusques l'an nonante, durant le gouuernement de Barthelemy, Thomas, Philippe, & Iaques Abbez de Lobbes, rien ne s'est remarqué digne de memoire.

Grand miracle de la Vierge Marie

L'an mille deux cens nonãte-neuf le iour de l'Anonciation de la Vierge Marie à l'Eglise de sainct Pierre de Lobbes, en la chappelle de la mesme Vierge Mere de Dieu Iean Budes, âgé d'enuiron quatre-vingt dix ans, a esté guary de la rupture, & de la pierre graueleuse en la vessie, par les merites d'icelle Vierge Marie.

Premier Iubilé.

L'an mille trois cens, le Pape Boniface publia les Indulgences du premier Iubilé.

Le mesme an, la Terre saincte de Ierusalem, fut

deliurée des Payens, & remise entre les mains des Chrestiens auec tout le Royaume de Syrie par le Roy des Tartares, ayant en son assistance les Roys d'Armenie, & de Cypre.

L'an mil trois cens quatorze, Iaques natif de Binch, Abbé de Lobbes, mourut le 20. de Feurier. Iean luy succeda, qui trespassa cinq ans apres le 25. de Septembre. Puis arriua Nicaise, qui deceda l'an mille trois cens quarante-quatre, à celuy, ce Guillaume succeda, lequel tint la Croce iusques l'an mille trois cens cinquante neuf. Puis Pierre gouuerna iusques soixante-cinq, qui fut suiuy d'vn autre Pierre decedé l'an mille trois cens septāte deux le 13. d'Octobre, Nicolas son successeur ne regna qu'vn an, depuis Iean de Lorraine gouuerna l'an mille trois cens septante quatre, & mourut l'an mille trois cens quatre vingt neuf, le 7. d'Octobre, lequel est suiuy de Bertrand de Montignies, qui trespassa l'an mille quatre cens neuf, & fut suiuy par D. Gilles. L'historiographe n'a rien laissé de leurs faits memorables, pour les raconter icy.

Iean de Lorraine Abbé de Lobbes.

L'an mille trois cens quatre-vingt, le Monastere de sainct Vrsmer ioignant la ville d'Alost fut transporté dans l'enclos d'icelle. Du costé de la porte des trois Moulins estoit vne Chapelle bastie en l'honneur du mesme Sainct, laquelle a esté

Iac. Meyer ès An. de Flā.

ruinée en ce dernier temps calamiteux par les Huguenots. La memoire se conserue en l'Abbaye de Vvillemins en icelle ville, où on dict y auoir quelques de ses Reliques. Le peuple a de coustume d'honorer la feste deuxiesme des Pasques.

I'ay remarqué dans les vieux cayers de Lobbes que la terre d'Alost, auec celle qui se nommoit le Chesne large où l'Eglise d'Affleghem est bastie, cy-deuant appartenoit à Lobbes, & que sainct Vrsmer les auoit acquis par ces predications. L'escriuain de cette relation allegue que cette partie d'Alost fut venduë à vil pris à vn certain nommé Iuuanus; mais il ne specifie pas ses qualités autrement. On trouue que le fondateur du Monastere de Trunchines pres de Gand, fut beneficié par vn Comte d'Alost nommé ainsi en l'an 1139. Il dict aussi qu'il a familierement traicté & discouru de cecy, auec Maistre Gillebert Religieux d'Afflighem, qui sçauoit que quelques des Religieux de Lobbes auoient demeurez en ces quartiers, mesmes que les habitans de ce lieu nommoiét encore ces heritages: *La possession de sainct Vrsmer*: mais qu'en la parfin, durant que Leonius estoit Abbé de Lobbes, telles parties ont esté perduës, pour ne les auoir assez recerché auec diligence & formalité de droict, & ce enuiron l'an mille cent & trente trois ou 34. car Leonius fut esleu l'an 1130.

& ne demeura que sept ans à Lobbes.

L'an mille quatre cens sept, l'hyuer fut horrible les glaces souſleuerent les ponts des riuieres, & renuerserent les maisons basties sur les riuages, dont plusieurs personnes perirent.

L'an mille quatre cens huict, le Chapitre de sainct Vrsmer de Lobbes, se disposa pour venir en la ville de Binch.

DECLARATION DES CAVSES

de la translation des Corps Saincts, & du Chapitre de sainct Vrsmer de Lobbes, faicte en la ville & Eglise parroißiale de nostre Dame de Binch : & des conditions du contract sur ce passé.

ENuiron l'an mille quatre cens six, vne guerre s'esmeut entre Iean de Bauiere, Prince & Euesque de Liege, frere de Guillaume Comte de Haynau, d'vne part, & la ville & pays de Liege d'autre, qui l'auoient chassé de leurs terres, & s'estoit retiré dans la ville de Mastrich, où les Liegeois l'enserrerent. Le fondement de cette guerre estoit, que le susdict Euesque ne se faisoit point Prestre, contre ce que souuent il leur auoit promis. Ce fut vn estrange desordre, & vne grande

Iac Meyer l. 15. des An. de Fland sur la fin de l'an 1405.

calamité à cette nation, qui auoit esté pronostiquée par diuers prodiges, cometes, tremblement de terre, & debordement de la riuiere de Meuse. Les Liegeois doncques ayant chassé Iean de Bauiere, se firent vn nouuel Euesque appellé Theodoric de Pierouelx fils de Henry, lequel ils éleurent pour leur Duc & protecteur, & demanderent la confirmation de ce nouuel Euesque à Gregoire Pape de Rome: Ce qu'ayant refusé de faire (à cause qu'il auoit esté creé par sedition) ils eurent recours à Pierre de la Lune Antipape, qui accorda tout ce qu'ils desiroient, & le confirma par ses bulles.

Ceux de Haynau se jecterent en leur pays, par le commandement de leur Seigneur le Comte, & ruinerent leurs terres. Eux aussi de leur costé vindrent en Haynau, brusslerent & rauagerent tout ce qu'ils rencontrerent. Le Comte de Haynau fit venir au secours de son frere tous ses parens, alliez & amis, entre lesquels estoit son beaufrere le Seigneur Iean Duc de Bourgógne, qui promit de le secourir, moyennant qu'il s'obligeasse de le deliurer (en cas qu'il fust fait prisonnier) à quoy cósentit le Comte de Haynau, & luy cautionna sa Comté pour cét effet. En fin les Bauarois obtindrent vne signalée victoire, auec l'aide du Duc de Bourgongne, le neufiesme des Calendes d'Octo-

bre, auquel iour estoit apparuë vne comete, comme pour annoncer cét accident. Pendant ces troubles les Doyen & Chapitre de l'Eglise Collegiale de S. Vrsmer, abandonnez à la mercy de ces orages, se sentans grandement incómodez des deux parties (cóme limitrofes de Liege & Haynau) pour obuier à tel desordre, & dómage, trouuerét à propos de presenter requeste à Guillaume Comte de Haynau ; à ce qui leur fut permis de se retirer auec les corps Saincts en quelque place asseurée de son pays. La ville & l'Eglise de Binch leur fut assignée par lettres patentes de Mondict Seigneur le Comte de Haynau, desquelles la copie s'ensuit selon la maniere d'escrire en ce temps.

LETTRE DV COMTE DE HAYNAV, &c.

GVillaumes, par la grace de Dieu, Comte Palatins, du Rins, Ducq de Bauiere, Comte de Haynault Hollande, Zelande, & Seigneur de Frise. Comme il soit ensi que par le fait & ocquison de le tres-grand ghere, & orible rebellion, que les communes de Liege, & du pais auoyent à leur grand tort fait & soustenut par aucun tamps contre nostre tres-chier & tresamé Frere Iean de Bauiere leur droiturier Seigneur en espiritueil & Tempo-

reil. La ville de Lobbez empries Thuinch, fuist & soit mise en grande desolation, & plainement arse, & destruitte, par coy le Dyen, Capitte, Capplains, & Vicaire du College de l'Eglise sainct Vrsmer de ce lieu, fuissent escheu en miserable destruction & inhabitable mansion, & fuist apparant, que li offices diuins accoustumez affaire en ledict Eglise sainct Vrsmer, & li reuerensce de plusieurs corps Sains, estant & reposant en celi Eglise cessast, ou dou mains, fusce tres-grandement admeurts & diminués, ensi que lesdis Dyen, Capitte & Vicaires nous auoient remonstré, suplians à nous: que par aucune voie de Vve & raisonnable, le volisiennes de nostre grace conforter, & aydier, en euls baillant & deliurant lieu & place honeste & sequre en nostre dict Pays de Haynaut, pour lesdis corps Sains, & euls ossi herberger, pour ledict offisce diuin faire. Nous Guillaumes, dessus dis, meus empité, & deuotion, affin que ledict office diuin fust plus reueramment fais, & continués, & en lieu sceur, ossi que lesdis corps Sains fussent plus deuotement depryes, requis, reueres, & honoures dou peuple; pour ces causes, & autres qui nous ont meus, auons par tres-grande & meure deliberation par le consentement, greit & accord de nos deuant dit tres-amé frere Seigneur en espirituel & temporeil dudict pays de Liege, ausi par le greit & consentement del Abbé & Conuent de l'Eglise sainct Pierre de Lobbes, comme Patron de ledict Eglise sainct Vrsmer, veu & consenty, volons & consentons par ces presentes, en tant qu'en nous

est, &

est, & que faire le poons, pour les raisons dessus dittes : que les dessus dittes Corps Saints, Reliques, Iuvviaus, Liures, Callisces, Clokes aournements, fourmes, aiglier, & autres appartenances auec tout le College, pardessus nomet estant en ledict Eglise sainct Vrsmer, fussent & soient translatés & transportés en l'Eglise Parochiale nostre Dame, estant en nostre ville de Binch ensi qu'il sont ja de present mis. Et pource que le Patronage, & collation d'icelle Eglise Perochialle de Binche, & des Capelles estant en ycelle Eglise appertient à nos chiers & bien amez les Preuost, Dyen Capitle de l'Eglise de Cambray, & que à nostre pryere se sont consenty, & accordé à ladicte Trãslation faire ou dit lieu, moyennãt chiertaines deuises pour chou faittes entre euls, & les dis de Capitle sainct Vrsmer, comme plus applain doit apparoir par lettre que les dittes parties en ont. Nous les en remerchions, & sçauons grez, & ne voullons mies que eus les dis de Cambray en ayent, ne sueffrent aucun damage de present, ny en tamps aduenir ainschois les en voulons & promettons garder, & deffendre, si auant, & par le maniere que à nous, & à nos Successeurs puet & doit appertenir affaire, pour les causes dessus dittes. Par les tiesmoing de ces Lettres seellèes de nostre seel données en la ville de Mons. L'an de grace mil quattre cents & noef le iour sainct Bietremieu l'Apostre, ou mois d'Aoust. Dou commandement Monsigneur le Ducq. Presens en son conseil le Signeur de Haynin Baillu de Haynaut, le Signeur d'Audregnies, Mesire Robert

de Vendegies, & Sire Bauduin de Froimont Tresoirier de Haynault.

Le susdict Duc de Bauiere, pour tesmoigner d'auantage le desir qu'il auoit de retenir chez soy le Sacré thresor de si grandes Reliques print à sa charge les fraix, & despens necessaires pour faire consentir nostre sainct Pere le Pape, l'Euesque de Liege, l'Abbé & Conuent de Lobbes, l'Euesque & Chapitre de Cambray, à la translation desdits corps Saincts & du Chapitre. Le Pape Iean vingt-troisiesme sur la requeste dudit Seigneur Comte, & ensemble des Doyen, & Chapitre de sainct Vrsmer de Lobbes, consentit, approuua, & ratifia toutes les conditions traictées & accordées sur ladicte translation, ordóna aussi que pour memoire perpetuelle, le iour de cette translation arriuant sur le Dimanche, ou le Dimanche plus prochain fust celebré auec procession solemnelle par la ville de Binch, comme il appert par sa bulle donnée à Boulongne l'an premier de son Pontificat le deusiesme des Nones de Iuin. Dont la teneur est telle.

Ioannes Episcopus seruus seruorum Dei, dilectis filijs Decano & Capitulo Ecclesiæ sancti Vrsmari villæ de Binchio Cameracensis Diœcesis ac vniuersis & singulis vtriusque sexus tam laïcalibus quam Ecclesiasticis personis,

Sæcularibus & Regularibus in eadem villâ in presentiarum commorantibus, & in futurum pro tempore moraturis Salutem & Apostolicam benedictionem. Diuinâ disponente clementiâ, cuius inscrutabili prouidentiâ ordinationem suscipiunt vniuersa, in Apostolicæ sedis speculâ licet immeriti, constituti ad ea libenter aciem nostræ considerationis extendimus quæ diuini cultus augmentum, & debitam venerationem Sanctorum respicere dignoscuntur. Hodie siquidem pro parte dilecti filij nobilis viri Guillelmi Comitis Hannoniæ, atque vestra, filij Decane, & Capitulum nobis exposito: Quod olim Ecclesia sancti Vrsmari de Binchio Cameracensis Diocesis, quæ in campestri loco, ac villa Lobiensi dictæ Diocesis consistebat; eoquod villa ipsa eiusque domus & habitationes, propter sæuissimus guerras, quæ in partibus illis tunc viguerant, combustæ fuerant, & ex certis alijs legitimis causis, tunc expressis de dicto loco ad villam de Binchio prædictæ Diocesis bene munitam de consensu omnium, quorum intererat auctoritate ordinaria translata fuerat, ac nobis supplicato: vt huiusmodi translationi robur Apostolicæ confirmationis adijcere dignaremur. Nos translationẽ ipsam, ac omnia inde secuta authoritate Apostolicâ, per nostras litteras confirmauimus prout in ijsdẽ litteris plenius continetur. Cũ autem sicut petitio eiusdem Comitis, atque vestra filij Decane & Capitulum exhibita nobis etiam subiungebat, tempore translationis prædictæ. Quædam videlicet prædicti sancti Vrsmari, & sancti Ermini Confessorum & Pontificum

Reliquiæ in dicta Ecclesia villæ Lobbiensis olim recondita ad eandem Ecclesiam villæ de Binchio fuerunt, ibique venerabiliter translatæ conseruentur, pro parte præfati Comitis, atque vestra filij Decane, & Capitulum nobis fuit humiliter supplicatum: vt ad laudem & gloriam præfatorum Sanctorum diem translationis Reliquiarum huiusmodi in dicta villa de Binchio celebrari mandare dignaremur. Nos igitur attendentes, pro summæ deuotionis studio à Christi fidelibus, quod eos in terris conuenit venerari, quos Omnipotens Dominus perpetuæ corona gloriæ in cælo magnificare dignatur. Et quo solennius fideles ipsi Sanctorum colunt memoriam, eo dignius eorum patrocinium promerentur. Huiusmodi supplicationibus inclinati, vniuersitatem vestram hortamur in domino per Apostolica vobis scripta mandantes: quatenus diem translationis Sãctarum Reliquiarum huiusmodi perpetuis futuris temporibus, congrua veneratione solemniter celebretis, vt pio interuentu ipsorum Sanctorum hic ab imminentibus periculis positis erui, & in futurum salutis præmia consequi sempiterna. Volumus etiam quod quotiescunque die Dominica Festum translationis huiusmodi celebrari contigerit, eadem alioquin die Dominica diem Festum immediate sequente ob Reuerentiam prædictorum Sanctorum solennis processio fiat apud Ecclesiã de Binchio supradictam. Datum Bononiæ, secundo Nonas Iunij Pontificatus nostri Anno primo.

Les lettres du consentement de Iean de Bauiere Euesque de Liege, administrateur de l'Eglise de Cambray, sont dattées de l'an mille quatre cens neuf, le dix-neufiesme du mois de Mars, & sont telles que s'ensuiuent.

Ioannes de Bauaria, Dei & Apostolicæ Sedis gratia, electus Leodiensis Administrator Ecclesiæ Cameracensis à Sancta sede Apostolica deputatus, ad perpetuam rei memoriam dilectissimis nobis in Christo Decano & Capitulo Ecclesiæ sancti Vrsmari Lobiensis, Cameracensis Diocæsis Salutẽ in Domino sempiternam. Iustis supplicum votis, quæ à rationis tramite non discedunt, sed quibus Ecclesiasticarum speratur tranquillitas Personarum, ac Religionis, & diuini cultus augmentum, decet nos merito faciliorem præbere assensum. Sane nobis nuper pro parte Illustris & magnifici Principis Domini Guillelmi Ducis Comitis Hannoniæ, Hollandiæ, & Zelandiæ, Germani nostri carissimi exposito: quod in dicta vestra Ecclesia sancti Vrsmari Lobiensis erant decem & septem præbendæ, pro Canonicis eiusdem vestri Collegij, inter quos vnus Decanus existit, & tamen in ipsa Ecclesia pauci ex eis hactenus residere curarunt maxime propter inconuenientiã dicti loci, in quo plerique residẽtes ibidem diuersas molestias passi sunt, quas verisimiliter alibi non paterentur, cum dictus locus de nostra patria Leodiensi existens, in extremitate ipsius patriæ situatus existat, sub eadem

Diocesi Cameracensi, quodque etiam bona ipsius Ecclesiæ vestræ Lobiensis ad dotem & proprietatem eiusdem spectantia, paucis exceptis in ipsa Cameracensi Diocesi extra nostram patriam, & in Comitatu Hannoniensi situata existant. Quibus vos in alio loco residentiam faciendo, ad maius vestrum commodum gaudere possetis, dictus locus nouißimis temporibus gherrarum & Incendiorum disturbio penitus sit desolatus, & habitaculis vobis aptis totaliter viduatus. Et ob hoc, per eundem Principem asserentem quod Oppidum de Binchio eiusdem Cameracensis Diocesis dicto loco satis vicinum existit, In quo parochialis Ecclesia ipsius Oppidi etiam apta existit pro Collegio vestro, & Ecclesia vestra Lobiensi, cum omni eius dote, proprietate & personis, necnon Reliquijs, præsertim Sanctorum corporibus maiori deuotione, dante Domino Venerandis, & aliis insigniis vniuersis, quæ in præsentiarum tenetis & poßidetis. Ad ipsam parochialem Ecclesiam transferendo, vbi plures ex vobis ad residentiam, venire & tam proprietas & facultas bonorum dicti vestri Collegii, quam diuinus cultus non modicum ex hoc augeri sperantur nobis humiliter supplicato quatenus de vobis, & vestro Collegio, eandem, ad quam, sicut asseritur, venerabilis Abbas Monasterii Lobiensis ordinis sancti Benedicti dictarum prabendarum ordinarius Collator, ac vos & vestrum Capitulum necnon Rector dictæ parochialis Ecclesiæ in Binchio parati estis dare consensum pariter & assensum, Translationem facere dignaremur. Nos cupientes in præ-

missis votis eiusdem Principis ad protectionem, & tuitionem fauorabilem personarum, & bonorum vestrorum pie solliciti, & intenti, ac ad huiusmodi Translationem singularem deuotionem habentes, pro diuini cultus augmento, rationabiliter annuere & complacere Dilectis nobis in Christo Magistro Iacobo Streilaer Aduocato, & Ioanni Scrincc sententiario curiæ nostræ Leodiensis de quorum sagacitate, & industria fuimus specialiter confisi, dedimus per nostras litteras in mandatis; quatenus ipsi de & super præmissis nobis expositis, ac singulis causis, tam vtilitatis, quam necessitatis, propter quas dictam Translationem fieri expediret se diligenter Informarent summariæ, & de pleno, & huiusmodi Informationem nobis, quam cito possent, reportarent aut referrent, vt exinde possemus in præmissis facere quidquid expediens foret, & quod ad nostrum pertinet officium pastorale. Qui siquidem nostri Commissarij postmodum de & super præmissis informationē recepta per dispositiones aliquorum Testium super hoc receptorum Iuratorū, & examinatorum, nobis tandē ea quæ super præmissis inquisiuerūt fideliter retulerunt. Hinc est quod nos pio zelo ducti, tam ad tranquillitatem huiusmodi personarum vestrarum, & Vestri Collegij, ac diuini cultus augmentum cordialiter aspirantes & eiusdem Principis Germani nostri carissimi pia vota ad fructum desiderati affectus per Ducem, volentes præhabitis super his deliberatione prouida, & consilio maturo dictam Translationem decreuimus faciendam, vosque

Decanum & Capitulum & Vestrum Collegium prædictum, cum singulis Vicariis etiam ad Altaria beneficiatis in Ecclesia sancti Vrsmari, ac etiam omni dote & proprietate, fructibusque, Redditibus, Prouentibus, Iuribus, & obuentionibus vniuersis ad vos, & ipsum Collegium vestrum, atque Vicarios, & altaria prædicta spectantibus, & spectare debitis, etiam cum Sanctorum Corporibus, & aliis sacris Reliquiis, dante Domino, maiori deuotione Venerandis, cæterisque bonis rebus Francisiis & libertatibus, quæ impresentiarum tenetis & possidetis de ipsa Ecclesia sancti Vrsmari Lobiensis (in qua curam parochialem, sicut antiquitus consuetum fuit, remanere volumus cum Sacerdote Curato eiusdem) ad parochialem Ecclesiam Oppidi de Binchio eiusdem Cameracensis Diocesis transferimus per præsentes dictum Vestrũ Collegium, de cætero, in ipsa parochiali Ecclesia de Binchio, quam in Collegiatam erigimus, tueri statuentes, & tam Vicariis, quam Altaribus huiusmodi per Vicarios & Altaristas Rectores eorumdem in dicta Ecclesia de Binchio deseruiri volumus, In Altaribus aliis constructis in eadem, & alias prout vestra prouida circumspectio de locis huiusmodi deseruituris, duxeritis ordinandum, iure collationis ipsarum Præbendarum dicto Domino Abbati, & suis Successoribus, ac etiam iure parochialis curæ eiusdem Ecclesiæ Oppidi prædicti in Collegiatam erectæ Sacerdoti ibidem Curato, & suis Successoribus semper saluis. In quorum testimonium præsentes litteras fieri, & sigilli nostri

ſtri fecimus appenſione muniri. Datum Anno Natiuitate Domini milleſimo quadringenteſimo nono menſis Martii, die decimà nona.

L'inſtrument du concordat fait entre Monſeigneur le Reuerendiſſime Eueſque, Preuoſt, Doyé, & Chapitre de Cambray, des Abbé & Conuent de Lobbes, Chapitre de ſainct Vrſmer, & des Curé, Iurez, & communauté de Binch reſpectiuement porte datte de meſme an, le iour vingtieſme du mois de Iuin, dans lequel les modifications, & conuentions ſont ainſi compendieuſement recueillies, en la maniere icy couchée.

Les conditions dudit contract.

PRemiere, Que les Seigneurs Preuoſt, Doyen, & Chapitre de Cambray demeureroient Patrons de ladite Cure & Egliſe de Binch, & des Chappelles y fondées auparauant cette tranſlatió.

Deuxieſme, Qu'ils pourroient choiſir deux Chappelles du Chapitre de ſainct Vrſmer, pour en eſtre les Collateurs.

Troiſieſme, Que ſi on erigeoit quelque dignité, office, ou prebende nouuelle, ou autre benefice depuis cette tranſlation, qu'ils en ſeroient auſſi Collateurs.

Quatriesme, Que les Doyen & Chanoines de sainct Vrsmer transportez en l'Eglise de Binch seroient, & demeureroiẽt Paroissiens desdits Doyẽ & Chapitre. Le Doyen ayant droit de leur administrer les Sacremens, faire leurs Funerailles, & tirer les droicts Curiaux, comme appartenans audit Doyen & Chapitre, excepté les Curé & Vicaire de ladite Eglise.

Cinquiesme, Que les Chappellains, Vicaires, domestiques, & seruiteurs desdits Doyen, Chanoines & Chapitre, & tous ceux qui demeureront dãs les bornes de ladite Paroisse, seront Paroissiẽs du Curé de Binch, qui leur administrera les Sacremens par soy-mesme, ou par son Vicaire, & en tirera les droicts Curiaux, specialement les petites dismes, les mortuaires, & toutes oblations qui seront faictes, soit aux Messes desdits Doyen, & Chapitre, soit aux Messes priuees, & en quelque façon que ce soit. Et quãt aux petites dismes, mortuaires, & oblations le Curé de Binch & son Vicaire en auront la troisiesme partie. Les Doyen & Chapitre les deux autres parties, pour les droicts desdits Seigneurs du Chapitre de Cãbray, moyennant la composition desia faite entr'eux.

Sixiesme, Que les Doyen & Chapitre de sainct Vrsmer, auec leurs Vicaires & Chappelains seront tenus de dire & chanter tous les iours les Heures

Canoniales en ladite Eglise: Le Curé & son Vicaire estans excusez de chanter Vespres, & Matines (si ce n'est en particulier auec les autres Chanoines) autrement ledit Curé & son Vicaire seroit obligez de deuëment deseruir ladite Eglise.

Septiesme : Lesdits Doyen & Chapitre de S. Vrsmer seroient tenus de chanter les obits perpetuels, fondez en icelle Eglise paroissiale, & pour ce regard ils auroient ce qui est taxé pour iceux.

Huictiesme, Pour rendre indemné ledit Curé de l'interest de ses obits fondez : fut accordé, que la premiere prebende vacante seroit plainement vnie & incorporée à la Cure de ladite Eglise en tous fruicts & emolumens, comme il appartient à vn Chanoine de ladite Eglise. En consideration de ladite prebende ledit Curé aura voix en Chapitre, & place au chœur, & en toux lieux immediatement apres le Doyen, & sera tenu de deseruir ladicte prebende,comme vn autreChanoine, sinon en cas qu'il fust empesché pour les affaires de sa Cure, ou autres, desquels il sera creu à son fermét. La prebende estant ainsi vnie & incorporée à ladite Cure de Binch, quand le Chapitre de Cambray pouruoyra à la Cure, par cette mesme collation elle sera conferée audit Curé: Ainsi il n'est pas obligé de prendre possession de la prebende (comme sont les autres Chanoines) au neufiesme iour de

Le Pasteur de Binch a vne prebende vnie.

Iuillet, ains il suffit de ce faire à la feste sainct Iean Baptiste, ou selon que les Pasteurs d'autres Eglises sont tenus au regard de fruicts des leurs benefices Pastoraux, & quand il se voudra absenter de son Eglise, son Vicaire receura les fruicts de sa prebende, & la deseruira, & sera excusé, comme le Curé, & aura sa place au chœur apres le dernier Chanoine; mais non pas voix au Chapitre. Et s'il estoit autrement beneficié en ladicte Eglise: il n'auroit pourtant double distribution.

Neufiesme, le Curé encor outres lesdites choses aura la moictié de la disme, tát grosse que menuë, & autres droits accoustumez, contre le Chappelain de la Maladrie de Binch, au lieu que l'on appelle Battegnies, qui est vne franche Seigneurie, appartenante à l'Abbaye de S. Rictrude de Marchiennes.

Item les funerailles des Doyé, Chanoines, Chapelains & Vicaire de l'Eglise de Binch, seront celebrées par les Doyen, Curé, ou son Vicaire, & Chapitre, auec leurs Vicaires, & Chappelains: & le Curé aura la quatriesme partie de toute sorte des droicts, à titre de sa Cure (exceptez les funerailles des Doyen & Chanoines, ausquelles ledit Curé ne pourra pretendre sa quatriesme partie: mais se contentera d'vne distribution ou portion de Chanoine, sauf aussi la volonté de ceux pour

qui se font les funerailles, ou des executeurs de leur testament.) Les autres trois parties seront distribuées entre lesdits Doyen, Curé ou Vicaire, à cause de sa prebende, Chanoines, Chappelains, & Vicaires, selon l'ordonnance du Doyen & Chapitre.

Item pourra ledit Curé ou son Vicaire, celebrer dans le chœur de ladite Eglise tous obits volontaires de ses Parroissiens, ou Messes de pacification, & des Nopces, deuant la premiere Messe desdits Chanoines, ou apres que leur office seroit parfait.

Item arriuant qu'vn notable Bourgeois voulust faire chanter la Messe de ses Nopces dedans le chœur, lesdits Doyen & Chanoines, sur ce requis par le Curé, seront tenus d'acheuer leur office en telle sorte que le Curé puisse celebrer sa Messe deuant midy.

Item que les iours de Dimanches, festes notables, & solemnelles, ledit Curé ou son Vicaire, pourra chanter, & dire pour sa Messe Paroissiale celle des Doyen & Chapitre; & en icelle Messe ledit Curé ou son Vicaire pourra faire les commandemens paroissiaux à ses paroissiens, & par maniere de precepte, ou de colloque leur dire, ou exposer quelques choses, & les receuoir aux Sacremens de l'Eglise & à la saincte Communion, & admet-

tre le Predicateur. Sauf, que si par quelque de ces iours de Dimanches, ou Festes & solemnitez le Doyen de sainct Vrsmer vousust celebrer; faire le pourra, & en cette Messe du Doyen, le Curé ou son Vicaire fera tout ce que dit est. Les iours solemnels designez, tant pour l'office du Doyen du Chapitre, comme pour le Pasteur, soient specifiez par les ordonnances d'Octauius, Nonce Apostolique en l'an 1600. le 23. de Nouembre.

Item que les paroissiens de Binch deuront cõtinuer l'assistance à ladicte Eglise pour le seruice diuin, en liurant vn Clerc, luminaire, huile, ornemens, liures, cordes, cloches, & autres choses qu'ils auoient accoustumé de donner, & administrer auparauant de ladite translation.

Toutes lesquelles conditions, & transactions furent approuuées, & confirmées par lettres sur ce mises en forme deuë auec les seaux de Mõseigneur le Reuerendissime Euesque, Preuost, Doyen, & Chapitre de Cambray: de l'Abbé & Conuent de Lobbes, & des Doyen & Chapitre de sainct Vrsmer, des Iurez aussi & communauté de la ville de Binch en l'an mille quatre cens & neuf le vingtiesme de Iuin.

L'an mille quatre cens dix-sept le Pape Martin troisiesme confirma les priuileges du Chapitre de Binch, par lettres donnees a Constance

Bulla Martini tertij Papæ.

MArtinus Episcopus seruus seruorum Dei, Dilectis filiis Decano & Capitulo Ecclesiæ sancti Vrsmari Lobiensis in Binchio, Cameracensis Diocesis: Salutem & Apostolicam benedictionem. Cum à nobis petitur quod iustum est, & honestum tam rigor æquitatis, quàm ordo exigit rationis, vt id per solicitudinem officii nostri ad debitum perducatur affectum. Eapropter dilecti in Domino Filii vestris iustis postulationibus, grato concurrentes assensu, omnes libertates, & immunitates à Prædecessoribus nostris Romanis Pontificibus, siue per priuilegia, siue alias Indulgentias vobis & Ecclesiæ prædictæ concessas, necnon libertates, & exemptiones sæcularium exactionum à Regibus & Principibus, ac aliis Christi fidelibus rationabiliter vobis, & eidem Ecclesiæ indultas, sicut eas iuste, & pacificè possidetis, nobis & per nos præfatæ Ecclesiæ authoritate Apostolicâ confirmamus, & præsentis scripti patrocinio communiuimus. Nulli ergo omnino Hominum liceat hanc paginam nostræ confirmationis, & communitionis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit: indignationem Omnipotentis Dei, & Beatorum Petri & Pauli Apostolorum eius se nouerit incursurum. Datum Constãtiæ quinto Idus Februarii, Pontificatus nostri. Anno primo qui erat 1417.

L'an mille quatre cens quarante-quatre Philippe, qui pour sa vertu fut surnommé le Bon, Duc de Bourgougne, de Lothier, &c. Comte de Flandres, Palatin de Haynau, outre les graces que son Oncle, de bonne memoire, Guillaume de Bauiere auoit fait au Chapitre de sainct Vrsmer, il octroya encor plusieurs priuileges, ainsi qu'il se monstre par ses lettres données à Bruxelles le douziesme d'Octobre. Il laissa pour sa memoire à l'Eglise de Binch des ornemens tres-riches, à sçauoir cinq chappes, chasubles, deux tuniques, paremẽt d'autel, auec vn pauillon magnifique seruant aux processiõs, lors que le tres-sainct Sacrement y est porté: le tout d'vn veloux (bien que le temps auec peu de soin a mangé le lustre) de trois couleurs, blanche, verde, & vermeille, chacune en son quarreau, tissu de deux lettres d'or, qui sont P, & Y, & veulent dire les noms des donateurs Philippe & Ysabelle sa compagne, fille de Iean Roy de Portugal. Ce fut ce bon Duc qui institua l'Ordre de la Toison d'or, l'an mille quatre cens & trente. Il trespassa âgé de septante deux ans en la ville de Bruges, l'an mille quatre cens soixante-sept.

L'an mille quatre cens quarante-sept, Gilles Abbé de Lobbes & de Hautmõt deceda: son Successeur fut D. Iean Religieux du mesme Hautmõt. En cét an par authorité du Reuerendissime de

Cambray

Cambray Iean de Bourgongne vne prebende du Chapitre de sainct Vrsmer, fut supprimé pour l'entretien de la fabrique de l'Eglise paroissiale de Lobbes. Il appert de ce, par lettres du vingt-quatriesme d'Octobre.

L'an mille quatre cens cinquante & neuf, les Doyen, Chapitre, & la communauté de la ville de Binch, pour tesmoigner la singuliere deuotion qu'ils auoient à l'endroit de sainct Vrsmer, & les autres Saincts, desquels les sacrées Reliques leur estoient arriuées à la bône-heure depuis cinquâte ans, considerant que ces thresors si augustes couroient fortune, & hazard, lors qu'on les portoit en procession : à raison que les chasses estoiét trop fragiles, & caducs par vieillesse. Ils s'estoient mis en deuoir d'en preparer d'autres nouuelles tres-richement ornées d'or & d'argent, selon que la portée de leurs moyens auoit permis, auec la liberale contribution des gens de bien. Or le tout estant dispose, & preparé : Ils supplierent instamment mondit Seigneur Iean de Bourgongne, le Reuerendissime Euesque de Cambray de par son authorité ordinaire & Pontificale vouloir celebrer la Translation des sacrées Reliques, hors de ces anciennes fiertres, dans les nouuelles (dont le prix & estimation pouuoit bien monter à plus de quatre mille escus, selon que certains personnages à ce

cognoiſſans m'ont declaré) ainſi-diſpoſées, & preparées. Mondit Seigneur donc entendant que les remonſtrans eſtoient importunez du peuple deuotieux, pour accelerer cette tranſlation : donna charge & mandement ſpecial à ſon Vicaire general en ſpiritualité le Reuerendiſſime Godefroy, pour en faire les ceremonies ſolemnelles, auec autres perſonnes deputées par ſa Seigneurie, & enuoya lettres aux Doyen & Chapitre, pour de ſa part & à leur requeſte conuier, & appeller les Reuerends Prelats, Prieurs, Preuoſts, Doyens, Threſoriers, Chanoines & autres perſonnes Eccleſiaſtiques ſujettes à ſa juriſdiction. Priant les autres exempts de ſe trouuer audit Binch, & aſſiſter perſonnellement & proceſſionnellement auec leur Reliques & Sanctuaires (autant que commodement faire ſe pouuoit) à cette action tant ſacrée & ſolemnelle. Le Reuerendiſſime commanda auſſi à tous Preſtres, Curez, Chappelains, Notaires, & Tabellions, &c. de ſon diocéſe, de deuëment en leurs Egliſes & autres lieux publics faire declaration & publication de ſeſdites lettres, pour exhorter toutes perſonnes Nobles, Militaires, Eſcuyers, & autres fideles de l'vn & de l'autre ſexe, de venir à cette feſte, & venerer les ſacrées Reliques, & ſelon leurs moyens preſter liberalement la main à vne œuure ſi ſaincte. Et pour d'auantage inciter

le peuple à la donation, il octroya à tous ceux qui y contribueroient quarante iours de pardons, & Indulgences. Laquelle, gaignent semblablement ceux qui visitent l'Eglise de Binch deuotement le quatorziesme iour d'Octobre (auquel se celebre par authorité de mondit Seigneur la memoire d'icelle translation) & toutes les festes des Saincts, élargissant de leurs biens, pour les ouurages necessaires des ornemens, & fabrique dudit College. Declarant que cette Indulgence seroit vaillable à perpetuité. Les lettres portent datte du mesme an le quinziesme d'Aoust. Faict à Bruxelles, & sont telles.

Litteræ Reuerendissimi Domini Ioannis à Burgundia Episcopi Cameracensis.

IOannes de Burgundia, Dei & Apostolicæ sedis gratià, Cameracensis Episcopus & Comes Cameracesij, omnibus Christi fidelibus ad quos præsentes litteræ peruenerint salutem in Sancto Sanctorum. Gloriosus Deus in Sanctis suis, tantò magis gloriari, virtutemque & fortitudinem suam exaltari censet, quantò magis in eisdem Sanctis se conspicit collaudatum, necnon exaltatum, dum eosdem Sanctos, quorum animæ coram facie Omnipotentis aßistunt, apud eum tantò præcamur deuotius, quantò eo-

rum corpora per Christi fideles piè venerantur in terris.

Sanè pro parte venerabilium Dominorum Decani & Capituli Ecclesiæ nostræ Collegiatæ sancti Vrsmari in Binchio nostræ Diœcesis expositum extitit: Quod Sacræ Reliquiæ prænominati sancti Vrsmari (in cuius honore Collegium huiusmodi fundatum esse dignoscitur ab antiquo) atque aliorum Sanctorum Ermini, Theodulphi, Vlgisi, Ameluini, atque Abel Pontificum necnon Hydulphi Ducis, ac gloriosissimæ Amalbergæ Viduæ corpora in ipsa Collegiata Ecclesia Binchiensi quiescentia, in quibusdam feretris antiquis & admodum consumptis reposita ab olim fuerant, & sunt. Quorum quidem Sanctorum propter capsarum in quibus recondita fuerant, vetustatem, non sine grandi periculo processionaliter, & alias, commodè transferri, & deportari possent, aliasque minus honoratè, & decenter in eisdem Capsis recluduntur. Quapropter ipsi Decanus & Capitulum, affectionem ad ipsum sanctum Vrsmarum suum Patronum, & præcipuum fundatorem, atque erga alios Sanctos non mediocrem deuotionem habentes, ac cupientes eorundem Sanctorum corpora, & Reliquias honorabilius decorari, iuuantibus etiam Christi fidelium de loco ipso Binchiensi, & aliorum circumuicinorum eleemosynis certas alias Capsas octo, immo, non sine magnis expensis, quasdam argenteas & deargentatas, ac deauratas, quasdam etiam ligneas iuxta eorum facultates præparari, decorari & coaptari fecerunt, In quibus quidem Capsis corpora, siue Reliquias, prædictorum octo Sā-

ctorum, iuxta dispositionem cuiuslibet Capsæ, transferri peroptant. Quæ translatio propter vigentem nunc ad hoc populi deuotionem, & dictorum Sanctorum veneratione͂, ac alias causas rationabiles nobis allegatas acceleratione indiget. Quapropter dicti Decanus & Capitulum nobis humiliter supplicarunt, quatenus translationem huiusmodi in forma Iuris fieri facere, diem ad hoc præfigere, ac Prælatos & personas Ecclesiasticas, Nobiles, ac alias euocare, aliasque translationem huiusmodi fiendam publicare authoritate nostra Pontificali & ordinaria dignaremur. Nos igitur IOANNES *Episcopus prælibatus intimo cordis affectu, nostro Pastorali exigente officio, desiderantes Sanctorum Reliquias venerari, vt decet, deuotionem & zelum Decani, & Capituli & Popupi prædictorum in Domino quantum valemus, commendamus, huiusmodi supplicationibus tamquam iustissimis inclinati corporum & Reliquiarū prædictorum Sanctorum Trāslationem die Dominica, quæ erit quartadecima mensis Octobris instantis, cum continuatione dierum sequentium, (si vna die commodè fieri non poßit) In quocunque loco sacro, aut non sacro ad hod apto & congruenti, opitulante Altißimo fieri debere decreuimus & decernimus. Ad illamque, vnà cum Reuerendo Patre Domino Godefrido, eadem gratiâ Dagnensi Episcopo, nostro Vicario, in Pōtificalibus, quem ad hoc opus duximus eligendum, alios deputabimus, & destinabimus viros & Commissarios, Deo fauente, omnia, & singula, quæ in talibus de iure, &*

consuetudine fieri debent, facturos pariter, & dicturos.

Eapropter omnibus & singulis Abbatibus Prælatis, Prioribus Præpositis, Decanis, Thesaurariis Canonicis, & aliijs Personis Ecclesiasticis nobis subditis, ad hoc per Præfatos Decanum & Capitulum euocandis, districtius præcipiendo mandamus (alios in Domino requirentes) quatenus impedimento quocumque cessante ad actum translationis huiusmodi personaliter, & processionaliter, cum eorum Reliquiis & Sanctuariis (si cōmodè fieri possit) accedant dictoque Domino Episcopo nostro in Pontificalibus Vicario & Deputatis nostris, dicta die assistant, cæteraque faciant quæ in hoc accommoda perspexerint, seu verius oportuna. Mandamus, & insuper omnibus & singulis Præsbiteris, Curatis & non Curatis, Capellanis, Clericisque Notariis, & Tabellionibus publicis nostrarum Ciuitatis & Diocesis Cameracensis, quatenus accedentes, vbi propter hoc fuerit accedendum (Ita quod vnus alium non expectet, nec alter per alium se excuset) si, & dum per ipsos Decanum & Capitulum Binchiense fuerint requisiti, fiendam huiusmodi translationem ac diei præfixionem in ecclesiis suis, & locis aliis publicis, præsentesque nostras litteras legant, intiment & fideliter publicent, seu publicari procurent ac etiam Nobiles, Militares, Armigeros, & alios Christi fideles, vtriusque sexus in visceribus caritatis moneant, exortentur & requirant: quos etiam sic monemus, exhortamur & requirimus: quatenus ad venerationem corporum & Reliquiarum San-

ctorum huiusmodi in translatione eadem confluant, manusque tam pio operi porrigant adiutrices, vt per honorem & munera Deo & Sanctis suis per eos exhibenda, atque impendenda manipulos gloriæ colligere tandem valeant cum eisdem Sanctis. Cæterum vt deuotio fidelium circa venerationem ipsorum Sanctorum intentius excitetur: omnibus & singulis Christi fidelibus verè contritis & confessis, qui dictæ translationi interfuerunt, seu qui causâ infirmitatis, aut alicuius impedimenti, interesse nequiuerint, ad opus, & in vsum decorationis & reparationis feretrorum huiusmodi largiti fuerint. Similiter his, qui singulis annis die quartadecima Octobris (quâ iam huiusmodi Translationem decreuimus celebrari) necnon qui in festiuitatibus prædictorum Sanctorum annuatim, causâ deuotionis & venerationis eorundem Sanctorum, ipsam Ecclesiam Binchiensem visitauerint, & de bonis suis ad opus necessarium, ornamentorum, & fabricę ipsius Collegii manus porrexerint adiutrices, toties, quoties præmissa diuinitus inspirati fecerint autoritate nostra Pontificali & ordinaria quadraginta dies Indulgentiarũ de iniunctis eis pęnitentiis de Omnipotentis Dei misericordia, ipsiusque gloriosę genitricis & virginis Mariæ, Beatorũ Petri & Pauli Apostolorum eius ac Vrsmari, Erminii & aliorum Sanctorum prænominatorum meritis & Intercessionibus confisi, in Domino misericorditer relaxamus, præsentibus perpetuo duraturis. In quorum omnium & singulorum fidem, & testimonium præmissorum præsen-

tes litteras nostras exinde fieri mandaui mus nostrique Sigilli appensione cōmuniri. Datū & actum Bruxellæ nostræ Diocesis Anno Domini Millesimo, quadringentesimo quinquagesimo nono, die quintadecima mensis Augusti.

DECLARATION SPECIALE
des ceremonies obseruées en icelle translation

SVr la place publique de la ville vn theatre fut éleué, & preparé pour commodément celebrer cette translation memorable. Auant proceder à l'execution sur la mesme place fut faict ouuerture du mandement & commission particuliere que mondit Seigneur l'Euesque Iean de Bourgongne auoit donné à sondit Vicaire general. La harangue & discours élegant, sur la matiere de la translation, fut faite par Frere Michel de Maroilles de l'Ordre des Prescheurs, Professeur & Docteur en Theologie, & Inquisiteur de l'heresie, durant la Messe solemnelle celebrée par mondit Seigneur le Vicaire. La feste cōtinua le quatorziesme & quinziesme d'Octobre. Lors les sacrez corps de sainct Vrsmer & sainct Ermin Euesques, de S. Theodulphe Archeuesque de Reims, de saincts Vlgise, & Amoluin Euesques, de sainct Abel, aussi Archeuesque de Reims, de sainct Hydulphe Duc de Lorraine, & de la bien-heureuse Amalberge furét tirez

tirez de leurs vieilles chasses, & fiertres de bois, dans lesquelles depuis fort long-temps ils auoient esté reueremment mis & conseruez, selon la coustume ancienne, & ceremonies de nostre Mere la saincte Eglise, ainsi qu'il apparoissoit par les lettres authentiques trouuées en chascune desdites fiertres. Puis on les transporta dans les nouuelles en presence des Reuerends Abbez assistans audit

Les Abbez presens.

Reuerendissime Iean Abbé de Lobbes, Rasson Abbé de sainct Denis en Broqueroye, Hugues Abbé de Hautmont, Guillaume Dauerkam Abbé de Crespin de l'Ordre de sainct Benoit, Thomas Abbé d'Aulne, Iean Abbé de Cambron de l'Ordre de Cisteau, Pierre Abbé de Bonne Esperance, Henry Abbé de sainct Fœillian. De cette translation lettres authentiques, auec les seaux desdits Seigneurs y pendans, & signatures des Notaires y presens, furent escrites, & inserées en chascune desdites chasses nouuelles. A la requeste desdits Doyé & Chapitre, aussi des Preuost & Iurez, & conseil de la ville. Le Sacré Chef de sainct Vrsmer, & celuy de saincte Amalberge, furent separez, comme aussi le rasoir rencontré d'ans l'ancienne fiertre de saincte Amalberge, par laquelle on trouuoit que ses entrailles auoient esté ouuertes, pour aider à la naissance de saincte Goulde. Pour lesquelles Reliques hónorer d'auantage & les mettre en des chas-

Les Chefs de S. Vrsmer & S. Amalberge separez.

Rasoir de S. Amalberge.

ses d'argent particulieres, on les abandonna à la fidele garde des Requerans. Outre & pardessus les Ecclesiastiques sont denommez presens & assistás à la Feste Nobles, & Genereux Seigneur Iean Seneschal de Haynau Seigneur temporel de Ieumont, Iacques Seigneur d'Vrchin son filz, Iean Seigneur de Triuieres, Eustace Seigneur de la Haye Ieã Seigneur du Chasteau, Leon seigneur de Boussoy, Iacques Seigneur du Saulchoit, & Iacques Seigneur de Carnieres, auec plusieurs autres Nobles, honorables & discretes personnes, specialement requises, & appellées pour tesmoigner de ladite translation. De laquelle Lieuin Douillier du Diocese de Tournay, & Iean Pierman Prestre du Diocese de Cambray notaires publics, & Imperiaux firent instrumens & lettres authentiques soußignées de leurs mains & signees en la forme & maniere suiuante.

Les Nobles presens.

IN nomine Domini, Amen. Per hoc presens publicum instrumentum cunctis pateat euidenter, & sit notum. Quod anno eiusdem Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo nono. Indictione octaua mensis vero Octobris diebus decima quarta, & decima quinta pontificatus Sanctissimi in Christo patris & Domini nostri. Pij diuina prouidentia Papæ secundi, anno secundo. In

nonnullorum tam Ecclesiasticorum quam sæcularium dominorum nobiliumq; & non nobilium, ac vtriusque sexus diuersorum statuum personarum, nostrumq; Notariorum publicorum, & testium infrascriptorum præsentia. Reuerendus in Christo Pater & Dominus Dominus Godefridus Dei gratia Episcopus Dagnensis Reuerendissimi in Christo Patris & Domini Domini Ioannis de Burgundia Dei gratia Episcopi Cameracensis. In Pontificalibus Vicarius de ipsius Reuerendissimi Patris Domini Domini Episcopi Cameracensis expressis prout nobis Notarijs subscriptis legitimè apparuit licentia auctoritate & permissu supra forum Oppidi Binchiensis, Cameracensis Diocesis, & in loco eminenti ad actus ipsius honorabilem expeditionem laudabiliter ordinato, post sermonem & elegantem discursum ibidem per venerabilem Sacræ Theologiæ Professorem & hereticæ prauitatis. Inquisitorem Magistrum Michaelem de Maricolis Religiosum Ordinis Prædicatorum, coram cleri & populi audientis, & astantis multitudine copiosa super venerandi, & memoria digni actus eiusdem expositione in lingua vulgari & plenissima declaratione factis, infra missarum ab eodem Domino Antistite cum reuerentia & deuotione debitis celebratarum solennia honorandissima & dignissima corpora Sanctorum Vrsmari Episcopi Ermini Episcopi Theodulphi Remensis Archiepiscopi, Vlgisi & Amoluini Episcoporum, Abel Remensis Archiepiscopi, Hidulphi Ducis Lotharingiæ, & Beatæ

Amalbergæ electa de veteribus feretris seu capsis ligneis. In quibus per litteras autenticas constabat illa dudum, & à temporibus diuturnis, reuerenter & per patres atque Prælatos dignissimos fuisse iuxta ritum sanctæ Matris Ecclesiæ posita, & recondita assistentibus dicto Reuerendo Patri Domino Antistiti Reuerendis Patribus, Dominisq; venerabilibus Ioanne Lobiensi, Rassone Sancti Dionisij *in broqueria, Hugone Altimontensi Guilielmo Crispini sancti Benedicti, Thoma Alnensi, Ioanne Cambronensi Cisterciensium, Petro Bonæ-spei, & Henrico Sancti Foilliani Præmonstratensium ordinum Abbatibus cum maxima aliorum Prælatorum Cleriq; frequentia. Ad humilem supplicationem & Requestam venerabilium* Dominorum*, honorabiliumq; virorum* Dominorum Decani*, & Capituli Ecclesiæ collegiatæ, necnon præpositi, & Legislatorum dicti Oppidi Binchiensis solennitatibus & ceremonijs de ritu & ordinatione Sanctæ Matris Ecclesiæ in talibus solennibus actibus requisitis interuenientibus reuerenter & deuotè transferenda duxit, & quemadmodum ex litterarum in singulis dictorum feretrorum nouorum ad translationem huiusmodi futuram approbationem, seu memoriam appositarum & inclusarum, signisq; nostrorum Notariorum inferius nominatorum subsignatarum tenoribus constat euidenter transtulit & reposuit. Dignissimis Sanctorum Vrsmari & Amalbergæ prædictorum capitibus reseruatis, & a dictis suis Sanctis corporibus modo præmisso*

translatis ex actus huius effectu, separatisq;. Que siquidem dignißima capita sic a corporibus proprijs diuisa & separata, necnon nouaculum in antiquo beatæ Amalbergæ feretro repertã, cuius ministerio viscera ipsius beatæ Amalbergæ de Sancta Gudila grauidæ morientis post eius recentem dicessum ad ortum laudabilem eiusdem S. Gudilæ aperta fuisse leguntur præmemoratus Reuerendus Dominus Antistes ad superius nominatorum Dominorum Decani, Capituli, Præpositi, & Regislatorum Binchiensium illa ad maiorem Dei laudem, suorumq; Sanctorum prædictorum Reuerentiam & venerationem in capsis argenteis quam ornatißimè recondi desiderantium affectuosam supplicationem in capsas ipsas annuente Altissimo fiendas recondenda sub ipsorum Dominorum supplicantium debita, & fideli custodia reseruauit, & referenda decreuit. De & super quibus præmißis omnibus & singulis Domini Decanus, & Capitulum dictæ Ecclesiæ Collegiatæ, necnon Legislatores Oppidi Binchiensis prædicti petierunt a nobis Notarijs subscriptis sibi fieri atq; tradi publicum instrumentum vnum seu plura publica instrumenta substantium testimonio personarum. Acta fuerunt hæc in Oppido Binchiensi prædicto anno, indictione, mense, diebus, & Pontificatu prædictis præsentibus ibidem vna cum prædictis Dominis Abbatibus, nobilibus & generosis viris Dominus Ioanne Senescallo Hannoniæ Domino temporali de Ieumont, Iacobo Domino de Vverchim eius filio, Ioanne Domino de Triuie-

res, Eustâchio Domino *de le Haye, Ioanne* Domino *de Chastiau, Leone* Domino *de Boussoit, Iacobo* Domino *de Sauchoit, & Iacobo* Domino *de Carnieres militibus, cum multis nobilibus armigeris, alijsque honorabilibus, & discretis personis, testibus ad præmissa vocatis specialiter & rogatis.*

Et quia ego Liuinus douillier Tornacensis Diocesis sacra Imperiali auctoritate, venerabilisq; curiæ Gandacensis Notarius, & Auditor iuratus, præmissis omnibus & singulis modo præmisso factis, vna cum Notario subscripto & testibus supradictis presens fui, eaq; sic fieri vidi. Idcirco presens instrumentum publicum alterius manu fideliter scriptum signo meo solito, hic me propria manu subscribens, signaui rogatus & requisitus in fidem premissorum. Et ego Ioannes Pierman Presbiter Cameracensis Diocesis publicus Imperiali auctoritate Notarius &c. subscripsi.

BREF ADVERTISSEMENT.

AMy Lecteur, il pourroit arriuer que vostre esprit receura quelque impression douteuse, sur se faict du rasoir, trouué dans la chasse de saincte Amalberge, en ce que l'escriuain de cèt instrument public, s'est serui de ces mots: *Cuius ministerio viscera ipsius B. Amalbergæ de Sancta Gudila grauida morientis, post eius recentem decessum ad ortum lar-*

dabilem eiusdem S. Gudilæ aperta fuisse leguntur &c.
En vertu desquels & selon la rigueur de la lettre, vous concluëriez que saincte Amalberge des-ja estoit trespassée, quãd sa fille saincte Goulde, à esté tirée de son corps : ce que toutesfois ne se peut accorder auec le fil de nostre histoire. I'ay pourtant icy voulu vous aduiser que cét escriuain, ou bien encore les Notaires qui ont authentiqué son acte ayant entendu que les entrailles de cette saincte Dame auoient esté incisez; ils n'ont sceu croire autrement que la mort n'auoit deuancé cette incision; ou entendre qu'apres cela la mere pouuoit estre suruiuante, & son fruict conserué. Ie confesse que de prime-face, cecy me donna de l'ombrage, (n'estant des mieux versé aux matieres phisicalles) & pourtãt ie me suis enquis de plusieurs Medecins, & Chirurgiés afin de recognoistre ce qui se pourroit practiquer en tel accident : dont i'ay appris; que sans aucune necessité de miracle il y a moyen d'aider, & soulager la nature trauaillante à l'enfantement par telles voyes & manieres que l'art enseigne, & ce en conseruant la vie tant de la Mere que de son fruict. Plusieurs exemples de cas semblables m'ont esté declarez par des Dames honorables, & discretes que i'ay sur ce consulté, si m'est il suruenu en la memoire que de mon temps, lors que i'estoie aux escolles de l'Vniuersité de Douay,

vn medecin tref-expert nommé Rhedius (que i'entés demeurer auiourd'huy en la ville de Bruges) auoit practiqué cé cas en sa femme reduitte à l'extremité, aux tranchées de son accouchement, & l'en auoit par le rasoir heureusement deliuré, & le fruict de son mariage pareillement conserué.

L'an mille quatre cens soixãte six, le dix-septiesme de Iuin, à la requeste du venerable Chapitre de sainct Vrsmer, Monseigneur le Reuerendissime Euesque de Cambray Iean de Bourgogne, confirma les status, & regles Capitulaires.

L'an mille quatre cens soixant huict, Charles le Hardy Duc de Bourgogne, print la ville de Liege, & chastia les Liegeois rebelles à leur Euesque Loüis de Bourbon son cousin.

L'an mille quatre cens septante neuf le troisiesme d'Auril, qui estoit le Dimanche des Rameaux, Madame Marguerite d'Angleterre vefue du susnommé Charles le Hardy, doüairiere de Binch, fit donation de la Croix, emaillée & ornée de beaux saphirs, d'esmeraudes, & perles tref-precieuses dás laquelle il y a de la saincte Croix de nostre Seigneur Iesus-Christ. Elle donna aussi ce mesme iour, vne chasuble, deux tuniques, & la chappe debrocar d'or cramoisi, pour la plus grande gloire de Dieu, & des Saincts. Elle auoit donné encore les

tresbeaux

tresbeaux liures pour chanter le diuin office, sur l'vn desquels son nom est escrit de sa propre main. Sur la maison de paix de cette ville se voit acte de la donation.

D'abondant cette grande Dame a fait paroistre sa pieté, & liberalité ensemble en ce que l'an mille quatre cens nonante quatre, elle a fondé, & estabi la bonne maison, & Conuent des Religieuses, qui viuent selon la regle de sainct Augustin, qu'elles professent menant la vie meslée de l'actiue, & contemplatiue, car leur exercice est d'aller aux malades parmi la ville, &c.

Fondation du Conuent des Sæurs Augustines.

L'an mille quatre cens octante vn, le dixhuictiesme du mois d'Aoust, Monseigneur le Reuerendissime Euesque de Cambray Henry de Berghes, de memoire heureuse, à la requeste de Maistre Iean Pierman, Prestre & Chanoine de l'Eglise Collegiale de sainct Vrsmer, de son authorité ordinaire & Pontificale, octroya vingt iours de pardons & indulgences perpetuelles, & quarante lors que l'office se faict double en l'Eglise, à tous ceux qui assistent, quand on chante *l'Aue Maria*, auec le verset, *Post partum &c.* & la collecte, *Omnipotens sempiterne*, & immediatement apres la Messe conuentuelle du Chapitre. Dont pour rendre cette deuotion ferme & asseurée, ce mesme Chanoine auoit donné & affecté sa maison, toute

voisine & contiguée à l'hostel Royal dans cette ville, à la table Capitulaire, & supplia Mondit Seigneur de vouloir confirmer cette fondation; ainsi qu'il fit par l'escrit de sa main propre, aussi l'intention pieuse du fondateur est inuiolablement obseruée iusques à present.

La Royne Marie, sœur de l'inuincible Empereur Charles cinquiesme, de glorieuse memoire, pour accómoder plus largemét son palais, qu'elle faisoit bastir dans cette ville, acheta cette maison, & sa Majesté Imperiale ordonna que la rente fust asseurée sur son Receueur du domaine de Binch, qui paye annuellemét le pris accordé au Chapitre.

L'an mille quatre cens octante cinq, Mondit Seigneur Henry de Berghes Euesque de Cambray visita l'Eglise Paroissiale de Lobbes, & trouua bon de faire boucher vne certaine fenestre, qui estoit ouuerte dans la muraille de la basse chapelle de S. Vrsmer, en descendant à la main gauche. Cette fenestre estoit éleuée d'enuiron sept pieds, & seruoit elle à vne certaine petite caue, dans laquelle on dict y auoir encor auiourd'huy plusieurs corps Saincts, qui ne sont assez cognus, entre lesquels probablement est celuy du B. Anso, (selon que se peut remarquer par ce qu'auons rapporté en l'an mille septante & sept parlant d'Olibard.) On m'a relaté que Mondict

Belle remarque.

Seigneur octroya quarante iours de pardon, à ceux qui prieroient deuotement en icelle Chapelle deuant cette place. Ie n'ay sceu rencontrer les lettres de ces Indulgences, seulement i'ay leu l'abregé d'icelles, bien que par viue voix i'en ay esté asseuré. Pour ne laisser perdre totalement la memoire de cecy, i'ay iugé que i'en deuois faire vne petite note: Car il est à presupposer, que ce bon Seigneur a voulu soubs son seau renfermer le thresor qu'il y auoit descouuert, pour le conseruer plus asseurement, tant qu'il plaira à Dieu de faire cognoistre au monde ce qui peut estre là caché de sainct & precieux.

L'an mille quatre cens octante neuf, Maximilien Roy des Romains surnommé Cœur d'Acier, & Philippe son fils Archiduc d'Austrice, ont quitté tout ce que le Monastere de Lobbes deuoit aux gens de la Comté de Flandres, comme leur appartenant par droit de confiscation, pour leur rebellion enuers sa Majesté.

L'an mille quatre cens nonante deux, vne prebende du Chapitre de Binch par l'authorite du Pape fnt amortie & appliquée pour l'entretenement des petits enfans Choraux.

L'an mille quatre cens nonãte six, Dam Iean de Hessen Abbé de Lobbes, qui auoit esté Moine au Monastere d'Affleghem resigna sa dignité Abba-

tiale à son coadiuteur D. Guillaume Cordier. Le Pape Adrien sixiesme, cōfirma cette resignation.

L'an mille cinq cens le vingt quatriesme de Feburier, Charles cinquiesme Empereur de tres-haute & saincte memoire, nasquit à Gand.

L'an mille cinq cens cinq, Errard de la Marche Cardinal & Euesque de Liege, succeda apres Iean de Hornes, & a gouuerné trente trois ans. Ce fut luy qui bastit le grand palais Episcopal. Il à orné l'Eglise de sainct Lambert de tres-precieux ornemens, & de belles fondations. Il gist au milieu du Chœur d'icelle Eglise, dans vn mausolée admirable de bronze, orné de belles statues entierement dorées.

L'an mille cinq cens treize, Bernardin Euesque Tusculan, Cardinal titulé de saincte Croix, Patriarche de Ierusalem, Nonce Apostolique en Alemaigne, a corroboré tous les priuileges du Monastere de Lobbes, donnez par les Papes & Empereurs.

L'an mille cinq cens vingt trois, D. Guillaume Cordier Abbé de Lobbes, iadis Religieux de S. Ghislain homme grandement vertueux & sçauant, trespassa deux ans auparauant, il auoit choisi pour son coadiuteur & successeur D. Guillaume Caulier Abbé de Brone.

L'an mille cinq cens quarante trois, le Dauphin

de France auec son frere le Duc d'Orleans, assiegea la ville de Binch de si pres, qu'il fit bresche aux rempars. Les assiegez manquoient de viures & munitions de guerre. De sorte que le Gouuerneur de la ville Charles de la Hamaide, & les bourgeois se trouuerent en grande perplexité, neantmoins ils ne laissoient de se defendre courageusement; car les personnes mesmes du Chapitre se mettoient tres-bien sur leur deuoir, pour ce faict. Et la voix cõmune fut que le Doyen nõmé Maistre Iean de la Tour, estant sur la tour quarrée de la maison des Religieuses de l'Ordre de sainct Augustin, qui tient aux murailles de la ville, mit bas d'vn traict de couleurine, vn des principaux du camp de l'ennemy. Mais nonobstant tout cela comme leurs affaires alloient de mal en pis: tout leur recours en fin fut en la misericorde de Dieu, qu'ils implorerent par les merites de S. Vrsmer leur Patron, & leur foy fut si grande: qu'ils porterent en deuë reuerence son Sacré chef sur les rempars, luy chargeant les clefs de la ville sur le col, le faisans comme leur defenseur, Chose admirable! deuant que le Soleil fust leué, le François abandonna le siege, & se retira par l'Abbaye de Bonne-Esperance. Où estant arriué quelques principaux de l'armée interrogez pourquoy ils auoient quitté le siege, puis que personne ne les

Miracle tres-rare. chassoit arriere? respondirent qu'il n'estoit possible de continuer la batterie, pour le nombre des Religieux qui s'estoient presentez sur la bresche, lesquels ils ne vouloient offenser, veu qu'ils n'estoient ennemis de la Religion Catholique. Il est pourtāt bien certain, que lors il n'y auoit aucuns Religieux dans cette ville. C'estoit doncques le Glorieux sainct Vrsmer qui se monstroit terrible aux aduersaires enuironné, de ses compagnons Gardiens & Tutelaires de la ville, auec plusieurs autres bien-heureux de sa suitte, cōme vn second Elisée, qui fit voir à son seruiteur la montagne pleine de cheuaux, & chariots de feu, enuoyez de Dieu pour son garant, & fit entendre vn grand *4. Reg. 6.* bruit au camp de ses ennemis, qui leur donna l'espouuante telle, qu'ils ne trouuerent meilleur conseil, que de se retirer parmy les tenebres, abandonnant leurs tentes, & partie du bagage. C'est vne tradiction tres-asseurée en cette ville, que cette deliurance fut du tout miraculeuse, laquelle m'a esté confirmée par Monsieur le Prelat moderne de Bonne-Esperance F. Nicolas Chamart, & qui mesme me l'a certifié par escrit de sa main que i'ay chez moy, comme l'ayant souuentefois entendu raconter, pour vn grād miracle de sainct Vrsmer, par son predecesseur F. Iean Luc premier Abbé Mitré, natif de Binch. Monsieur le Prelat aussi de

Lobbes, D. Guillaume Gillebart pareillemét natif de Binch âgé de quatre-vingt ans, trespassé depuis le premier de May de cét an 1628. de bonne memoire, m'a tesmoigné auoir veu encore quelques peintures sur la muraille du rempart, au lieu où le Sacré chef de sainct Vrsmer auoit esté posé, durãt le siege auant dict. Dequoy aussi i'ay la signature de sa Reuerence : par dessus ce quelques bourgeois des plus ançiens d'icy, gens de credit, m'ont respondu de cette histoire, arriuée le quatorziesme de Iuillet. Certain personnage nommé Iean de Troye en fit vn poëme heroique, qu'il dedia à D. Iean de Lanoy Abbé d'Aulne, auec autres vers à l'honneur de sainct Vrsmer & ses compagnons. Vn Chanoine de cette Eglise nommé Anselme Barbet, qui depuis fut Doyen du Chapitre personnage tres-digne de sa charge, en a laissé deux distiques pour memoire.

1. *Bombardis Delphin quassabat Binchia tecta*
Iulius hoc vidit, Vincentius est tibi testis.

2. *Laudibus Vrsmari gens Binchia tota resultet,*
Huius præsidio Gallica castra fugat.

VN AVTRE.

Nox tua Vincenti Delphinum cingere turbas
Binchicolas vidit, postea terga dare,

STANCES.

La veille sainct Vincent
Des François bien vingt cent
Venoient pour Binch prendre,
Mais on les fit apprendre,
A tourner dos en fin
Auecq leur Dauphin.
Que Binch doncque chante
L'aßistence puissante
Du braue sainct Vrsmer
Qui a voulu s'armer
Pour faire prendre fuite
Au Gaulois exercite.

STANCES.

En l'an quarante trois pardessus quinze cent
Le grand Duc d'Orleans frere au Dauphin de Frãce
Vindrent deux animez au iour de S. Vincent
Deuant Binch flanquer leur guerriere puissance.
Mais le peuple Binchois, plus soigneux de s'armer
Du celeste secours que de forces humaines,
Porta dessus ses murs le chef de sainct Vrsmer,
Qui de ces ennemis rendit les forces vaines.
Ce grand Comte d'Hainau S. Vincent ne pouuoit
Manquer à sa patrie, & aux villes si proches
De sa chere Soignie: & sainct Vrsmer deuoit
Garantir ses clients des Gauloises approches.
Außi ce sainct Patron pour les vœux exaucer

Vers

Vers luy iettez au ciel, parut sur les murailles
Ceint de Religieux, qui sembloient menacer
De bien-tost aux François chanter les funerailles.
Mais eux aux pieds legers, pesle-mesle fuyans
Laisserent aux Binchois vne douce victoire:
Qui iamais depuis lors ne cessent s'esgayans
De leur grand S. Vrsmer d'honnorer la memoire.

L'an mille cinq cens quarante six, par le feu occasionné de la cuisine de Lobbes, toute l'Eglise, le Monastere, & la tres-noble & riche Biblioteque abondante en liures escrits, fut reduicte en cendre; perte inestimable! La memoire de tant d'hómes illustres & sçauans, qui par si longues années auoient esté dans cette Royale Abbaye, fournira la matiere pour cognoistre le dommage que ce desastre a trainé apres soy, qui nous cause les regrets qu'auons presentement, en ce que nous ne pouuons declarer si particulieremét l'histoire des vies & miracles de nos Saincts Patrons.

L'an mille cinq cens cinquante, trespassa Dam Guillaume Caulier iadis Religieux de S. Vaast, ayant esté éleu Abbé de Brone, & gouuerné ce Monastere loüablement quelques années, il fut choisi par D. Guillaume Cordier Abbé de Lobbes, pour estre son coadiuteur & successeur.

L'an mille cinq cens vingt. Estant paruenu à

l'estat il s'en est acquitté religieusement. Ce fut luy qui a redifié le Cloistre & le Monastere admirables, & ietté les fondemens de la tres-auguste Eglise de Lobbes, l'an mille cinq cens cinquante, le deuxesmi iour de May, qui estoit l'octantiesme de son âge.

Il recouura beaucoup de biens de la maison alienez durant les guerres, puis trespassa le premier d'Aoust du mesme an.

L'an mille cinq cens cinquante quatre, Henry deuxiesme Roy de Fance auec son armée, passant par Binch l'a mit en flâmes. La tres-auguste Cour que la Reine Marie vefue de Louys Roy de Hongrie, & sœur de l'Empereur Charles cinquiesme Gouuernante des Pays-bas, y auoit nouuellement basty, tesmoingne encor auiourd'huy par ses ruines quelle estoit sa splendeur : car Madame auoit choisi ce lieu comme tres-propre au sejour des Princes, tant à cause de la bôté & serenité de l'air, que pour le deduit de la chasse, & autres passetemps qu'on y peut prendre. Guicciardin raconte qu'entre plusieurs ouurages de grand artifice ruinez & demolis, fut vne Ceres admirable, longue de vingthuict pieds, posée dans le iardin de l'hostel Royal, & le monde Parnasse d'escailles de perles, auec la petite fontaine en Helicon, sur laquelle estoient assis les neuf Deesses musicales

Guicciard. en la descrip. des pays-bas.

faictes de marbre blanc,aussi vn vaisseau à eau,basti de pierre de Porphire, lequel à peine fut paracheué en vn an, & la petite table aux banquets ioincte de plusieurs milliers de pierres rapportées, en laquelle estoit pourtraite au vif la ville de Binch auec des couleurs naturelles, comme aussi les herbes & fleurs argẽtines iettées à la fonte, lesquelles se remuoient par le vent,en outre les plantes estranges & rares vallant plusieurs milliers, & plusieurs colomnes de marbre,par lesquelles choses cette ville fut celebre, & nõmement du temps de triomphe, par vn ciel contrefaict, duquel il tonna, esclera, & pleut, où on voyoit encor des fontaines saillantes hors des roches artificielles, esquelles sembloient croistre des branches de coral. L'Eglise toute voisine de ce palais fut semblablement bruslée.

La prouidence diuine disposant de tout, inspira au Doyen, Pasteur & Chapitre de l'Eglise, & aux habitans de la ville preuoyans le dãger commun, de traicter par ensemble pour la conseruation & asseurance des Sacrées Reliques des huict Saincts leurs Patrons, estimans que ce n'eust esté acte de prudence, d'abandõner ce thresor à la mercy d'vn tel orage. Encore que de fresche memoire, ils auoient assez experimenté leurs faueurs l'an mille quatre cens quarante trois: neantmoins pour ne

tenter Dieu, en abandonnant les remedes humains : ils trouuerent expedient auec leur bon voiſin l'Abbé de Bonne-Eſperance, de tranſporter leſdits corps Saincts ſecretement en la ville de Mons au refuge de ſon Monaſtere, où ils furent conſeruez iuſques à l'an mille cinquante ſept, lors qu'on les ramena audict Monaſtere le dixſeptieſme d'Auril, & le lendemain auec tres-grande lieſſe & ſolemnité, ils furent proceſſionnellement conduits & remis dans l'Egliſe de Binch. La feſte eſtoit redoublée par la concurrence de celle de S. Vrſmer, Patron principal du Chapitre & de la ville. I'ay apris ces nouuelles d'vn memorial qu'en auoit faict Monſieur Felicinus lors Doyen du Chapitre, & par vn act couché ſur le regiſtre d'audience des Iurez, & Conſuls de cette ville.

Les Corps ſain'ts tranſportez en la ville de Mós.

L'an mille cinq cens ſoixante huict, Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange heretique, auec ſon armée paſſa par la Comté de Haynau. Entre les autres mal-heurs qu'il fit : il bruſla le beau Monaſtere, & l'Egliſe majeſtueuſe de Bonne-Eſperance, la veille de ſainct Martin le dixieſme de Nouembre. Perſonne ne iugeoit que telle ruine d'vn baſtiment ſi hardy ſe peuſt redreſſer: nonobſtant ce, Monſieur le R. Prelat moderne, Frere Nicolas Chamart natif de la ville de Mons, paruenu à l'eſtat l'an mille ſix cens ſept pouſſé du zele

de l'honneur de Dieu, & de sa Maison, tout au commencement s'est mis à la reparer, estant encouragé par la pieté, & deuotion de noz Souuerains Princes les Archiducs d'Austrice Albert & Isabelle, &c: Comtes de Haynau, lesquels ont liberalement & Royalement contribué à vn ouurage de si grande importance; mais comme toutes leurs sainctes actions aboutissoient à Dieu, ils n'ont voulu (ainsi que m'a declaré ledict Seigneur Prelat) que leur aumosne fust publiée deuant les hommes. Voyez la lettre dedicatoire, sur les œuures de Philippe Abbé de Bonne-Esperance. On y chanta la premiere Messe l'an mille six cens seize, le sixiesme de Iuillet. Leurs Altezes Serenissimes, auec toute leur Cour, y assisterent, le Prelat faisant l'office. Cette Eglise est dediée à la Mere de Dieu, en laquelle se cōserue son image miraculeuse demeurée entiere auec sa Chapelle parmy vn tel deluge de feu. L'ornement de cette Saincte Image de drap d'or en broderie, auec les couronnes d'argent, & les precieux paremens de l'Autel principal, les chasubles, tuniques & chappe y correspondantes, preschent la mesme pieté de leursdits Altezes. La feste principale de la Vierge Mere en ce Monastere est celle de l'Annonciation, & lors qu'on la celebre durāt le Quaresme; on y chante l'Alleluya, par indulte

Pieté des Archiducs

Pontifical de Gregoire dixiesme, comme il appert par ses bulles données à Lyon l'vnziesme des Calen. d'Auril l'an troisiesme de son Pontificat, qui estoit 1275.

Le sainct Pere Nicolas quatriesme, octroya 40. iours d'indulgences à tous ceux qui deuotement visiteront l'Eglise de ce Monastere aux festes de la Vierge Marie, & de sainct Augustin. Cecy se verifie par ses lettres dattées, sur le seau en plomb, de la vielle ville, le quatriesme des nones d'Aoust, l'an quatriesme de son regne, qui estoit 1290. Nous iugerons d'icy combien nos Ancestres estimoient les pardons & Indulgences, & comment ce sacré thresor qui est inespuisable, se dispensoit petitement, & auiourd'huy que nous sommes si peu soigneux de nous ayder à nostre propre salut, que la saincte Eglise charge d'auancer, ouurant si liberalement le magasin de ses graces.

L'an mille cinq cens septante, Dam Dominic Capron Abbé de Lobbes, Docteur en la saincte Theologie trespassa. Estant Prieur du Conuent de sainct Dominic en Arras, il fut choisi coadiuteur de Dam Guillaume Cauliere. Le Pape Clement septiesme approuua son election, à condition qu'il porteroit l'habit, & feroit les vœux selon la regle de S. Benoist, ainsi qu'il a faict. Entre autres choses, par lesquelles il s'est monstré ver-

tueux, il edifia entieremẽt la magnifique Eglise de Lobbes, dont il a merité vne gloire immortelle. Il est enseuely deuant les degrez du second Chœur de l'Eglise sainct Vrsmer, où il a son Epitaphe.

Son successeur fut Dam Ermin François natif d'Arras, mais Religieux de Lobbes, Prieur du Prieuré de S. Bartole de Renty. Il auoit esté choisi coadiuteur de son predecesseur Dam Dominic Capron, l'an mille cinq cens cinquante neuf.

L'an mille cinq cens septante deux, le vingtcinquiesme de May, le Comte Louys de Nassau, par subtilité s'empara de la ville de Mons.

Ce fut par occasion de cette tempeste, & orage de guerre, que la Chapelle dediée à sainct Pierre, sur la paroisse de Hyon lez la ville de Mons, voisine de la porte dicte de la Gueritte, fut ruinée. On tient que le Monastere de Lobbes, auoit là cy-deuant vn Prieuré, où estoit conseruée en grande deuotion, vne dent du Prince des Apostres, qu'õ voit encor presentemẽt dans la Chapelle de l'hostel de Lobbes, en icelle ville de Mons, & enfermée dans vne petite boitte de cristal, tenuë par l'Image de sainct Pierre bastie d'argent.

Vne dent de Sainct Pierre appartenant à Lobbes.

L'an mille cinq cens septante six, le vingt-septiesme de May l'Eglise de Lobbes nouuellement rebastie, fut consacrée par le Suffragand de l'Archeuesque de Malines.

L'an mille cinq cens septante huict, D. Iean d'Austrice emporta la victoire contre les rebelles à sa Majesté Catholique, aupres de Namur le dernier du mois de Ianuier.

Au mesme an le dixhuictiesme de Mars, les François pillerent le Monastere de Lobbes.

Don Iean d'Austrice, ladite année remit la ville de Binch en l'obeissãce du Roy, sans que les bourgeois se voulussent opposer, ny roidir contre sa volõté. Parmy les troubles de ces temps on auoit secretement caché les sacrez Corps de noz Patrõs dans vne caue de la Cour. Vn bourgeois en ce mesme lieu tenoit partie de ses meubles là serrez, & pour ce, craignãt, qu'ils ne fussẽt descouuerts, il auoit de coustume d'aller souuẽt reuisiter la place. Cecy donna sujet aux soldats, de soupçõner qu'il y auoit là du butin. Le secret dõcques fut descouuert & raporté à son Excellence d'Austrice, qui s'en indigna quelque peu, imaginant que pour son respect on auroit ainsi caché le thresor de l'Eglise: mais le Doyen du Chapitre & quelques vns du Magistrat le desabuserẽt. Ayant reçeu de cecy satisfaction entiere, il fit reconduire tres-solemnellemẽt les Sacrées Reliques dans leur Chapelle. Tous ceux de sa Cour & suitte estoient esmerueillez de voir tel nombre de corps Saincts ornez de la façon.

Encore

Encore le mesme an, au mois d'Octobre, le Duc d'Alençon François de Vallois auec son armée assiegea la ville de Binch: & comme les habitans estoiét sur le traicté d'appoinctemét auec luy: il y entra par force, ayant faict bresche à la partie plus foible des murailles du costé de la Cour, ou il ny auoit moyen de reparer pour lors, bien que maintenant ce soit vn lieu de resistence. Les maux que souffrirent les bourgeois, ne viendront point icy en compte; car tel recit n'est profitable

Vn certain autheur, qui n'a pas de nom, imprimé à Lyon par Iean Tratius à la Bible d'or, l'an mille cinq cens octáte trois, raconte beaucoup de merueilles, & ose bien dire que les gendarmes pillerét l'Eglise riche en argent & ornemens plus de cent mille Ducats, & qu'ils despouillerent trois corps de quelques Saincts Martyrs couuerts de fin argent, & qn'ils despendirent aussi les cloches.

Sur ce narré ie veu bien croire que l'Eglile Collegialle & paroissiale ensemble estoit furnie d'ornemens tres-precieux (ainsi que peuuent tesmoigner aucunes pieces eschappées de ce rauage) mais que l'estimation monteroit à somme si notable: i'en laisseray le iugement à ceux qui sçauront bien que cette ville de Binch auoit esté cy-deuát honorée pour vn temps par la presence de sa Majesté Imperiale, Charles cinquiesme, quand Philippe

que de Cambray visita la chasse, dans laquelle sont conseruées les Sacrées Reliques de S. Vrsmer. Il voulut aussi ouurir les autres fiertres des Saincts: mais pour la difficulté qui se rencontra à trouuer le secret des entrées, il ne passa plus auant. Ayant descouuert le corps du Sainct Patron tout entier, en la presence des Reuerends Abbez, protecteurs du Chapitre Frere Iean Luc de Bonne-Esperance, & Frere Iean Rondean de sainct Fœillian de l'ordre de Premonstré, & des Seigneurs Valerian du Flos, & Nicolas Gobille, Chanoine & Archidiacre de Cambray, il l'a renferma apres en auoir (par la permission du Chapitre) tiré deux petites pieces, l'vne pour l'Abbé de Bonne-Esperance (dequoy il en tient attestation) l'autre pour l'a donner à l'Eglise Paroissialle d'Athisce, village distant deux lieuës de la ville de Bauay, où sainct Vrsmer est le Patron, comme semblablement de la Paroisse de Vellereille Brayeuse, de laquelle sont Paroissiens les Fermiers, seruiteurs & voisins dudict Monastere de Bóne-Esperance. A cette solemnelle visite, assistoient le Doyen & Chapitre du venerable College de S. Vrsmer, auec Messire Charles de Hamaide Seigneur de Cherés, Triuieres, Rianvvelz, &c. Gouuerneur de Binch, & tous ceux du Magistrat de la ville, lesquels asseurent, & respódirét à Mondit Seigneur l'Archeuesque, que

Hamaide Domini temporalis de Cheren Gubernatoris, totiusq; Magistratus eiusdem Oppidi intellex imus, nec cum primò a Domino Ioanne Austriaco pro Philippo secundo Hispaniarum Rege Belgij Gubernatore in Principis sui fidem, & obedientiam assereretur, nec postea cum à Fräcisco Valesio Alenconij Duce caperetur, ipsas Capsas & feretra fuisse tacta aut violata, ac ipsam Càpsam sancti Vrsmari visitauimus, corpusq; integrum reuerenter reposuimus, reliquas vero Capsas cum aperiri cõmodè non possent, vti inuenimus sic relinquendas duximus, in præsentiâ Reuerendorum ac venerabilium Patrum & virorum Ioannis Lucij Bonæ-Spei, & Ioannis Rondeau sancti Folliani ordinis Præmonstratensis Abbatum, necnon Valeriani du Flos Burbantiæ, & Nicolai Goubille Hannoniæ Archidiaconorum Ecclesiæ nostræ Cameracensis Canonicorũ, ac corã præfatis Decano, & Capitulo Domino de Cheren, Magistratu, & copiosissimo populo. Anno Domini millesimo quingentesimo nõnagesimo tertio mensis vero Augustini die vigesima quarta sedente Clemente Papa octauo, & regnante Philippo secundo Hispaniarum Rege Comite Hannoniæ.

Quelques Bourgeois de cette ville ont voulu dire qu'a la prinse de Binch, par ledict d'Alençon la petite croce de sainct Vrsmer ornée d'argent, & la precieuse courõne Ducale de saincte Amalberge, & le rasoir, par lequel son corps auoit esté ouuert à la naissance de sainct Goulde, auroit esté

me l'ont ainsi tesmoigné , qu'incontinent que le Duc d'Alençon eut entendu qu'en cette Eglise de Binch se conseruoit vn thresor si sacré : il y commit & establit garde , & mesme qu'en consideration de ses Sacrées despoüilles des Saincts, les meubles & biens que les Bourgeois auoient portez dans l'Église, furent conseruez sans dommage. I'ay iugé estre necessaire de tenir notte de cette circonstance, afin d'oster l'ombrage qui se pouuoit icy engendrer contre ceux qui nous estoient lors ennemis, puis que la passion ne leur a tout à faict laissé perdre le respect aux Saincts Reliques & lieux sacrez. Graces à Dieu, qui conserue tous les os de ses Saincts. *Custodit Dominus omnia ossa corũ: vnum ex his non conteretur*, & ne permet qu'vn soit brisé, comme il le tesmoigne en la reserue & soigneuse garde de ceux cy. *Psal. 33.*

L'an mille cinq cens nonante cinq, Mondict Seigneur de Berlaymont Archeuesque de Cambray, à la requeste du Chapitre & des Bourgeois de Binch a institué vne Confrairie en l'honneur & inuocation de sainct Vrsiner & ses consors, pour augmenter la deuotion du peuple enuers eux. En icelle Confrairie peuuent estre receuës toutes personnes de l'vn & de l'autre sexe gens de biens , & Catholiques.

Le iour auquel il se font enregistrer, ils gaignét

quarãte iours de pardons. Item au iour de S. Vrſmer, le dixhuictieſme d'Auril & de ſon Eleuatiõ, qui ſe celebre le Dimanche auant la feſte de ſainct Iean Baptiſte. Item à la Tranſlation des Corps Saincts, faicte de Lobbes en Binch le Dimanche deuxieſme apres la Natiuité de ſainct Iean Baptiſte. Item à la Tranſlation ſeconde, le quatorzieſme d'Octobre, autres ſemblables, quarante iours, aſſiſtãt à la Meſſe ſolemnelle, offices diuins, & aux proceſſions. Les Confreres contribuent par an, chacun deux patars & demy. Quand ils decedent, les heritiers payent dix patars, & la Confrairie leur faict chãter vn obit auecques vigiles à trois leçons, Laudes, & Meſſe de Requiem. Ceux qui ne ſont Confreres, ioüiſſent de vingt iours de pardons, accompliſſant ce qui eſt requis. Il appert de cecy par lettres dattées le deuxieſme d'Octobre.

Confrairie de ſainct Vrſmer Cõfirmée par le Pape.

L'an mille cinq cens nonante ſix, noſtre ſainct Pere le Pape Clement huictieſme, confirmant la ſuſdicte Confrairie, a donné pleniere Indulgence à tous les Confreres confeſſez & communiez, les iours des feſtes cy-deſſus mentionnées, en priant pour l'exaltation de l'Egliſe, &c. depuis les premieres Veſpres, iuſques au ſoleil couchant du l'endemain, comme auſſi le iour de leur entrée. A l'heure de la mort, s'ils ſont vrayement repen-

tans

tans,confeſſez & communiez (ſi faire ſe peut) inuoquant le nom de Ieſus de bouche ou de cœur, ils obtiennent pareilles au iour des Roys ſept ans. En aſſiſtant aux offices diuins, accompagnant le ſainct Sacrement,quand on le porte aux malades (ou empeſchez d'y aller,entẽdant le ſon de la cloche, reciteront le *Pater & l'Aue Maria* à genoux pour le malade) ou ſe trouuant aux proceſſions ordinaires ou extraordinaires,tant de ladicte Cõfrairie qu'autres, ordonnées par l'Archeueſque, aſſiſtant à la ſepulture des morts, cõſolant les malades,logeant les pelerins,accordant les differents entre les diſcords, recitant cinq fois le *Pater & Aue Maria*, pour les ames des Confreres decedez en charité, reduiſant quelque deuoyé du chemin de ſalut, où exerceant quelque œuure de pieté, & miſericorde,pour chaſcune des telles œuures,gaigneront ſoixante iours de pardons. Il ſe voit ainſi és lettres de noſtre Sainct Pere,dattées le dixieſme d'Octobre, qui ſe gardent en la Threſorie du Chapitre.

L'an mille cinq cens nonante huict, Philippe ſecond Roy d'Eſpagne promit la Sereniſſime Infante, Iſabelle ſa fille aiſnée en mariage au Cardinal tres-illuſtre Albert Archiduc d'Auſtrice, &c. Il fit auſſi la paix auec Henry quatrieſme Roy de France. Les conditions d'icelles furent traictées

en la ville de Veruin le vingtiesme de May.

Le treiziesme de Septembre, le mesme Roy Catholique deceda âgé de septante deux ans, dans le Monastere de l'Escurial, laissant memoire perpetuelle de ses vertus. Dam Ermin François Abbé de Lobbes mourut aussi, & luy succeda Dam Michel Vvillame Religieux de ce Monastere.

La mesme année, certain ieune homme natif de Lobbes (duquel ie supprime le nom, à raison qu'il vit encor) par quelque occasion opportune, qu'il trouua en l'Eglise de Binch, pensa faire chose aggreable à ces citoyens, s'il leur reportoit le sacré Chef de sainct Vrsmer. La tentation le vainquit, & de faict il se chargea du thresor qu'il mit dans vn sac: mais venant en la petite ruelle toute voisine de l'Eglise, entre le College, & le vieil Hostel de Bonne-Esperance, vne frayeur estrange le saisit, & ne sçauoit où il en estoit, se trouuāt tout esbloüy, de maniere qu'il fut cōstraint de retourner & remettre le thresor qu'il auoit emblé. Cecy m'est venu en cognoissance par le rapport de Mōsieur Maistre Iean de Lattre encor viuant, Chanoine de Soignies, qui lors estoit Clerc marguillier de la mesme Eglise. Ce qu'auparauant m'auoit esté desia tesmoigné par trois Chanoines d'icy, qui le racontoient pour vn miracle signalé. Les noms d'iceux estoient Maistre Nicolas Gilbart, Mai-

Chose tres-remarquable

ftre Louys le Clerc, & Maiſtre Gilles Luc. Licen. és Loix, Threſorier de la Chapelle des Sainćts, preſentement precedez. La verité en a eſté cognuë par pluſieurs de cette ville. A ce propos, il conuient que ie face breſche à quelque conte de vieilles, qui s'authoriſe meſme en la croyance du vulgaire: ſçauoir que ceux de Lobbes auroient voulu rauoir les corps Saints, & que de fait, on les auroit reconduićt iuſques au bois voiſin de Lobbes, lez vn village appellé le Mont de ſainćte Geneuiefue: mais qu'eſtant là paruenus, il ne fut poſſible de les mener plus outre, & qu'en ce rencontre vn Abbé ou Eueſque, ſe ſeroit preſumé d'adiurer les Sainćts, de marcher en auant, dont pour la recompence de ſa temerité, il ſeroit tombé en furie & rage, de ſorte que ce bois du depuis en a changé de nom, & s'appelle encor auiourd'huy le bois de Rabion. Or ne trouuant aucune apparéce de verité en cecy, ie ſuis conſtrainćt le deſauoüer, & dis n'eſtre croyable, qu'vne choſe tant remarquable ſeroit paſſée ſous le rideau du ſilence, ſans que perſonne en auroit faićt note. Neantmoins par ce que nous auons cy-deſſus recité, ſainćt Vrſmer a bien voulu teſmoigner, qu'il ſe complaiſoit à fauoriſer cette ville par la preſence de ſes Reliques, où elles ſont ainſi honorées, & le ſeront, Dieu aidant, d'auantage cy-apres.

L'an mille six cens le vingtseptiesme du mois de Feburier, il pleut aux Serenissimes Archiducs Albert & Isabelle noz Princes Souuerains de venir, en cette ville de Binch, pour y tenir leur Cour quelque temps, en attendant que le Chasteau & pauillon Royal de Marie-mont seroit accommodé pour leur sejour, comme il fut en bref orné de grans bastimens, & qui est bien le principal de deux Chapelles grandes (& pardessus la domestique) capables, pour y entendre la Messe ceux de la Cour, dont elle est fondée iournaliere & perpetuelle par leurs AA. Lors qu'ils arriuoient en ce lieu, à sçauoir au Printemps, & sur le principe de l'Authome : La deuotion les transportoit tousiours de venir honorer les Sacrées Reliques de S. Vrsmer, & de ses bien-heureux compagnons, & deuant icelles, ils faisoient chanter auec leur Chapelle Royale la Messe solemnelle, comme semblablement, lors qu'il plaisoit à leurs AA. de se retirer en leur ville de Bruxelles, quelques iours auparauant, elles estoient seruies de prendre comme le congé honorable en les reuisitant auec pareille deuotion.

Le mesme an le douziesme d'Octobre, Dam Michel Vvillame Abbé de Lobbes est mort, par election luy succeda Dam Guillaume Gilbart, natif de cette ville de Binch, qui reçeut sa benedi-

ction de l'Illustrissime Nonce Apostolique Octauius, le dixseptiesme de Feburier, mille six cens deux.

L'an mille six cens trois, la veille du Noel durãt l'office des Matines, vn embrasement casuel saisit l'hostellerie qui porte pour enseigne la Teste d'or en cette ville de Binch, par vne estable remplie de mille fagots, & d'auantage, les flammes estoient si espouuentables, qu'en telle heure, & saison, elles menaçoient vne ruine & desolation de tout le voisinage. Le monde y accourut pour y mettre remede: mais il n'y auoit aucun moyen. Vne vieille maison bastie de bois toute voisine de là, qui sert de logemẽt au Maistre de chant de l'Eglise, faisoit redouter le peril plus grand. En ce desespoir, vn Chanoine de cette Eglise & thresorier de la Chapelle, le Chef de sainct Vrsmer, & auec sa confiance, il enuironna la place flamboyante. Dieu arresta soudainement les efforts de cét element deuorant, & par les merites de son Glorieux Cõfesseur, enuoya vne gresslette bien douce, qui abaissa les flambes; En sorte que bonne quantité de ces fagots fut encore conseruée. Telle deliurãce auec iuste raison a esté reputée miraculeuse, non cette fois seulement; mais d'autres encore s'est obserué, qu'en tel danger la presence de ce mesme Sacré Chef a faict destourner les flammes,

Vn grand brasement extint par la presence du Chef de S. Vrsmer.

& changer les vents contraires. Tel est le sentiment de plusieurs manans de cette ville, qui le sçauent ainsi par experience.

L'an mille six cens quatre, quelques compagnies de soldats de pardeça, faisans vne mutinerie tres-iniquement, se ioignirent aue les Hollandois rebelles à leurs Princes Souuerains, & arriuerent à l'Abbaye de Bonne-Esperance, & aux enuirons où ils firent du grand desordre. Ce fut lors que les Reliques de sainct Vrsmer conseruées passé tant d'années en son Eglise de Vellereille perirét. Bien que particulierement ie n'ay sceu estre informé, quelle partie estoit dans le Reliquaire: il est neantmoins à presupposer, que c'estoit vne de ses dents (dont il est faict mention au troisiesme chapitre de ses miracles liure second) mesme quelques habitans de ce lieu me l'ont ainsi affirmé. On tient que la fontaine, qui se nomme encor auiourd'huy de sainct Vrsmer, a pris source en ce lieu, où le Sainct Euesque auoit enfoüy cette dent, allant visiter le Roy en sa Cour à Lestinnes (dont le chemin qui meine de ce lieu à Lobbes, est appellé auiourd'huy la voye de sainct Vrsmer) pour cette consideration, ladicte fontaine est tenuë en veneration.

Reliques de S. Vrsmer perduës en l'Eglise de Vellereille.

L'Eglise, apres la perte auantdicte, est de surplus honorée par les Reliques de sainct Vrsmer, au

moyen de ce qu'auons allegué en l'an mille cinq cens nonante trois, qui se gardent dans vn Reliquaire d'argent, porté par deux Anges jettez en fonte. Le Sainct se faict cognoistre aussi admirable en ce lieu.

L'an seize cens quinze. Le vingt-cinquiesme mois de Iuin, les Serenissimes Princes, apres auoir entendu la Messe que ie chantay, à leur intention en la Chapelle des Saincts, assisterent de parin & marine à la benediction de la plus grosse cloche des douze nouuellement formées, & luy donnerent le nom de Marie, en l'honneur de la Vierge Mere de Dieu. Les ceremonies solemnelles se firent dans le chœur au grand contentement de leurs AA. & me tesmoignerent en effect qu'elles leur auoient esté fort aggreables. Tout le peuple fut grandement edifié de voir les Princes auec tãt d'humilité à cette action, bien que sacrée.

Le cinquiesme iour du mois suiuant, ils retournerent derechef à la procession solemnelle anniuersaire des Corps saincts, où les Pages de leurs AA. Serenissimes portoient des flmbeaux blancs, & chascun du Chapitre vn cierge aussi blanc, prouenant de la liberale pieté des Archiducs. Et depuis qu'il a pleu à Dieu, pour venger noz pechez, d'appeller à soy ce Serenissime Prince le treziesme iour du mois de Iuillet 1621. qui a vescu en vertu,

vit en gloire, & viurá eternellemét en la memoire des hommes: La Sereniſſime Infante, que Dieu garde, ſe voyant neceſſairement occupée au gouuernement de ces Prouinces, & ne pouuant pour ce ſubiect honorer ces Saincts, comme du paſſé, par ſa presence: n'a pas laiſſé pour tout cela de continuer ſa deuotion, & d'enuoyer ſoigneuſement les flambeaux & cierges ſemblables tous les ans, pour la feſte ſolemnelle de la Tranſlation des Corps saincts, dicte la Dedicace de Binch.

Nous apporterons icy en bref, pour ſeruir de memoire à la poſterité, combien leurs Alteſſes Sereniſſimes ont eſtimé le threſor admirable des huict corps Saincts, & procuré qu'ils fuſſent honorez dignement. Premierement ils ordonnerét de dorer le plancher, & les ciuieres, ſur leſquelles repoſent les fiertres. Ils firent couurir leſdictes fiertres de velours cramoiſi, paſſementé d'or. Au deſſus du plancher, il y a vn dais de pareil velours, duquel les pendans & franches ſont de drap d'or, & les rideaux de taffetats. Toute la Chapelle eſt tenduë auſſi de velours, & de ſatin à fleurs, bordé de paſſement d'or. L'Autel eſt paré tout a l'aduenãt auec caſuble, mantelet du Miſſel, quarreau, & l'armoirie où ſont cóſeruez les quatre Saincts Chefs, tendu de drap d'or. Pardeſſus l'Autel eſt vn autre dais de pareille eſtoffe.

Pour

Pour augmenter l'honneur, & decoration des Sacrées Reliques, quand on les porte en procesſion, leurſdictes AA. Sereniſſimes ont faict accómoder douze dais, que nous diſós icy baldaquins, de huict pieds en quaré, qui ſont d'vn damas cramoiſi renforcé, & les pentes de velours de meſme couleur, & ſur icelles les noms de chacun Sainct, auquel ils ſont dediez en grandes lettres brodées, deſquels les huict ſeruét aux huict corps Saincts, & les quatre aux quatre Chefs.

D'abondant pour rendre plus ſplendide ladicte proceſſion, & la reuerence des Saints: il y a vingt-ſix tuniques, largement paſſementées d'or, toutes de couleur conforme d'vn caffan auſſi vermeil, qui ſeruent aux Preſtres, portans les fiertres. Nous diſons icy vingt ſix : à raiſon des huict corps Saincts, & quatre Chefs ſeparez, & que pour celuy de ſainct Vrſmer, quatre porteurs ſont neceſſaires.

L'autel du Chœur, par la meſme liberalité Royale, eſt entierement orné de drap d'or, auec caſuble, tuniques, Chappes, mantelets des liures, couuerture du pulpitre, & autres pieces, qui concernent le parement dudict Autel.

La Chapelle des Saincts pour accroiſſement de reſpect au diuin office, eſt fournie de quatre chandeliers à mettre cierges, de plat & buirettes, auec

vne tref-remarquable Lampe d'argent. Deuant le sainct Sacrement, dans le Chœur est aussi vne autre Lampe encore de plus grand prix, & artifice, qui tesmoigne la pieté Catholique, & la veneratiõ, que l'inuincible maison d'Austrice porte à ce tres-Auguste mystere, pareillement donnée par leursdites AA. Serenissimes. Nous auons aussi tous les liures pour chanter l'office diuin à l'vsage Romain, que les Serenissimes Archiducs ont donés.

Lampe valãt 1600. liures.

Pardessus toutes ces munificences de prix si considerables, il y a vne iambe d'argent, de grand pois que feu le Serenissime Archiduc, & tres-Religieux Albert, d'eternelle memoire, estant en son Chasteau & Palais de Marie-Mont, par quelques sepmaines estrangemét tourmenté de la goutte (mal qu'il souffroit, comme tous autres, auec patience indicible) fit presenter à sainct Vrsmer, lequel il auoit deuotieusement inuoqué. Le vœu ne fust pas plustost promis, que son Altesse recouura la santé. Attendant l'occasion premiere d'acheuer son pelerinage: cette iambe fut presentée en offrãde au nom du Serenissime Archiduc, par Monsieur le Duc d'Aumalle Gouuerneur de Binch, &c. ayant pour son adioinct le grand Aumosnier de leurs AA. soubs la Messe solemnelle qui se chanta à l'Autel des Saincts, en action de grace, par le mãdement de nostre Souuerains Prince, l'an 1615.

Offrande estimée plus de 700. liures.

le troisiesme de Iuin. Telle recognoissance nous doit icy seruir de caution & asseurance, d'vn miracle operé par les merites & intercessions de nostre Glorieux sainct Vrsmer. Icy en passant, nous tiendrons compte des belles ceremonies qui s'obseruent à cette solemnité : Auant les premieres Vespres, toutes choses requises au prealable disposées, le College du venerable Chapitre de sainct Vrsmer, auec reuerence, vient deuant la Chapelle, où se chante quelque bône piece de Musique & Anthiennes propres aux Saincts, pendât que les Chanoines & Chapelains, transportent les sacrées Reliques dans le chœur, chascunes en son rang. Arriuant à sainct Vrsmer: le College se leue & l'introduict en son Pauillô. De là on chante les Vespres tres-solemnelles. Au l'endemain apres la Messe, de pareil office, tous les Bourgeois marchent en bel ordre & equipage, selon les compagnies & Confrairies. Les ieunes gens tesmoignent par les armes, la resioüissance & fidele garde, que la communauté proteste, à la possession de ce thresor sacré. Le Gouuerneur de la ville, auec son Lieutenant & le Magistrat, suiuent immediatement le corps de sainct Vrsmer. La procession estant acheuée, tout le Clergé rentre dans le Chœur, auec les Sacrées Reliques,

où elles sejournét durãt l'octaue, les quatre Chefs sont posez dessus l'Autel, & les sept corps Saincts à costé d'iceluy, sur vne table à ce preparée expressement, longue de dix-huict pieds, & haute de quatre & demy, large de deux & demy, & enuironnée par tout d'vne belle couuerture de satin, par bandes, de couleur blanche & vermeille, auec fleurs orangées, & franges meslées d'or.

Sainct Vrsmer est au milieu du Choeur sur vne table, aussi ornée d'vn tapis pareil, donné aussi comme le precedét, par la royale liberalité de noz Souuerains Princes. Tous ces iours, les offices diuins se celebrent tres-solemnellement, & le peuple y monstre sa deuotion extraordinaire.

Le iour de l'Octaue n'est pas moins solemnel: car la procession se faict encore, bien que non si longue, par la ville. Le Pasteur qui faict l'office, porte le tres-sainct Sacrement de l'Autel, & se celebre lors la Dedicace de l'Eglise. Les plus honorables d'entre les Bourgeois, sont Deputez par le Magistrat, ainsi que le iour premier, pour porter les douze dais, ou baldaquins. Les Vespres secondes accomplies: en tel ordre que les sacrées Reliques sont sorties de la Chapelle, elles y rentrent, tout le peuple lors y assiste auec des ressentimens d'vne deuotion feruente.

Mais c'est vne merueielle tres-digne de conside-

rer icy, qu'en tous ces riches & precieux ornemés, il n'y a pas vne armoirie (exceptez les lampes, sur lesquelles l'orfeure sans charge, les y a iettées) pour monstrer à la posterité qui en auroient esté les donateurs. Noz bons Princes n'ont pas voulu icy moissonner la gloire, que les hommes rendent trop sterile: ils l'attendoient au Ciel par les addresses, & faueurs des Saincts, ou presentement le Serenissime, pacifique, tres-deuot & iuste Archiduc Albert, est arriué auec sainct Vrsmer & ses compagnons, qu'il a si tendrement cheri & honoré ça-bas, & où il iouyra d'vne tranquille felicité en vn repos eternel. Dieu par sa grace, & l'intercessió des mesmes Saincts, nous conserue encore longuement la Serenissime Infante, qui continuë de faire allumer de iour & de nuict, vn cierge blanc deuant les Sacrées, Reliques, où elle a fondé vne Messe iournaliere a perpetuité à titre de Cantuaire, dont la collation appartient par la volonté expresse de sadicte A. Serenissime, à Monseigneur l'Archeuesque de Cambray, comme il appert plus amplement par les lettres données à Bruxelles, le quatriesme de Iuillet de l'an 1623. Il n'y a pas de loy, qui nous puisse deffendre de raconter tant de bien-faicts & aumosnes lumineuses, pour exciter ceux à qui Dieu aura dóné la grace d'imiter la deuotion de ce parágon des Princes. Ceux qui n'au-

Fondation de son Altesse.

ront les moyés:serót tousiours riches assez. voyás leurs œuures Sainctes, pour en glorifier Dieu.

L'an seize cés dixsept le deuziesme iour de Iuillet fut faicte la separation du chef de sainct Abel Archeuesque de Reims, & Abbé de Lobbes, selon que plus amplement a esté declaré cy-dessus fol. 230. & les suiuans.

L'an seize cens dix-neuf le Dimanche de la septuagesime ie baptizay solemnellement au milieu de la Messe conuentuelle vn petit Turc, aagé d'enuiró dix ans, que frere Claude de Rauenelle, Cheualier de Malte, & Commandeur du Pieton, auoit acheté soixante escus. Son excellence d'Aumalle, Charles de Lorraine, &c. luy seruit de Parin & Madame Anthoinette de Rauenelle Cótesse de Laferre Dame d'honneur à son Alteze la Serenissime Infante, de Marine, par vne procuratrice.

L'an mille six cens vingt & vn le 20. du mois de Iuillet Monseigneur nostre Illustrissime Archeuesque de Cambray, transporta les sacrées Reliques de saincte Raynelde Vierge & Martyre fille de saincte Amalberge, dans vne chasse nouuelle, ornée d'agent en presence de Monsieur le Prelat de Liessies D. Anthoine de Vvinge & le Prieur de Lobbes &c.

L'an 1622. le 28. d'Aoust le bastard Mansfeld ioinct à Halberstat, passant par le païs auec vne

grosse armée, se logea dans le Monastere de Bonne-Esperance, les RR. Prelat & ses Religieux estás icy refugiez. Les nouuelles de sa venuë inopinée troublerent les paysans, & baillerent quelque alarme aux habitans de cette ville de Binch. Et comme on ne sçauoit les desseins de ces ennemis de la Religion Catholique : quelques du Chapitre parlerent auec ceux du Magistrat, le iour de l'Assumptió de la Vierge Mere, pour aduiser (en cas de necessité vrgente) que les sacrez thresors de l'Eglise fussent cóseruez en quelque place asseurée. Ce secret fut (ie ne sçay cóment) descouuert, d'où s'ensuiuit vn tumulte & émotion populaire, du tout pernicieuse en telle saison, excitée par quelque femmelette, selon qu'a esté dit depuis, laquelle fut suiuie d'aucuns estourdis, qui firét tout plein d'insoléces & desordre, disans que les Chanoines auoient cóclu & arresté d'emporter de nuict les Corps-saints, & les mener à Mons, à quoy ces zelateurs disoient s'opposer formellement. Rien de semblable n'auoit esté ny conclu ny proposé. Cette esmeute cótinua toute la nuict, dont quelques des principaux de la ville furét en peril de la vie. Les facteurs de cette tragedie furent assez descouuerts, & qui n'estoient pas des plus sages, ny des meilleurs de la ville. Le pardon leur fut fort legerement accordé : car cette sottise fut reputée pour vne grande

indiſcretion & bon zele accópagné d'ignorance, comme ſi par là ils euſſent voulu teſmoigner, que leur eſperance de la ville deuoit eſtre aux Reliques des Saincts, qui l'a conſerueroient libre de tout encombre. Cecy eſtoit vray, & que rien n'eſt impoſſible à Dieu, qui pouuoit nous guarantir par les merites des Bié-heureux, ſelon qu'autresfois il auoit miſericordieuſement & miraculeuſement demonſtré; mais auſſi il eſtoit bien certain que les corps-Saincts cótre ſemblable rencontre, auoiét eſté autrefois tranſportez en la ville de Mons, ſelon qu'auons remarqué cy-deſſus, mais ces nouueaux venus en pretendoient l'ignorance.

L'an 1626. à la fin du mois de Iuillet, Dieu viſita cette ville de Binch par la peſtilence, laquelle moiſſonna durant le mois d'Aouſt grand nombre de teſtes pendant ce terme, par la grace de Dieu, perſonne ne deceda ſans abſolutió (ſi auant qu'il m'eſt venu à cognoiſſance) & adminiſtratió des Saincts Sacremens (autant que les malades en eſtoient capables) leſquels i'adminiſtray ſans aucun mal de contagion, n'y pour ma perſonne, ny celles de mes domeſtiques. Noſtre Vicaire Maiſtre Iean Hoſſelet ſe monſtra auſſi courageux & charitable, comme fit encor dauantage le Venerable Pere Euſebe Couureur Frere Mineur, qui s'expoſa ſeparé le iour de la Natiuité de noſtre Dame,

Dame pour secourir à tous ceux qui estoient infe-ctez. Lequel aussi a esté conserué sain auec son compagnon. On fit en cette saison des prieres cõtinuelles deuant les sacrées Reliques de nos bien-heureux Patrons, & s'est remarqué que personne de ceux qui auoient le soin des malades, tant du Magistrat, que d'autres n'encourut la fortune. Chacun attribuë ces faueurs aux secours & merites des Saincts. Ie dirois icy bien autre chose; mais la modestie me retient. Ie confesseray neantmoins volontiers, que ie me suis trouué plus obligé, que iamais, d'escrire leurs vertus & miracles: puis que parmy tant de perils, i'ay passé libre. Gloire en soit au Seigneur, & à ses Saincts.

L'an 1627. le 28. & 29. du mois de Iuin, Monseigneur nostre Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray, donna icy les Ordres sacrez, dans nostre Eglise Collegiale.

Le lendemain, feste de la tres-saincte Trinité, Monf. D. Simon Bosquier natif de la ville de Mõs, Abbé de Maroilles, receut sa Benediction par sadite Seigneurie Illustrissime dans la mesme Eglise, en la presence & assistance des RR. Abbez de Bonne-Esperance, F. Nicolas Chamart, & de S. Fœillien F. Paul Charlon, de B. M. presentement decedé.

L'an 1628. le premier iour de May, trespassa Mõs.[r] D. Guillaume Gilbart Abbé de Lobbes natif

de cette ville de Binch, apres auoir gouuerné le Monaſtere enuiron 28. ans. De ſon temps, plu-ſieurs metairies & baſtimens appartenans à l'Abbaye, ruinez par les guerres, & feu caſuel ont eſté redifiez. L'an 1617. Mondit-Seigneur l'Archeueſque de Cambray dedia l'Autel de la Chapelle de l'infirmerie dans le meſme Monaſtere, à l'honneur de l'Apoſtre ſainct Paul, en memoire qu'en ce lieu auoit iadis eſté baſty vn tẽple fort auguſte, ſous le nom de cét Apoſtre, qui fut bruſlé & ruiné par les Hongrois, comme s'eſt recité au premier chapitre du liure deuxieſme.

Il edifia auſſi la Chapelle de deſſus la montagne, au delà de la riuiere de Sambre, au lieu dict le Benoit-cheſne, à l'honneur de la Vierge Mere de Dieu, où du temps du venerable Abbé Fulcuin, vne Egliſe auoit eſté commencée, par l'occaſion rapportée cy-deſſus au chapitre 2. du 2. liu.

Mondit Seigneur l'Archeueſque de Cambray, &c. dedia l'Autel le 26. d'Aouſt de l'an 1624.

Le huictieſme iour du meſme mois de May 1628. Monſieur Dam Raphael Baccart Prieur de Lobbes, & peu auparauant Paſteur de Thulies, natif de la Hamaide lieu, de reſidence ordinaire des Comtes d'Egmond, & noury à Leſſinnies, frere à feu mon Predeceſſeur Maiſtre Iean Baccart, Licentié en Theologie, depuis Chanoine en la

Metropolitaine de Cambray, nostre bon Amy decedé en Mars 1626. & fut esleu canoniquemét, denommé Prelat de Lobbes, par Monseigneur l'Illustrissime Pierre Aloysius Carafa Euesque de Tricar, Nonce Apostol. de Colongne, qui estoit present à l'election, auec Monsieur le Reuerend Abbé de Liessies Dam Anthoine Vvingue, specialement requis & appellé par le Conuent. Nous obseruerós icy les ordónances du Sage, defendát de flater l'homme viuant en sa face. Que Dieu luy donne la grace de longuemeut & heureusement gouuerner, & nous faire renaistre la splendeur & lustre premiere de cette ancićne maison. Nous prendrons à profit d'vne: inauguration pleine de bon-heur les acclamations & applaudissemens diuers, qui luy furent donnez à ce iour par certains de ses amis qui luy dedierent ces chroniques-

1\. *Apparens MIChaël RaphaeLI BaCCart PræLato LobbIo LætVs |faVensqVe gratVlatVr.*
2\. *RaphaeL BaCCart VIa SpIrItVs sanctI eLeCtVs Est PræLatVs MonasterII LobbIensIs.*
3\. *BaCCart eleCtVM LIberé Carafa sanXIt NVnCIVs.*

Nostre S. Pere le Pape Vrbain VIII. confirma son élection canonique, & le dix-septiesme du

mois d'Aoust du mesme an. Mondit-Seigneur François Vander Burch Archeuesque de Cambray, &c. luy donna la benediction, celebrant pontificalement au chœur de l'Eglise de Lobbes, y assistans les Reuerends Abbez de Liessies, susnommé, & Dam Etmond Iouuent d'Aune, & F. Nicolas Scoriot de S. Fœillien. Ie fis l'office de Diacre à la Messe, & Maistre Iean Marchant, Licent. en Theol. Pasteur de la ville de Couuin, de Soudiacre. Les Freres & nepueux de Monsieur le Prelat presenterent les offrandes ordinaires à l'Autel. Plusieurs lettres de sa Sainctété furent publiées par Monsieur Louys Foulon, Chanoine de la Metropolitaine de Cambray, & Secretaire de sa Seigneurie Illustrissime. Apres la Messe, tous les Religieux successiuement vindrent recognoistre leur nouueau Prelat, & luy presterent l'obedience, &c. Plusieurs Barons & grands Seigneurs estoient conuiez & presens à la solemnité, qui se passa auec des signals & demonstratiōs de grands contentemens, que tout le Monastere tesmoignoit de sa libre election.

Fin de la Chronique.

BREF ADVERTISSEMENT AV LECTEVR.

AInsi qu'il m'estoit aduis que dans peu de tẽps i'exposerois ce petit ouurage aux yeux du

monde: ie publiay au peuple d'icy, Que si quelques vns auroiēt experimēté aucunes graces, ou faueurs par les merites & intercessions de S. Vrsmer: que ie desirois d'en estre aduerty, afin de tant plus rēdre celebre la memoire de nostre bien-heureux Patron. Or quantité de personnes, tres-dignes de foy, & recognoissantes les benefices receus, se sōt presentées. Mais auant de proceder à la publicatiō de ce que i'auois entendu: mon deuoir portoit d'en faire le raport à Monseigneur mon Maistre l'Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray, ainsi que i'ay fait, dont sa Seigneurie fut seruie me donner charge & commission speciale, pour iuridiquement & canoniquement proceder aux informations requises en cas semblables, m'ayant assignez pour adjoints Monsieur Charles Hulin Licentié és Loix, Bailly de Ressay, & Greffier de cette ville, & le Seigneur Sebastien Vvaulde, Bailly de Louuegnies lez Bauay, selon que plus amplemēt est contenu és lettres suiuātes.

FRANCISCVS VANDER-BVRCH, *Dei & Apostolicæ Sedis gratia, Archiepiscopus, & Dux Cameracensis S. Rom. Imperij Princeps, Comes Cameracesij, &c. Dilecto nobis in Christo D. Ægidio VVaulde Sacræ Theol. Licentiato, Archipresbytero & Pastori Binchiensi, salutem in Domino. De tuis fidelitate, prudentia,*

ſtri ſignatura, anno Domini milleſimo ſexcenteſimo vigeſimo octauo menſis Iunij die ſeptima.

De mandato Illuſtr. ac Reuer. Dñi præfati.

LVDOVICVS FVLLO, Secret.

Locus ſigilli.

Suiuant doncques le commandement & reglement ordonné par Mondit-Seigneur, nous auõs procedé aux infirmations, en obſeruant punctuellement toutes les circonſtances neceſſaires, & preſcrites ſelon que le cas les requeroit, & ſur ce, nous rapporterons icy ſuccinctement les miracles ſuiuans, ſans auoir conſideration de la chronologie, puis que preſentement & nouuellement ils nous ſont venus en cognoiſſance.

D'vne femme deliurée d'vn tres-grand mal de teſte, &c.

CErtaine honeſte Matrone de cette ville nõmée Marie Doret, ayant eſté trauaillée d'vn mal de teſte, l'eſpace de ſix ans & d'auantage, ſi eſtrangement qu'elle ne pouuoit aucunemẽt s'expoſer à l'air, ſans auoir ſon chef extraordinairement couuert. Les piqueures de ce mal luy eſtoiẽt

si violentes en certains interuals : que difficilemét on les exprimeroit; car elle en restoit toute troublée de iugement & raison, mesme cecy l'a faisoit oublier ses affections maternelles à l'endroit de ses petits enfans, qu'en ces temps elle tenoit aux mámelles. Pour remedier à cét inconuenient, on n'espargna point bonne somme de deniers, exposez aux drogues d'Apotiquaires, quelle prenoit quasi toutes les sepmaines, selon l'aduis de plusieurs Medecins : mais le mal s'opiniastroit & croissoit de plus en plus, de maniere que presque ne pouuoit-elle manger ny boire, qu'auec tresgrande difficulté, & perdoit entierement le repos, dont la debilité douloureuse l'attacha en fin au lict, & comme vn iour entre autres, elle se trouua tourmentée plus que de coustume : son voisin M. Gilles Luc Licentié és Loix, lors Chanoine & Thresorier de la Chapelle des Saincts Patrons, entendit ses clameurs & lamentations, qui l'esmeurent à compassion, & luy apporta vne couronne ou chapeau, qui se posoit ordinairemét sur le Chef de sainct Vrsmer, lequel il mit sur celuy de la patiente, en recitát quelque suffrage & oraison du Sainct. Pendant que le Prestre faisoit cét office: La femme s'endormit bien profondement, & apres qu'elle fut esueillée, ses douleurs se trouuerét toutes passées, & du depuis iamais elle ne fut incommodée

incommodée de semblable affliction. A bon droit cette conualescence fut attribuée aux merites de Sainct Vrsmer. Il y a plus de vingt ans, que cecy est arriué: mais la recognoissance en est toute fraische.

D'vne Bourgeoise de Binch mortellement malade, & soudainement remise en santé.

VNe autre Damoiselle Bourgeoise d'icy, appellée Anne du La-vt, l'an 1616. ayant esté attachée au lict, le terme d'vn mois, par vne fieure fort cuisante, qui l'auoit reduicte à l'extreme & danger de la vie, sans que les medicamens & diuerses drogues, desquelles elle s'estoit seruie souuétefois par l'aduis & conseil des Medecins, luy profitasset pour recuperer la sáté, à raisó que la debilité de son estomach ne les pouuoit soustenir. Or il arriua que le 18. iour du mois d'Auril, dedié à la feste solemnelle de Sainct Vrsmer en cette ville, ainsi qu'on portoit ses Sacrées Reliques processionnellement par les rues: La malade, auec vne grandissime deuotion, desira les honorer, quand elles passeroient deuant son logis, & à cét effect, elle se fit soustenir à genoux sur sa couche par deux filles Religieuses qui la gardoient, demandant tres-instamment la santé au Sainct: & voila

qu'à l'heure mesme, elle se rencontre si consolée & consolidée de sa maladie : qu'au lendemain elle mit les mains à l'œuure, & trauailla diligemment, auec ses Religieuses, à coudre vne belle aulbe, laquelle elle presenta le troisiesme iour, en actiõ de grace, à son secourable & fauorable Patron, faisant celebrer la saincte Messe en son honneur, dont le Prestre fut reuestu de ce nouuel habit. Cette femme vit encor plaine de santé.

D'vn Bourgeois de Binch griefuement malade, & soudainement guary.

L'An seize cens dix-huict, sur la fin du Printemps Philippes de la Motte, à present Chef du Conseil de cette ville, fut attainct d'vne grosse & dangereuse maladie, le terme d'enuiron trois sepmaines, pendant lesquelles il fut soigneusement visité de plusieurs Medecins tres-experts, tant d'icy, comme de celuy de Mõsieur le Comte de Villerualle, Iean d'Oignies, espoux à Noble & Illustre Dame Marie Valter Capata (laquelle auoit esté nourrie, dés son enfance iusques, à son mariage, en la Cour Royale de nos Serenissimes Archiducs, dont depuis sa viduité son A. a esté seruie, d'vne bien-veillance tres-singuliere, de la reprendre à soy, cognoissant les dons, desquels Dieu

& la nature l'ont fauorisée, où elle est presentement en qualité de Dame d'honneur) lequel en ce mesme temps gisoit au lict malade en son chasteau de la Hutte. Encor ceux des Sereniss. Archiducs nos souuerains Princes (qui pour lors estoiét à leur Palais Royal de Mariemont) le páserent, par l'aduis desquels diuers Chirurgiens luy auoient tiré iuste quantité de sang, par trois fois, & appliquez beaucoup de medicamens, pour arrester la fieure. L'art perd icy sa peine, & les Medecins ny voient goutte. On eut recours donc au souuerain Medecin, par l'entremise & merites de S. Vrsmer, auec promesse de faire chanter vne Messe solemnelle à sa chapelle, pour l'estat & indisposition du malade, lequel fut aduisé de ce qu'on alloit faire pour luy, & voyla que tout soudain on l'entendit demander ses vestemens, protestant d'y vouloir assister. Ceux de sa famille iugeoient qu'il reuoit en partie, & disoient, que sans peril tres-éuident de sa vie, on ne pouuoit le bouger du lit. Nonobstant l'homme persiste, prend ses habits, va à l'Eglise, sans estre soustenu de personne, il y entend la Messe, & perseuere à genoux iusques à la fin, puis il retourne plein de santé en sa maison: de sorte qu'apres le midy du mesme iour, il alla se promener hors de la ville, à la consolation de ses amis, & la plus grande gloire de nostre B. Patron.

Icy, par occasion, nous rapporterons en passant: que le mesme Seigneur Comte, durant cette maladie auoit esté reduict aux abois de la morr, & pour tout éuanoüy de son iugement. Or Madame sa tres-fidelle compagne, le voyant en telle extremité, eut son recours à Dieu, par l'intercession de Sainct Vrsmer, & vint le troisiesme de May, auec les souspirs au cœur, & les larmes à l'œil, m'aduiser de ses tristes nouuelles, requerant que la Messe fust chantée en la Chapelle des Saincts Patrons, pour la santé de son malade, & pour augmenter la deuotion; le sacré Chef de sainct Vrsmer, fut porté processiónellement. Au mesme temps voila que ce ieune Cheualier, qui estoit tres-deuot aussi à ce mesme sainct Pontife, retourné à soy & se remet en chemin de conualescence.

D'vn Enfant paralytique sourd, & muet guary.

AV village de Choleretz distant trois lieuës de Binch, vn petit enfant aagé plus de deux ans, nommé André Vviart, fils d'André, estoit vniuersellement perclus du mouuement de son corps, & entierement paralytique. Ceux qui le cósideroient dans son berceau ne iugoient de sa foiblesse, car il paroissoit en bon point, mangeant & beuuant fort librement; mais iamais n'auoit mon-

ſtré aucun ſigne ny apparẽce de parler, ny d'ouyr. Ses parens le voyant, auec beaucoup de reſſentimens, reduict en telles miſeres: entendirent que ſainct Vrſmer par ſes merites ſecouroit à telles caSamités & infirmités, & que de faict pluſieurs y auoient recouuert la ſanté: auſſi toſt ils dedierent deuotement vne offrande à ſon hõneur, auec promeſſe d'accomplir le voyage, & apporter l'enfant deuant ſes ſacrées Reliques. Cette deuotion fut tant aggreable à Dieu & au Sainct: qu'à la meſme heure le petit paralytique ſe tint droit au giron de ſa mere, & commença d'oüir & parler. Ces villageois n'executerent ſi toſt leur vœu; ains delayerent enuiron vn mois, encor le Sainct ne ſ'en faſcha point. Qnand ils arriuerent icy: ils firent chanter la Meſſe en ſa Chapelle, durant laquelle le petit garçon ſe mit à courir fort alaigrement & perſeuera de marcher librement. Ces grands benefices luy continuent iuſques auiourdhuy. Son pere me l'a fait voir icy, pour me confirmer d'auantage en cette croyance. Que dirons nous qu'en ce meſme enfant nous voyons vn ſourd oüir, vn muet parler, vn paralytique cheminer? Nons admirerõs les œuures de la main de Dieu tout puiſſant, qui fait eſclatter ainſi ſa gloire & rẽd admirable ſon Sainct Confeſſeur preſentement, comme il a fait és ſiecles paſſez. Cecy arriua l'an 1616.

D'vn paralytique remis en ſanté.

A Berchelies l'Abbaye, diſtant trois lieuës de cette ville, vn enfant aagé de deux ans & ſix mois, nommé Pierre Draghuet fils Pierre, lequel fut accablé d'vn paraliſie trois mois entiers (cecy aduint l'an mille ſix cens quatorze) auec des douleurs ſi grandes : que la petite creature excitoit vn chacun à compaſſion de ſa miſere, & pleuroit treſamerement, à la ſeule apprehenſion qu'il auoit d'eſtre leué, ou touché ſeulement par ſa mere, au grandiſſime regret de ſes parés, leſquels ſe trouuât deſtitués de tout ſecours & remede humain, vouërent vn pelerinage aux ſacrées Reliques de Sainct Vrſmer, en la ville de Binch. La promeſſe fut à peine prononcée, que l'enfant ſe tint en pied, & au meſme moment le mouuement & la ſanté luy furent pleinement reſtituez, par les merites & interceſſion de noſtre admirable S. Vrſmer.

Dans ce meſme lieu de Berchelies en l'an 1614 vne fillette aagé de deux ans auſſi entierement paralytique auoit eſté remiſe en ſanté, & totalement conſolidée à l'inuocation du meſme S. Patron.

D'vne petite fille, qui auoit les iambes retirées.

L'An 1618. Catherine Hiroux fille de Quintin, & d'Anne Anſelle, demeurans en la ville de Maubeuge âgée ſeulement de huict mois, n'auoit iamais demonſtré aucun mouuement de ſes iambes, qui eſtoient continuellement pliées, & comme attachées aux cuiſſes. La mere ſoigneuſe de procurer le remede au danger de ſa petite, l'auoit portée par deuotion en pluſieurs lieux fameux & renommez pour les pelerinages, ſans toutesfois aucune apparence de changement. En fin ſa reſolution porta de venir en cette ville auec l'enfant, où elle chercha vn Preſtre pour dire la Meſſe à l'Autel de Sainct Vrſmer, & de ſes Compagnons, & n'ayant trouué l'opportunité d'en rencontrer vn diſpoſé à ce faire au meſme temps : elle le ſupplia de vouloir lire l'Euágile, & dóner la benediction, auec vne partie des ſainctes Reliques du B. Patró, ſur ſa petite. Ainſi que le Preſtre ſecondoit l'intention & la deuotion de la mere : Voyla qu'au meſme inſtant la fillette eſtendit ſes jambes, leſquelles du depuis luy furét toutes libres & deſliées : de maniere que cinq mois apres, elle marchoit ſeule auec fermeté & aſſeurance, & vit encore preſentement bien alaigre.

D'vne fille guarie de la hergne.

IEanne Iocquet fille de François, iadis Receueur du Chapitre de S. Vrſmer, & Chef du Magiſtrat de cette ville de Binch, & de Damoiſelle Marguerite Buteau, apres auoir eſté trauaillée l'eſpace de ſept ans d'vne hergne, ſans trouuer aucun remede ny allegement de ſon mal, par les ſecours ordinaires à tel accident: parmy ſes douleurs elle promit, auec beaucoup de ferueur de ſeruir ſon bon Patron S. Vrſmer, & venir viſiter ſa Chapelle neuf iours routiers, & au dernier d'iceux toute l'infirmité luy fut oſtée, & la rupture entierement reparée, ſans que du depuis elle en euſt aucun reſſentiment ou incommodité, combien que Dieu, luy a continué encor la vie, plus de dix ans apres cette guariſon. Cette bonne fille viuoit en celibat & auoit l'ame meilleure que le corps (car il eſtoit grandemẽt debile) laquelle nous a volu reueler ſa ſecrete guariſon en la preſẽce de ſa mere & d'autres ſiens proches parens, qui auoient ſçeu le mal qu'elle auoit ſouffert cy-deuant, lors qu'elle eſtoit au declin de ſa vie, qui fut le 17. de Mars 1627. craignant d'eſtre repriſe & accuſée d'ingratitude deuãt Dieu, & le Sainct, ſi elle n'euſt confeſſé ce benefice reçeu par ſes merites; mais ſa condition n'auoit permis de le publier qu'à l'extremité.

D'vn

D'vn enfant guary de la rupture.

CLaude de Beugnies, fils d'André, Bailly de la Commanderie du Picton, & de Damoiselle Anne Bard, au iour de sa naissance fut trouué affligé de la rupture, tellement que pour le deliurer d'icelle, on y employa plusieurs medicamens, en obseruant soigneusement tous les remedes(car ny l'or ny l'argent ne manquoit en cette maison) à ce conuenables & oppotuns, par personnes cognoissantes, sans aucune apparence de guarison. Or voyant que le secours des hommes estoit trop foible, pour reparer cette bresche : on recoure à Dieu, & aux merites des Saincts, tant de la bienheureuse Vierge Mere de Dieu (l'a faisant honorer de plusieurs pelerinages à son Eglise de Marpent) comme de sainct Druon, en son sejour & Eglise de Sebourg, ausquels lieux souuentesfois, voires ordinairement, pareilles infirmintés sont guaries. Dieu, qui vouloit faire cognoistre d'auantage le credit de nostre S. Vrsmer, aupres de sa Majesté sacrée, n'exauça point les requestes, & prieres qui luy furent là adressées; mais au contraire cette hergne deualla si fort, nonobstant l'application de tant de drogues, qu'il ne fut moyen de la faire remonter. Cecy donna nouueau subiect à la mere

de cét enfant de redoubler ses deuotions: dont elle s'obligea & promit d'vn cœur liberal de faire chanter trois Messes à l'honneur de sainct Vrsmer & de faire porter son petit trois iours routiers en sa Chapelle, le suppliant tres-instāment d'estre fauorisée de ses merites en la necessité. Le vœu ne fut quasi point pronócé, qu'au mesme téps la rupture remonta soudainement & l'enfant fut entieremét guary, iaçoit que dés lors pour tout on ny appliqua plus de medicamens. Cette santé donques fut à bon droit attribuée à l'intercession de nostre Sacré Pontife.

D'vne vieille femme, qui recouura l'ouyr.

CErtaine honneste vefue, nommée Gertrude Anthoin demeurant à Ressay lez cette ville de Binch, aagée plus de 60. ans, ayant entieremét perdu l'oüir, & deuenuë sourde par longues maladies, l'espace de trois ans & dauantage, auoit souuentesfois tres-instamment supplié Sainct Vrsmer deuant ses Reliques, afin de par ses merites estre deliurée de la surdité. Or il arriua vn iour, que cette matrone retournāt du village d'Anderleuës, & descendant vers Binch au bois, dit de Horimót, qui est à trois quarts de lieuë de la ville, elle regarda vers l'Eglise de ce mesme Sainct, & se prit à di-

re, en sa simple deuotion: Sainct Vrsmer n'entenderay ie donc plus iamais voz cloches? & voila qu'a ce mesme point elle sentit vn grand bruit se former dans sa teste, & luy sembloit que dans ses oreilles quelques nerfs, ou os se brisoiēt, sans que pour cela elle en receusse aucune douleur, & soudain elle cōmença d'ouyr tres-parfaictement. Le benefice tant desiré fit redoubler le pas à la bonne vieille, pour venir remercier son fauorable Medecin. La femme vit encor & possede le bien que le Sainct luy a procuré.

D'vn Prestre guary de la sciatique.

LA diuine Majesté ne fait point seulement paroistre sa puissāce aux merites de nostre Sainct dans cette Eglise où reposent les sacrées despoüilles de son Corps; mais en beaucoup d'autres places dediées & consacrées à son honneur. Entr'autres est le lieu où il prit sa naissance, nōmé pour le iourd'huy Fontenelle, est rendu celebre par vne petite Chappelle, jadis bastie & édifiée par nostre S. Euesque sur le fond de son heritage patrimoniel (comme a esté dit cy-deuant) & nouuellemēt restaurée par la pieté de Monsieur le Prelat moderne de Liessies Dam Anthoine Vvingue, lequel y a fondé & affecté du reuenu annuel, pour la celebration d'vne Messe par chaque sepmaine. Il peut auoir deux ans, que Monsieur Maistre Anthoine

de Renlie Pasteur d'Estroun le Cauchie, voisin de là, se trouua soudainement si fort serré d'vn mal que les Medecins appellent sciatique (qu'on dit auoir grande affinité auec la goutte) & si cruellement tourmété à la joincture superieure de la cuisse : qu'impossible luy estoit de cheminer sans seruice de potences. Cét accident luy fournit matiere suffisante de voüer vne Messe à l'hőneur de sainct Vrsmer, qu'il promist deuotement celebrer en icelle Chapelle, & aussi tost le mal l'abandonna: de maniere qu'au lendemain il fut libre & s'aquita de son obligation.

Le mesme personnage auoit grandissime suject d'esperer la deliurance de ses douleurs, à l'inuocation du bien-heureux Confesseur : puis que quatre ans auparauant il auoit encor experimenté sa faueur ayant esté dechargé de certaine humeur & eau salée qui l'incõmodoit grandemẽt entre cuir & chair, & sembloit le menacer d'hydropisie, apres auoir pareillement chanté la Messe dans la mesme Chapelle & laué ses mains à la fontaine prochaine (qu'on tient par tradition auoir esté ou impetrée par les prieres de Sainct Vrsmer, ou, au moins, sanctifiée par son seruice & attouchement) de cette place. C'est là encor que plusieurs esprouuent, & ressentent des secours du tout extraordinaires, & surpassants la portée de la nature contre la paralysie.

NOus auons representé les actes publiques de ces dix articles à mondit Seigneur nostre Illustrissime & Reuerendissime Archeuesque de Cambray, vestus & ornez de toutes pieces necessaires, & sa Seigneurie (qui ne chemine qu'à pieds de plõb, aux affaires de si grãdes importances, cõme en toutes autres concernantes l'estat de l'Eglise) a esté seruie les faire visiter, & examiner diligẽment par des tres doctes, graues & prudens Seigneurs Theologiens, & puis, suiuant leur iugemẽt & cẽsure, les a recogneuës pour œuures de la main de Dieu Tout-puissant, faictes surnaturellement, par les merites de S. Vrsmer, Patron de la ville de Binch, auec permission qu'ils soient declarez & publiez pour vrais miracles, selon la teneur de son placet suiuant.

NOs Franciscus Vander Burch Dei & Apostolicæ Sedis gratiâ Archiepiscopus & Dux Cameracensis, S. Rom. Imperij Princeps, Comes Cameracesij, &c. Curationes in chartis his annexis descriptas, per graues, doctos, ac prudentes Theologos accuratè ac diligenter fecimus examinari; & quia eorumdem iudicio censentur esse facta supernaturaliter ab Omnipotentis Dei manu, meritis & intercessione B. Vrsmari Patroni Oppidi Bin-

chiensis; easdem curationes pro veris miraculis publicari permittimus. Actum Cameraci in Palatio nostro Archiepiscopali, anno Domini millesimo sexcentesimo vigesimo octauo, mensis Octobris die sexta.

De mandato Illustr. ac
Reue. Dñi Præfati.

L FOVLON. Secret.

PArdessus ces grandes merueilles, nous auons sceu qu'au village d'Astiche, à deux lieuës de la ville de Bauay, beaucoup de guarisons du tout admirables sont arriuées encor par les merites & intercession de S. Vrsmer, d'où il est le Patron. L'Eglise est enrichie d'vne petite piece de ses sacrées Reliques, tirées d'icy, selon qu'auons rapporté en l'an 1593. Là est vne confraternité érigée par N.S. P. Paul V. auec grandes graces & indulgences. Nous auions commencé d'informer particulierement sur la matiere que Monsieur le Pasteur nous auoit suggerée par ses lettres, & respondu aussi personnellemēt, *In verbo Sacerdotis*, & trouuiōs que plusieurs paralytiques auoient estez guaris, estans apportez & presentez en icelle Eglise, deuant l'Autel & Reliques du sainct Confesseur.

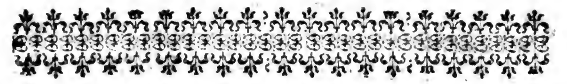
Quelques femmes ont aussi affirmé qu'vn enfãt mort-né y auroit esté viuifié; mais à cause que les tesmoings qui nous deuoient respondre des circonstances, estoient absens de la paroisse, quand

nous y sómes arriuez : & aussi que ceux qui auoiét esté beneficiez demeuroient en diuers villages esloignez : il ne fut possible de specifier deuëment & verifier le tout en ce temps. Il suffiit de dire que nostre sainct Vrsmer, faict cógnoistre sa vertu en beaucoup de lieux.

Monsieur le Reuerend Prelat de l'Abbaye de sainct Adrien à Grand-mont, D. Martin le Brun nostre bon amy, nous escrit : que l'Eglise d'Eestingh, voisine de là, est dediée aussi à Sainct Vrsmer, & frequentée des pelerins, qui le vont honorer & seruir, pareillement celle de Seelezem, pres d'Audenarde, & d'Ormegnies, lez la ville d'Ath, sont consacrées sous l'inuocation de nostre bienheureux Patron. Il est tres-euident encor qu'a l'Eglise paroissiale de Lobbes, en laquelle se monstre le mausolée de sainct Vrsmer, plusieurs possessez & tourmentes de l'esprit maling ont esté deliurez & purgez par exorcismes faits à l'inuocation & prononciation du nom de nostre sainct Pontife, Mons. le Pasteur moderne de là M. André Berlenger, m'é a declaré beaucoup, qu'il auoit jadis exorcisez par l'authorité & cómission de feu Monseig. Louys de Berlaymont, de bonne memoire, Archeuesque de Cambray, & particulierement depuis peu d'années en ça : certain garçon âgé d'enuiron 16. à 17. ans (comme me l'auoit aussi tesmoi-

gné feu D. Guillaume Gilbart, Prelat de Lobbes, dernierement trespassé) voisin de ce lieu, lequel estoit horriblement vexé, ayant esté conduit, ou plustost entrainé, dans l'Eglise fut deschargé & deliuré à la troisiesme iournée de son exorcisatió. Le malheur luy estoit arriué par l'imprecation de sa mere (ce que nous disons en passant, pour aduerté-ce à ceux qui ne sont soigneux de benir leurs enfans) mais à raison qu'ils sont viuans, nous supprimons leurs noms. De cecy Monseigneur nostre Illustr. & Reuer. Archeuesque fut pleinement informé par la deposition & rapport qu'en fit ledit Pasteur à sa Seigneurie, le penultiesme iour de Iuillet de cét an 1628. estant lors au Monastere de Lobbes, pour y donner le sainct Sacrement de Confirmation.

Le tout soit à la plus grande gloire de Dieu, & à l'honneur des Saincts.



ORAISON AVX SAINCTS
Patrons de Binch.

O Saincts tres-honorez, esleus amis de Dieu,
O Saincts tres-gracieux, gisans en ce sainct lieu,
Saincts Vrsmer & Ermin, Saincts Vlgise & Hydulphe,
Saincts Abel, Amalberge, Amoluin, Theodulphe,
Saincts, les Ames desquels en la celeste Cour
Attendent la splendeur de ce grand dernier iour,
Pour rejoindre leurs Corps, dont les sainctes Reliques:
Sont au Temple fameux des Binchois Catholiques.
Grands Saincts oyez nos vœux, faictes que nos pechez
Soient par vostre moyen pleinement effacez.
Si l'ame d'vn mortel peut toucher l'immortelle,
Si vostre charité est jointe à l'eternelle,
Si l'amour compaßif qu'en ce monde habitant
Vous auiez, ne descroit; ains est plus abondant,
D'autant qu'auez de Dieu plus pleine iouyssance,
Et de tous nos besoins plus ample cognoissance;
Escoutez nos desirs, & apres nos decez
Impetrez nous au Ciel aupres de vous accez.
Si les cris, & trauaux, les sanglots, & prieres,
Si les humbles souspirs, & les larmes premieres
Si les gemissemens, & les calamitez
Des pauures souffreteux remplis d'iniquitez.

Yyy

De vous iamais iusqu'or, n'ont esté mesprisées,
Ains plustost d'vn pouuoir surceleste brisées,
Regardez nous pecheurs, que l'infame grandeur
D'innombrables mesfaits a reduit en langueur.
O Saincts de grand merite, affranchis de miseres,
Guarissez de nos cœurs les playes mortiferes:
O Saincts de grand credit, nous prions à genoux,
Ostez nous de ce monde, ou ce monde de nous.
Faites nous remporter sur le diable victoire,
Sur le monde & la chair, dont vous eustes la gloire,
Comme nous en font foy vos œuures & trauaux,
Vos triomphes diuins, & vos miracles beaux.
Vous estes les rayons de la clarté diuine,
De la terre le sel, le goust, la medecine,
O Patrons honnorez, Princes, Comtes, Abbez
Leuez nous du bourbier où nous sommes tombez.
O diuins Champions! ô Soldats heroïques,
Vrais citadins du Ciel, & de Dieu domestiques!
O Pontifes sacrez, Archeuesques, Prelats,
Soyez aupres de Dieu nos fidels Aduocats.
Faictes, faictes sentir à nos froides poitrines
De l'amour de Iesus les amorces diuines:
Faictes que de Satan l'infame trahison
Ne peruertisse en nous l'ordre de la raison,
Gardez nous de tous maux, & de toutes tempestes,
Faictes nous aspirer aux demeures celestes;
Et paruenir en fin à ce supreme lieu
Où nous soyons tousiours auec vous ioints à Dieu.

ORAISON AV GLORIEVX SAINCT VRSMER.

GLorieux Sainct Vrsmer, de toute l'estenduë de mon ame, i'implore vostre grande bonté, & deuotement ie vous prie d'interceder pour moy enuers mon Createur, mon Sauueur & mon Dieu, auprés duquel vous regnez maintenant en la gloire eternelle. Du haut Ciel abbaissez les yeux de vostre saincte compassion, s'il vous plaist, sur moy miserable pecheur. Vous auez esté preuenu en si grand nombre de benedictions, durant la vie, & auez fait tant de miracles apres vostre partement de cét exil, exercez encore cette charité, monstrez le credit que vous auez aupres de Dieu, en la cõuersion & continuelle protection de moy pauure pecheur, qui dés à present, & à tousiours, iusques au iugement de mon ame, vous choisis pour mon Aduocat, deuant le throsne de la diuine Maiesté. Ainsi soit-il.

Autre Oraison pour estre affranchy des maladies corporelles & spirituelles.

O Vray mignon & fauory de Iesus Christ Sainct Vrsmer, qui auez tant souffert de peines, endurez des douleurs, exercé d'abstinences & d'austeritez, guary de maladies, attiré tant de sainctes Ames à nostre Seigneur, qui regnent maintenant auec vous en la Gloire, de qui les sacrées despoüilles reposent aussi icy aupres de vous. Pere tres-sainct, qui puisez en la fontaine de benedictions, seroit-il bien possible, que n'eussiez maintenant vne seule goutte pour moy? Vous auez esprouué l'espace de neuf ans & dix sepmaines la cruelle douleur des dents, doüé de singuliere patience, & deuant vous, comme en presence d'vn Medecin celeste, fuyoient les maladies & les demons, deliurez mon ame de tout mal de corps, & d'esprit. Preseruez moy de contagion & de mort soudaine. Assubietissez mon entendement sous l'obeyssance de la foy. Dechassez de mon cœur toutes tenebres de mensonge & d'infidelité. Illuminez mes yeux à ce que ie ne sois point endormy, quãd il sera temps de veiller, & qu'il faudra partir pour rendre compte au Iuge terrible à l'heure de la mort. Eschauffez m'a cõscience, & y faites germer vn sainct desir qui produise le germe d'immortalité. Ainsi soit-il.

Autre Oraison, par laquelle on demande la paternelle Benediction de Sainct Vrsmer.

O Bien-heureux Pontife, soyez attentif à mon humble priere, & si ma deuotion est tiede, & indigne de vostre saincteté: faictes moy part d'vne estincelle de vostre amour; car c'est chose asseurée que iamais vous n'auez delaissez, ceux qui ont cerché vostre assistance en quelque necessité qu'ils fussent reduits. Que ie sois de ce nombre, comme vostre enfant, & petit seruiteur: Donnez moy vostre paternelle benediction: Receuez moy entre vos bras: soyez mō tuteur, mon gouuerneur, & mon Pere, me defendant contre tous ennemis visibles & inuisibles, au nom de celuy qui vous a couronné de gloire, nostre Sauueur, & Redempteur Iesus-Christ, à qui appartient le souuerain Empire eternellement. Ainsi soit il.

Autre Oraison à Saincte Amalberge, pour les femmes enceintes.

SI ceux qui ont esprouué les afflictions, O glorieuse Saincte, sont plus disposez de secourir ceux qui les endurerēt; n'ay-ie pas grād subiet d'esperer de vostre bonté, le remede de mes presentes douleurs, qui accompagnent la grossesse, & l'acouchement: O bienheureuse, que Nostre Seigneur á fortifiée d'vne si grande patience en ce mesme danger; deliurez moy: Ie vous en coniure humblement par les douces nouuelles que l'Ange vous apporta, quand vous estiez enceinte de la benicte saincte Goulde. Par les gages sacrez, qui ont honoré vostre chaste mariage, tous vos enfans iouyssants de la beatitude en vostre compagnie: Par ce rasoir, duquel on vous fit incision, pour vous ayder en vostre accouchement: Par les consolatiōs & delices spirituelles que vous auez du depuis receuës en la religon: Aydez moy, soulagez moy, suportez vne partie de mon infirmité, representez à Nostre Seigneur Iesus-Christ, les peines que i'endure: Faictes en mon cœur que ie les souffre auec vne telle patience, qu'il y prenne plaisir, & que les enfans qui prouiendront du mariage (auquel ie me suis obligée, auec la benediction de l'Eglise) viennent au monde sans peril, croissent en aage, & en sagesse, & puissent en fin Chrestiennement, & sainctement mourir, selon la volonté de celuy qui est vostre Espoux inseparable, en la compagnie duquel vous viuerez, & regnerez les siecles infinis en l'eternité. Ainsi soit il.

A MONSEIGNEVR

MONS.r CHARLES DE LORRAINE DVC D'AVMALLE, PAIR DE France, &c. Gouuerneur de Binch.

HVITAIN.

Illustre Gouuerneur, quand tu gouuerne Bince,
Et ses riches thresors, c'est plus qu'vne Prouince:
Car les sacrez deposts qu'enserre son pourpris
Sont tous d'vn prix sans prix: & ces grands SS. pour prix
Des trauaux que tu prends quand leurs os tu gouuernes,
Fuyant les vanitez des courtisans modernes,
Te gouuernent aussi, si que de Gouuerneur
Tu deuiens gouuerné: n'est-ce point ton bon-heur.

A MESSIEVRS LES DOYEN ET CHANOINES DV venerable Chapitre de S. Vrsmer en Binch.

STANCES.

Collège renommé, Consistoire fameux,
Angelique troupeau d'honnorables Chanoines,
De l'Eglise Binchoise, ornemens glorieux;
Chanoines anciens; ains plustost nouueaux Moines.

Puis que Binche vous tient dedans l'heureux pourpris
De l'enclos de ses murs, où vostre gloire abonde;
Il faut que vostre Nom dans ce Liure compris,
Sur des aisles d'honneur, s'enuole par le monde.
Ce Liure de huict Saincts, fait entendre le los,
Et d'vn muet discours entonne leur memoire;
Mais vous cent fois heureux! vous possedez leurs os,
Et chantez à iamais leur triomphante gloire.
Vostre chœur est la naque où sont ces diamans
Richement enchassez, vostre cœur est le Throne
Où domine l'amour de ces diuins Amans,
Qui ont rauy du Ciel l'immortelle Couronne.
Vostre cœur les cherit, vostre chœur tous les iours
Retentit en son creux leurs celestes loüanges,
Leurs heroïques faits, leurs fideles amours,
Leurs combats & lauriers pareils à ceux des Anges.
C'est vous qui reuerans leurs superbes tombeaux,
Faictes iaillir au Ciel mille veux de vos bouches;
Et, si dire on le peut, des Salomons nouueaux,
Vous estes de ces forts, qui entourent leurs couches.
Ce Liuret vous inuite à faire ce qu'il dit,
Il dit ce que chantez tousiours en vostre Temple:
Faictes, dittes, chantez, afin sans contredit
De ranger les Binchois à suiure vostre Exemple.

A MESSIEVRS DV MAGISTRAT, ET PEVPLE DEVOT DE BINCH.

STANCES.

LE Royaume des cieux est semblable au thresor
Caché au creux d'vn champ, que d'vne voix commune
Quiconque la treuue, quittera tout son or
Pour se pouuoir saisir d'vne telle fortune.
Binche heureuse cent fois! tu caches vn thresor
Dans l'enclos de tes murs; mais qu'est ce que pronfite
De le tenir serré, si outre tout encor
On ne sçait en destail le prix de son merite?
Tu cachois de huict Saints, tes celestes Patrons,
Les adorables Corps, & tressaintes Reliques,
Mais pourtant tu semblois ne sçauoir que leurs noms,
Ignorant la splendeur de leur faits magnifiques.
Or voicy ce thresor descouuert à tes yeux,
Voicy que ton Pasteur te presente son Liure
Pour crayon de leur gloire; & le chemin des cieux
Par l'exemple des Saints en ce Liure te liure.
O Binche! heureuse Binche! en la possession
De ce diuin thresor: tu es petitte & mince,
Mais pour ce saint depost, & ta deuotion
Tu n'es des moindres lieux des terres de ton Prince.
Fauorite du ciel Dieu pour te garantir

A poſé ſur tes murs des ſurueillans cuſtodes,
Qui ne ceſſent de iour & de nuict retentir
Les amoureux effets de ſes miſericordes.
Ce ſont tes Saints Patrons, tes Gardiens Immortels,
Tes Penates cheris, & tes Dieux tutelaires:
Ce ſont eux dont le ſoing, & les aydes fidels
Rebrouſſent les efforts de tous tes aduerſaires.
Ce ſont tes beaux flambeaux, ſont tes brillans Soleils,
Flambeaux touſiours ardans, & des ſoleils ſans ombre,
Qui par leur influences, & leur rais nonpareils
Peuuent te conſeruer libre de tout encombre.
Sus donc ouurez les yeux Deuotieux Binchois,
Deſillez à ce coup vos dormantes paupieres,
Pour honorer ces Saints faictes bruyre vos voix
Par hommages, par veux & ardantes prieres.
Ne dementez le nom de Catholiques vrais
Par vos tiedes ferueurs, rendez heriditaire
Ce nom dans voſtre Ville imitant à iamais
Des vertus de ces Saints le parfait exemplaire:
Vous poſſedez leurs corps, & vous aurez leur coeur
Et leur affection, ſi deſſous leur tutelle
Bruſlans du ſainct amour, de voſtre aimant Paſteur
Vous voulez ſeconder le charitable zele.

F I N.



n on

rcer.

l'est

Pat

Touvrait